GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
FEB 5 1902

9e Année. N° 2. 15 Janvier 1902.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
★★★	*Journal du Siège de Tien-Tsin*	221
Henri de Régnier	*Le Bon Plaisir* (4e partie)	257
Anatole France	*Le Siège d'Orléans (1428-1429).* — II	290
Paul Léon	*Notre Réseau navigable*	315
J.-A. Coulangheon	*Les Jeux de la Préfecture* (fin)	343
Charles Diehl	*Théodora*	378
Jean Carol	*Le Bagne* (fin)	394
Victor Bérard	*Questions extérieures. — Panama*	423

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11, Paternoster Buildings. E. C.

LIVRES NOUVEAUX

THÉATRE DE PAUL HERVIEU, — tome II.

Le deuxième volume du *Théâtre de Paul Hervieu* contient cette *Course au flambeau* qui fut un événement littéraire et qui restera comme l'une des œuvres les plus originales et les plus fortes du théâtre contemporain. Il contient aussi les deux actes de l'*Énigme*, cette pièce magistrale que nous avons offerte à nos lecteurs en sa nouveauté première et qui restera toujours neuve, de sa beauté tragique et poignante. Il faut remonter au théâtre antique ou à nos tragédies du XVIIe siècle pour retrouver des pièces aussi simplement belles. Et c'est bien l'art classique, en effet, que Paul Hervieu a voulu ressusciter et rajeunir; ses drames modernes sont de véritables tragédies, fortement nouées, conduites en leurs moindres scènes, en leurs moindres répliques, avec une sûreté, avec une précision admirables. Pour nous reposer de sa propre grandeur, M. Paul Hervieu a joint à l'*Énigme* et à la *Course au flambeau* cette comédie, *Point de lendemain*, où revit toute la grâce élégante, tout l'esprit alerte et sceptique du XVIIIe siècle.

LE MARÉCHAL NEY,
par le **Comte de la Bédoyère.**

L'auteur ne s'est point proposé d'écrire la vie du maréchal Ney. Le volume est composé de notices, de notes et de documents ayant trait à la famille du maréchal, et surtout à son procès; c'est un commode et précieux recueil de matériaux. On trouvera aux annexes quelques documents inédits, des lettres de la reine Hortense et de Louis-Napoléon à la maréchale Ney, et d'intéressantes notes du Général Béchet, baron de Léocourt, qui fut, durant de longues années, aide de camp et chef d'état-major du maréchal. En tête du volume, une belle reproduction d'un fusain de Meissonier représente le maréchal.

PETIT LARIVE ET FLEURY, DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE ILLUSTRÉ,
par **MM. Larive et Fleury.**

Les auteurs du *Cours de grammaire et de langue française* et du *Dictionnaire des mots et des choses* publient aujourd'hui sous un format commode un excellent dictionnaire, l'un des plus abondants qui existent. Mathématique, physique, chimie, histoire naturelle, agriculture, médecine et chirurgie, microbiologie, beaux-arts et arts industriels, tous les mots de tous les vocabulaires entrent dans cet ouvrage. Les auteurs n'ont pas hésité à y introduire un grand nombre de néologismes, des mots dialectaux, des termes de métiers et de sports. « Le nombre des mots du *Petit Larive et Fleury*, qui s'élève à 73.000, se trouve supérieur de 24.000 à celui renfermé dans les ouvrages similaires qui en comptent le plus. » L'illustration est nombreuse et instructive; la cartographie est d'une richesse inusitée.

LA DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE,
par **le Colonel Laussedat.**

M. le colonel Laussedat a été, avec le général Doutrelaine, commissaire de la délimitation de la nouvelle frontière, que nous imposèrent les défaites de l'année terrible. Ce fut un devoir douloureux, une tâche lourde et difficile « par suite du vague laissé dans la rédaction de l'un des passages essentiels du texte des préliminaires de paix ». On trouvera dans ce livre le récit des luttes que nos commissaires durent soutenir contre les commissaires allemands, sans cesse encouragés d'instructions précises. M. le colonel Laussedat ne raconte en détail que « ce qu'il a vu de ses yeux, touché de ses mains ou entendu clairement et distinctement ». Pas un instant il ne se préoccupe des susceptibilités que peut blesser son livre; il dit haut ce qu'il pense, sévère aux autres comme il le serait à lui-même. C'est l'œuvre d'un bon Français, d'un homme clairvoyant et énergique, l'un de ceux qui, aux heures graves, ont le mieux mérité de la patrie.

LE PREMIER CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

On trouvera dans cet intéressant volume le compte rendu des séances et le texte des mémoires publiés par la Commission permanente internationale de l'enseignement social. Ce congrès fut le premier de ce genre : on y discuta pour la première fois la façon d'enseigner, dans la plupart des pays du monde, les sciences où l'humanité de demain cherchera les règles de sa vie collective. Les documents abondent à chaque page : ce ne sont que rapports, minutieux et précis, sur l'enseignement social dans les universités, les écoles secondaires et primaires, l'enseignement populaire, enfin et surtout sur la création d'un enseignement international des sciences sociales.

UN AN DE JUSTICE, 1900-1901
par **Henri Varennes.**

Avec le recueil des grands procès de l'année, on trouvera dans ce livre un album de croquis pris au jour le jour. La vie judiciaire a ses dictionnaires, elle n'a pas ses annales : M. Henri Varennes nous donne une sorte de journal du Palais. On y retrouve non seulement le détail des procès curieux qui ont passionné tout le public, mais aussi cent autres moindres affaires qui nous apportent de précieux documents sur les mœurs, la vie de la société française au commencement du XXe siècle. Tout le bruissement de la salle des Pas-Perdus a passé dans ces pages, où vont et viennent les avocats, les jurés et les juges, le public et les témoins. On y voit gesticuler tous les personnages, sinistres ou divertissants, de la comédie humaine.

JOURNAL DU SIÈGE

DE TIEN-TSIN

Les forts de Takou furent pris le 16 juin. A ce moment, la colonne Seymour combattait déjà sur la route de Pékin, impuissante, harcelée de toutes parts. L'insurrection, comme une traînée de poudre, s'étendait sur tout le Petchili. La ville de Tien-Tsin elle-même en ressentait déjà les effets : dès la nuit du 15 juin, des bandes de Chinois dont on ignorait la composition et le nombre venaient soudain, à quelques mètres des concessions, exécuter de nocturnes fusillades contre les maisons des Européens.

La ville de Tien-Tsin se compose de deux parties absolument distinctes : une vaste cité chinoise, entourée de quatre hautes murailles dessinant un rectangle parfait, et les concessions européennes, formant une deuxième ville absolument séparée de la première. Toutes deux sont situées sur la rive droite du Pei-Ho. Entre elles, le long du fleuve, s'étend un faubourg assez populeux comprenant en particulier le quartier de la colonie japonaise. A l'ouest de ce faubourg se trouve une vaste plaine marécageuse traversée par une belle digue servant de route entre les villes européenne et chinoise. De toutes les concessions, celle de France est la première que l'on rencontre en venant de la ville murée et du faubourg chinois. Elle touche celui-ci, et, en cas de bombardement,

elle est évidemment la plus exposée aux coups des Chinois situés soit dans le faubourg indigène, soit dans la ville murée, soit dans les belles batteries élevées à la naissance du canal de Luttaï, ou dans le beau fort placé dans la boucle du Pei-Ho.

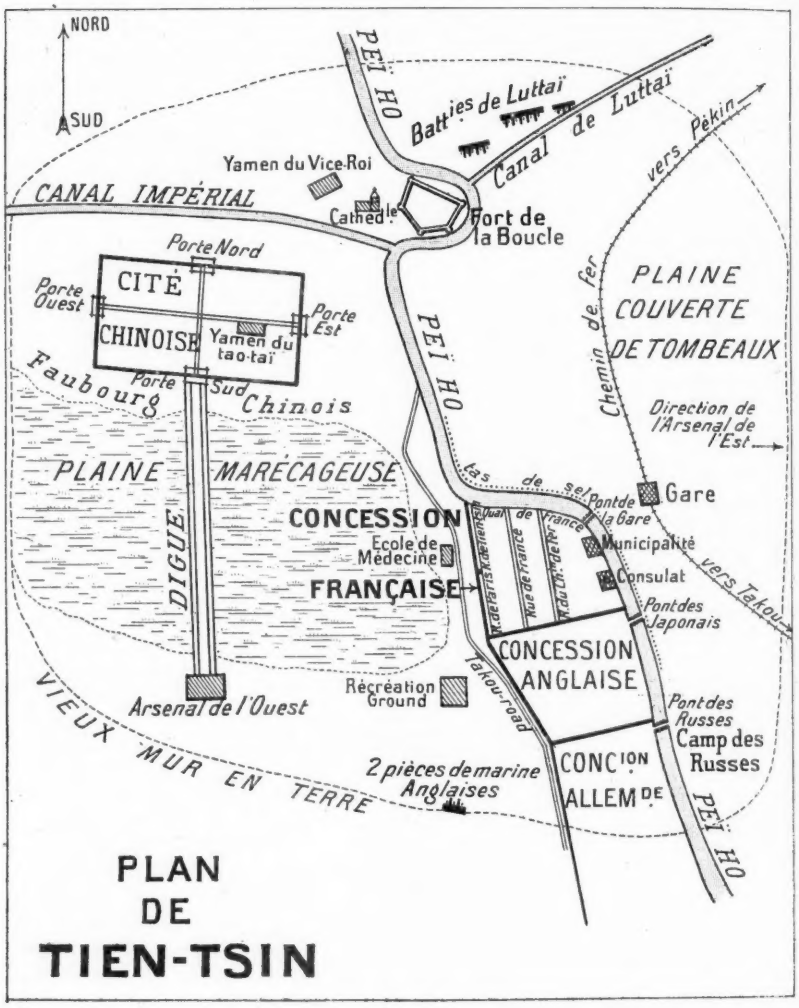

La rive gauche du Pei-Ho est une vaste plaine couverte de tombeaux chinois. La voie ferrée s'y déroule parallèlement au fleuve, et la gare, située par le travers de la concession française, est le seul grand bâtiment qui domine cette plaine.

Le secteur dans lequel les Européens se retranchèrent et se défendirent est donc compris entre le Pei-Ho, formant les

fronts Est et Nord, le faubourg chinois et la plaine marécageuse. Sur la rive gauche, le seul point occupé par les Alliés fut la gare du chemin de fer. D'un commun accord, on décida de la défendre pour protéger un peu la face Est des Légations qui, sans cela, aurait eu beaucoup trop à souffrir des tirailleurs chinois échelonnés le long de la berge, admirablement abrités par de gros tas de sel. C'est autour de cette gare que se livrèrent les combats les plus meurtriers.

Le 15 juin, Tien-Tsin avait pour sa défense environ quinze cents hommes, dont cent soixante marins français placés sous le commandement de M. le lieutenant de vaisseau Daoulas, officier fusilier du *Pascal*. M. Du Chaylard, notre éminent consul général, trouvant avec juste raison que le détachement français était bien faible pour défendre la concession française, offrit sur son territoire un cantonnement aux Russes et aux Japonais, qui acceptèrent. Rapidement, un plan fut élaboré par les chefs de détachements. On s'attendait surtout à être attaqué par l'Ouest, du côté du faubourg chinois et de la ville murée. Les Français occupèrent les rues de Paris et de Tien-Tsin ; tout ce qui est situé à l'ouest de ces deux artères fut abandonné. Les Russes occupèrent le quai Nord, le pont de la gare, la gare. Les Japonais s'établirent sur le quai de France, en aval de ce pont. Le consulat fut pris comme point de ralliement. Entre celui-ci et le front Ouest, on établit une ligne de soutien constituée par la rue du Chemin-de-Fer, où furent placés le cantonnement des Russes et une pièce de 65 m/m du *Jean-Bart*.

On remarquera vite le peu d'enchaînement, le décousu bizarre que présente l'historique de ce siège, historique que nous donnons sous forme de journal, dans l'ordre exact des notes prises au jour le jour par les défenseurs. Ce manque de suite traduit fidèlement le peu de cohésion, le manque absolu d'unité qui caractérisa les mouvements internationaux.

*
* *

15 juin. — On est sans nouvelles de la colonne Seymour. Déjà personne ne croit plus à son succès, et tout le monde

commence à éprouver une vive inquiétude. La voie ferrée est coupée devant et derrière elle. Les locomotives envoyées de Tien-Tsin à son aide sont accueillies à coups de fusil et doivent cesser leurs tentatives.

A onze heures du soir, comme tout est calme et paisible dans la ville, des coups de fusil éclatent brusquement dans l'obscurité, à 300 ou 400 mètres à l'ouest de la concession française. L'alarme est donnée, chacun saute à son poste. On essaie de savoir à qui l'on a affaire. La fusillade, très nourrie, est bien exécutée par des fusils Mauser, mais les coups, tantôt très rapides, tantôt lents, partant d'endroits très distants les uns des autres, ne semblent pas indiquer des troupes régulières. Ce sont sans doute des groupes des fameux Boxers, agissant en tirailleurs isolés. Les balles sifflent au-dessus des marins, beaucoup trop haut, et vont frapper les maisons de la concession. Les habitants, aussitôt, se mettent à l'abri dans les caves et dans les salles basses. A onze heures trente, la fusillade est très vive des deux côtés.

Cependant la nuit est très sombre. Dans l'obscurité, les marins n'ont pour diriger leur tir que la lueur des coups ennemis. Ceux-ci, arrivés à 300 mètres, s'arrêtent et continuent à tirer sans avancer.

Bientôt, on constate combien cette fusillade est inoffensive. On ne sait où vont les balles chinoises, mais nos hommes, bien abrités derrière les épaulements des murailles, n'en souffrent pas; aucun n'est atteint. Les officiers français prennent la résolution de ne plus répondre aux Chinois qu'à de rares intervalles, et de garder leurs munitions pour des circonstances plus graves. On cesse de tirer et l'on fait bonne garde.

A trois heures, l'ennemi cesse complètement son feu. Mais à quatre heures, nouvelle et violente alerte. Après quelques minutes de fusillade bien nourrie, les défenseurs cessent de tirer et laissent les Chinois poursuivre leurs inoffensives attaques.

Au jour, les tirailleurs ennemis se retirent. Nos hommes, bien abrités, n'ont subi aucune perte. Les Russes ont perdu trois hommes qui étaient restés imprudemment à découvert[1].

1. On apprit plus tard que ces tireurs nocturnes étaient des soldats chinois qui venaient de la ville murée tirailler aux avant-postes sans chefs, sans formation, sans ordre, uniquement parce qu'ils avaient des fusils et des cartouches.

16 juin. — Après la fusillade nocturne, on s'attendait à être attaqués sérieusement. Il n'en est rien. Le seul événement saillant est l'installation des marins français à l'École de médecine. Ce vaste bâtiment, situé rue de Takou, par le travers du front français, forme une belle construction isolée en dehors du secteur de défense. Le mandarin chinois qui en est directeur demande aux professeurs, les docteurs Depasse, Houillou et Huet, de protéger son École, la mettant en retour à la disposition des Français. On accepte ses offres et une section de marins y reste en permanence. Dès lors, dans les alertes de nuit, la fusillade des tirailleurs chinois sera dirigée surtout sur l'École, ce qui préservera les autres maisons françaises.

Dans la nuit du 16 au 17, les Chinois brûlent la cathédrale élevée dans le faubourg chinois. Les alertes de la nuit précédente se reproduisent.

17 juin. — On apprend la prise des forts de Takou et tout le monde respire. On craignait, en effet, de ne plus pouvoir communiquer avec les escadres et d'être complètement isolés.

Pour dégager le terrain à battre, on incendie le quartier de la concession compris entre Takou-Road et les rues de Paris et de Tien-Tsin. Mais le feu, trop bien allumé, saute la rue de Paris et détruit à peu près tout ce qui est à l'ouest de la rue de France.

A deux heures du soir, tout le monde tressaille brusquement dans les concessions. Ceux qui avaient encore des illusions sur la nature des ennemis et ne croyaient avoir affaire qu'à des groupes de Boxers poursuivis par l'armée régulière sont obligés de se rendre à l'évidence : des coups de canon grondent sur la rive gauche, et les premiers obus arrivent aux concessions. Tien-Tsin va être bombardé. On ne sait rien des pièces qui entrent en jeu. Sans hésiter, le colonel russe ordonne à une de ses compagnies d'aller les déloger et de s'en emparer au besoin. Les Russes franchissent le pont de bateaux et s'enfoncent dans la plaine. Bientôt, on entend une fusillade effrénée qui semble s'éloigner, puis plus rien. Plusieurs heures se passent. Le soir, le colonel russe, inquiet, envoie trois nouvelles compagnies à la recherche de la première, pour la dé-

gager et la ramener. Le détachement franchit le fleuve, disparaît dans l'obscurité, et la nuit arrive sans que l'on reçoive la moindre nouvelle.

18 juin. — Le bombardement, qui a cessé pendant la nuit, reprend au petit jour avec une violence et une précision étonnantes. Hier, l'artillerie chinoise est entrée en jeu. Aujourd'hui, l'infanterie impériale va donner de ses nouvelles.

Dès le matin, elle prononce une attaque violente contre la gare du chemin de fer, seul point occupé par les Alliés sur la rive gauche. La compagnie russe qui la défend riposte aussitôt et le combat s'engage sur ce point avec une extrême violence. La mort dans l'âme, le colonel russe songe à ses quatre compagnies qu'il a lancées la veille sur la rive gauche et qui ne sont pas revenues. Maintenant, leur retraite est évidemment coupée, puisque derrière elles les Chinois se sont déployés pour venir attaquer la gare.

A la gare, le combat redouble d'intensité. Pour appuyer l'attaque de son infanterie, l'artillerie chinoise crible d'obus le pont de bateaux et les quais, afin d'empêcher les renforts de se porter en avant. Malgré cela, comme les défenseurs de la gare sont trop peu nombreux, deux sections françaises du *Descartes*, avec l'enseigne Douguet, s'y portent au pas de course sous un feu d'enfer et viennent les renforcer. Une compagnie russe, une demi-compagnie anglaise arrivent également, en passant le Pei-Ho sur un pont situé en aval du pont français et moins battu par l'artillerie chinoise. A la gare, les Chinois attaquent des deux côtés à la fois. La fusillade fait rage. Heureusement, des tranchées ont été préparées par les défenseurs; les hommes s'y portent en rampant et maintiennent les assaillants à distance, mais subissent de grosses pertes. La compagnie de débarquement du *Pascal*, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Daoulas, s'ébranle pour aller les renforcer. Au coin de la rue du Baron-Gros et du quai, elle rencontre les Russes. Ils sont là une compagnie avec l'artillerie et le drapeau et forment la dernière réserve. Tout le reste est à la gare. Le colonel russe, craignant que l'on ne puisse tenir longtemps sur ce point, fait dire aux Français de renforcer la réserve qu'il trouve insuffisante pour protéger la retraite,

quand il faudra abandonner la gare. Le *Pascal* se met donc en réserve dans la rue du Baron-Gros, car le quai, balayé par les obus, est intenable. A neuf heures, la fête bat son plein. Les deux rives, la rivière, les ponts, les quais, reçoivent une avalanche d'éclats. La fusillade, admirable de continuité, ressemble aux harmonies d'un orgue gigantesque.

Le colonel russe envoie alors à la gare sa dernière compagnie, et prie les Français de rester seuls en réserve. Il envoie en même temps un enseigne de vaisseau avertir les Japonais, les Allemands et les Anglais de la gravité de la situation, et leur dire d'être prêts à venir le seconder. L'enseigne s'acquitte de sa mission, prévient les Alliés, et revient avec un officier allemand envoyé aux nouvelles.

Un instant après, l'ordre arrive de rallier d'urgence le quartier général, établi au Consulat. Tous les commandants y sont réunis. La compagnie française, les canons russes, les Japonais, une compagnie allemande sont rassemblés en un clin d'œil. Plus loin se massent les Anglais et les Américains. Les chefs, rapidement, ont tenu conseil et viennent de prendre une décision. Que va-t-on faire? Une attaque sur un nouveau point, pour dégager la gare, ou protéger la retraite des troupes engagées.

Soudain, la fusillade prend une intensité nouvelle. Elle semble partir d'un endroit plus éloigné. Des cris gutturaux, des clameurs d'effroi se mêlent au crépitement des coups, suivis bientôt d'immenses « hurrahs ». Pas de doute. Les défenseurs de la gare ont enfin la victoire.

En effet, au moment où, sur le point d'être cernés, ceux-ci allaient se décider à battre en retraite, ils ont aperçu sur l'arrière des Chinois des tuniques et des casquettes blanches qui s'avançaient rapidement. C'étaient les trois compagnies russes envoyées la veille à la recherche de la première lancée sur l'artillerie ennemie. Elles l'avaient trouvée très loin du fleuve, dans une situation critique, l'avaient dégagée, et toutes les quatre revenant ensemble étaient tombées sur le dos des Chinois avec un singulier à-propos. Pris entre deux feux, ceux-ci avaient lâché pied et s'enfuyaient.

Cette sanglante affaire coûte cher aux Alliés. Les Russes, les plus éprouvés bien entendu, ont 18 tués et 60 blessés.

Les Français ont 3 marins tués et 16 blessés dont un officier. Les autres nations ont très peu souffert. A quatre heures enfin, la situation est claire, et les défenseurs de la gare rentrent en ville, salués par les acclamations de tous leurs collègues. Une section française va aider les Russes à relever leurs blessés et enterrer leurs morts.

A huit heures du soir tout est calme. On apprend que la voie ferrée, le télégraphe et le téléphone allant à Takou sont détruits. Tien-Tsin est bien isolé, complètement bloqué. La situation est assez sombre. Si les Chinois recommencent souvent la petite fête de la journée, la résistance ne durera pas longtemps. Et s'il faut battre en retraite sur Takou, avec tous les habitants que contient la ville, ce sera drôle! Quant à la colonne Seymour, à moins d'être arrivée d'emblée à Pékin, elle est probablement perdue.

19 juin. — De grand matin, bombardement à outrance. Le fort de la Boucle, les batteries de Luttaï, la ville murée, tout prend part à la fête. C'est le grand jeu. Les Alliés, à leurs postes de combat, assistent impassibles à cette canonnade qu'ils ne peuvent empêcher, n'ayant qu'une artillerie insuffisante à opposer aux belles pièces chinoises. Pour se consoler, ils se disent que de ce train-là les munitions ennemies seront vite épuisées. L'avenir prouvera le contraire. Malgré leurs folles dépenses, la prise d'un arsenal et la destruction d'un parc, les Chinois seront encore très riches en munitions après un mois d'hostilités.

Dès huit heures du matin, vive fusillade à la gare. Les Russes et les Français s'y portent, mais l'attaque est moins terrible que la veille. Après deux heures de combat à distance, les Chinois battent en retraite. Le bombardement, pourtant, ne se ralentit pas. Tien-Tsin est sous les obus. Partout, des maisons s'écroulent, des magasins flambent, des gens sont tués. Une pluie abondante qui tombe ne diminue pas l'ardeur des Chinois. Les habitants, les marins ont de la peine à s'abriter. Vers une heure, les Russes reçoivent à leur cantonnement plusieurs obus qui leur tuent trois hommes et en blessent une dizaine. Ils évacuent rapidement cet endroit dangereux et se portent plus en arrière. Les marins

français sont toujours campés à la Municipalité. Vers trois heures, tous ceux qui ne sont pas de service aux avant-postes, fatigués par les alertes de la nuit et du matin, s'endorment tranquillement. La compagnie du *Pascal*, dans une vaste salle, goûte un repos bienfaisant. Les officiers, devant la porte de la chambrée, causent et discutent sur un étrange incident qu'ils viennent d'apprendre. On a vu sur le toit même de la Municipalité française un Chinois qui, avec un pavillon, faisait des signaux pour faciliter le tir de l'artillerie ennemie sur ce bâtiment. Quand on s'est précipité sur le toit pour faire cesser le manège, le Chinois avait disparu.

M. Sabourand, interprète du consulat de France, vient causer avec les officiers devant la porte de la salle. Soudain, une violente détonation éclate dans la chambrée où dorment les marins. Les officiers se précipitent. Un nuage épais, une odeur suffocante, des gémissements, des cris confus d'hommes piétinés emplissent la salle. Les sections sont rassemblées dehors immédiatement, et, quand la fumée est dissipée, on voit deux hommes étendus à terre, l'un mort, la poitrine ouverte, l'autre mourant, les reins fracassés. Un troisième, blessé au pied, sort avec calme en boitant et disant : « Ce n'est rien. » En travers de la porte, un cadavre est couché, celui de M. Sabourand.

La compagnie est rangée dans la cour, les hommes pâles, mais calmes. Pourtant quelques têtes saluent encore les obus qui passent en sifflant à quelques mètres à peine. Pour rassurer les timides, que ce brusque réveil en plein sommeil a peut-être impressionnés, trois fois le lieutenant de vaisseau fait exécuter le mouvement par le flanc droit avant d'emmener la compagnie. A la troisième fois, les hommes manœuvrent comme à l'exercice, aucune tête ne salue plus, et on va prendre un cantonnement plus abrité. Ce funeste obus n'a tué que trois hommes ; arrivant dans ces groupes entassés, il aurait pu faire dix fois plus de victimes.

20 juin. — Le bombardement continue. Tien-Tsin commence à présenter un aspect assez triste. Partout des toits ouverts, des murs éventrés, des incendies mal éteints. La concession française est de beaucoup la plus éprouvée. Malgré

cela, l'ordre, la discipline, l'entrain y sont parfaits. Comme la concession anglaise, par sa position reculée, souffre moins que la nôtre, le consul d'Angleterre fait proposer à notre consul général de venir s'abriter chez lui avec son personnel. Cette offre contenait évidemment une intention généreuse, mais le diplomate anglais avait aussi une autre idée très précise. Les consuls, allant demander asile et abri au pavillon britannique, devenaient ainsi les hôtes de l'Angleterre. Le représentant de cette nation, institué par le fait même président du conseil de défense, acquérait forcément sur ses collègues un ascendant, une influence considérables. M. du Chaylard, dont la conduite pendant le siège excita l'admiration générale, ne voulut rien entendre d'une pareille proposition : « Tant qu'il y aura dans la concession française une pierre debout et un marin qui se battra, répondit-il, j'y resterai. Ma place est à côté du pavillon français. »

Cependant, la Municipalité française est devenue le point de mire d'une telle quantité d'obus que les détachements ne peuvent plus y séjourner. Ils vont cantonner à l'amirauté chinoise. Détail curieux. Le dernier marin sortant du bâtiment bombardé est salué par le dernier obus : le tir cesse sur cet endroit dès qu'on l'a évacué. A l'amirauté, au contraire, les traces de projectiles sont rares. Mais à partir du moment où nos hommes y arrivent, une pluie d'obus commence à s'y abattre. De même, après l'évacuation du camp russe, celui-ci ne reçoit plus rien. Le tir se règle immédiatement sur les bâtiments occupés par les troupes. Or, les canons chinois sont à trois mille mètres et ne voient pas les buts. Il est évident que des espions renseignent exactement les tireurs. Un matelot en tue un sur le toit du consulat. Enfin, sur la rive gauche, les Chinois arborent des pavillons sur les tas de sel situés par le travers des emplacements des troupes. Plusieurs reconnaissances chassent ces indicateurs qui, obstinément, reviennent à leurs postes après chaque sortie.

21 juin. — Le bombardement devenant de plus en plus gênant, les Russes et les Anglais essayent, avec leur artillerie, de faire taire celle des Chinois. C'est surtout du grand fort situé dans la Boucle du Pei-Ho, au nord des concessions, que

nous viennent les projectiles. Les faibles pièces des Alliés sont impuissantes à éteindre le feu des nombreux canons ennemis, et, après quelques heures d'un duel sans résultat, elles doivent se replier sur les concessions.

22 juin. — Après une nuit relativement tranquille, l'artillerie chinoise salue le lever du soleil par un bombardement plein d'entrain qui durera jusqu'au crépuscule.

Un émissaire apporte des nouvelles de la colonne Seymour. Après une retraite sanglante, attaquée à chaque pas, épuisée, encombrée par ses blessés, elle a dû s'enfermer dans l'arsenal de Siko, où elle est cernée par les Chinois. Elle demande à tout prix qu'on vienne la dégager.

La situation, à ce moment, est devenue particulièrement sombre au Petchili. Pékin, assiégé par plus de 20 000 hommes, ne semble pas devoir soutenir une longue défense avec sa faible garnison. La colonne Seymour, cernée à Siko, est sur le point de succomber. A Tien-Tsin, les Européens ne peuvent se maintenir qu'avec des efforts inouïs, au prix des pertes les plus dures. Il faut absolument que des renforts puissants arrivent pour dégager Tien-Tsin, délivrer la colonne Seymour et marcher sur Pékin. Depuis le début des hostilités on annonce la venue de troupes nombreuses, mais rien n'est signalé. L'angoisse grandit chaque jour.

Enfin, le 22 au soir, tout le monde tressaille de joie; on entend une violente canonnade dans la direction de Takou, et l'on aperçoit au loin une forte colonne qui avance en combattant. Évidemment, ce sont les troupes de secours qui viennent de débarquer à Takou. Mais, à la tombée de la nuit, tout rentre dans le calme, et sur la route de la mer on ne voit pas le moindre messager.

23 juin. — Soudain, vers deux heures de l'après-midi, on aperçoit la colonne de secours si impatiemment attendue, 2 000 Russes avec quatre canons, sous les ordres du général Stœssel, 300 Anglais, 300 Allemands et 100 Américains entrent dans Tien-Tsin, aux acclamations des assiégés.

La veille, ils ont dû livrer une bataille meurtrière pour s'ouvrir un passage au travers des Chinois. L'affaire a mal

débuté. L'avant-garde de la colonne, composée de 500 soldats russes, s'est heurtée à l'armée chinoise qui investissait la ville. Sans hésiter, le colonel qui la commandait a lancé ses hommes à l'attaque des positions chinoises. En un quart d'heure, il a eu cinquante hommes par terre et a dû se replier en toute hâte sur le gros de la colonne. Les Russes, rendus prudents, ont alors débuté par une violente fusillade qui, appuyée par leur batterie, préparait fort bien l'attaque. Mais les Allemands, à peine arrivés en ligne, se sont élancés à l'assaut, et ont perdu beaucoup de monde.

La colonne du général Stœssel campe près de l'École militaire, sur la rive gauche du Pei-Ho, par le travers de la concession allemande. Les Russes, qui étaient installés dans le quartier français, vont les rejoindre en descendant le long de la rive gauche. Pendant ce mouvement, ils ont une escarmouche avec les Chinois, se font tuer un officier et quatre ou cinq hommes et blesser une vingtaine de soldats.

Avec la colonne de secours est arrivé un officier français, le capitaine Guillaumat, de la légion étrangère, venant du Tonkin. Comme il est plus ancien que le lieutenant de vaisseau chef des marins débarqués à Tien-Tsin, c'est lui qui prend le commandement. Ainsi, dorénavant, les marins chargés de la défense seront sous les ordres du capitaine Guillaumat.

Les Russes ayant besoin d'un pont de bateaux pour faire communiquer leur nouveau campement avec la rive droite, on envoie trente marins français aider les soldats du général Stœssel. Celui-ci remercie vivement. Puis, au bout d'un instant il les emploie d'un côté, d'un autre, et enfin, constatant que nos marins sont d'excellents débrouillards, leur fait mouiller les ancres de tenue, manœuvrer les radeaux et finalement faire toute la besogne.

Le soir, conférence des commandants Alliés. Les renforts étant arrivés, chacun reconnaît que ce qu'il y a de plus pressé, c'est d'aller délivrer la colonne Seymour, sur le point de succomber dans son arsenal de Siko. On décide, après de longues discussions, de former deux nouvelles colonnes qui partiront de Tien-Tsin l'une à minuit, l'autre à l'aube pour appuyer la première. De laborieux débats sont nécessaires

pour régler la composition des effectifs, et bref, dans celle de minuit, il se trouve que les Russes et les Anglais sont seuls à figurer. Un détachement de cinquante marins français partira la deuxième.

25 juin. — Dans l'après-midi, le capitaine Guillaumat fait une reconnaissance du côté de l'École de médecine. Deux sections partent donc avec lui et s'engagent dans Takou road. Au bout de la rue, comme on arrive sur le quai, des coups de fusil partent de la rive opposée et des balles sifflent aux oreilles des marins. Une gerbe de mitraille, en même temps, s'abat sur la rivière, et le capitaine Guillaumat reçoit un éclat dans le bras. Il rentre au campement accompagné par un marin en donnant l'ordre de revenir immédiatement. Le détachement rentre en ordre, mais les projectiles qui commencent à pleuvoir tuent un homme et en blessent deux autres.

26 juin. — La colonne Seymour rentre dans les concessions à huit heures du matin, encadrée par les troupes de renfort qui viennent de la dégager. Tout le monde vient assister au défilé et acclamer ces hommes qui, quinze jours auparavant, bien installés dans leurs trains, ne se doutaient certes pas qu'ils reviendraient bientôt, mourant de faim et de soif, après dix journées de combats acharnés et meurtriers. On admire la fière attitude des Allemands qui, malgré leur harassement, marchent comme à la parade, de leur pas saccadé et rigide. La bonne tenue, l'excellent ordre des marins français, correctement formés avec leurs blessés et leur pièce au centre, est très remarquée. Le désordre des Anglais, marchant en troupeau derrière leurs quatre-vingt-dix-sept brancards, étonne tout le monde. Enfin on ne peut s'empêcher d'admirer les Japonais qui, malgré la pénible expédition qu'ils viennent d'accomplir, joignent à leur allure crâne et décidée une propreté surprenante. Ils ont plutôt l'apparence d'une troupe revenant d'une inspection que d'hommes effectuant une retraite. Malgré le surmenage des jours précédents, leurs officiers les ont fait lever dès l'aube afin qu'ils pussent nettoyer leurs vêtements, leurs fourniments et faire ainsi bonne impression.

Le capitaine de vaisseau de Marolles prend le commandement de la garnison française qui comprend deux belles compagnies de fusiliers marins et une demi-batterie de pièces de 65 m/m. Un tableau de service est institué. Le capitaine Guillaumat, dont la blessure tourne mal, est évacué sur un hôpital du Japon.

28 juin. — Bombardement extrêmement violent. Les Chinois prennent l'habitude de le commencer à des heures tout à fait indues; dès deux heures du matin.

29 juin. — Trois fois, dans cette journée, on nous prévient que nous allons avoir une attaque générale. Nous prenons nos dispositions et... rien ne vient.

30 juin. — Les Anglais ont enfin terminé le montage de leurs deux pièces de marine de 15 c/m. Cela représente d'ailleurs un effort sérieux, car les pièces pèsent au moins 5 000 kilogrammes. Il a fallu fabriquer des affûts par les seuls moyens que possédaient les navires. Le modèle est identiquement le même que celui employé au Transvaal, aux sièges de Mafeking et de Kimberley: deux grosses roues pleines en tôle épaisse, avec large cornière débordante des deux côtés à la jante; vis de pointage en hauteur traversant la crosse. Ces deux pièces constituent évidemment un excellent auxiliaire pour les assiégés. Malheureusement, elles sont difficilement déplaçables, leur solidité n'étant pas suffisante pour permettre de les atteler et de les traîner autrement qu'avec de grandes précautions.

Au point du jour, les nouveaux canons ouvrent le feu sur le fort de la Boucle. Celui-ci répond immédiatement et ses projectiles, naturellement, vont tomber tout droit sur la concession française qui continue à attraper tous les mauvais coups.

1er juillet. — A six heures du soir, après une journée mouvementée, un cri s'élève, répété aussitôt par cent bouches joyeuses :

— Voici les renforts français !

Ils arrivent, en effet, et sont en train de traverser Victoria Road, aux acclamations de tous les étrangers accourus à leur rencontre. Il y a un bataillon d'infanterie de marine avec le lieutenant-colonel Ytasse, et une batterie d'artillerie de marine (capitaine Joseph) arrivant du Tonkin. Hommes, chevaux et mulets paraissent éreintés. Après une traversée longue et pénible sur un mauvais cargo-boat des Messageries Maritimes, ils ont dû traverser un pays marécageux complètement détrempé par les pluies des jours précédents. Car on est en pleine saison des pluies. Chaque jour amène son grain presque régulier, qui tombe à l'improviste avec une violence et une soudaineté étonnantes. En quelques minutes, le terrain autour de Tien-Tsin est converti en un vaste marécage qui pendant de longues semaines n'arrive pas à sécher. L'excessive chaleur (quarante degrés à l'ombre), jointe à la lourde humidité, ont rendu la marche très pénible à ces hommes qui sont presque tous anémiés par un long séjour dans l'Indo-Chine.

Nos marins, aussitôt, aident leurs frères d'armes à s'installer, vont leur chercher du pain, du vin et du thé, et font boire les chevaux. Le bataillon s'installe à l'École anglaise, la batterie à la Municipalité française. On prévient celle-ci qu'elle ne sera guère en sûreté en cet endroit. En effet, à peine y est-elle arrivée, que les Chinois, toujours parfaitement renseignés par leurs espions et leurs guetteurs, commencent à bombarder, et leurs premiers projectiles blessent deux hommes et tuent deux mules.

A huit heures et demie, arrivent une cinquantaine de traînards du bataillon qui, épuisés de fatigue et d'anémie, n'ont pu suivre la marche accablante de leurs camarades. Les malheureux paraissent assez mal équipés et n'ont que leur costume de treillis bleu pour les protéger contre les trombes d'eau que le ciel verse périodiquement. Aussi, les fièvres amenées d'Indo-Chine font-elles de grands ravages sur ces hommes affaiblis.

2 *juillet*.— L'artillerie française, trop exposée au bombardement, évacue la Municipalité et va camper à la Douane. Dans la journée, de concert avec les pièces anglaises, elle ouvre le feu sur les batteries de Luttaï et le fort de la Boucle. Les

batteries sont réduites momentanément au silence, mais il n'en est pas de même du fort qui, ayant ses distances bien repérées à l'avance, tire très bien et, dès le début, tue ou blesse plusieurs artilleurs.

3 juillet. — Le soleil se lève, radieux. Toute l'artillerie chinoise, au grand complet, salue son apparition par des salves répétées dont la pauvre concession française éprouve cruellement les effets. Habitants et défenseurs doivent rester à l'abri pendant de longues heures. Un marin qui traverse la cour du campement a la tête complètement emportée par un obus ; son corps semble décapité par une guillotine.

Dans la journée, les Russes nous préviennent qu'ils cessent d'occuper la gare du chemin de fer. Ils trouvent cette position trop en l'air, trop excentrique par rapport à leur nouveau camp. De plus, ils ont besoin de tout le monde, car ils vont essayer de détruire à tout prix les batteries de Luttaï. Le bombardement, en effet, leur est devenu odieux. Dans la seule journée du 3, ils viennent de perdre onze hommes tués ou blessés au milieu du camp.

La batterie française doit accompagner les Russes, qui commenceront leur mouvement au petit jour. Quant à la gare, il est convenu qu'elle sera désormais occupée par une compagnie française, cent Japonais et cent Anglais.

4 juillet. — Cette journée, l'une des plus mouvementées et des plus meurtrières du siège, s'annonce assez mal. Une pluie torrentielle tombe depuis l'aube ; les rues sont détrempées, le terrain converti en vaste marécage.

Pendant toute la matinée, les troupes sous les armes attendent que la canonnade indique le commencement du mouvement des Russes. Rien ne bronche. Silence absolu.

Soudain, vers deux heures, violente fusillade sur la rive gauche ; mais c'est à la gare qu'elle vient d'éclater ; le canon tonne aussi de ce côté. En même temps, le détachement français qui défend cette position fait prévenir qu'il est très violemment attaqué et demande du renfort. Deux compagnies, l'une de marsouins, l'autre de marins, s'ébranlent au pas de course. Isolément, les sections franchissent le Pei-Ho et vont

se jeter dans les tranchées. Comme toujours, l'espace découvert qu'il faut parcourir est balayé par les balles et la mitraille, et cinq de nos hommes y tombent pour ne plus se relever.

La situation est alors la suivante. Devant la gare, sur un front assez étendu, l'infanterie chinoise, abritée par les nombreux tombeaux et les talus qui les surmontent, exécute une fusillade d'enfer. De légers retranchements ont même été élevés par les réguliers à 5 ou 600 mètres, et les tirailleurs ennemis, bien défilés, envoient aux Alliés une avalanche de balles. Enfin, à 1 800 mètres environ, deux pièces chinoises tirent à toute volée.

Les défenseurs de la gare, répartis sur un front légèrement arqué, utilisent pour s'abriter les tranchées et les barricades en balles de coton préparées les jours précédents par les Russes. Des trous pour tireurs à genoux ont été creusés derrière ces abris. A gauche, les Japonais minuscules, leurs petits corps bien défilés derrière les balles de coton, souriant ou grimaçant, on ne sait pas au juste, tirent sans interruption avec leurs gestes mignards et appliqués, sans montrer plus d'énervement qu'au tir à la cible. Puis, nos marsouins et nos marins, blottis dans leurs abris, occupent les trois quarts de cette belle ligne de feu. La pluie tombe toujours, remplissant tous les trous, et nos hommes, dans l'eau jusqu'à la taille, sont dans de véritables baignoires, pendant que sur leurs épaules d'abondantes douches vont tomber sans interruption durant cinq longues heures. A leur droite se trouve le magasin des machines, où les Anglais ont installé une mitrailleuse Maxim. Puis, tout à fait à droite, une dernière tranchée défendue par des marins anglais.

Le tir de l'infanterie chinoise est assez mal ajusté, mais celui des deux pièces de campagne est malheureusement très bon. Pour le régler, les ennemis emploient le moyen simple, logique, académique même que voici. Devant le front des défenseurs, à 200 mètres à peine, un Chinois tapi derrière un tombeau, juste en face de la tranchée à battre, montre un petit drapeau qu'il tient immobile quand le dernier coup tiré est bien dans la direction de la tranchée, ou qu'il incline à droite ou à gauche suivant l'écart du projectile. Les défenseurs criblent de balles le tombeau qui abrite ce funeste signaleur,

mais sans résultat. La hampe seule du petit drapeau est brisée plusieurs fois, mais aussitôt le Chinois, qui a sans doute prévu cette avarie, en montre une autre, et le manège continue sans que l'on puisse rien faire pour l'empêcher. Nous avons vu que les Anglais, dans le magasin des machines, ont établi une mitrailleuse Maxim qui tire par une fenêtre. Le drapeau du Chinois signaleur se place devant la maison, et aussitôt celle-ci est criblée de projectiles. Au dixième coup, un obus entre juste par la fenêtre où est la mitrailleuse, que les Anglais emmènent précipitamment. Le fanion est à ce moment montré devant la tranchée française, et alors, en quelques minutes, dix marins ou soldats sont tués ou blessés. Le capitaine Hilaire, de l'Infanterie de marine, est tué net par un éclat d'obus.

La pluie tombe toujours à torrents. Bientôt arrive un grain tellement épais que la vue est complètement bouchée; les tombeaux qui abritent les Chinois disparaissent entièrement. Profitant de cette obscurité fortuite, les tirailleurs ennemis font un bond en avant. On aperçoit leurs groupes sombres tout près, à 150 ou 200 mètres à peine. Les Alliés, inquiets, se demandent avec étonnement si, par hasard, les Chinois vont donner l'assaut au milieu des ténèbres. La fusillade devient effroyable. Orage et combat rivalisent de fracas. Mais les Chinois n'osent pas avancer. Ils se jettent derrière les tombeaux les plus rapprochés, et l'obscurité diminuant, on recommence à se fusiller à 150 mètres.

Il est quatre heures environ. Une section du *Descartes* vient d'arriver, à la faveur du grain, pour remplacer une de celles qui sont engagées depuis le matin. Prudemment, l'enseigne commandant la section qui se replie fait évacuer ses hommes un par un. Mais à ce moment chaque marin qui sort des tranchées est salué par une telle fusillade des Chinois que le mouvement, jugé trop imprudent, est arrêté, et tout le monde reste aux barricades.

Vers cinq heures, sans que l'on sache pourquoi, par lassitude ou épuisement des munitions, le feu des Chinois diminue graduellement. A huit heures, il cesse tout à fait. Le combat est fini. Les troupes rentrent en ville.

Cette chaude affaire, où pour la deuxième fois la gare faillit

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
Directeur : **LOUIS OLIVIER**, Docteur ès Sciences
22, Rue du Général-Foy, PARIS.

22 JOURS

En GRÈCE

Et dans les îles grecques

Zante, Corfou, Ithaque, Delphes, Olympie, Messène, Tirynthe, Argos, Mycènes, Égine, Épidaure, Athènes, Rhamnonte, Volo, le Mont Pélion, les Météores, les Iles de l'Archipel, etc.

XIVe CROISIÈRE de la *REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES*
ORGANISÉE AVEC LE CONCOURS DE LA *COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES*

PAQUEBOT LE « NIGER »
navire du même type et du même tonnage que le *Sénégal*,
et spécialement transformé et aménagé pour les Croisières de la *Revue Générale des Sciences*
(ou, à défaut, un autre paquebot du même type).

DÉPART DE MARSEILLE LE 23 MARS, RETOUR LE 13 AVRIL 1902
Dimanche Dimanche

COMITÉ DE PATRONAGE
des Croisières et Voyages d'Étude de la "Revue"

Président : **M. O. GRÉARD**, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *Membres* : **MM. BOUQUET de la GRYE**, de l'Académie des Sciences, Ingénieur en Chef de la Marine; **E. BOURGEOIS**, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure; **P. BROUARDEL**, de l'Académie des Sciences, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; **L. GRANDEAU**, Inspecteur général des Stations Agronomiques; **A. GRANDIDIER**, de l'Académie des Sciences, Président du Comité de Madagascar; **S. HALFON**, Administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique; **E. HAMY**, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Professeur au Muséum; **T. HOMOLLE**, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur de l'Ecole Française d'Athènes; **E. LEVASSEUR**, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Professeur au Collège de France; **G. MONOD**, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes; **A. MUSNIER**, Administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes; **NOBLEMAIRE**, Directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée; **O. NOEL**, Administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes; *Secrétaire du Comité* : **H. LÉONARDON**, Archiviste-Paléographe; **L. OLIVIER**, Directeur de la *Revue générale des Sciences*.

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

1° DIRECTION SCIENTIFIQUE. — Cette Croisière aura lieu sous la direction scientifique de MM.

TH. HOMOLLE, Membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole française d'Athènes. et **GUSTAVE FOUGÈRES,** Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

2° CONFÉRENCES. — Des conférences seront données, à bord et sur les sites mêmes des villes et sanctuaires antiques, sur l'art et la civilisation de la Grèce ancienne, ainsi que sur les principaux monuments architecturaux et principales œuvres d'art. A bord, les conférences seront accompagnées de projections à la lumière électrique.

3° BIBLIOTHÈQUE. — La Direction de la Croisière mettra, à bord, à la disposition des touristes les principaux ouvrages à lire ou à consulter sur les pays visités (Géographie; Histoire et Archéologie; Ethnographie et Démographie; Science, Art, Littérature; Agriculture, Industrie, etc.; descriptions spéciales des Villes actuelles, des ruines antiques et des Monuments de l'Art ancien, etc.).

PROGRAMME

Dimanche 23 Mars. — Départ de Marseille à 1 h. précise de l'après-midi.

Lundi 24 et Mardi 25 Mars. — En mer.

Corfou. **Mercredi 26 Mars.** — Arrivée à *Corfou* à 9 h. du matin. Visite de la ville. Montée à la citadelle, puis au sémaphore, d'où l'on jouit d'une vue splendide. Excursion en voiture à la montagne et aux oliviers de Santi-Deca. Déjeuner au sommet de Santi-Deca avec les provisions emportées du bord. Visite de l'ancienne villa de l'Impératrice d'Autriche à Gastouri. Départ de Corfou à 10 h. du soir.

Céphalonie, Ithaque. **Jeudi 27 Mars.** — Arrivée à 6 h. du matin en vue de la côte N. de Céphalonie. Le bateau longera les côtes de Céphalonie (Coup d'œil sur les parages décrits par l'*Odyssée*), sans atterrissage, puis il longera les côtes d'Ithaque et arrivera à *Vathi* (ancienne Ithaque), à midi. A VOIR : la ville et, aux environs, la *Fontaine des Nymphes* et la *Fontaine Aréthuse*. Départ à 9 h. du soir.

Itéa, Delphes. **Vendredi 28 Mars.** — Arrivée à *Itéa* à 5 h. du matin. Excursion par voitures et montures à *Delphes*. Outre les merveilles du grand sanctuaire d'Apollon Pythien, Roches Phædriades, Fontaine Castalie, Voie sacrée, Temples, Trésors, Portique d'Apollon, Stade, etc., exhumés depuis quelques années, l'*Ecole française d'Athènes*, continuant ses fouilles, a mis au jour cette année même *sept temples*, des *habitations de prêtres* et toute une série d'*œuvres d'art*, dont la découverte jette un jour nouveau et inattendu sur l'histoire et le génie artistique de la Grèce ancienne. — Musée de Delphes : Bas-reliefs du Trésor des Athéniens et du Trésor des Siphniens, buste d'Antinoüs, statue de bronze de l'Aurige, statues de la Victoire, des Trois Caryatides, etc., etc. Déjeuner dans le Stade avec les provisions emportées du bord. Retour à Itéa. Départ à 8 h. du soir.

Katakolo, Olympie. **Samedi 29 Mars.** — Arrivée à *Katakolo* à 6 h. du matin. Départ par trains spéciaux pour Pyrgos et *Olympie*. Visite des ruines. Grand temple de Zeus; Héraion ou Temple de Héra, Temple de Cybèle, Stade, série de Trésors, Exèdre d'Hérode Atticus. — Musée d'Olympie : l'Hermès de Praxitèle, la Victoire de Pæonios, frontons du Temple de Zeus, Combat des Centaures et des Lapithes, Pélops se préparant à la course des chars contre Œnomaüs, etc. Déjeuner à Olympie avec les provisions emportées du bord. Retour à Katakolo. Départ à 9 h. du soir.

Kalamata, Messène, Mont Ithôme. **Dimanche 30 Mars.** — Arrivée à *Kalamata* à 6 h. du matin. Château de Villehardouin. Départ par train spécial, pour *Meligala*. De Meligala, excursion en voiture à *Mavromati* (ancienne Messène), en passant par le couvent de Vourkano, au flanc du Mont Eva, d'où l'on a une magnifique vue sur le Golfe de Messénie, les Monts d'Arcadie, la Messénie, le Taygète et l'Ithôme. A mulet, ascension du *Mont Ithôme* (sanctuaire de Zeus Ithomate, vieux cloître). A *Messène* : Murailles fortifiées (9 kilomètres de tour), érigées au IVe siècle avant J.-C., Porte de Laconie, Temple d'Artémis Laghria, Fontaine Clepsydre, Porte d'Arcadie, Théâtre, Stade, Tombeaux antiques, etc. Déjeuner à la Fontaine Clepsydre avec les provisions emportées du bord. Retour à Kalamata. Départ à 7 h. du soir.

Nauplie, Argos, Mycènes, Tirynthe. **Lundi 31 Mars.** — Arrivée à *Nauplie* à 8 h. du matin. Excursion par train spécial à *Argos*, à *Mycènes* et à *Tirynthe*. Déjeuner dans les ruines de Mycènes avec les provisions emportées du bord.

A VOIR. — A *Argos* : le Musée; le Théâtre antique; le Phidi, bas-relief taillé dans le roc; le Château franc;

A *Mycènes* : l'Acropole; les Tombeaux royaux à coupole (Trésor d'Atrée, dit aussi Tombeau d'Agamemnon) et les autres tombes en ruche taillées dans le rocher; les Murailles; la Porte des Lions; l'Agora; le Palais-Royal.

A *Tirynthe* : l'Acropole, la citadelle; le Mur d'enceinte, l'un des plus puissants spécimens de l'architecture dite cyclopéenne; les Galeries ogivales, construites dans l'intérieur des contreforts de l'enceinte. Retour à Nauplie. Départ à 10 h. du soir.

Égine. **Mardi 1er avril.** — Arrivée à *Hagia-Marina* à 7 h. du matin. Visite au Temple d'Athéna ou d'Aphaia, l'un des plus beaux temples qui nous soient restés de la Grèce antique. (Fouilles actuellement en cours d'exécution et sculptures nouvellement découvertes). Départ à 11 h. du matin.

Épidaure. Arrivée à *Epidavros* ou *Pidavro* à midi. Excursion au Sanctuaire d'Asklépios (l'Hiéron d'Esculape), près d'Epidaure. Théâtre construit par Polyclète le Jeune. Substructions du Temple d'Artémis, des logements des malades, du Gymnase et du Stade grecs, et des bains d'Antonin. Départ à 7 h. du soir

Le Pirée, Athènes. Du Mardi 1er au Vendredi 4 Avril. — Arrivée au *Pirée* le mardi 1er avril à 9 h. du soir. Visite d'*Athènes* : l'Acropole, les Propylées, le Parthénon, le Temple de la Victoire Aptère, l'Erechthéion, le Musée de l'Acropole, le Théâtre de Dionysos, l'Odéon d'Hérode Atticus, le Temple de Zeus, le Temple de Thésée, le Cimetière de Céramique, le Pnyx, l'Agora, la Tour des Vents, l'Arc d'Adrien, le Musée du Polytechnikon et le Musée central. — Possibilité, pour les touristes qui en exprimeront le désir en s'inscrivant, d'aller à leurs frais d'Athènes au *Laurium*, *Eleusis* et *Daphné*.

Communications, *sans frais supplémentaires* pour les touristes, toutes les demi-heures, entre Athènes et la gare du Pirée, par chemin de fer (20 minutes). Les repas à bord seront réglés de façon à laisser la plus grande liberté aux passagers. Départ du Pirée, vendredi 4 avril, à 7 h. du soir.

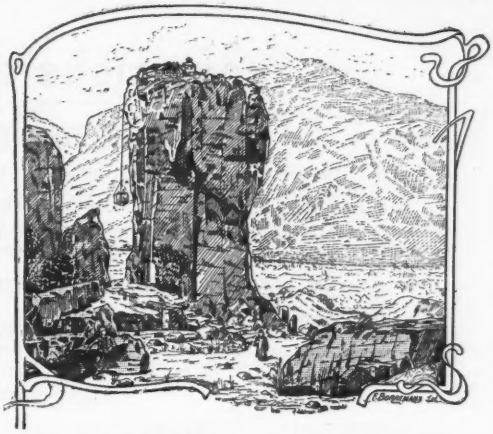

Volo, Le Mont Pélion. Samedi 5 Avril. — Arrivée à *Volo* à 11 h. du matin. Visite de l'ancien Kastro musulman. L'après-midi, promenade au *Mont Pélion* pour prendre une idée de la région où la vieille mythologie grecque plaçait la lutte des Géants contre les Dieux, les Centaures, les noces de Thétis et de Pélée, l'éducation d'Achille, etc. Retour au bateau à Volo.

Kalabaka, Les Météores. Dimanche 6 Avril. — Excursion en chemin de fer à travers la Thessalie, à *Pharsale* et à *Kalabaka*, puis en voiture, à cheval et à mulet, aux couvents, si pittoresques, des *Météores*, situés sur des socles naturels hauts de 100 à 300 mètres au-dessus du niveau de la plaine. Déjeuner avec les provisions emportées du bord. Retour à Volo. Départ à 7 h. du soir.

Cap Colonne (Sunium). Lundi 7 Avril. — Arrivée au *Cap Colonne* (anciennement Sunium) à 8 h. du matin. Excursion à pied aux temples doriques d'Athéna et de Poséidon, (celui-ci récemment dégagé). Vue splendide sur l'Attique, la mer Egée, les Cyclades. Départ à 10 h. 1/2 du matin.

Rhamnonte (Ovrio-Kastro) Arrivée à *Ovrio-Kastro* (ancienne Rhamnonte) à 1 h. de l'après-midi. Par sa situation et ses épais massifs de verdure, ses fortifications et la vue du Pentélique, ce lieu est l'un des plus pittoresques de l'Attique. Visite du grand et du petit temple de Némésis et de la forteresse. (De Rhamnonte, on peut se rendre à Marathon : on voit, sur la route, le *Tumulus des Athéniens* tués par les Perses, et le *Tombeau de Miltiade*.) Retour à Ovrio-Kastro. Départ à 11 h. du soir.

Délos. Mardi 8 Avril. — Arrivée à *Délos* à 6 h. du matin. Visite aux ruines de Délos, mises au jour par M. Homolle et les membres de l'*École française d'Athènes*. Ascension au sommet du Cynthe. Visite de la caverne du Dragon. Départ à 11 h. du matin.

Naxos. Arrivée à *Naxos* à midi. Visite de la ville moderne et des restes de la ville ancienne et de la ville franque : la tour carrée, ruines du temple de Dionysos, etc. Départ à 3 h. de l'après-midi.

Antiparos. Arrivée à 4 h. 1/2 de l'après-midi. Exploration de la magnifique grotte à stalactites, l'une des plus curieuses qui existent. Départ à minuit.

Théra (Santorin). Mercredi 9 Avril. — Arrivée à *Théra* à 6 h. du matin. *Santorin* et ses îles satellites (*Theresia*, etc.) représentent les bords d'un cratère de 10 kilomètres de diamètre, rompu et envahi par la mer. Village préhistorique, habitations humaines, armes, ustensiles, etc., de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze, ensevelis sous une pluie de pierres ponces, 2.000 ans avant J.-C., et actuellement déblayés. Exploration de Santorin et de la petite île de *Mikra-Kaïmeni*. Déjeuner avec les provisions emportées du bord. Départ à 6 h. soir.

Zante. Jeudi 10 Avril. — Arrivée à *Zante* à 1 heure de l'après-midi. Visite de la ville, du château, du Mont Scopos, des châteaux vénitiens et des environs. (Cette région est l'une des plus belles des îles Ioniennes.) Départ à 6 h. du soir.

Vendredi 11, Samedi 12 Avril. — En mer.

Dimanche 13 Avril. — Arrivée à *Marseille* à 2 h. 1/2 soir.

CONDITIONS DU VOYAGE

PRIX DES PLACES

Le prix de chaque place, de Marseille à Marseille, comprend deux parties :

1° **580 francs à payer** à la **COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES**

pour tout le trajet maritime, le logement à bord et la nourriture (vin compris) du commencement à la fin du voyage, pendant la marche du navire et durant les escales;

2° **385 francs à payer** à la **REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES**

pour les débarquements, rembarquements, ainsi que pour toutes les excursions organisées par elle à terre (montures, voitures, chemins de fer, y compris tous les pourboires aux bateliers, ânier, voituriers, guides ou agents quelconques employés par la *Revue* au service de ses excursions).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions à la Croisière sont reçues tous les jours non fériés, de 10 h. du matin à midi, et de 2 h. à 6 h. du soir, au siège de la Direction de la **Revue générale des Sciences,** 22, rue du Général-Foy, à Paris.

On peut s'inscrire directement ou par correspondance.

PAIEMENTS

Les touristes ont à verser :

1° A la **Revue générale des Sciences** : d'abord **20 francs** au moment même où ils s'inscrivent au voyage; ensuite **365 francs** du 24 Février au 10 Mars, tous les jours non fériés, de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

(En cas de désistement des passagers, la *Revue générale des Sciences* ne sera tenue à aucun remboursement sur les versements effectués. — Les personnes qui n'auront pas fait dans les délais fixés les versements indiqués seront considérées comme s'étant désistées.)

2° A la **Compagnie des Messageries Maritimes,** 1, rue Vignon, à Paris : **580 francs,** du 24 Février au 10 mars, tous les jours non fériés, de 1 h. à 4 h. du soir.

(En cas de désistement des passagers, la *Compagnie des Messageries Maritimes* ne sera tenue à aucun remboursement sur les versements effectués. — Les personnes qui n'auront pas fait dans les délais fixés les versements indiqués seront considérées comme s'étant désistées.)

Les billets de passage ne seront délivrés par la *Compagnie des Messageries Maritimes* qu'aux personnes qui auront déjà acquitté près de la *Revue générale des Sciences* le prix des excursions.

NOTA. — La *Revue générale des Sciences* et la *Compagnie des Messageries Maritimes* étant *isolément* (et non pas solidairement) responsables vis-à-vis des passagers des sommes que, respectivement, elles encaissent pour le voyage, MM. les Touristes sont instamment priés de ne pas réunir en une seule les sommes qu'ils ont à leur payer. Afin d'éviter toute confusion à ce sujet, il leur est recommandé d'opérer leurs versements *exactement* de la façon qui vient d'être indiquée.

Bien que les passagers choisissent leur place à bord au moment de leur inscription au siège de la Direction de la *Revue générale des Sciences*, celle-ci entend ne leur être redevable que des versements qu'elle reçoit d'eux pour la partie du voyage dont elle a la charge (d'une part, **20** fr.; d'autre part, **365** fr.).

La *Revue générale des Sciences* n'accepte en paiement que des espèces ou des chèques à vue à toucher à l'Agence R du *Crédit Lyonnais*, 53, Boulevard Haussmann, à Paris.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourraient prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

AVIS AUX PASSAGERS

Chaque touriste est tenu de s'occuper lui-même de son bagage en toute occasion.

La Direction de la Croisière prend toutes les mesures qu'elle juge utiles pour la santé et le bien être des touristes, d'une façon générale, toutes les précautions qui lui paraissent propres à éviter les accidents. Mais, quant à ces accidents, de quelque nature qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se produisent, elle décline toute responsabilité.

La Direction, soucieuse de conserver à ses Croisières leur bonne renommée, se réserve le droit de refuser toute inscription sans avoir à donner aucun motif. Elle se réserve, en outre, le droit de débarquer, en cours de route, tout passager dont elle jugerait la tenue ou les propos nuisibles au bon ordre. Dans ce cas, la Direction rembourserait au touriste le prix du voyage, sous déduction des frais faits pour lui.

En raison des incidents divers, d'ordre diplomatique, sanitaire, etc., susceptibles de se produire soit avant le départ de la Croisière, soit en cours de route, la Direction se réserve, dans l'intérêt général du voyage, la latitude d'apporter au programme ci-dessus, notamment à l'ordre des escales, les modifications que lui dicteraient les exigences du moment.

Chemins de fer français. — Les Compagnies de chemins de fer de *Paris à Lyon et à la Méditerranée*, du *Nord*, d'*Orléans* et de l'*Ouest*, ainsi que les *Chemins de fer de l'Etat* seront sollicités d'accorder, comme de coutume, sur leur réseau, aux adhérents à ce voyage, une *réduction de moitié* à l'aller et au retour.

La *Revue* ne pourra présenter cette demande qu'en faveur des personnes qui la lui auront formulée au moment de leur inscription, avec indication du lieu de départ et du lieu de retour.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

La *Revue générale des Sciences* offre à MM. les Touristes d'organiser, après le voyage, l'exposition des photographies par eux prises en cours de route. Un Comité, composé de trois spécialistes hautement qualifiés, sera juge de ce concours et en décernera le prix au vainqueur.

Ce prix consistera dans le remboursement, par la *Revue générale des Sciences,* du montant des excursions (**385** francs).

Les épreuves exposées demeureront la propriété de la *Revue générale des Sciences.*

RENSEIGNEMENTS. — Pour tous Renseignements : S'adresser à la Direction de la **Revue Générale des Sciences,** 22, *rue du Général-Foy, à Paris.*

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — 743.

être enlevée par les Chinois, cause de lourdes pertes aux Alliés. Les Français ont 8 tués et 30 blessés; les Japonais, particulièrement éprouvés, ont 20 hommes par terre, soit le cinquième de leur effectif.

Pendant que le combat se livrait à la gare, la batterie d'artillerie française est restée toute la journée avec les Russes, comme c'était convenu. Mais ceux-ci n'ont pas esquissé le moindre mouvement, et, à cinq heures du soir, ils renvoient les canons français, qui ne pourront plus servir à la gare à cause de l'heure tardive.

5 juillet. — Les malades deviennent de plus en plus nombreux parmi les Français. Les marins qui ont fait la colonne Seymour, surtout, qui ont dû, tout le long de la retraite, boire l'eau détestable et infectée de cadavres du Pei-Ho et se contenter de riz pillé au hasard, ressentent les atteintes de la dysenterie. Quant aux soldats arrivés d'Indo-Chine, ils ont dû attendre pendant trois jours leurs bagages et leurs vêtements. Aussi les fatigues de la traversée, de la marche sur Tien-Tsin, et les combats sous pluie battante ont-ils vite fait de terrasser ces hommes déjà minés par les fièvres et l'anémie d'un long séjour en Extrême-Orient. L'hôpital se remplit rapidement.

Heureusement, les communications sont rétablies avec Takou d'une façon sûre. La voie ferrée n'est pas réparée, mais on peut circuler le long du Pei-Ho sans courir trop de risques d'être inquiétés par les Chinois. Plusieurs postes fortifiées ont été installés. On organise aussitôt un système de ravitaillement et d'évacuation par le fleuve. Des canots à vapeur, remorquant les embarcations de l'escadre, font le va-et-vient le long du Pei-Ho. A l'avant de chaque canot on a installé les canons à tir rapide; quelques hommes armés de fusils complètent l'armement, et, dès le 5 juillet, on commence l'évacuation en renvoyant à Takou six marins et un aspirant blessés.

De Takou au mouillage des vaisseaux, l'aviso-torpilleur chinois capturé pendant le bombardement des forts, qui a reçu un équipage et un état-major français, fait le va-et-vient, ainsi que le *Bengali*, aviso à roues récemment arrivé d'Indo-

Chine. Enfin, quelques chalands et deux ou trois remorqueurs russes aident les opérations de débarquement des Français, qui sont bien mal montés comme matériel.

Pendant la journée du 5, la batterie française exécute un heureux et rapide bombardement sur la cité chinoise de Tien-Tsin. Elle prend pour but le yamen du vice-roi. En neuf minutes, cinquante-six obus sont envoyés ; le tir, vite réglé, est excellent, et le yamen flambe. Le résultat est atteint. Prestement la batterie se retire. Le mouvement a été si vite exécuté que pas un homme n'est blessé, toutes les pièces ayant évacué le terrain quand les projectiles chinois commencent à arriver.

6 juillet. — La batterie française recommence la même opération sur un autre but. Une vaste caserne est détruite dans la cité chinoise, et nos pièces s'éclipsent.

Dans la concession, le bombardement quotidien nous coûte deux tués et cinq blessés.

7 juillet. — Les Russes font demander la batterie française afin d'exécuter le mouvement prévu pour le 4 juillet. Et, pour la seconde fois, ils la renvoient après une faction inutile de vingt-quatre heures.

Pendant ce temps, les Anglais tirent successivement sur la ville murée, les faubourgs chinois, et enfin s'attachent à bombarder l'arsenal de l'Ouest, où ils réussissent à allumer un incendie partiel.

Les Russes, les Japonais ont reçu des renforts. Les Français attendent un deuxième bataillon d'infanterie de marine qui doit arriver d'Indo-Chine. Les Anglais espèrent recevoir bientôt quelques troupes hindoues, aucune colonie ne pouvant leur fournir de troupes blanches. De tous côtés on étudie des plans d'opérations pour s'emparer de la cité chinoise, des batteries de Luttaï et du grand fort de la Boucle, dont le bombardement cause à chaque instant de nouvelles victimes.

8 juillet. — Les Anglais et les Japonais s'emparent de l'arsenal de l'Ouest, où ces derniers s'installent et restent seuls.

La compagnie d'avant-garde du 2e bataillon d'infanterie

française, si impatiemment attende, arrive aux concessions. Elle a dû faire une partie de la route à pied, le chemin de fer n'étant pas encore rétabli sur toute la longueur. La chaleur était atroce, trois hommes sont morts d'insolation. Épuisée, elle est arrivée au bord du Pei-Ho où nos embarcations l'ont trouvée par hasard et l'ont amenée à Tien-Tsin.

9 juillet. — Le 2e bataillon d'infanterie de marine et une 2e batterie d'artillerie arrivent sous le commandement du colonel de Pelacot. Les hommes sont fourbus, épuisés par la chaleur. On leur donne vingt-quatre heures de repos complet.

10 juillet. — Le colonel de Pelacot est devenu commandant en chef des troupes françaises qui commencent à former un effectif plus raisonnable : deux bataillons et deux batteries de troupes coloniales, deux compagnies et une demi-batterie de marins. Un 3e bataillon est annoncé pour le lendemain matin. Cela va faire, en défalquant les nombreux malades, plus de 2 000 hommes. Avec l'aide des Russes, qui ont près de trois régiments, des Américains et des Japonais, on va pouvoir bientôt faire une attaque générale et essayer de délivrer la ville européenne du cercle de feu qui l'enserre.

Le colonel de Pelacot annonce son intention de renvoyer les marins à bord de leurs navires dès que le 3e bataillon sera arrivé à Tien-Tsin. En apprenant la décision du colonel de Pelacot, le consul général vient demander avec vive insistance que l'on conserve au consulat de France une garde composée uniquement de marins. En même temps, le directeur français de l'École de médecine accourt et fait une demande identique pour son établissement. D'autres habitants expriment le même désir.

La raison, c'est que quelques scènes de désordre, quelques cas de pillage ont été signalés depuis l'arrivée des soldats. Pour ces hommes dépourvus de tout, vivres, vêtements, objets de toute sorte, la tentation était forte de s'approvisionner de choses indispensables dans ces maisons à moitié détruites, quelquefois même abandonnées réellement. L'exemple, d'ailleurs, leur était donné par les soldats des autres nations. Quelques commerçants se sont plaints de l'attitude de certains

soldats. Les marins, au contraire, il faut le reconnaître sans aucun sentiment d'orgueilleuse et vaine fatuité de corps, ont eu depuis le début du siège une conduite et une tenue parfaites, auxquelles tout le monde à Tien-Tsin rend hommage.

Cédant à leur demande, le colonel de Pelacot décide de laisser une garde de vingt-cinq marins au consulat, et une autre de même force à l'École de médecine. Le reste partira le lendemain.

11 juillet. — Le 3e bataillon d'infanterie de marine arrive de Takou, venant d'Indo-Chine. Il est temps, car cette journée du 11 juillet va être marquée par le combat le plus meurtrier que les Alliés auront eu à supporter depuis le début du siège.

A cinq heures, une violente fusillade éclate à la gare du chemin de fer. Au même moment, le capitaine commandant la compagnie campée sur ce point fait prévenir qu'il est très vigoureusement assailli et demande du renfort. « Les Anglais veulent se retirer, dit-il : si nous ne sommes pas soutenus, nous ne pourrons jamais résister à un feu pareil. » Sur l'ordre du colonel de Pelacot, le commandant Brenot se porte à la gare avec deux nouvelles compagnies. Une petite troupe anglaise de quatre-vingt-dix soldats indiens arrive également, ainsi qu'un détachement japonais. Comme à l'attaque du 4 juillet, les défenseurs s'abritent derrière des barricades de balles de coton et dans des tranchées installées sur tout le front menacé. Les Chinois, de leur côté, ont également construit des abris, et, profitant des tombeaux qui leur ont déjà si bien servi, ils ouvrent un feu d'enfer. La fusillade prend tout de suite une violence inouïe. Les Chinois, cette fois, ont installé leur artillerie sur leurs ailes, de façon à prendre les tranchées en enfilade. Malgré le soin qu'ils prennent à se défiler, les défenseurs subissent des pertes énormes.

Le colonel de Pelacot et le commandant de Marolles se portent avec les compagnies de marsouins et de marins de réserve à l'extrémité de la rue du Chemin-de-Fer, prêts à passer sur l'autre rive.

La canonnade et fusillade font rage à ce moment. Sur les quais, sur le pont, dans le fleuve, les obus et les balles arri-

vent en trombes épaisses. Les murs des maisons qui regardent le Pei-Ho sont criblés, les pierres volent en tous sens et les toits s'effondrent avec des bruits sinistres.

Soudain, pendant une légère accalmie, nos hommes voient s'avancer sur le quai, sous la pluie de balles encore très violente, un convoi de munitions japonais qui se dirige vers la gare. Rapidement, avec de minuscules gestes multiples et adroits, dégourdis et souriants, l'air aussi calme qu'à la corvée, sans cris inutiles, on dirait presque sans bruit, les petits Nippons conduisent allègrement leurs trois voitures basses chargées de cartouches. On dirait des enfants costumés en soldats, enchantés de jouer à la petite guerre. Et pourtant ces enfants, auxquels l'Europe saisie d'admiration décernera bientôt le prix de valeur militaire, commencent déjà à se révéler comme des héros. Derrière le convoi qui arrive en trottinant, cinq cadavres jalonnent la route suivie. Résolument, la première voiture s'engage sur le pont; un officier la précède. Elle n'a pas fait dix mètres que l'officier tombe, frappé à mort. Le cheval s'abat, les jambes broyées, le conducteur qui le tenait en main tombe sur lui, la poitrine traversée. Vite, les soldats qui poussaient la voiture accourent aux brancards. Prestement, sans faire attention aux balles et aux obus, ils tirent leurs couteaux, coupent les traits, écartent doucement le conducteur blessé, poussent à l'eau le malheureux cheval qui gênait le passage, et, s'attelant eux-mêmes à la voiture, la rangent au bord du pont pour laisser passer les suivantes. La deuxième réussit à traverser le périlleux endroit, mais la troisième reste en détresse. Son cheval aussi s'est abattu, frappé par les balles. Avec le même sang-froid, la même calme intrépidité, les petits soldats coupent les traits, puis, sacrifiant une des deux voitures avariées, tous les Japonais disponibles s'attellent eux-mêmes à l'un des véhicules, et, tirant, poussant sous la mitraille, ils l'amènent aux tranchées, laissant cinq nouveaux corps étendus sur le sol.

Le combat, à ce moment, redouble d'acharnement. Aux barricades anglaises, les soldats hindous commencent à ralentir leur feu. Vivement impressionnés par la violence de la fusillade et la vue de leurs camarades frappés à leurs

côtés, ils ne songent plus qu'à s'abriter. Leurs officiers ont une peine énorme à les faire tirer. Plus de 100 tués ou blessés gisent dans les tranchées.

A sept heures, le colonel reçoit un mot du chef de bataillon envoyé à la gare, disant : « Situation intenable, les batteries chinoises enfilent les tranchées, les Anglais parlent de se retirer, les Sikhs sont sur le point de mollir. Que faire? » Le colonel fait répondre : « Tenez quand même, l'artillerie va vous appuyer sur la droite. »

Le chef d'escadron Vidal, attaché militaire à la légation de France, qui est à Tien-Tsin depuis le début du siège, part donner l'ordre à la batterie Joseph de traverser le fleuve au pont russe, situé très en aval de la concession française, dans un endroit moins exposé, et de gagner sur la rive gauche, le long du petit mur de terre, un endroit propice pour la mise en batterie. L'artillerie commence son mouvement. Mais le chemin à parcourir est très long ; il faudra plus d'une heure.

L'incohérence étrange des Chinois se révèle alors une fois de plus aux Alliés et vient, avec un heureux à propos, tirer ceux-ci d'une situation particulièrement grave. Au lieu de profiter de leur énorme et évidente supériorité, et de pousser leur attaque à fond, les assaillants, au contraire, diminuent leur effort. Sans raison apparente, leur feu se ralentit, l'artillerie se tait et bientôt, sur tout le front chinois, la fusillade cesse complètement; le combat est terminé.

Les Alliés, alors, font le bilan de leurs pertes; elles sont énormes. Les Français ont 12 tués et 34 blessés, dont 20 gravement. Les Japonais ont 70 hommes hors de combat, les Anglais 22.

12 juillet. — Une grande partie des marins, en particulier ceux qui ont fait la colonne Seymour et qui sont minés par la dysenterie, sont renvoyés à leurs bords. Seule une garde de 50 matelots reste à Tien-Tsin avec MM. Petit, lieutenant de vaisseau du *Jean-Bart*, Laurent, enseigne de vaisseau, et Roquebert, aspirant.

Maintenant que les Français sont en nombre, leurs chefs provoquent une conférence des commandants étrangers, et, d'une façon formelle, leur demandent d'unir tous leurs

efforts pour en finir une bonne fois avec ce siège de Tien-Tsin.

La situation, en effet, est intolérable. La concession française n'est plus qu'un amas de ruines. On peut compter les maisons qui n'ont pas reçu d'obus. L'aspect de ce beau quartier, jadis riche et populeux, est navrant. Les autres concessions, quoique moins éprouvées, ont aussi beaucoup souffert. Actuellement, les troupes sont nombreuses, il est difficile de leur trouver des cantonnements abrités du bombardement incessant effectué par les Chinois. Chaque soir, un bilan considérable de tués et blessés vient s'ajouter à celui que donnent les combats meurtriers livrés autour de la gare. Il faut en finir à tout prix.

Enfin, les chefs alliés finissent par tomber d'accord. Une attaque générale est décidée pour le lendemain. Les commandants des troupes adoptent après une longue discussion le plan suivant.

Toutes les troupes alliées, partagées en deux parties indépendantes, feront une attaque générale sur :

1° La cité chinoise de Tien-Tsin;

2° Le grand fort de la Boucle du Pei-Ho et les batteries de Luttaï qui en sont voisines.

1° Attaque de la cité chinoise et de son faubourg (rive droite). — Le mouvement sera effectué par les Français, les Japonais, les Américains et les Anglais.

Ces troupes s'empareront d'abord de l'arsenal de l'Ouest[1]. De là, elles marcheront directement sur la cité, en utilisant la vaste digue qui forme la seule route possible. Dès qu'elles auront franchi la digue, chassé les Chinois du faubourg qui précède la ville, elles s'établiront dans ce faubourg, attaqueront la cité par la muraille du Sud, feront brèche si c'est possible et donneront l'assaut.

Pendant que ce mouvement sera tenté par le front du Sud, une diversion sera effectuée sur le front de l'Est, afin d'attirer l'attention et l'effort des Chinois de ce côté. Quatre compagnies d'infanterie de marine, sous les ordres du lieute-

1. Cet arsenal, enlevé presque sans coup férir par les Anglais et les Japonais le 8 juillet, avait été évacué aussitôt parce qu'il était trop exposé, trop en l'air. Les Chinois l'avaient réoccupé immédiatement.

nant-colonel Ytasse, partiront de l'École de médecine, longeront le Pei-Ho, s'établiront tant bien que mal dans une position défensive, menaçant le flanc Est du faubourg et de la ville et, restant impérativement sur place, attiront à elles l'effort des Chinois pour permettre à l'attaque principale de réussir.

Les effectifs engagés dans cette opération contre Tien-Tsin seront les suivants :

Français : les 4 compagnies du lieutenant-colonel Ytasse; un bataillon, sous les ordres du commandant Feldmann; une batterie de montagne (la 13e).

Japonais : 2 bataillons d'infanterie, 2 batteries d'artillerie.

Anglais et Américains réunis : un bataillon, une batterie.

Soit, en tout, 3 500 hommes environ.

Le 3e bataillon d'infanterie de marine (commandant Roux) restera à la garde de la concession française, que l'on ne peut dégarnir complètement.

L'attaque commencera le 13 juillet, à quatre heures du matin.

2° *Attaque du fort de la Boucle et des batteries de Luttaï* (rive gauche). — Le mouvement sera effectué par les Russes, les Allemands (très peu nombreux) et une batterie d'artillerie française (capitaine Joseph), car le général russe insiste pour avoir avec lui quelques pièces françaises, dont il apprécie hautement les excellentes et solides qualités.

Le plan consiste à exécuter ce qui avait été décidé pour le 4 juillet, savoir : partir de l'arsenal de l'Est, qui est aux mains des Russes, marcher vers le nord, essayer de tourner les batteries de Luttaï et s'en emparer.

Quand les batteries de Luttaï, d'un côté, et la cité chinoise, de l'autre, seront aux mains des Alliés, les deux colonnes d'attaque, chacune de leur bord, marcheront sur le fort de la Boucle, qui est ainsi l'objectif commun définitif.

13 juillet. — 1° *Rive droite.* Le mouvement est exécuté de point en point. Les quatre compagnies du lieutenant-colonel Ytasse se glissent au petit jour le long du Pei-Ho pour menacer le flanc gauche des Chinois. Bientôt aperçues, elles sont saluées par une fusillade générale de toute la ligne ennemie. Sans ralentir un instant sa marche, le bataillon avance

bravement jusqu'à un groupe de maisons choisi par le lieutenant-colonel. Il s'y établit rapidement, les hommes défilés tant bien que mal par les talus et les murailles, et ouvre le feu sur les Chinois. Ceux-ci, complètement abusés par cette attaque, croient que l'action principale aura lieu de ce côté. A leur fusillade ils joignent le tir de leur artillerie, et bientôt le combat devient sur ce point d'une violence inouïe. Un ouragan de mitraille et de balles vient s'abattre sur l'héroïque bataillon qui répond crânement et subit de grosses pertes.

Grâce à la diversion du colonel Ytasse, la colonne principale s'empare de l'arsenal de l'Ouest presque sans coup férir. Elle est formée sur trois colonnes partielles; celle de droite comprenant les Français, celle du centre les Japonais, celle de gauche les Anglais et Américains. Français et Japonais pénètrent en même temps dans l'arsenal, que les défenseurs surpris abandonnent précipitamment.

Pour aller de l'arsenal au faubourg chinois et à la ville murée, il n'y a qu'une digue élevée formant chaussée, de mille mètres de long, bordée à droite et à gauche de vastes plaines que les pluies des jours précédents ont transformées en marécages. Dans ces marais, la marche serait extrêmement lente et difficile, et, de plus, on serait complètement exposé au tir des Chinois. Sur la digue, au contraire, se trouvent tous les deux cents mètres des groupes de masures pouvant servir d'abri aux assaillants.

Les Chinois, il est vrai, sont installés dans chacun de ces amas de maisons à moitié démolies, et, bien protégés par elles, commencent à tirer sur l'arsenal de l'Ouest, car, le premier moment de surprise passé, ils ont envoyé des troupes nombreuses faire face à l'attaque des Alliés sur ce point.

De l'arsenal au faubourg, il y a douze cents mètres environ, et quinze cents mètres jusqu'au mur de la ville.

Ainsi les Chinois qui évidemment ont été prévenus de l'attaque générale des Alliés par leurs espions, sont installés solidement sur les remparts de la cité murée, dans le faubourg et dans les maisons de la digue. Le colonel de Pelacot règle alors le combat de la façon suivante :

La batterie française, aidée d'une batterie japonaise, va prendre position au sud de la digue et préparer l'attaque de

l'infanterie, qui s'effectuera par la digue. Peloton par peloton, les marsouins quitteront l'arsenal au pas de course, baïonnette au canon, et enlèveront successivement tous les groupes de maisons situés sur la chaussée. Pour passer d'un échelon au suivant, comme on sera tout à fait à découvert, on franchira sans tirer l'espace intermédiaire, et chaque position ainsi abandonnée par un peloton sera aussitôt occupée par le peloton suivant.

Le mouvement prescrit s'exécute fidèlement.

Vers huit heures du matin, les batteries françaises et japonaises ayant exécuté une bonne canonnade préparatoire, le colonel de Pelacot lance son peloton de tête à l'assaut du premier groupe de maisons. Enlevés par leurs officiers, les marsouins, d'un superbe élan, se précipitent en avant baïonnette au canon, et, d'un bond arrivent aux masures. Les défenseurs, sans attendre le contact, lâchent pied et s'enfuient à toutes jambes vers le deuxième groupe dont ils renforcent les tirailleurs. Ce mouvement s'est effectué sous une grêle de balles, car, dès que les Chinois ont vu les Français s'avancer à découvert, ils ont redoublé leur feu. Une dizaine d'hommes sont étendus à terre. Les sections françaises, dès qu'elles arrivent à l'abri des premières murailles, s'y installent promptement, et, assez bien défilées, ouvrent le feu sur le deuxième groupe qui n'est qu'à deux cents mètres.

A ce moment-là, la scène du combat se modifie et prend une tournure imprévue et saisissante.

A peine, en effet, les premières sections françaises ont-elles pris pied sur la digue, que l'on voit les Japonais, par compagnies régulièrement formées, sortir de l'arsenal l'arme au bras, impassibles sous les balles, avec un calme de parade. Tout le monde croit qu'ils vont marcher derrière les Français, sur la chaussée, en utilisant les abris évacués successivement par nos soldats. Pas du tout. « Les Japonais ne doivent pas combattre en soutien ni en deuxième ligne, déclare leur colonel avec son petit rire de Nippon, mais au premier rang, partout. » Et lentement, une à une, magnifiques de calme sous les volées de mitraille qui s'abattent sur elles, les compagnies japonaises descendent dans la plaine marécageuse située à droite de la route. Là, complètement à découvert, sans un

talus, sans un arbre pour se défiler contre le feu d'enfer qui les décime, elles se déploient face à l'ennemi. Les hommes enfoncent jusqu'à mi-jambe dans cette vase molle, qui rend la marche extrêmement pénible. Pourtant, sans une hésitation, ils avancent crânement, amènent leur ligne de tirailleurs jusqu'à la hauteur des maisons occupées par nos marsouins, s'arrêtent et ouvrent le feu sur les Chinois.

Quelle que soit la témérité qui préside à cette manœuvre, quelles que soient les pertes effroyables qui en résulteront, on ne peut qu'être frappé d'admiration devant un tel spectacle. Ce n'est pas, en effet, par faux entendement des choses de la guerre que le colonel japonais lance ses hommes dans ce marais, complètement découvert, où ils vont tomber comme des mouches, au lieu de les faire avancer sur la digue à l'abri des maisons. Mais les Français ont, les premiers, commencé leur attaque sur la chaussée ; les Japonais, fidèles au principe qui les guidera toujours pendant cette guerre, ne veulent pas se contenter d'une seconde place au combat. Leur devise orgueilleuse est toujours présente à l'esprit de tous : « L'Empire du Soleil Levant doit marcher partout avec les grandes nations d'Europe, avant elles si c'est possible, jamais après. » Et coûte que coûte, sans hésiter jamais devant les hécatombes de victimes, les Japonais restent au premier rang.

L'arrivée des Japonais à la hauteur des sections françaises apporte évidemment à celles-ci un soulagement puissant et immédiat. Pour les tireurs chinois, en effet, la belle ligne de ces compagnies avançant à découvert est une cible autrement tentante que les groupes d'adversaires abrités sur la digue. Aussi le marais présentera-t-il bientôt un aspect lugubre, où chaque position du front japonais sera jalonnée par des monceaux de cadavres.

Pourtant, derrière les Japonais, les Américains sont égalelement sortis de l'Arsenal. Ne voulant occuper ni la digue ni la plaine de droite qui est balayée par un feu infernal, ils appuient à gauche de la route, dans le marais situé de ce côté, et se déploient correctement, mais en restant en arrière du front franco-japonais. Grâce à cela, ils seront relativement peu éprouvés.

Enfin, en dernier lieu, on voit sortir les Anglais, qui s'éta-

blissent en réserve, très en arrière, dès que les assaillants ont gagné du terrain.

Cependant, les Français ont avancé rapidement sur la digue. Appuyés par les Japonais sur leur droite, les marsouins ont enlevé successivement le deuxième, le troisième groupe de maisons, puis enfin tous ceux de la chaussée. En moins d'une heure, ils ont pris pied dans le faubourg, après avoir essuyé de grosses pertes. Là, il faut enlever maison par maison. Les Chinois, bien abrités dans les salles, sur les toits, derrière les talus, déciment nos soldats. C'est la guerre des rues dans toute sa beauté.

A dix heures, le colonel de Pelacot donne l'ordre d'arrêter le mouvement en avant. Les troupes sont alors à 300 mètres à peine des murs de la ville chinoise, mais l'artillerie manque pour faire brèche. Les hommes qui combattent depuis quatre heures du matin sont épuisés de fatigue et de chaleur. Les pertes sont énormes, les munitions deviennent rares.

Le colonel de Pelacot donne l'ordre de rester sur les positions conquises, de s'y retrancher solidement jusqu'à la nuit. A ce moment-là, on élèvera rapidement des barricades, de façon à conserver facilement le terrain conquis. Puis, le colonel enverra des troupes de renfort, de l'eau, des munitions, et on continuera l'attaque le lendemain à la première heure. Le général japonais, partageant le même avis, maintient ses troupes au contact de l'ennemi. Le général anglais, jugeant les forces des alliés trop faibles pour l'effort à accomplir, voulait battre en retraite. Mais, en apprenant la résolution des Français et des Japonais, il se décide à porter ses hommes jusqu'au bord du faubourg, sans s'y engager d'ailleurs. Anglais et Américains campent donc dans la plaine. Les troupes alliées restent ainsi immobilisées sous le feu des Chinois tout le reste de la journée, tirant à peine quelques cartouches de temps en temps, et montrant un calme et un sang-froid remarquables.

Dès que la nuit est venue, le colonel de Pelacot, comme il l'a annoncé, fait porter de l'eau et des munitions au bataillon Feldmann. Il ordonne au bataillon du commandant Roux de quitter la concession et de rallier l'arsenal de l'Ouest. Comme les derrières des troupes alliées sont absolument dégarnis, et que celles-ci sont complètement à la merci d'un mouvement

tournant quelconque effectué par l'ennemi, le colonel de Pelacot place le bataillon Roux en avant-postes au sud de la digue face au sud-ouest.

Pendant le combat, le feu de l'ennemi était tellement violent qu'il ne fallait pas songer à ramasser les morts ni les blessés. On profite du calme apporté par la nuit pour cette triste besogne. C'est aux marins qu'elle incombe. Pendant que ceux-ci parcourent le champ de bataille où quatre-vingts Français sont étendus, ils sont salués par l'incessante fusillade des Chinois. Toute la nuit est employée à cette tâche lugubre, rendue difficile par l'obscurité et le manque absolu de moyens de transport et d'évacuation. L'organisation supérieure des Japonais apparaît une fois de plus en cette circonstance. Leur service médical, très bien compris, leur permet de ramasser en deux heures leurs trois cents hommes gisants sur le champ de bataille, et de les évacuer sur une ambulance de campagne installée derrière l'arsenal. Au contraire, c'est à trois heures du matin seulement que le dernier convoi de cadavres français est dirigé sur Tien-Tsin.

Ainsi, pendant la nuit du 13 au 14 juillet, les trois bataillons français sont aux avant-postes. Les quatres compagnies du lieutenant-colonel Ytasse isolées, sur le flanc droit, le bataillon Feldmann, dans le faubourg chinois, le bataillon Roux, couvrant les troupes alliées au sud-ouest.

2° *Rive gauche.* — Les troupes destinées à opérer sur la rive gauche contre les batteries de Luttaï et le fort de la Boucle se composaient presque uniquement de Russes ; quatre bataillons d'infanterie sibérienne et deux batteries d'artillerie, sous les ordres du général Stœssel. Une compagnie de marins allemands vient se joindre à eux. Enfin, le général russe demande l'aide d'une batterie d'artillerie française. On lui envoie la 12e batterie (capitaines Joseph et Julien) qui justifie brillamment la confiance qu'on avait en elle.

A quatre heures du matin, pendant que l'attaque de la rive droite se dessine, le général Stœssel commence son mouvement sur la rive gauche. Désirant enlever d'abord les batteries de Luttaï avant de s'attaquer au grand fort, il dirige ses troupes vers le nord pour éviter celui-ci, puis revient sur la

gauche et arrête sa colonne à mille mètres à peine des batteries.

Le combat commence par un engagement d'artillerie. Le général Stœssel établit les pièces russes à côté du canal et ouvre le feu sur les batteries chinoises pour préparer l'attaque de son infanterie. Bientôt la canonnade est violente des deux côtés. Une grosse et solide construction s'élève à côté des positions chinoises. Sans en être certain, on croit généralement que c'est une poudrière, et le tir des Russes est dirigé surtout de ce côté, de façon à provoquer une explosion heureuse. Mais rien ne se produit. Au bout d'une demi-heure de bombardement, le général russe, impatienté de voir le peu de résultat de sa canonnade, fait appeler le capitaine Joseph, qui commande la batterie française restée en réserve, et lui dit : « Pouvez-vous, avec vos pièces, essayer de faire sauter cette chose? — Oui, mon général, mais vous êtes trop près, si une explosion se produit elle peut faire des victimes parmi vos troupes, éloignez-les. »

L'infanterie russe s'éloigne un peu. La batterie française s'installe à 800 mètres et ouvre le feu. Un premier coup percutant éclate devant le but. Un second le dépasse. Enfin, au troisième coup, qui est chargé à mélinite, une épouvantable explosion ébranle les airs, projetant en l'air Chinois et maisons au milieu d'un énorme nuage de fumée, bouleversant complètement les rangs des soldats russes, qui étaient décidément trop près. Le général Stœssel, qui ne s'est pas éloigné, est renversé violemment du petit monticule où il était en observation, avec ses officiers, et tombe dans une mare située près du canal. Il se relève, le bras foulé par sa chute, et trempé, boueux mais joyeux, il se précipite vers les officiers français qu'il embrasse dans un élan d'enthousiasme délirant. Puis, courant à ses troupes qui reforment leurs rangs confondus par le désastre de l'explosion, il crie à ses officiers de se former pour l'assaut.

Dix minutes après, l'infanterie russe, poussant de formidables « hurrahs », traverse le canal, puis, en formation serrée, sans se déployer, s'élance à l'assaut de la 1re batterie.

Les Chinois, malgré l'explosion, n'ont pas évacué toutes leurs positions. Voyant les Russes se précipiter sur eux,

baïonnette en avant, ils essaient de les arrêter à distance par une fusillade violente. Les balles pleuvent sur les rangs épais et compacts des assaillants, dont les files s'éclaircissent à chaque pas. Mais rien ne peut arrêter l'élan des « chasseurs de Sibérie ». Au milieu d'étranges et sauvages clameurs, ils se ruent sur les talus ennemis qu'ils escaladent avec un entrain endiablé. Les artilleurs chinois, les voyant tout près d'eux, ne peuvent se résigner à tenir bon contre une pareille trombe humaine. Ils s'enfuient à toutes jambes, mandarins en tête, et bientôt on aperçoit sur le parapet les casaques blanches des Sibériens brandissant avec des cris de joie les nombreux étendards rouges enlevés aux Chinois.

Cependant une seule batterie est aux mains des Alliés, les deux autres tiennent encore et commencent même à couvrir de projectiles leur voisine enlevée par les Russes. Mais cette résistance sera courte. Dès que l'infanterie sibérienne, en effet, prononce son attaque sur elles, les réguliers évacuent la place, franchissent le Pei-Ho dans des sampans, et vont se réfugier dans le grand fort de la Boucle. Bientôt le drapeau russe flotte sur toutes les batteries de Luttaï.

Le général Stœssel, le bras en écharpe, exulte de joie. Sa mission est remplie. Le fort de la Boucle, qui malgré la distance aurait pu gêner terriblement les mouvements des Russes, n'a presque pas pris part à la bataille et s'est contenté d'une très vague canonnade.

Le général russe ordonne à ses troupes de se fortifier solidement dans les positions conquises, et d'attendre ainsi jusqu'à la nuit. Puis il renvoie la batterie française aider, si c'est nécessaire, la colonne de la rive droite, non sans avoir renouvelé sa gratitude aux officiers.

Ainsi, le 13 juillet au soir, les Alliés peuvent s'estimer assez heureux des résultats acquis. Au Nord, les batteries de Luttaï sont entre leurs mains. Au Sud, ils ont pris l'arsenal de l'Ouest, la digue et la moitié du faubourg chinois; ils ne sont plus qu'à 300 mètres des murs de Tien-Tsin.

Cependant, le plus dur reste à faire. La ville murée est entourée d'énormes murailles en terre de trois à quatre mètres d'épaisseur. La lourde porte placée au milieu de chaque mur est admirablement défendue par d'innombrables

créneaux. Si l'on ne peut la forcer, que pourra-t-on faire contre les murailles avec du 80 millimètres de montagne. Derrière elle, il faudra en enlever deux autres aussi épaisses et aussi solides, car l'enceinte est triple en cet endroit, qui est évidemment le point faible du rempart. Les Anglais ont bien réussi, après des efforts inouïs, à mettre en batterie deux pièces marines de 150 millimètres. Mais celles-ci sont très éloignées et insuffisantes.

Quant aux pertes subies dans la journée, elles sont énormes. La bataille a coûté aux Alliés 750 tués ou blessés. Les Japonais, les plus éprouvés, n'ont pas moins de 390 hommes hors de combat. Les Français ont perdu 132 hommes, soit 18 tués et 114 blessés dont 8 officiers. Les Russes ont 180 par terre, les Américains, Anglais et Allemands, une cinquantaine en tout.

Certes, on ne s'attendait pas à des chiffres pareils. Les commandants alliés tiennent conseil pendant la nuit, et ne peuvent dissimuler une certaine angoisse. Si les Chinois montrent le lendemain la même ténacité que ce jour-là, il sera bien difficile d'aller forcer les portes, comme les Japonais ont promis de le faire au petit jour. Les généraux anglais et américains hésitent encore à engager la bataille. Mais les autres chefs alliés sont décidés à aller jusqu'au bout de leur effort. Malgré l'audace de l'entreprise, on décide de tenter l'assaut dès le lendemain matin.

14 juillet. — Il serait décidément bien insensé de chercher à prévoir les événements dans une guerre avec des Chinois. Au moment où l'on croit tout perdu, ou du moins tout compromis, on s'aperçoit qu'avec ces fantasques ennemis il n'y a plus qu'un pas à faire pour obtenir la victoire complète.

A quatre heures du matin, après une nuit troublée par une incessante fusillade et de nombreuses alertes, toutes les troupes alliées sont debout prêtes à l'attaque. Depuis une heure du matin, les Chinois sont restés tranquilles, les coups de fusil ont cessé de déchirer l'obscurité. Un grand silence plane sur tous ces bataillons immobiles que l'on devine, dans l'obscurité impatients et prêts pour l'action. Sans bruit, les escouades de marins torpilleurs japonais se rangent derrière un talus, prêtes à s'élancer avec leurs petits chariots bas où

sont placées les torpilles qu'on fera exploser au contact de la lourde porte.

Pourtant, une première reconnaissance japonaise a quitté le campement et s'est enfoncée dans la nuit. On s'attend à voir la fusillade éclater aussitôt, puisque les Alliés sont partout au contact de l'ennemi. A la stupéfaction générale, rien, silence complet. Que se passe-t-il donc? Anxieux, tout le monde attend, l'oreille tendue. Le jour commence à poindre; on commence à voir distinctement les remparts. Soudain, une violente explosion déchire les airs. La porte chinoise vole en éclats. Les Japonais sont arrivés jusqu'aux remparts sans rencontrer un Chinois, leurs marins torpilleurs ont fait sauter la porte sans être inquiétés.

Ne pouvant en croire leurs yeux, les Alliés se précipitent baïonnette au canon dans la cité chinoise. Ils franchissent les portes sans obstacles, le faubourg est désert, dans la ville, pas un soldat. Tous les réguliers ont fui pendant la nuit, on ne trouve que quelques groupes de Boxers. Les Japonais les massacrent tous. Les Alliés traversent Tien-Tsin, et marchent immédiatement sur le grand fort de la Boucle, dernier objectif à enlever. Au moment où les Japonais sortent par la porte Nord et se disposent à franchir le Pei-Ho pour brusquer une attaque, les Russes, dans le nord, commencent à dessiner leur mouvement. Le fort, à cet instant, tire ses trois derniers obus. Ils sont pour le consulat de France. Quand les Alliés arrivent, l'arme au bras, le fort est complètement vide. On y entre sans coup férir.

Alors, dans chaque fraction de la petite armée alliée, la stupéfaction fait place à un enthousiasme fou. La victoire donne à tous ces hommes sa puissante et instinctive sensation de folle griserie. Des robustes poitrines de ces soldats et de ces marins mille clameurs s'échappent. La haute silhouette du fort se couvre de silhouettes aux costumes multiples, les batteries, les remparts de la cité chinoise se couronnent de vainqueurs plantant des pavillons. Puis, les Anglais et les Américains, les premiers, se répandent dans la ville déserte, les Japonais, après eux, commencent le sac de la cité, sac que chacun considère comme un droit du vainqueur, les Russes et les Français les suivent. Bientôt, Tien-Tsin con-

nait le triste sort des villes conquises, et expie durement le bombardement meurtrier et les cruelles angoisses que depuis plus d'un mois elle a imposées aux concessions de la ville européenne.

***

Tel fut le siège de Tien-Tsin. Au point de vue militaire, ce fut incontestablement, de toute la guerre de Chine actuelle, la plus importante des opérations. Par la fréquence des combats, par la violence du bombardement, par le nombre des effectifs engagés, enfin par les proportions de l'action finale, ce siège représente certainement le plus gros effort et la plus meurtrière bataille des armées alliées.

L'Europe, hypnotisée par le blocus des Légations de Pékin, prêta moins d'attention au danger couru par les concessions de Tien-Tsin. Il nous semble juste, ici, de le faire remarquer.

★★★

LE BON PLAISIR[1]

Le manuscrit des Mémoires de M. de Collarceaux a été découvert et va être publié, dans quelques mois, par M. Pierre de Nolhac, l'éminent historien du Palais de Versailles. Le lecteur trouvera dans la préface de M. de Nolhac tout le détail désirable sur ce qu'était M. de Collarceaux et sur le caractère de ses écrits. Je n'en détacherai que quelques fragments que je dois à l'aimable complaisance de M. de Nolhac.

« Je ne veux point prétendre, dit M. Pierre de Nolhac[2], que Collarceaux soit un écrivain de génie, ni un témoin de toute sûreté. Néanmoins, son journal a une valeur indiscutable et mérite d'être consulté. La place de Collarceaux est désormais assurée parmi les mémorialistes du grand siècle. Certes notre auteur n'a point la verve de Tallemant des Réaux, ni la perfection délicate de madame de Sévigné, ni l'abondante impartialité de Dangeau. Saint-Simon, qui dépasse tous ses rivaux, surpasse aussi celui-là, mais on en lira tout de même avec plaisir, pensons-nous, les extraits que nous en donnons ici. Ce nouveau venu renseigne, sinon avec certitude, du moins avec minutie. J'ajouterais même qu'il renseigne trop. La crudité de l'expression gâte souvent ses meilleures pages. Aussi ai-je été obligé d'en raccourcir quelques-unes et d'en passer beaucoup. Dans celles que j'ai cru pouvoir conserver, on remarquera souvent un goût de bouffonnerie et de médisance dont on m'excusera d'avoir laissé quelques

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1901 et 1er janvier 1902.

2. *Mémoires de Collarceaux*, 2 vol. in-8°. Plon et Nourrit.

traces, mais c'est une marque de l'époque, qu'il ne convenait point d'effacer entièrement. Les plus honnêtes gens d'autrefois ne se privaient point de ce qui paraîtrait le plus risqué à ceux d'aujourd'hui. Ils ne s'en voulaient ni à eux-mêmes ni aux autres d'être ainsi. N'est-ce point madame de Maintenon elle-même qui a dit : « Un peu de crapule se pardonne en ce temps-ci [1] » ?

Tels qu'ils sont, ces Mémoires sont dignes d'intérêt, — et nul n'était mieux désigné que M. de Nolhac pour le difficile travail de faire un choix dans le fatras de M. de Collarceaux : M. de Collarceaux a écrit presque autant que Saint-Simon et Dangeau, et ses papiers remplissent de nombreux portefeuilles. Aucun ordre et aucun plan, mais un mélange de récits, d'anecdotes, d'historiettes, de vaudevilles et même de caractères *et de* portraits, *faisant suite à des morceaux de politique et à des relations d'événements. Des entretiens et même des recettes et des prières, que M. de Collarceaux composait ou recueillait pour son usage particulier. C'est de tout cela que M. de Nolhac a tiré les deux volumes qu'il va nous offrir. Il a su prendre le meilleur et le plus substantiel, et je n'aurais jamais songé à recourir à mon tour au manuscrit même de M. de Collarceaux sans une circonstance personnelle.*

Dans sa préface, où M. de Nolhac nous fait si finement connaître à quelle sorte d'homme nous avons affaire en M. de Collarceaux, il dit que ce curieux personnage était de la maison de Chamissy. En effet, Louis-Jules-Roch de Chamissy, comte de Collarceaux et de Vulcroix, seigneur de Nonanville et de Valangrey, était le propre neveu de Chamissy, le lieutenant général, tué à Dortmüde en 1677, et de Sulpice de Chamissy, abbé du Val Notre-Dame. J'en pris la curiosité de chercher dans les portefeuilles de Collarceaux si je n'y rencontrerais point d'autres mentions de ses parents. J'espérais mieux encore, d'autant que M. le maréchal de Manissart paraît déjà à plusieurs reprises dans les Extraits de M. de Nolhac. Mon attente ne fut point trompée. Le nom de M. de Pocancy me tomba sous les yeux et ce fut ainsi que je trouvai en M. de Collarceaux maint éclaircissement sur le héros de cette histoire. Je les donne ici en marquant d'un astérisque ceux qui figureront dans l'édition de M. de Nolhac. Peut-être le reste, inédit jusqu'à présent, l'eût-il pu demeurer sans grand dommage, car M. de Pocancy ne joua d'autre rôle dans son siècle que d'y avoir vécu, comme nous vivons dans le nôtre, ce qui risque fort d'être assez indifférent aux temps à venir et aux hommes.

H. DE R.

1. Lettre de madame de Maintenon, citée dans la préface de M. Feuillet de Conches aux *Mémoires de Dangeau*, édition de MM. Soulié et Dussieux.

EXTRAITS DES MÉMOIRES DE M. DE COLLARCEAUX

3 février 1677. — Les dernières glaces du Grand Canal ont achevé de fondre hier, car le temps s'est fort radouci. Le Roi est sorti en carrosse. Il a visité plusieurs fontaines de ses jardins que les gelées de cet hiver ont fort gâtées. Il y a ordonné les réparations nécessaires. Elles seront entreprises aussitôt que la saison le permettra. Sa Majesté a fini sa promenade par la Ménagerie, où le froid a fait périr plusieurs oiseaux rares qui seront difficilement remplacés. Madame la Dauphine en montre un grand chagrin. Le soir, il y eut appartement. Le Roi se retira d'assez bonne heure, sans avoir presque rien dit à personne. On a fort remarqué son silence. On s'entretient déjà de rassemblement de troupes aux frontières.

Madame de Langarderie, à qui j'ai parlé fort vivement entre deux portes, m'a fait taire et a fait l'offensée à mes propos. Son mari, qui était derrière nous, lui a reproché que c'était là bien douter de soi que de ne pouvoir souffrir ainsi d'être attaquée. Elle a ri. Je finirai bien par voir le bout de sa défense, encore qu'elle semble décidée à en faire une qui ne soit pas ordinaire : on dit, tout bas, que plus d'un a su déjà l'adoucir et que Brivois fut l'un d'eux.

7 février 1677. — Le Roi n'a pas pu sortir à cause du mauvais temps. Je suis monté à l'appartement de Brivois. Il est si bas qu'on a peine à s'y tenir debout, mais Brivois est si heureux de l'avoir qu'il en a oublié les incommodités, dont la moindre est le froid en hiver, et, en été, l'extrême chaleur. Langarderie et quelques autres vinrent nous y retrouver et nous jouâmes. Durant tout le jeu, je ne cessai de harceler Langarderie sur son honnêteté. Mes plaisanteries furent d'autant plus mordantes que sa veine était plus continuelle, au point d'en prendre mauvaise apparence, surtout en un temps comme le nôtre, où les pipeurs sont si répandus et si hardis qu'ils n'épargnent même pas la table du Roi. J'en dis tant que Brivois et les autres firent concert avec moi pour prier

Langarderie de nous avouer l'amulette qui le faisait si bien gagner. Notre bruit aurait pu s'entendre au bas de l'escalier. Langarderie commençait à se démener et à s'agiter, de sorte que, nous le poussant toujours, il proposa de mettre habit bas pour montrer ses doublures et ses manchettes. Il était tout empourpré de colère, ce qui augmenta notre gaieté. Enfin, n'y tenant plus, il enleva son justaucorps; la culotte et les bas y passèrent et, au bout d'un instant, nous le vîmes nu comme un saint Jean.

Le plus beau, c'est que le bruit de l'aventure a couru le soir même. De pareils ridicules ne sont point sans danger pour celui qui se les donne, et il y a bien là de quoi faire dire qu'après tout un empressement comme celui qu'a mis Langarderie à nous prouver la netteté de ses mains, n'est pas de trop bon augure. On pourrait même ajouter assez bien que notre homme a un peu l'air d'avoir saisi au bond l'occasion d'une pareille preuve pour se mieux dispenser d'en avoir à faire aucune autre à l'avenir.

Je gagerais qu'il y a des chances que madame de Langarderie ne pardonne jamais cette incartade à son mari. Elle tient extrêmement à ce qu'il soit au-dessus de tout soupçon, et le moyen qu'il a pris pour s'y mettre n'est guère bon, car il y a je ne sais quoi qui dispose mal envers quelqu'un que de l'avoir vu descendre à un expédient plus burlesque que véritablement propre à convaincre, et surtout qu'il s'y soit laissé aller sur une plaisanterie que tout autre eût tenue pour un propos en l'air et sans conséquence. La cause de la délicatesse de madame de Langarderie est peut-être moins dans l'amour qu'elle porte à son mari que dans la vanité qu'elle a d'elle-même et qui fait plus le fond de sa vertu qu'aucun principe d'être vertueuse. Mais c'en est assez sur ce sujet.

* *13 février.* — Le Roi a fait ses choix pour la campagne qui s'ouvrira dès le mois de mars. Au sortir du Conseil, il les dit à quelques-uns, mais ils ne seront publiés que demain. M. le maréchal duc de Vorailles ira à l'armée de Flandres sans qu'on sache encore les lieutenants généraux qui doivent servir sous lui. M. le maréchal de Manissart est aussi désigné, qui aura avec lui M. le duc de Montcornet, M. de Cha-

missy et M. le marquis de la Bourlade. Il est douteux encore si le Roi fera campagne et, au cas qu'il la fasse, où il la fera. Il en sera d'après les circonstances et selon la santé de Sa Majesté.

Madame de Langarderie est bien irritée contre moi et contre tous ceux qui étaient l'autre jour au jeu de Brivois. Elle m'en veut particulièrement comme à l'auteur principal de cette plaisanterie. Elle est fâchée extrêmement de cet esclandre. Quant à Langarderie, il est tout fier de s'être montré si délibéré et si franc en cette occasion, et il semble attendre qu'on l'en complimente comme si l'issue en eût pu être douteuse.

15 février 1677. — M. de Chamissy est fort félicité. Il est venu aujourd'hui faire sa cour au Roi. On ne l'avait guère revu depuis la dernière promotion des maréchaux, où M. de Manissart reçut le bâton. M. de Chamissy y prétendait et c'est là un passe-droit qui le remplit d'amertume. Quant à M. le maréchal de Manissart, on dit que la nouvelle de son commandement lui a valu un grand soufflet de la main de madame la maréchale et qu'il n'ose paraître avec la joue qu'il en a. Madame de Manissart est des plus jalouses, et les campagnes donnent à M. de Manissart des occasions agréables, mais qui plaisent moins à sa femme. J'apprends que Langarderie a demandé à partir avec M. le duc de Vorailles, de qui il est un peu parent. Beaucoup d'autres demandent aussi. Le voyage du Roi n'est rien moins que certain; il se pourrait même que celui de Fontainebleau soit remis ou supprimé.

27 février 1677. — On prépare tout pour le départ de M. le maréchal de Manissart, et cela ne va pas sans quelques éclats, car madame la maréchale est une personne de grand fracas. Avant tout M. de Manissart voulut passer par l'avis des médecins. Il s'en réunit, hier, autour de lui, jusqu'à sept ou huit qui le retournèrent en tous sens pour s'assurer qu'il avait le corps sain et qu'il pouvait sans danger affronter les fatigues de la guerre. Pour un peu ils lui eussent fendu la peau afin de mieux voir à l'intérieur si tout y fonctionnait convenablement. Ils se contentèrent de le faire cracher au bassin. Ses salives furent reconnues bonnes et M. de Manis-

sart fut déclaré en état de faire campagne. Il ne lui reste donc plus qu'à se garder des boulets, contre quoi la Faculté ne peut rien pour le garantir. Il emporte dans son bagage toute une pharmacie à son usage.

Tous ces préparatifs n'ont point radouci madame la maréchale, quoiqu'elle les ait étroitement surveillés. Cette femme est redoutable. Sa tyrannie s'exerce non seulement sur son mari, mais sur tout ce qui l'entoure et jusque sur le moindre valet. Elle les harcèle sans cesse et les maltraite souvent et ils ne sont pas seuls à subir pareil traitement, ce qui faisait dire à M. de Brivois que M. de Manissart n'avait pas reçu le bâton que du Roi, car sa femme l'y avait habitué dès longtemps. On dit en effet que ce valeureux homme de guerre n'échappe pas toujours aux fureurs de certaines émeutes domestiques.

J'eus hier une preuve de l'humeur de madame la maréchale, car j'arrivai chez elle juste à temps pour lui voir lancer à la tête d'un petit laquais un verre d'eau qu'il apportait et dont je manquai de recevoir ma part au visage. A peine si elle s'excusa. Telle qu'elle est, tout cède à ses emportements et personne d'habitude ne s'avise d'y résister. C'est ainsi qu'elle voulait encore faire fouetter son fils, M. le chevalier de Froulaine, la veille même du jour où il devait partir pour la Provence servir sur les galères. M. le chevalier qui, de ce jour, se croyait un personnage et qui avait en poche sa commission, mit l'épée au clair et menaça de transpercer quiconque porterait la main sur lui.

M. le chevalier et sa sœur, mademoiselle Victoire, sont les seuls à regimber aux volontés de madame la maréchale. Mademoiselle Victoire, pour être vrai, s'en soucie même assez peu et leur préfère les siennes. Elle est agile et intraitable et a la langue si terrible que sa pointe en déconcerte madame de Manissart mieux même que l'épée tirée de M. le chevalier de Froulaine. Sous couleur d'enfance elle ose des naïvetés redoutables qui mettent la sueur au front de madame sa mère. Elle abuse de la licence de ses quinze ans. Elle est jolie, d'ailleurs, et on eut pu penser qu'elle serait belle, si son visage eût été secondé par son corps; mais tandis que l'un s'est paré d'un beau teint et de traits délicats, l'autre est resté sinon

contrefait, du moins chétif et pour ainsi dire au-dessous de son âge, ce qui donne à cette petite un air singulier et qui n'est pas sans agrément en sa bizarrerie. Telle qu'elle est, elle a de quoi séduire, et je crois qu'un jour elle y mettra du sien. Elle est déjà coquette en ses badinages. Je crois qu'elle a déjà des sentiments sans que son cœur se soit encore déclaré pour personne, sinon pour M. le chevalier de Froulaine, son frère, qu'elle idolâtre.

Pour l'instant, elle est surtout occupée à imaginer de quoi mettre madame la maréchale dans un de ces embarras où elle excelle à l'amener et dont le spectacle la réjouit infiniment.

Ajoutez à cela que mademoiselle Victoire ne souffre pas qu'on lui manque en rien et qu'on se risque à plaisanter ses petits travers. Elle est intraitable sur le point de son orgueil. Toute fillette qu'elle est, elle se montre déjà femme en plus d'une façon, ne fût-ce que par l'état qu'elle fait d'elle-même et qu'elle veut qu'en fasse quiconque prétend, sinon à ses bonnes grâces, du moins à éviter les impertinences dont elle pique ceux qui ne lui agréent pas et ne font rien pour cela.

Enfin elle est charmante et donne à rire par ses saillies, qui sont promptes et plaisantes surtout par l'irritation où elles jettent madame la maréchale, si entichée d'étiquette et qui ne se doute guère qu'elle y contrevient bien davantage par ses hauteurs, ses colères et ses fracas que sa fille ne s'en éloigne en prenant sur chacun des libertés sans conséquence.

Quoi qu'il en soit, l'hôtel de Manissart est un des endroits les plus curieux du monde par les disparates qu'il contient et les originaux qui s'y rencontrent. Il vaut qu'on y fréquente, ne fût-ce que pour la présence de la vieille mademoiselle de Manissart, que je ne manque pas une fois d'aller saluer au galetas où elle est retirée parmi ses cartes et ses herbiers. Elle est fort hétéroclite à voir ainsi, toujours en désordre et à quelque rêverie de plantes ou de voyages. Si elle se hasarde en esprit aux contrées les plus lointaines, elle ne met guère le pied hors de chez elle. C'est là que se réfugie M. le maréchal aux trop fortes algarades. Ils s'aiment beaucoup et discourent entre eux fort librement, car elle n'a guère de religion et lui pas plus que ce qu'il en faut pour être honnête homme. Il l'est fort, malgré ses extravagances de

médecins, dont j'ai rapporté la dernière, au sujet de la campagne qui se prépare. Le plus singulier encore, c'est qu'il ne partira cette fois qu'accompagné de M. de Berlestange, sans qui madame la maréchale ne veut pas le laisser aller et sur qui elle compte pour lui ramener M. le maréchal en meilleur état qu'il ne revient d'ordinaire. Berlestange doit veiller aux mœurs de M. de Manissart. Je doute qu'il y parvienne.

C'est ici le lieu de dire quelque chose du personnage de ce Berlestange. Il est de petite origine et fils d'un contrôleur de grenier à sel. On ne sait trop sa province, mais je ne m'étonnerais pas, à l'accent, qu'il soit de Champagne ou de Picardie. Le goût de faire des vers le poussa à Paris. Il s'y maintint assez péniblement. Les quelques ouvrages qu'il donna au public marquent plus d'application que de génie. Ils le firent connaître pourtant de mademoiselle de Manissart, maintenant la vieille, alors dans sa première jeunesse. Lui, à ce moment, n'était pas mal, quoique gueux et râpé. Sa figure valait mieux que ses ouvrages. Le temps a eu raison de l'une et des autres. On prétend qu'il plut à mademoiselle de Manissart et il s'attacha à elle. Ne pouvant l'épouser, elle eut, dit-on, la faiblesse de l'en dédommager. On ne vit plus que lui à l'hôtel de Manissart, mais moins en amant heureux qu'en parasite, car il tirait de là toute sa subsistance. S'il toucha le cœur de la demoiselle, il ne parvint pas à résoudre son orgueil au mariage. Il en demeura ainsi je ne sais qui d'incertain et de subalterne. Lorsque M. le marquis de Manissart, alors maréchal de camp, se maria, sa femme trouva là Berlestange et s'en accommoda : sa tyrannie avait besoin d'un public. Berlestange en subit tous les caprices. Quand M. le chevalier de Froulaine prit de l'âge, Berlestange devint pour lui une sorte de gouverneur et c'est en cette qualité que madame de Manissart vient justement de l'attacher encore à la personne de son mari.

C'est présentement un grand homme maigre, sec et noir. Il ne rime plus et ne parle pas, sinon à table, pour redemander des petits pois, dont il est fort gourmand. Il jure encore par Apollon, mais dès longtemps sa verve est tarie et il ne produit plus rien. Ces sortes d'hommes ne sont point rares qui montrent dans leur jeunesse une espèce de feu dont on voit

vite la cendre. Ni en poésie, ni en amour, Berlestange ne sut s'élever à aucune fortune. Il est doux, taciturne, peureux et ne compte guère.

29 février 1677. — Langarderie m'est venu dire ce matin qu'il partait, et partait me sachant amoureux de sa femme; qu'il eût cru, pour cela même, de la dernière indignité de ne pas partir, qu'il avait une foi entière dans la vertu de madame de Langarderie, que d'ailleurs il n'était pas jaloux; qu'assuré comme il l'était de n'avoir point à l'être, il ne pouvait que le regretter pour moi et me dire son chagrin de n'avoir pas, comme tant d'autres, le moyen d'obliger un ami, enfin qu'il avait commandé à sa femme de ne me point éviter, mais bien au contraire de rechercher ma compagnie. Il y ajouta encore mille sottises que j'oublie. Il a le régiment de cavalerie de son nom et sera en Flandres avec M. de Vorailles.

1er mars 1677. — M. de Chamissy, l'abbé du Val Notre-Dame, a écrit à M. de Chamissy, le lieutenant général, une lettre dont la fin est celle-ci : « Mon âge voudrait, mon cher frère, que je sois de nous deux le premier à mourir, mais je compte sur le métier que vous faites pour vous épargner ce chagrin et me donner le plaisir de prier pour vous. » Je ne sais la réponse du lieutenant général, mais elle dut être serrée, car il est méchant et, quoique brave, craint la mort. MM. de Chamissy se détestent; leur haine date de loin et du temps où ils étaient tous deux dans le monde, car l'abbé du Val Notre-Dame ne l'a quitté qu'assez tard. Son abbaye est près de Vircourt-sur-Meuse. Elle lui rapporte plus de vingt mille livres. On la dit extrêmement belle en bâtiments et bien entretenue. M. de Chamissy y réside toute l'année.

*
* *

CARACTÈRE DE M. LE MARÉCHAL DE VORAILLES

M. de Vorailles est né avec je ne sais quoi de si impétueux et de si effréné en lui que le mouvement l'en eût porté fort loin, s'il n'eût arrêté le cours de ce torrent où se mêlait

ce qu'il y a en l'homme de plus brutal et de plus dangereux. Dès sa jeunesse, il chercha donc un obstacle capable de résister à cette poussée redoutable d'un tempérament dont la fougue menaçait de tout dévaster et de ne rien laisser debout derrière elle. M. de Vorailles eut la chance de comprendre tôt que les moyens ordinaires n'y suffiraient pas, pas plus la bonne volonté que ce pouvoir sur soi-même qu'on tire du désir de faire figure dans le monde ou du souci de se bien posséder pour mieux et plus avantageusement user de soi. Il distingua fort clairement que rien de ce que nous appelons les usages et les mœurs, la politesse ou la politique, et qui sont les contraintes les plus communes où nous recourons, ne vaudrait à le retenir. Aussi chercha-t-il plus haut son appui et en un lieu si solide et si ferme que tout y vînt butter sans en ébranler le fondement.

Ce fut donc à la religion que M. de Vorailles demanda secours contre lui-même. Là seulement il trouvait sur quoi se reposer. Il se résolut donc tout bonnement à être pieux afin d'éviter et de s'éviter d'être un péril public et particulier. C'est donc à cette peur salutaire de soi, qui manque à beaucoup, que nous devons d'admirer en M. de Vorailles un exemple de vertu. Nul plus que lui ne fut strictement assidu et exactement fidèle à son devoir. Grâce à sa vigilance rigoureuse et continuelle, on ignora toujours ce qu'on aurait eu à craindre d'un tel homme s'il n'avait pris le soin d'être son propre bourreau et de détruire en lui ce que la nature y avait mis d'indomptable et qu'il sut dompter.

Il fut le seul et unique témoin de combats et de victoires intérieures dont on ne saura jamais rien sinon qu'il leur dut d'être ce que nous savons. Son humilité se plaisait parfois à révéler l'état singulier où il vivait et dont personne à le voir ne se fût douté et qui est à ne pas croire. On observait en lui un homme probe, sage, sévère et occupé, la fermeté même, avec quelque lenteur dans l'esprit, le plus calculé, le plus réfléchi, le plus circonspect en paroles et en conduite,

Toute sa vie ne fut que l'illustration du principe qu'il s'était imposé. Il prit femme de bonne heure et la prit laide afin qu'elle ne fût pas une tentation aux autres et un péril à lui-même. Il la chargea d'enfants, mais quand elle mourut,

il ne la remplaça pas, trouvant sans doute que l'âge et l'usage avaient suffisamment amorti en lui l'aiguillon de la chair, pour n'y donner pas un nouveau prétexte. Il resta veuf assez tôt. Sa femme ne le connut point en ses grands emplois qui ne lui vinrent qu'assez tard. Le Roi, qui avait distingué de bonne heure ses talents, tardait d'autant plus à les récompenser que M. de Vorailles eût été le premier à s'étonner qu'ils dussent l'être. Le bien de l'État lui était personnel. Il tenait si peu à son avantage particulier qu'il y renonça plus d'une fois de plein gré, pourvu que l'avantage public y eût son compte. Il n'eut le bâton que passé son tour et quand il aurait été honteux de ne pas le lui donner.

M. de Vorailles aime sincèrement la guerre, disant qu'elle est un bon exercice pour un chrétien ; que les chances nombreuses qu'on y a d'être tué mettent l'esprit en un état de détachement salutaire où l'on apprend, à chaque heure, à penser que celle qui vient sera la dernière ; et que rien ne vaut mieux qu'une bataille pour savoir le point exact où l'on en est vis-à-vis de soi-même et de Dieu.

Il s'y montra de tout temps admirable et y prouva les capacités les plus diverses, tant aux sièges qu'aux actions et aux marches et il en apprit tout le métier par expérience et par raisonnement, des fonctions les plus humbles aux plus importantes. Comme nous l'avons dit, il n'eut le bâton que tard et presque à soixante ans. Il en fit garnir l'intérieur de reliques.

M. de Vorailles paraît peu à la cour et dépense son temps, hors la guerre, à visiter les places fortes et à en dresser les plans. S'il rencontre quelque pèlerinage sur son chemin, il ne manque pas de s'y rendre et de s'y prosterner avec la plus véritable dévotion. Il a le gouvernement d'Artois et y réside d'ordinaire à Vorailles. Le château est plein de moines et de prêtres et on se croirait bien plutôt chez un évêque que chez un soldat. Il a une grande chapelle et y suit la messe à genoux. Les ornements et le mobilier sacrés y sont de la plus grande beauté, car il profite de chaque campagne pour l'augmenter de quelque ciboire ou de quelque châsse qu'il se réserve dans le butin des soldats. Il lave les pieds des pauvres et panse leurs plaies, mais il est intraitable en préséances

et sur ce qu'on doit à sa naissance. C'est le seul orgueil qu'il n'ait pu abaisser en lui. Il se croit beaucoup par le nom qu'il porte et fait bon marché des talents par où il l'a illustré encore davantage. Il est haut et dur au monde et petit devant Dieu. Le Roi le craint et ne l'aime pas, mais compte avec lui et compte sur lui. Il n'est pas avare, mais sait le paraître et ne déteste pas qu'on dise qu'il l'est. Tout duc qu'il soit, il ménage son bien. Sa nombreuse parenté guette ses dépouilles, car il n'a que des filles dont trois au couvent et une mariée au prince de Balmont : il y aura peut-être longtemps à attendre car il est sain et robuste, mais un boulet a bientôt fait. Il s'expose volontiers ; j'ai dit pourquoi. Il a le corps épais, le visage brun, le sourcil gris et porte aux oreilles deux perles longues où il a fait enfermer des parcelles d'hosties.

La seule singularité de M. le duc de Vorailles est qu'il n'y a rien en lui d'inexplicable quand on sait que toute sa conduite découle d'un principe qui est le fondement de son caractère. Il s'y tient obstinément, car le moindre écart qui le ramènerait à sa nature risquerait de mettre à nu ce qu'il en a voilé par un effort constant et acharné, tant le cours de son humeur ne maintient son circuit et son niveau qu'à force de digues et d'écluses.

*
* *

14 mars 1677. — Le voyage du Roi est décidé. Il partira vers la fin de mars pour se rendre sur la Meuse, où l'armée est très forte. Il a passé en revue aujourd'hui les troupes de sa maison. Sa Majesté a été extrêmement contente de les voir plus belles qu'elles n'ont été jamais. Les courriers rapportent que l'ennemi se met partout en mouvement. Madame de Langarderie me tient rigueur, malgré les ordres de son mari. Je lui ai fait parler à ce sujet par Brivois, qui a dû lui dire que je ne renonçais à rien de mes espoirs, mais que je ne voulais que d'elle-même un bien que je plaçais au-dessus de tout, que je m'engageais à ne tenter aucun stratagème pour me l'approprier et qu'elle n'avait rien à redouter de moi. Brivois a si bien fait qu'elle a promis de ne plus m'éviter à l'avenir et de me souffrir auprès d'elle.

27 mars 1677. — Les nouvelles des Flandres sont ordinaires. M. de Vorailles est sur l'Escaut. M. de Manissart couvre la Meuse.

29 mars 1677. — Le Roi est parti ce matin pour rejoindre l'armée sur la Meuse. Il ira fort vite et n'emmène pas de dames. Il y en a de fort attrapées.

2 avril 1677. — On a de bonnes nouvelles du voyage du Roi. Il descend parfois de carrosse pour chasser. Il est fort à l'aise en ce nouveau carrosse à cause de sa grande commodité et de la perfection de ses soupentes. Il y voyage même de nuit.

23 avril 1677. — Les détails commencent à arriver sur la victoire que le Roi a remportée sur les ennemis dans la plaine de Mohain, près de Domden. Les louanges de Sa Majesté courent ici de bouche en bouche et on ne se lasse pas de les répéter. Les vieux courtisans en pleurent d'attendrissement. Sa Majesté fut à cheval tout le jour et souvent aux endroits où le feu était le plus violent. Il fallut se jeter à ses genoux pour obtenir qu'elle ne s'exposât pas. Le Roi fut partout en personne, ce qui explique la fureur de notre attaque et le peu de résistance de l'ennemi. Il s'est retiré en grand désordre. Trente-sept étendards sont tombés entre nos mains, avec un grand bagage. M. le maréchal a eu son cheval blessé sous lui. Il y a beaucoup de morts. La joie est grande à Versailles.

2 mai 1677. — Retour du Roi.

20 juin 1677. — Dortmüde s'est rendue, le 16 au matin. M. le maréchal de Manissart a écrit au Roi pour lui apprendre l'heureuse fin du siège.

12 août 1677. — On commence à être fort inquiet du sort de Dortmüde, où M. de Manissart s'est enfermé. On dit que M. de Rabersdorff presse la ville, qui est aux dernières extrémités et tombera si M. le duc de Vorailles ne parvient à la

secourir. M. le maréchal de Manissart est fort blâmé de s'être mis en cette souricière. Le Roi en a parlé ce soir aigrement. Ni M. de Montcornet ni M. de la Bourlade n'étaient d'avis d'une pareille conduite et M. de Chamissy s'y est opposé avec la dernière violence. Il en a écrit aux ministres. Sa lettre est très forte.

Je suis allé rendre visite à madame la maréchale de Manissart. Elle était chez madame la princesse de Balmont. J'ai trouvé mademoiselle Victoire occupée à se laver les yeux à la fontaine qui est dans la cour. Elle avait pleuré, mais son visage était charmant. Elle a du chagrin autant de savoir son père enfermé que de ne plus avoir auprès d'elle son frère, M. le chevalier de Froulaine. Elle a voulu me montrer un singe et un perroquet qu'il lui a envoyés en présent. Ce sont d'assez vilaines bêtes, dont elle raffole. Elle m'a demandé mille détails sur les galères et sur les Barbaresques. Mademoiselle Victoire a quelque bonté pour moi. Ma faveur vient du respect que j'affecte de lui témoigner. La peine que je prends de la traiter au-dessus de son âge me vaut le plaisir de la voir se rengorger de toute l'importance qu'elle emprunte à être ainsi grandie à ses propres yeux. Elle m'a fait l'honneur de m'offrir trois noisettes cassées par son singe, ce qui est de sa part un présent d'un prix inestimable.

13 août 1677. — J'ai voulu faire jaser Brivois sur madame de Langarderie et apprendre au juste ce qu'il avait eu d'elle, afin d'y prendre quelque idée de ce que j'en pourrais obtenir. Nous étions dans le Bosquet, qui est un lieu où ne pas être entendus et fort propre à ces entretiens. Brivois commença par faire le discret et par vouloir m'en imposer. Mais à mesure que je le questionnais, il rabattait de sa prétention et se rapprochait de la vérité. Il finit par m'avouer qu'en tout et pour tout ils en étaient restés à quelques billets et à quelques menues galanteries, et qu'il n'y avait pas à en supposer que madame de Langarderie eût jamais été en humeur d'aller plus loin et jusqu'où je comptais la mener.

Là-dessus, je me mis à rire et lui fis honte de sa vantardise, lui disant que si l'on se mettait à compter pour une victoire ce qui n'est qu'en préparer le terrain, il n'était presque pas

une dame de la cour à qui l'on ne pût se vanter d'en avoir fait autant. Et je le regardai d'un air significatif, tellement qu'il put croire que je n'en exceptais pas madame de Brivois, sa femme.

Depuis cette gasconnade, il m'épargne les siennes et me sert fort fidèlement auprès de madame de Langarderie.

3 septembre 1677. — Quel changement ! Voici M. de Manissart porté aux nues et M. de Chamissy porté en terre. On ne parle que de la belle défense de Dortmüde. Il paraît que sa durée a seule permis à M. le duc de Vorailles d'exécuter le plan qui nous vaut la fin de la campagne et un succès si considérable qu'il décidera peut-être de la paix. Langarderie est entré des premiers dans Dortmüde. Madame de Langarderie est triomphante. Son mari sera maréchal de camp. J'en ai complimenté cette dame. Il y avait beaucoup de monde chez elle et elle m'a fort bien reçu. Langarderie l'a si bien persuadée de sa vertu qu'elle songe moins à la défendre qu'on l'aurait pu croire. J'ai fait de grands progrès dans son esprit et elle s'accoutume à moi de jour en jour. Il paraît que M. de Chamissy a été tué dans sa maison par un boulet. Le Roi le regrette. Il laisse soixante mille écus qui m'accommodent fort.

*
* *

SUR M. DE CHAMISSY

Je n'ai point tant à dire qu'on le pourrait croire sur mon oncle M. de Chamissy. La parenté, comme il le prouvait par ses sentiments envers son frère l'abbé du Val Notre-Dame, ne lui était pas une raison d'aimer les gens. Il ne chérissait pas davantage mon père. Quoique l'aîné de notre maison, il ne voulut pas se marier, mais il ne pardonna pas à mon père de l'avoir fait, non seulement à cause du surcroît de bien que ce mariage lui valut, mais aussi de la beauté et de la vertu de sa femme. Je ne sais s'il prétendit éprouver la seconde ou s'il ne sut résister à la première, mais il est certain qu'il n'hésita pas à tenir à sa belle-sœur des propos qui

eussent dû faire horreur même en pensée à un honnête homme. Le fait est qu'il l'obséda de coupables assiduités qui la mirent dans le plus grand embarras par la difficulté où elle était de fuir sa présence et le danger de la permettre auprès d'elle.

Les choses vinrent à un tel point qu'elle dut avertir mon père. Il ne fit d'abord qu'en rire, convaincu que sa femme s'était méprise à quelques familiarités plus maladroites que perfides. Pourtant, sur les plaintes réitérées de sa femme, sur ses pleurs et sur ses prières, il consentit à s'enfermer dans un cabinet d'où l'on pouvait voir et entendre ce qui se passait à côté. Mon père n'eut plus de doutes. Son indignation et sa fureur furent telles qu'il se précipita dans la chambre. D'un bond il fut sur Chamissy et le maltraita tellement qu'il l'eût certainement tué si on ne l'eût retiré de ses mains. Le larron en fut quitte pour une côte enfoncée, quatre dents brisées, et une qui ne se remit jamais en place et qu'on lui voyait, même sans qu'il rît, au coin de la lèvre.

Les années passèrent et ils se revirent. L'abbé du Val Notre-Dame les raccommoda en apparence, mais ils se haïssaient. Ma mère ne put jamais lui parler sans un petit tremblement, quoiqu'il fût parfaitement poli avec elle et l'entretînt de l'air le plus détaché. Il était, dans l'intervalle, devenu dévot, au moins par hypocrisie, car des trois frères Chamissy qui abjurèrent en leur jeunesse la religion prétendue réformée, où ils avaient été nourris comme beaucoup de gentilshommes de leur temps, mon père fut le seul des trois à reconnaître son erreur et à faire une vraie conversion. M. l'abbé du Val Notre-Dame, tout prêtre de l'Église qu'il est, est un impie déterminé, ce qui ne l'empêche point de fort bien mener ses moines. Il dit volontiers que son devoir consiste à les conduire au seuil du Paradis et que, cela fait, il a bien le droit, lui, d'aller au diable, s'il lui plaît.

Quant à M. de Chamissy le militaire, sa foi fut plus que douteuse. Sa dévotion d'ailleurs ne le gêna guère. Sa dureté le rendit redoutable à tous. Durant des années, elle s'exerça obscurément, jusqu'à la guerre de Hollande où l'on ne se priva point d'en parler, d'abord tout bas, puis tout haut. Les effets s'en firent sentir autour de lui. Partout où il passa ce fut le

désert. Il saccagea à fond le pays. Les villes, les villages et jusques aux moindres bourgs furent rançonnés, pillés et brûlés. Il ne fit rien pour arrêter les excès naturels aux soldats. Il n'y eut point d'atrocités qu'ils ne commissent et qu'il n'ordonnât. Des femmes et des enfants furent massacrés en grand nombre, quelques-uns avec un raffinement odieux. A certaines places, les canaux furent si remplis de cadavres qu'ils obstruèrent les écluses. Ces cruautés firent un bruit qui aurait pu avoir des suites fâcheuses si l'on n'eût jugé à propos de les considérer comme une nécessité des temps et comme un châtiment dû à la résistance opiniâtre des Hollandais et aux moyens qu'ils employèrent, comme de rompre les digues, ce qui est contraire aux lois établies de la guerre.

Cette campagne des Pays-Bas fut extrêmement fructueuse en argent à M. de Chamissy, ce à quoi il fut sensible, car il était avare et voulait vivre petitement en de grands biens. Il ne faisait presque pas de dépenses et encore toutes pour lui et aucune pour qui que ce fût. Il ne jouait point. Les femmes lui coûtaient peu. A Paris, on ne le vit jamais s'attacher à personne. Sa dureté éloignait de lui et il n'avait pas pour y ramener cette générosité qui force par des sentiments intéressés le peu d'inclination qu'on a pour quelqu'un. Aussi vivait-il fort isolé et sans autre soin que celui de sa fortune. Il demeurait du reste moins content d'elle que de lui et ne la trouvait pas égale à son mérite pour qui il avait une estime plus justifiée à ses propres yeux qu'à ceux des autres, ce dont il n'était pas sans s'apercevoir et qu'il ne pardonnait pas.

Le grand chagrin de M. de Chamissy aura été de manquer le bâton de si près. Il s'en sentait tout proche et en brûlait. Pour l'avoir, il se fût donné au diable comme il s'était jadis donné à Dieu, par ambition, par calcul et parce qu'en ce moment il était bon, à qui voulait parvenir, de quitter le prêche pour le sermon. Je doute que tout cela lui ait valu le paradis.

*
* *

7 septembre 1677. — Depuis que M. de Langarderie s'est acquis à la guerre de quoi renforcer pour de bon l'état qu'on

faisait de lui, sa femme semble bien sur le point de se départir d'une conduite qui lui paraissait sans doute plus utile qu'agréable, car elle paraît fort disposée à en essayer une autre qui ne ressemblera guère à la première, mais qui lui sera plus facile et plus naturelle. C'est ainsi que j'ai vu, en un jour, l'éloignement qu'elle me marquait se retourner en une bienveillance dont il m'était impossible de ne point m'apercevoir.

Quoique j'éprouvasse à cela beaucoup de contentement, je crus de mon honneur de me montrer piqué du peu de cas qu'elle avait fait de moi trop longtemps et de paraître insensible à celui qu'elle en semblait faire tout d'un coup. J'employai à ce manège toute la suite et toute l'attention dont je suis capable et j'en attendis l'effet. Il ne tarda point. Madame de Langarderie ne manquait aucune occasion de rechercher ma compagnie, d'autant que je m'attachais à avoir l'air, le plus naturellement du monde, de ne me soucier de la sienne que dans la mesure où la politesse m'obligeait à ne la point éviter. Je m'arrangeai en même temps pour faire de fréquentes absences et pour ne lui pas laisser ignorer que j'en passais le meilleur à Paris, à l'hôtel de Manissart. Au retour, j'affectais de ne point tarir en éloges sur les petites perfections de mademoiselle Victoire; j'en rapportais mille traits plaisants dont je n'avais, à vrai dire, que l'embarras du choix, et dont madame de Langarderie écoutait le récit avec un déplaisir qu'elle ne prenait pas le soin de cacher.

Je la menai si bien qu'elle finit par me demander si je n'étais pas amoureux de cette fillette, ce qu'elle fit avec une raillerie forcée et sur laquelle je ne m'abusai point. J'évitai de lui répondre. Elle revint à la charge. Je redoublai les louanges que je faisais de la fille de madame la maréchale et je m'applaudis de l'humeur que madame de Langarderie manifestait à cet éloge. A la fin, elle n'y tint plus et me brusqua si bien que je feignis de me sentir au pied du mur. Ce fut alors que je lui avouai le plus sérieusement du monde qu'il y avait du vrai dans ce qu'elle me reprochait, quoique ce ne fût pas ce qu'elle pensait; que mademoiselle de Manissart n'était pas d'âge à ce qu'on eût pour elle un sentiment passionné et que c'était là justement ce qui me plaisait en

elle ; que sa jeunesse mettait le cœur à l'abri, mais qu'il y a justement dans ces enfantillages un repos délicieux, une sorte d'amourette et de menu jeu qui délasse, amuse et occupe. J'ajoutai que j'avais éprouvé depuis peu les dangers et les chagrins qu'il y a à s'engager en des affaires où l'on échoue, tandis qu'en celles dont elle parlait il n'y a rien à craindre de semblable, puisqu'elles n'ont pas de but autre que de se divertir l'esprit ; qu'enfin j'avais pris le parti de jouer, pour ainsi dire, à la poupée et que je m'en trouvais le mieux du monde.

Madame de Langarderie ne vit là que le subterfuge par quoi quelqu'un veut dérober son sentiment véritable. Elle s'en servit pour me montrer le sien. J'y fis la sourde oreille jusqu'à ce qu'elle en vînt à me demander de laisser là cette petite. Je profitai de l'occasion pour lui dire alors qu'il y avait dans tout cela beaucoup plus de sa faute qu'elle ne pensait, qu'elle avait pris son plaisir à me désespérer et qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce que je prisse le mien où je pouvais. Je lui représentai ses rigueurs comme la cause de ces distractions et lui prouvai qu'il ne tenait qu'à elle de m'y rendre indifférent. Enfin je lui dis les choses les plus nettes et les plus fortes que je lui eusse encore dites et je la quittai rêveuse et troublée et fort incertaine si j'avais dit vrai ou non.

Je ne doute pas que cette incertitude et cette rivalité ne lui soient insupportables et qu'elle ne fasse tout ce qu'il faut pour sortir de l'une et mettre fin à l'autre. Le plus beau, c'est que j'ai fort augmenté dans le feu de la conversation le détail de toute cette affaire, qui se réduit à assez peu de chose et où il n'y a guère du mien, et plus d'imagination que de réalité.

Langarderie est encore à l'armée et ne reviendra qu'au commencement de l'hiver. Le Roi lui donne le gouvernement de Dortmüde.

19 septembre 1677. — M. le maréchal de Manissart est revenu de l'armée. Il y a une queue de carrosses à sa porte.

23 novembre 1677. — Je commence à être fort lassé de cette madame de Langarderie et il est grand temps que son

mari revienne. Heureusement, on annonce son retour pour bientôt. Ce n'est pas que sa femme ne soit belle et toujours parée avec le meilleur goût, mais un visage agréable ne doit que s'ajouter au plaisir d'un corps qui lui réponde et le sien ne vaut pas sa figure. Il est assez robuste et point mal fait, quoique la structure en vaille mieux que la matière. Les os n'y supportent pas assez de chair pour en adoucir les contours, et la peau qui les revêt n'est point du poli qu'il faudrait. Ce qu'on voit d'elle trompe sur le reste, car elle a les mains fines et la gorge assez bien placée. Mais je ne doute pas que telle qu'elle est, elle ne fasse l'affaire de plus d'un autre.

J'en éprouverai moins de chagrin que de soulagement. Il m'a fallu lui enseigner point par point la conduite que doit tenir une personne qui veut que son plaisir ne nuise pas trop à sa considération dans le monde. Elle est d'une imprudence qui fait trembler. C'est pourquoi j'aime mieux me défaire d'elle avant le retour de Langarderie, qui a chance de devenir l'homme le mieux apparenté de la cour, car sa femme lui procurera des alliances bien diverses par leur nombre et leur qualité. Je ne la quitterai pas sans lui en avoir indiqué quelques-unes. Je mets au nombre Brivois, qui n'a eu que le tort de s'attaquer à elle dans un temps où elle en était encore à des principes où heureusement elle n'est plus.

8 avril 1678. — Je suis allé trois fois à l'hôtel de Manissart sans y pouvoir entretenir mademoiselle Victoire que j'avais fort négligée durant madame de Langarderie. Je me sentais tout disposé à entendre d'elle les merveilles de M. le chevalier de Froulaine, et porté à parler des Barbaresques et des galères. Je ne trouvai les trois fois que la vieille mademoiselle de Manissart dans son galetas. Elle me montra plusieurs herbes nouvelles dont, comme elle, les fleurs furent peut-être brillantes et parfumées.

Je finis enfin par rencontrer mademoiselle Victoire. Elle me parut plus charmante que jamais. Son visage a pris plus d'expression et sa taille a gagné sans cesser de rester singulière, ce qui est piquant au dernier point. Je me demandai si je n'allais pas tomber amoureux d'elle tout de bon. Je risquai la liberté de le lui dire en les termes les plus respectueux.

Voilà tout à coup une petite personne redressée et sérieuse qui me tire une belle révérence et me dit avec une gravité inattendue qu'elle est bien honorée de mes sentiments, mais que son cœur est engagé, le tout accompagné d'un regard dont la malice était pour moi et la tendresse pour un autre que je ne connais point. Ajoutez que cet aveu me venait d'une fillette dont la petite taille semblait augmenter la jeunesse et qui tenait sur le poing son perroquet, la cerise au bec, tandis qu'auprès d'elle grimaçait, assis sur son derrière et se grattant l'aisselle, un singe dont le museau laissait voir un rire de dents blanches et inégales.

17 avril 1678. — Madame la maréchale de Manissart m'a fait aujourd'hui toutes ses plaintes du caractère de sa fille qui ne fait de jour en jour que croître en difficultés et en épines. Il n'est point d'occasion où l'on ne s'y pique cruellement. Elle reçoit avec colère les moindres remontrances, si bien que madame la maréchale en arriva à me demander de vouloir lui en transmettre quelques-unes dans l'espoir qu'elles seraient mieux reçues de ma part que de la sienne, mademoiselle Victoire m'ayant témoigné une confiance visible. Je dus détromper madame la maréchale. Je le fis avec quelque amertume, mais il fallut bien déclarer que mon crédit auprès de sa fille était bien diminué et qu'elle ne prenait guère garde à moi, n'ayant plus d'yeux ni d'oreilles que pour M. de Pocancy.

Au nom de M. de Pocancy, madame la maréchale soupira profondément. J'avais trouvé en elle un point sensible. Elle m'avoua qu'en effet elle avait bien observé quelque chose de ce que je lui disais, et qu'elle en était fort chagrine, que son mari s'était entiché de ce M. de Pocancy jusqu'à l'avoir ramené avec lui de Dortmüde et à le garder ici, où la vieille mademoiselle de Manissart le soutenait fort et ne voyait que par lui. Elle ajoutait qu'il faudrait bien que tout cela eût une fin et que M. de Pocancy retournât dans sa province; que, quant à elle, elle ne le souffrirait pas plus longtemps à ne rien faire qu'à obéir aux caprices de mademoiselle Victoire et qu'il était honteux qu'une fille regardât un homme comme la sienne regardait ce Pocancy.

La mauvaise humeur de madame la maréchale la poussa ensuite à se railler de M. de Pocancy. La vérité est qu'il n'y a rien trop à dire de lui sinon qu'il a bonne tournure et bon visage avec plus de bon sens que d'esprit. Il est de belle taille et d'heureuses proportions. On dit qu'il a du bien et il sait le dépenser en vêtements fort appropriés à sa personne et qui font merveille aux yeux de mademoiselle Victoire.

18 mai 1678. — Le mariage de la petite Manissart et de M. de Pocancy est chose décidée. Les accordailles ont été faites hier malgré l'opposition de madame la maréchale qui en a pensé mourir de rage. C'est la première fois qu'elle subit un pareil échec à ses volontés. Il est dû à mademoiselle Victoire elle-même qui a su tenir tête à toutes les remontrances et à toutes les menaces, dont celle du couvent. Pendant ce débat, M. le maréchal s'est mis au lit, comme en toutes les occasions difficiles, et il n'en a entendu le bruit qu'à travers la porte.

3 juillet 1678. — Le Roi a signé au contrat de mademoiselle de Manissart et de M. le comte de Pocancy. Ils sont allés hier à l'église. Les présents sont fort beaux, et le principal consiste en perles admirables. Malgré la saison, M. le maréchal n'a voulu paraître qu'en fourrures et en manchon. Sa peur de s'exposer à quelque maladie le tient plus que jamais. Son carrosse est plein de boules et de réchauds, de telle sorte que les mariés en sont descendus tout en sueur.

5 juillet 1678. — Voici au juste ce qu'est ce Pocancy. Il est de bonne souche et petit-fils du Pocancy qui fut capitaine des fauconneries du feu roi Louis XIII. Son père aurait pu aisément par là se pousser à la cour, mais jamais il ne fit rien pour sortir de l'obscurité de quelqu'un qui est sans charges et sans attaches, car, par une conduite assez peu commune mais qu'il soutint jusqu'au bout, il ne voulut qu'être rien : il le fut donc toute sa vie comme c'était son gré. Il avait à Paris une assez belle maison, je ne sais plus où, et il y vivait agréablement, car elle était très bien ornée et remplie de meubles de toutes sortes, quelques-uns rares et

précieux. Là dedans, il se montrait homme de bon ton, non sans quelque bizarrerie, si c'en est une de passer son temps à ne rien faire d'autre que l'amour.

Il le fit, toute sa vie, avec un très grand nombre de femmes, sans se fixer à aucune, même à la sienne, qui mourut jeune. Il avait du goût pour toutes les autres et le contenta amplement. Comme c'était la mode des surnoms, on le connaissait sous celui du bel Anaxidomène. La preuve qu'il fut honnête homme est la facilité qu'il trouva auprès des dames à le prendre comme témoin de ce qu'elles ont de plus cher et de plus secret, à savoir le sentiment qu'elles éprouvent pour les hommes qui leur en donnent d'autres que ceux qu'elles peuvent avouer. Tout cela lui composa un tissu d'aventures tantôt délicates et tantôt vulgaires, car il ne réglait son choix que d'après la convenance des visages et sans souci que ce qui lui plaisait en eux appartînt à une femme de naissance ou à quelque bourgeoise.

Une fois veuf de la femme dont il eut le Pocancy d'aujourd'hui, il se remaria, quinze ans après, obscurément. Il se retira aux champs et y vivait encore, il y a peu, à soixante-dix ans et fort solitaire. Il est mort par accident. Son fils est riche. Le voilà maintenant, par son mariage, en passe de quelque chose, si sa femme y veut aider. Elle a seize ans, et lui près de trente.

6 septembre 1678. — Le Roi, qui est fort magnifique en toutes choses, veut que pas un coin de ses jardins ne soit sans surprises et sans curiosités de quelque sorte. Aussi fait-il travailler constamment à les embellir, de façon à les rendre ce qu'il y a au monde de plus achevé en ce genre. On s'occupe en ce moment d'une colonnade ornée de vasques, de fontaines et de statues. M. Le Leur en a fourni les plans et les dessins, et M. Dancine s'est chargé d'y amener et d'y disposer les eaux. L'ouvrage est assez avancé pour s'apercevoir qu'il sera fort agréable et certainement au goût de Sa Majesté.

L'autre jour, je me rendis à l'emplacement pour juger de ce qui a été fait. Après avoir reconnu qu'on ne pouvait mieux faire et que tout y était à souhait, je me retirais par une allée écartée, lorsque je fus fort étonné de rencontrer, assise sur

un banc de pierre, madame de Langarderie. Le lieu était solitaire et j'en pris l'idée que madame de Langarderie y attendait quelqu'un. Comme je me détournais pour ne la point troubler, elle m'appela par mon nom, et, après quelques cérémonies de ma part, me fit asseoir auprès d'elle. L'endroit était plaisant et personne n'avait chance d'y passer. Il y avait là, dans une encoignure de treillage, une petite fontaine et on entendait le râteau des jardiniers et les scies des tailleurs de pierre.

Madame de Langarderie ne me cacha point qu'elle avait un rendez-vous avec M. le prince de Balmont, mais qu'il était fort peu probable qu'il y vînt, l'heure étant passée où il aurait dû être là. « Comment, madame, lui dis-je, vous en êtes à ce crasseux Balmont? Son beau-père même, M. de Vorailles, n'en parle qu'avec mépris. Il est gros et rustre et sa figure peinte n'a point bon air. De plus il empeste des parfums dont il s'imprègne. Quoi! vous le préférez à tant d'autres dont je m'étais permis de vous recommander le choix et dont vous n'auriez eu qu'à vous louer! »

Madame de Langarderie se mit à rire : « Mais, monsieur, me répondit-elle, qui vous dit que j'aie, autant que vous le pensez, négligé vos avis? Faites-moi l'honneur de croire, bien au contraire, que je m'y suis conformée tant que j'ai pu; mais il vint un moment où il eût fallu vous importuner de nouveau et je dus me résoudre à aller au hasard dans une voie où vous n'étiez plus pour me guider. »

Je fus surpris, car il me souvenait parfaitement bien d'avoir indiqué à madame de Langarderie, outre Brivois, une douzaine d'autres affaires, et je lui témoignai quelque étonnement qu'elle les eut si rapidement terminées. Elle ne se cacha point qu'il en fût ainsi : « Ah! monsieur, me dit-elle, il y a là un peu de votre faute, mais je ne vous le reproche point, quoique vous ayez eu le tort de m'avoir rendue difficile. C'est en vain que j'ai cherché à vous remplacer, et c'est ce désir et cette obstination qui m'ont conduite au point où vous me voyez, et voilà pourquoi, monsieur, j'en suis aujourd'hui à M. le prince de Balmont. Il est rustre et laid, j'en conviens, mais il vous ressemble si peu que j'en oublierai plus aisément la différence qu'il y a de vous à lui. »

Et madame de Langarderie soupira doucement en regardant l'eau couler dans la vasque de la fontaine. Ce soupir gonfla légèrement sa gorge. J'ai dit qu'elle l'avait belle et je n'y restai pas insensible non plus qu'à l'attrait de son visage. Le regret du plaisir l'animait singulièrement et je sentis s'en ranimer, en moi, le souvenir voluptueux, d'autant mieux qu'un homme, si peu vain qu'il soit, ne laisse pas de l'être sur le point où nous sommes. Ce sentiment aurait pu m'amener au plus fâcheux égarement si je n'avais senti aussitôt le ridicule de s'y laisser aller. Madame de Langarderie n'était peut-être point dans les mêmes idées que moi : elle me regardait tendrement. Le banc où nous étions nous rapprochait l'un de l'autre, comme si le hasard eût voulu nous tendre un piège. J'en eus raison assez vite et je montrai par mes façons à madame de Langarderie que, si l'attrait du passé était assez fort pour m'émouvoir, je n'étais pas dans l'intention de lui céder plus qu'il ne faut pour en être délicatement ému.

Nous restâmes ainsi un bon moment en rêverie, puis je me levai. De l'avis même de madame de Langarderie, cette heure eût été une des plus agréables et des plus voluptueuses que nous eussions jamais eues ensemble si ces maudits tailleurs de pierre qui travaillaient à la colonnade nous avaient ménagé leurs marteaux et ne nous avaient point déchiré les oreilles du grincement de leurs scies.

3 janvier 1679. — J'ai rencontré hier M. le comte de Pocancy. Lui et sa femme ne paraîtront à la Cour que dans les premiers jours du mois prochain. J'ai hâte de voir comment s'y comportera une personne à qui sa langue créera des embarras dangereux et continuels et dont le caractère n'est fait pour s'accommoder d'aucune contrainte. Le spectacle ne peut manquer d'être piquant. Pocancy n'a point l'air de s'en préoccuper et semble le plus heureux des hommes. Cette petite doit être, en effet, fort propre à l'amour et il s'en tient là pour l'instant.

*
* *

PORTRAIT DE MADAME LA COMTESSE DE POCANCY, SOUS LE NOM DE SOPHRYSE

— 1680 —

Connaissez-vous Sophryse ou plutôt la reconnaissez-vous? Elle est la fille du satrape Manaxyde[1], l'un des lieutenants du Grand Roi, et je vous ai entendu dire que vous saviez la cour d'Alexandre. Sophryse en est une des beautés les plus intéressantes. Tenez, la voilà justement qui s'avance le long de cette allée d'eau. Elle est plus près de nous que vous ne pensez, car sa petitesse la recule à vos yeux.

Sophryse, en effet, n'est point grande et son agrément lui vient plus de son visage que de sa taille. Si le premier n'a point besoin d'artifice, la seconde veut qu'on mette ordre à ce qu'il y aurait en elle à reprendre. La nature n'a point doué Sophryse de ces charmes imposants qui font celui de Xanidée[2]. Elle n'a point cette fureur d'être remarquée qui dégoûte un peu en Belarminde[3]. Elle est elle-même. Sa figure est gracieuse et spirituelle. Venez l'admirer de plus près. Elle nous a vus.

Approchons-nous. Mais que semblez-vous donc craindre? Quoi donc? que me dites-vous? que vous redoutez sa raillerie? que vous appréhendez une de ces brusques saillies qui déconcertent un homme et le laissent sur le carreau? Vous me parlez de regards moqueurs et de mordants propos. Vous en croyez Sophryse capable, et vous ne vous sentez point en humeur de les subir ni d'y répondre. Sophryse est donc si dangereuse? Que trouvez-vous donc de si effrayant à une jeune princesse qui veut plaire à chacun et qui sait que la décence la plus mesurée et l'accueil le plus affable sont les meilleurs moyens d'y parvenir? Pensez-vous que Sophryse ignore rien de cela? Certes, elle a infiniment d'esprit, mais elle n'en montre que ce qu'il faut, et aurait garde d'en faire

1. M. le maréchal de Manissart.

2. Madame de Brivois.

3. Madame de Langarderie.

voir plus qu'il faudrait. Elle a même celui de ne se point fâcher qu'on en veuille avoir à ses dépens. Elle est fort raisonnable et raisonne si bien que l'honnête Ménidacte[1], son mari, n'a rien à craindre. Sa tiare n'aura à couvrir aucune de ces infirmités si communes aux maris macédoniens. Venez donc. Elle nous a vus, vous dis-je, et il serait indécent de rester plus longtemps à feindre de ne point la voir. Je vous promets de ne lui rien répéter de vos propos. Elle ne saura pas que vous prétendiez avoir connu une autre Sophryse fort différente de celle-là au temps où elle habitait, dans l'île de Phénilonte[2], le palais de son père le satrape Manaxyde. Ces deux Sophryse n'ont entre elles rien de commun. Quelque fée ou quelque génie a dû passer par là.

« Eh quoi! me dites-vous, cette sage et raisonnable princesse aurait été cette Sophryse d'autrefois, turbulente et colère, qui remplissait l'air de ses querelles, vive à faire fuir et précoce jusqu'à donner des marques certaines de ces dispositions qui font l'espoir des galants et le chagrin des maris? Où sont, ô Sophryse, les petits jeux où vous vous prêtiez? Quel démon bienfaisant a modéré vos gestes et mesuré vos paroles? Qui donc a radouci votre langue et mis un terme à ces naïvetés redoutables auxquelles votre figure ajoutait par sa malice innocente? Quel changement singulier! Vous souvenez-vous encore du jour où, quand j'entrai au palais de Manaxyde qui revenait de vaincre les Scythes, je trouvai tout en émoi à cause de vous. Vous pleuriez sur un fauteuil du soufflet que vous avait valu, d'une main respectable et chère, votre impertinence à désobéir. Tandis que maintenant on vous trouve dans la demeure de votre mari Ménidacte, à lire quelque bon auteur qui traite du devoir des femmes et à qui, s'il vous avait connue, vous auriez pu servir de modèle, Sophryse, sage Sophryse! »

*
* *

* *15 mai 1681.* — Je savais que l'amour fait des miracles, mais j'ignorais que le mariage en fît aussi. Celui de made-

1. M. de Pocancy,

2. L'île Saint-Louis, à Paris.

moiselle de Manissart changée en madame de Pocancy est incroyable. Rien de plus différent de ce qu'elle était que ce qu'elle est devenue. Un autre miracle non moins singulier est l'aveuglement de Langarderie aux désordres de sa femme ; ils sont extrêmes[1].

7 juin 1683. — Le Roi fait maintenant de Versailles son séjour principal et presque continuel. On travaille à rendre encore ce magnifique palais plus parfaitement digne de sa gloire. Les travaux sont poussés de façon à être achevés bientôt. De cette manière, le Roi aura pour lui, pour sa cour et pour son service, le plus grand logement qui soit au monde. L'ordre et la beauté de tout cela sont admirables. Le besoin d'être à la portée de Sa Majesté et de ses ministres détermine chacun à se bâtir quelque chose ici. Il ne se passe pas de mois qu'on ne voie s'élever quelque nouvel hôtel. Celui de M. le prince de Balmont est presque terminé et fort commode. Celui de M. le maréchal de Manissart sera fini bientôt. Le pauvre homme cherche ainsi à se rapprocher du Roi. Le carrosse pour y venir de Paris le secouait trop rudement : il s'imaginait à chaque pas être sur le point de rendre l'âme. Cet effort à faire sa cour mériterait un meilleur traitement, mais le Roi considère assez peu M. de Manissart, surtout depuis qu'il ne sert plus. Ce qui lui reste de faveur n'est qu'une apparence due à sa charge. Sans elle, il ne serait rien. Son gendre et sa fille partagent son effacement. Tout cela masqué par une considération qui n'a que le fard, mais peu de fond.

Pocancy semble en avoir quelque chagrin. Il n'y a personne plus que lui désireux de plaire au Roi et qui brûle davantage d'en être distingué. Il ferait tout pour en obtenir quelque marque d'être bien vu, et on s'étonne qu'il n'y parvienne pas comme tant d'autres qui ne le valent point. Sa femme le seconde admirablement. Elle surprend tous ceux

1. Les désordres de madame de Langarderie tiennent une grande place dans les Mémoires de M. de Collarceaux, Il en fait un compte exact et détaillé. M. de Nolhac leur a donné en ses extraits la place qu'il fallait. Je n'aurai pas le tort de faire davantage. Madame de Langarderie cesse, à partir de ce moment, d'appartenir à notre histoire : je ne la suivrai pas aujourd'hui dans la sienne, quitte, un jour, à y revenir ailleurs et en son lieu.

qui l'ont connue par une assiduité exemplaire, une humeur qui ne se dément jamais d'être bonne. Jamais aucune raillerie d'aucune sorte, ni propos qui puissent indisposer qui que ce soit. Elle y a du mérite, car la nature l'a faite toute autre qu'elle ne se montre. Elle a sacrifié à son mari les pointes de son caractère et de sa langue. La contrainte qu'elle s'impose est si grande qu'elle en paraît à son visage. C'est là seulement que l'on peut voir quelque chose du dépit où elle est que tant de soins et un si pénible effort n'aient pas le fruit qu'il faudrait.

Quant à lui, Pocancy, il est la politesse et la mesure mêmes et s'applique en tout et envers chacun à être agréable, tellement qu'on lui en sait peu de gré et que, pour un peu, on lui en voudrait presque. Il n'y a point à aller jusque-là. Enfin les voici au plus près. L'hôtel est beau ; ils y doivent vivre tous ensemble.

30 septembre 1683. — Le Roi, comme je l'ai dit déjà souvent, a des préventions singulières et des éloignements inexplicables desquels rien au monde ne le peut faire revenir, et il est certain qu'il éprouve quelque chose de ce sentiment envers M. et madame de Pocancy. Je n'en veux pour preuve que ce qui eut lieu l'autre jour.

Le Roi, donc, à la promenade, s'est plaint tout haut de l'importunité de ceux qui l'y accompagnent, croyant par là faire leur cour. La vérité est qu'on fait grand bruit autour de lui. Sa Majesté s'est montrée fort mécontente, et, pour son malheur, Pocancy, qui se trouvait assez près d'elle, eut à soutenir son regard pendant ce discours. Le Roi, durant toute sa plainte, ne cessa de le regarder, de sorte que le pauvre homme ne savait où se mettre et aurait voulu rentrer en terre, et le pis est que, lorsqu'on se remit en marche, il ne savait s'il devait suivre ou se retirer.

L'injustice de ce traitement saute aux yeux, car il est certain que Pocancy est incapable d'aucun désordre de conduite ou de voix. Au contraire, nul n'est plus que lui réservé de ton et de manières et d'une décence véritable, avec toutes les craintes du monde de ne pas rester à son rang et le scrupule de rien usurper sur celui d'autrui.

La même disposition du Roi envers eux s'est montrée récemment encore à propos de la petite contestation qu'a eue madame de Pocancy avec madame de Brivois. L'affaire était sans importance par elle-même et se fût réglée sans suites entre autres gens. Mais il arriva que le Roi l'a sue. Il se mit fort en colère et dit tout haut qu'il entendait bien que cela eût la fin la plus courte et qu'il y donnerait ordre : aussi imposa-t-il à la petite Pocancy les réparations les plus dures et jusqu'à des excuses pour ce qui ne valait véritablement qu'un mot de regret et de politesse. Il fallut bien en passer par où le Roi voulait. La petite se résigna en apparence. Elle avait la voix si étranglée qu'on crut au moment que les paroles ne lui pourraient sortir de la bouche, car malgré la surface elle est plus fière que personne. Enfin, elle parvint au fond du calice dont l'amertume se fit voir à découvert sur ses traits.

Elle rentra chez elle à bout de s'être contenue. Là elle tomba en proie à un débordement de fureur, car sa nature est d'être prompte et irascible et elle ne put surmonter plus longtemps le dépit qui l'étouffait. Elle cria et pleura deux heures, à épouvanter ceux qui la virent, brisa pour plus de mille écus de porcelaines et de verreries qui se trouvèrent à sa portée et manqua d'assommer son perroquet, qu'elle aime beaucoup, parce que la pauvre bête ricanait à sa vue. Il faut en être à un grand dérèglement d'esprit pour s'en prendre à un oiseau sans raison. Elle se remet à peine de ce tumulte et garde encore le lit.

6 juin 1685. — Le Roi va partir pour Fontainebleau à cause du mauvais air qui règne ici. La maladie y a commencé ses ravages. M. le prince de Balmont a été atteint de ce mal singulier hier au milieu du jour. On craint aujourd'hui que M. le maréchal de Manissart ne l'ait.

7 juin 1685. — Il l'a.

11 juin 1685. — M. le maréchal de Manissart est mort ce matin, au petit jour. Dès le commencement du mal il n'eut guère de doutes sur sa gravité et profita d'avoir encore toute

sa tête pour mettre ordre à ses affaires. Puis il reçut le viatique avec beaucoup de dévotion. Ensuite il fit venir sa fille et son gendre, et, malgré leurs protestations, prit congé d'eux et leur donna le sien, ne les voulant souffrir auprès de lui, ni qu'on appelât aucun médecin, lui qui avait toujours vécu au milieu d'eux, même en santé ou pour la moindre alerte. Il trouva encore la force de dire plaisamment qu'il leur avait trop souvent donné tort pour vouloir à cette heure leur donner raison, qu'il avait fait assez pour eux de son vivant pour qu'ils le laissassent mourir en paix ou se guérir tout seul. Là-dessus, il leur fit fermer sa porte résolument.

Une pareille singularité a de quoi surprendre d'un homme du caractère de M. le maréchal, qui s'effrayait de la plus petite incommodité et s'entourait de soins de toutes sortes ; on s'en étonnerait bien davantage s'il n'eût dit pourquoi, au moment où l'on était encore autour de son lit. Il déclara que ce qu'il avait redouté de tout temps dans la maladie n'était pas son issue, mais les chemins qui y mènent et les carrefours où elle s'arrête ; que, cette fois-là, elle semblait bien décidée à aller droit au but et par le plus court, et qu'il en voulait profiter.

Il ajouta que, d'ailleurs, la mort ne lui faisait pas peur, surtout en un bon lit où il aurait pour mourir toutes ses aises, tandis que tant de fois il avait risqué de finir au revers d'une contrescarpe ou sur la paillasse d'une civière, à l'écart et en plein champ. Pour terminer, il conclut qu'en tout cas cette épreuve méritait considération et qu'il était fort bon qu'elle eut lieu, que par là, s'il en réchappait, il saurait au moins qu'il pouvait avoir encore foi aux forces de son corps; sinon, qu'il serait débarrassé en un coup des infirmités qui n'eussent point tardé à l'assaillir.

Puis il mit le nez sous le drap et cessa de parler. Sa sœur, la vieille demoiselle de Manissart, demeura auprès de lui.

Quant à sa femme, dès les premiers symptômes du mal, elle s'est enfuie à Paris d'une traite. Il a fallu qu'on attelât immédiatement pour l'emmener et, le temps que cela dura, on ne put la faire tenir à la maison, où elle craignait de respirer un air corrompu ; elle sortit au jardin, sous le plus gros soleil, suant de peur, et ne cessant de demander ses

chevaux comme si le moindre retard eut dû lui être fatal. Une fois à Paris, elle passa la nuit à se faire frotter d'onguents, et, comme les servantes n'y suffisaient pas, elle se faisait bouchonner à tour de bras par un grand laquais à qui l'on avait mis, par une précaution bien inutile, un bandeau sur les yeux.

Pendant ce temps, M. le maréchal oscillait du mieux au pire. Le Roi lui envoya son premier médecin, qu'il refusa, avec toutes sortes de respects, de recevoir. Beaucoup d'autres de ces messieurs de la Faculté, à qui il avait eu à faire, crurent de leur devoir de venir le visiter. C'était un beau spectacle de les voir descendre, dans la cour, du carrosse ou de la chaise qui les avait amenés, monter l'escalier et parlementer par le trou de la serrure pour pénétrer dans la chambre. La porte ne s'ouvrit à personne. Les uns s'en allaient furieux, les autres en haussant l'épaule. Il en vint de toutes sortes, des vieux et des jeunes, des partisans de l'antimoine et des tenants de l'émétique, et même des charlatans et des empiriques, car M. le maréchal ne les détestait point. Esculape lui-même, à cette heure, n'eut pas trouvé grâce devant lui.

Le 9, M. le maréchal fut fort bas; le lendemain, il se trouva mieux et on reprit quelque espoir, mais le répit fut de peu de durée et il est mort ce matin fort doucement et sans avoir rien dit, mais, paraît-il, de l'air satisfait et entêté de quelqu'un qui a fait ce qu'il voulait, une fois encore dans sa vie, ce que le caractère de madame la maréchale lui rendait assez rare.

Elle a appris son malheur avec beaucoup de fermeté. Mademoiselle de Manissart est inconsolable. Elle aimait extrêmement son frère.

Le Roi, tout en rendant justice aux mérites de M. le maréchal, a blâmé sa mort. Il n'aime point, quand on a eu l'honneur d'être distingué de lui par une grande charge comme le fut M. de Manissart, qu'on se singularise par des actes qui prouvent que les dignités dont on la peut orner ne changent rien au fond même de notre nature qui n'en reste pas moins, en bien des parties, sujette au ridicule et à montrer que les plus grands aussi bien que les moindres d'entre les hommes sont d'une même substance, qui n'est point sans

défauts. Sa Majesté, en un mot, voit sans plaisir qu'on s'écarte des usages reçus, fût-ce pour mourir, et qu'on veuille faire l'indépendant et le frondeur.

3 août 1685. — La mort de M. le maréchal de Manissart, que je pensais devoir être dangereuse aux Pocancy, leur sert, contre toute attente. Il y avait à craindre qu'ils ne se soutinssent ici que par le fait de feu M. le maréchal et qu'après lui ils ne fussent pas en état de s'en passer. Il n'en est rien. Le Roi leur a parlé assez obligeamment et fait dire qu'il entendait continuer de les voir auprès de lui. Je crois, pour dire vrai, que cette marque de bonté vient surtout de ce que le Roi n'est que d'habitudes et de visages et que ceux même qui ne lui plaisent guère lui manqueraient de n'être pas là.

Il faut ajouter à cela qu'on est fort content de la conduite de M. le chevalier de Froulaine. On vient d'avoir la nouvelle que ce jeune gentilhomme a fait merveille dans un combat donné par les galères contre les Barbaresques. La sienne et lui s'y comportèrent particulièrement. Elle aborda un vaisseau ennemi, il y sauta le premier et tua de sa main le capitaine. Cette belle prise lui vaut beaucoup de gloire.

HENRI DE RÉGNIER

(La fin au prochain numéro.)

LE SIÈGE D'ORLÉANS[1]

— 1428-1429 —

II

LA PUCELLE A CHINON

Du village de Sainte-Catherine de Fierbois, Jeanne dicta une lettre pour le roi, ne sachant point écrire. Par cette lettre, elle lui demandait congé de l'aller trouver à Chinon et l'avisait que, pour lui venir en aide, elle avait traversé cent cinquante lieues de pays et qu'elle savait beaucoup de choses bonnes pour lui. On a dit qu'elle lui annonçait aussi que, même fût-il caché parmi beaucoup d'autres, elle saurait bien le reconnaître. Mais, interrogée plus tard à ce sujet, elle répondait qu'il ne lui en souvenait plus.

Vers midi, quand la lettre fut scellée, Jeanne partit avec son escorte pour Chinon. Elle allait vers le roi, comme y allaient à cette heure, sur un cheval boiteux trouvé dans un pré, tous ces fils pauvres des veuves d'Azincourt et de Verneuil, ces jouvenceaux sortis à quinze ans de leur tour en ruines et qui venaient se refaire et refaire le royaume ; comme y allaient loyauté, bon désir et famine. Charles VII, c'était la France, l'image et le symbole de la France. A cela près, un pauvre homme. Né le onzième des malheureux enfants qu'un malade faisait, entre deux accès de manie furieuse, à une Bavaroise poulinière, il avait grandi dans les désastres et

1. Voir la *Revue* du 1er janvier.

survécu à ses quatre frères aînés, bien que lui-même assez mal venu, cagneux, les jambes faibles. En 1428, il n'était pas encore remis d'avoir été sur le pont de Montereau ce jour où, disait un juste, mieux eût valu être mort que d'y avoir été. De cette journée étaient sortis ses prodigieux malheurs. Après leur victoire de Verneuil, les Anglais, appauvris et fatigués, lui avaient laissé quatre ans de répit. Mais ses amis, ses défenseurs, ses sauveurs avaient été terribles. Pieux et modeste, se contentant pour lors de sa femme qui n'était pas belle, il menait dans ses châteaux de la Loire une vie inquiète et triste. Il était peureux. On l'eût été à moins. Dès qu'il donnait un peu d'amitié ou de confiance à un seigneur, on le lui tuait. Le connétable de Richemont et le sire de la Trémoille lui avaient noyé le sire de Giac après une manière de procès; le maréchal de Boussac, sur l'ordre du connétable, lui avait tué Lecamus de Beaulieu avec moins de façons. Lecamus se promenait sur sa mule, dans un pré au bord du Clain. Des hommes se jetèrent sur lui, l'abattirent, la tête fendue et la main coupée. On ramena au roi la mule du favori. Richemont lui avait donné La Trémoille, un tonneau, une outre, une espèce de Gargantua qui dévorait le pays. La Trémoille ayant chassé Richemont, le roi gardait La Trémoille, en attendant le retour de Richemont, dont il avait grand'peur. Et, de vrai, un prince paisible et prudent comme il était, devait craindre ce Breton toujours battu, toujours furieux, âpre, féroce, à qui sa maladresse et sa violence donnaient un air de rude franchise.

En 1428, Richemont voulut rentrer de force auprès du roi. Les comtes de Clermont et de Pardiac se joignirent au connétable. La belle-mère du roi, Yolande d'Aragon, reine, sans royaume, de Sicile et de Jérusalem et duchesse d'Anjou, entra dans le parti des mécontents. Le comte de Clermont prit et mit à rançon le chancelier de France, le premier ministre de la couronne. Il fallut que le roi payât pour ravoir son chancelier. Le connétable guerroyait en Poitou contre les gens du roi, tandis que les routiers, à la solde du roi, ravageaient les pays restés dans son obéissance et que les Anglais s'avançaient sur la Loire.

Dans cette condition misérable, le roi Charles, tout mince,

étriqué de corps et d'esprit, fuyant, craintif, défiant, faisait triste figure. Pourtant, il en valait bien un autre, et c'était peut-être le roi qu'il fallait à cette heure. Cet homme, doux et simple, avait ceci d'excellent pour faire la guerre, qu'il n'aimait pas du tout les prouesses. Déjà son grand-père, dépourvu aussi de toute chevalerie, avait beaucoup nui aux Anglais. Le petit-fils n'était pas sans doute aussi cauteleux et avisé, d'aussi grande sapience que Charles V, mais il avait peut-être plus de bienveillance et plus de pitié au cœur, et il avait pour le moins aussi grand désir de délivrer son peuple des pilleries et roberies. Les nobles, les chevaliers faisaient la guerre en beauté et la tiraient en longueur. Ce Philippe de Valois, ce Jean le Bon s'étaient donné l'amusement de perdre des provinces à l'épée. Le pauvre roi Charles n'avait ni le goût ni les moyens de faire comme eux des vaillantises d'armes, et de chevaucher sur le dos de la piétaille. Il faisait la guerre, non pour le plaisir de lever l'oriflamme et de coucher la lance, mais pour avoir la paix.

***

Il manquait d'argent. On l'en méprisait ; on en faisait des contes qui le rendaient ridicule. Un cordonnier, disait-on, qu'il ne pouvait payer comptant, lui avait tiré du pied le houzeau qu'il venait de lui mettre et était parti, le laissant avec ses vieux houzeaux. On disait encore qu'un jour, pour festoyer La Hire et Xaintrailles, il n'avait eu que deux poulets et une queue de mouton. Ce n'étaient là que des contes à faire rire les bourgeois. Le roi possédait encore de grandes et belles provinces : Auvergne, Lyonnais, Dauphiné, Touraine, Anjou, tous les pays au sud de la Loire, hors la Guyenne et la Gascogne.

Sa grande ressource était de convoquer les États généraux. La noblesse ne donnait rien, alléguant qu'il était ignoble de payer. Si le clergé contribuait, le tiers portait plus que son faix des charges pécuniaires. La taille, impôt extraordinaire, devenait annuelle. Le roi assemblait les États tous les ans, souvent deux fois l'an, mais non sans peine. Les routes étaient mal sûres. Les voyageurs risquaient, à tout bout de champ,

d'être détroussés et assassinés. Les officiers, qui allaient de ville en ville recouvrer les deniers, marchaient sous escorte, de crainte des Écossais et des autres gens d'armes au service du roi. En 1427, un routier nommé Sabbat, qui tenait garnison à Langeais, faisait trembler la Touraine et l'Anjou. Aussi les députés des villes n'étaient-ils pas pressés de se rendre aux États. Encore s'ils avaient cru que leur argent fût employé pour le bien du royaume ! Mais ils savaient que le roi en ferait d'abord des présents à ses seigneurs. On les invitait à venir aviser sur le moyen de faire cesser les pilleries et roberies dont ils souffraient ; et quand, au risque de leur vie, ils étaient venus en chambre royale, il leur fallait consentir la taille en silence. Les officiers du roi menaçaient de les faire noyer, s'ils ouvraient la bouche. Aux États tenus à Mehun-sur-Yèvre en 1425, les gens des bonnes villes dirent qu'ils étaient contents d'aider le roi, mais qu'ils voudraient bien qu'il fût mis fin aux pilleries, et messire Hugues de Comberel, évêque de Poitiers, parla comme eux. En l'entendant, le sire de Giac dit au roi : « Si l'on m'en croyait, on jetterait Comberel dans la rivière avec les autres qui ont été de son opinion. » Sur quoi les gens des bonnes villes votèrent deux cent soixante mille livres. En septembre 1427, réunis à Chinon, ils accordèrent cinq cent mille livres pour la guerre. Par lettres du 8 janvier 1428, le roi manda aux États généraux de se réunir dans un délai de six mois, le 18 juillet suivant, à Tours. Le 18 juillet, personne ne vint. Le 22 juillet, nouveau mandement du roi, assignant les États à Tours le 10 septembre. L'assemblée n'eut lieu qu'en octobre 1428 à Chinon, au moment où le comte de Salisbury marchait sur la Loire. Les États accordèrent cinq cent mille livres. Le bon peuple payait encore parce qu'il travaillait encore. Ouvrant et labourant, il portait en son cœur la devise que, plus tard, un brave homme, qui hérita la maison de Jacques d'Arc, fit graver sur sa porte : « Vive labeur ! » Mais, par ce temps de guerres et de roberies, bien des terres étaient en friche, bien des boutiques closes, et l'on ne voyait plus beaucoup de marchands allant, sur leur bidet, de ville en ville. On gagnait moins et il fallait payer davantage.

L'impôt ne rentrait pas bien et réellement le roi souffrait par

défaut d'argent. Pour guérir ce grand mal, il employait trois remèdes, dont le meilleur ne valait rien. Premièrement, comme il devait à tout le monde, à la reine de Sicile, à La Trémoille, à son boucher, au chapitre de Bourges qui lui fournissait du poisson d'étang, à ses cuisiniers, à ses galopins, il engageait l'impôt entre les mains de ses créanciers; deuxièmement, il aliénait son domaine : ses villes, ses terres étaient à tout le monde, hors à lui; troisièmement, il faisait de la fausse monnaie. Ce n'était point par malice, mais par nécessité et conformément à l'usage.

Le sire de La Trémoille portait le seul titre de conseiller-chambellan. Mais il était aussi le grand usurier du royaume. Il avait pour débiteurs le roi et une multitude de seigneurs grands ou petits. C'était donc un homme puissant. Il ne travaillait que pour son profit. Par bonheur, le conseil du roi était composé d'un assez grand nombre de légistes et de gens d'église fort capables d'expédier les affaires. L'un d'eux, messire Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France, celui-là même qui avait été enlevé et mis à finance, passait pour un très habile homme. Un autre, Robert Le Maçon, Angevin, né dans la roture, entré au Conseil sous la Régence, fut le premier de ces hommes sans naissance qui servirent Charles VII de manière à lui valoir le surnom de Bien-Servi. Un troisième, le vieux sire de Gaucourt, avait aidé son roi à la guerre et y avait gagné de grandes richesses. A la nouvelle que les Anglais s'avançaient vers la Loire, ces hommes comprirent qu'Orléans perdu, c'était la perte de tout ce qui restait du royaume de France; et ils firent un grand effort pour secourir la ville en péril. Ils envoyèrent aux Orléanais tout ce qu'ils purent ramasser de capitaines, de gens d'armes, de canons et de canonniers. On paya les capitaines et même on solda les troupes, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Le sire de La Trémoille, du mois de janvier au mois d'août 1428, avança des sommes s'élevant à vingt-sept mille livres environ, pour lesquelles la châtellenie de Chinon lui fut donnée en gage. Messire Regnault de Chartres se rendit à Orléans.

*
* *

Jeanne arriva le 6 mars à Chinon. Ce jour était un dimanche, le quatrième du carême, celui-là même où les garçons et les filles de Domrémy allaient en troupe, dans la campagne encore grise et nue, manger des noix et des œufs durs avec de petits pains, pétris par leurs mères. C'est ce qu'ils appelaient faire leurs fontaines. Mais Jeanne ne dut pas se rappeler ses fontaines passées, ni sa maison quittée sans une parole d'adieu. Ignorant ces fêtes rustiques et presque païennes par lesquelles les pauvres chrétiens rompaient la pénitence de la sainte quarantaine, l'Église avait donné à ce jour le nom de dimanche de *Lætare*, du premier mot de l'introït *Lætare, Jerusalem*. Ce dimanche, le prêtre, en montant à l'autel, récite à la messe basse, et le chœur chante à la grand'messe ces paroles tirées de l'Écriture : « *Lætare, Jerusalem; et conventum facite, omnes qui diligitis eam...* Réjouis-toi, Jérusalem ; et formez une assemblée, vous tous qui l'aimez. Délectez-vous dans la joie, vous qui avez été dans la tristesse, afin d'exulter et d'être rassasiés par l'abondance de votre consolation. » Les prêtres, les religieux, les clercs versés dans les saintes Écritures, qui savaient la venue de la Pucelle, ceux-là, quand ils chantèrent dans les églises avec tout le peuple *Lætare, Jerusalem*, eurent présente à la pensée la vierge annoncée par les prophéties, suscitée pour le salut commun, marquée d'un signe, qui en ce jour faisait son entrée humblement dans la ville. Plus d'un, sans doute, appliqua au royaume de France ce qui est dit de la nation sainte en cet endroit de l'écriture et trouva dans la coïncidence de ce texte liturgique et de cette bienvenue un sujet d'espérance. *Lætare, Jerusalem !* Réjouis-toi, peuple fidèle à ton vrai roi et droiturier souverain. *Et conventum facite.* Réunissez toutes vos forces contre vos ennemis. *Gaudete cum lætitia, qui in tristitia fuistis.* Après votre longue misère, réjouissez-vous. Le Seigneur vous envoie secours et consolation.

Par l'intercession de saint Julien, et probablement avec l'aide de Collet de Vienne, messager du roi, Jeanne trouva logis dans la ville, près du château, dans une hôtellerie tenue par

une femme de bonne renommée. Les broches n'y tournaient point. Et les hôtes, enfoncés dans le manteau de la cheminée, y voyaient griller saint Hareng, qui souffrit pis que saint Laurent. En ces âges, les prescriptions de l'Église relativement au jeûne et à l'abstinence durant le saint temps du carême n'étaient transgressées par personne en pays chrétien. A l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui jeûna quarante jours dans le désert, les fidèles observaient le jeûne depuis le quatrième jour avant le dimanche de Quadragésime jusqu'à Pâques, ce qui donne quarante jours en retranchant les dimanches, où l'on rompait le jeûne, mais non pas l'abstinence. Ainsi jeûnant, l'âme allégée, Jeanne entendait le tintement de ses Voix. Durant les deux jours qu'elle passa à l'hôtellerie, elle vécut recluse, agenouillée. Les bords de la Vienne et les larges prairies, encore vêtues de la noire verdure de l'hiver, les coteaux où traînaient les brumes légères, ne la tentèrent pas. Mais si, pour aller à l'église, passant par quelque rue montueuse, ou seulement soignant ses chevaux dans la cour de l'auberge, elle levait la tête du côté du nord, elle voyait debout, sur la montagne toute proche, à un jet de ces boulets de pierre nouvellement inventés, les tours du plus beau château de tout le royaume, les fières murailles derrière lesquelles respirait ce roi à qui elle venait, conduite par un merveilleux amour.

***

C'étaient trois châteaux qui se confondaient à ses yeux dans une longue masse grise de murs crénelés, de donjons, de tours, de tourelles, de courtines, de barbacanes, d'échauguettes et de bretèches ; trois châteaux séparés l'un de l'autre par des douves, des barrières, des poternes, des herses. A sa gauche, vers le couchant, fuyaient et se cachaient les unes derrière les autres les huit tours du Coudray, dont l'une avait été bâtie par un roi d'Angleterre et dont les moins anciennes dataient de plus de deux cents ans. A droite, plus visible, le château du milieu dressait ses vieux murs et ses tours couronnées de mâchicoulis. C'est là qu'était la chambre de saint Louis, la chambre du roi, appartement de celui que Jeanne appelait le gentil Dauphin. Et c'est là aussi, tout

contre la chambre nattée, que s'étendait la grande salle où elle allait être reçue. Du côté de la ville, la place de cette salle était marquée par une tour contiguë, une tour carrée, très vieille. A droite s'étendait un vaste bayle, ou place d'armes, destiné au logement de la garnison et à la défense du château du milieu. Là, une grande chapelle élevait au-dessus des remparts sa toiture en forme de carène renversée. Cette chapelle, bâtie par Henri II d'Angleterre, était sous l'invocation de saint Georges, et c'est d'elle que le bayle tenait son nom de fort Saint-Georges. Jeanne savait-elle l'histoire de saint Georges? C'était un beau chevalier qui avait transpercé de sa lance un dragon et délivré la fille d'un roi. Puis il avait souffert en confessant sa foi. Attaché, comme sainte Catherine, à une roue garnie de lames tranchantes, la roue s'était rompue par miracle, tout de même que s'était brisée celle où les bourreaux avaient mis la vierge d'Alexandrie. Et, comme elle, saint Georges avait souffert la mort par le glaive. C'était preuve qu'il était un grand saint. Mais maintenant il avait un tort. Il était du parti des Godons qui, depuis plus de trois cents ans, chômaient sa fête comme celle de toute l'englischerie, le tenaient pour leur céleste patron et l'invoquaient de préférence à tout autre bienheureux, en sorte que son nom était sans cesse dans la bouche du plus vilain archer gallois comme dans celle d'un chevalier de la jarretière. A vrai dire, on ne savait ce qu'il pensait ni s'il ne donnait pas tort à ces pillards qui combattaient pour une mauvaise cause. Mais on pouvait raisonnablement craindre qu'il ne se montrât sensible à tant d'honneurs. Les saints du Paradis se mettent volontiers du côté de ceux qui les invoquent le plus dévotement. Saint Georges, enfin, était Anglais comme saint Michel était Français. Celui-là, le glorieux archange, se montrait le plus vigilant protecteur des fleurs de lis, depuis que Monsieur saint Denys, patron du royaume, avait laissé prendre son abbaye. Et Jeanne le savait.

*
* *

Cependant les dépêches du capitaine de Vaucouleurs, apportées par Colet de Vienne, furent remises au Roi. Ces

dépêches l'instruisaient des faits et dits de la jeune fille. C'était une des innombrables affaires qui devaient être examinées en conseil, et l'une de celles que le Roi, ce semble, devait examiner lui-même comme inhérentes à sa fonction royale et comme l'intéressant spécialement, puisqu'il s'agissait peut-être d'une fille de piété singulière, et qu'il était lui-même la première personne ecclésiastique du royaume. Son grand-père, si sage prince, aurait eu garde de mépriser les avis des femmes dévotes, en qui Dieu parlait. Environ l'an 1380, il avait fait appeler à Paris Guillemette de la Rochelle. Cette femme menait une vie solitaire et contemplative ; elle y avait acquis, disait-on, une si grande vertu, que, dans ses ravissements, elle se soulevait de terre de plus de deux pieds. Le roi Charles V lui fit faire dans mainte église de beaux oratoires où elle pût beaucoup prier pour lui. Le petit-fils ne devait pas moins faire, ayant plus grand besoin d'aide. Il trouvait encore dans sa famille des exemples plus récents du commerce des rois et des saintes. Son père, le pauvre roi Charles VI, de passage à Tours, se fit présenter, par le duc Louis d'Orléans, la dame Marie de Maillé, qui avait fait vœu de virginité et changé en un agneau timide l'époux venu comme un lion dévorant. Elle dit au roi des secrets et il fut content d'elle, car il voulut la revoir trois ans après à Paris. Cette fois ils conversèrent longtemps seuls ensemble, et elle lui dit encore des secrets, si bien qu'il la renvoya avec des présents. Ce même prince avait fait accueil à un pauvre chevalier cauchois nommé Robert le Mennot qui, favorisé d'une vision durant qu'il était près des côtes de Syrie, au péril de la mer, se disait envoyé de Dieu pour le rétablissement de la paix. Il avait reçu plus favorablement encore une femme nommée Marie et qu'on appelait d'ordinaire la Gasque d'Avignon. En 1429, tout le monde autour du Roi n'avait pas oublié cette inspirée venue au roi Charles VI pour le retenir dans l'obéissance du pape Benoît XIII. Ce pape se trouva être un antipape ; mais la Gasque fut tenue cependant pour prophétesse. Elle avait eu, comme Jeanne d'Arc, beaucoup de visions touchant la désolation du royaume de France, et elle avait vu des armes dans le ciel. Les rois d'Angleterre n'étaient pas moins attentifs que les rois de France à recueillir la parole de

ces saints et de ces saintes qui alors prophétisaient en foule. Henri V interrogea l'ermite de Saint-Claude, Jean de Gand, qui lui annonça sa fin prochaine; et, mourant, il fit encore appeler le prophète inexorable. C'était l'usage des saints de parler aux rois et l'usage des rois de les entendre. Comment un prince pieux eût-il dédaigné cette source merveilleuse de conseils? Il eût encouru par là le blâme des plus sages. Le docte Gerson tenait pour célestes les paroles d'une inspirée venue de Bresse en 1424. Les prophéties de sainte Brigitte de Suède, concernant la France, étaient commentées dans les chaires de théologie. Assurément, Dieu parlait par ses vierges. Mais, en de telles rencontres, il était nécessaire d'agir avec une extrême prudence, de distinguer soigneusement les vraies prophétesses d'avec les fausses et de ne point prendre pour des messagères du ciel les fourrières du diable. Celles-ci faisaient parfois illusion. A l'exemple de Simon le Magicien, qui opposait des prodiges aux miracles de saint Pierre, ces créatures recouraient aux arts diaboliques pour séduire les hommes. Douze ans auparavant, une femme venue aussi des marches de Lorraine, Catherine Sauve, native de Thons proche Neufchâteau, qui vivait recluse au Port de Lates, avait prophétisé. Mais l'évêque de Maguelonne sut de science certaine qu'elle était menteresse et sorcière. C'est pourquoi elle fut brûlée vive à Montpellier en 1417. Des nuées de femmes, ou plutôt, comme les appelait un inquisiteur contemporain, de femelles, *mulierculæ*, vivaient comme cette Catherine et finissaient comme elle. Le Roi lut les lettres du capitaine de Vaucouleurs et fit interroger devant lui les conducteurs de la jeune fille. De mission, de miracles, ils ne purent rien dire. Mais ils parlèrent du bien qu'ils avaient vu en elle durant le voyage, et affirmèrent qu'elle était toute bonne.

Jeanne fut interrogée sommairement par des hommes d'Eglise, qui lui demandèrent pourquoi elle était venue. Elle commença par répondre qu'elle ne dirait rien que parlant au roi. Les clercs lui ayant représenté que c'était au nom même du roi qu'ils l'invitaient à s'expliquer, elle répondit qu'elle avait deux choses en mandat de la part du Roi des Cieux : que l'une était de lever le siège d'Orléans, l'autre de conduire

le roi à Reims pour son sacre et son couronnement. De même qu'à Vaucouleurs devant sire Robert, à Chinon devant les gens d'Église, Jeanne, sous une influence mystérieuse, répétait à son insu, mot pour mot, ce qu'autrefois avait dit le vavasseur de Champagne envoyé au roi Jean le Bon comme elle était envoyée au dauphin Charles.

Ayant cheminé jusqu'à la plaine de Beauce, où le roi Jean, impatient de combattre, campait avec son armée, le vavasseur champenois entra dans le camp et demanda à voir le plus prud'homme qui se tint auprès du Roi. Les seigneurs, à qui cette requête fut portée, se mirent à rire. Mais l'un d'eux, ayant vu de ses yeux le vavasseur, reconnut tout de suite que c'était un homme bon, simple et sans malice. Il lui dit : « Si tu as quelque avis à donner, va vers l'aumônier du Roi. » Le vavasseur alla donc vers l'aumônier du roi Jean et lui dit : « Faites que je parle au Roi ; j'ai telle chose à dire que je ne dirai à personne fors à lui. — Qu'est-ce ? demanda l'aumônier. Dites ce que vous savez. » Mais le bonhomme ne voulut pas révéler son secret. L'aumônier alla trouver le roi Jean et lui dit : « Sire, il y a céans un prud'homme, qui me semble sage à sa façon et qui vous veut dire une chose qu'il ne dira qu'à vous. » Le roi Jean refusa de voir ce prud'homme. Il appela son confesseur et l'envoya recueillir, en compagnie de son aumônier, le secret du vavasseur. Les deux prêtres allèrent à l'homme et lui annoncèrent qu'ils étaient commis par le Roi pour l'entendre. A cette nouvelle, désespérant de voir le roi Jean et se fiant au confesseur et à l'aumônier pour ne révéler son secret qu'au Roi, il leur parla comme voici : « Tandis que j'étais seul aux champs, une voix me dit par trois fois : — Va vers le roi Jean de France, et l'avertis de ne combattre contre nuls de ses ennemis. Obéissant à cette voix, je suis venu en porter nouvelles au roi Jean. » Ayant reçu le secret du vavasseur, le confesseur et l'aumônier le portèrent au Roi qui s'en moqua. Il s'avança avec son host jusqu'à Poitiers, où il rencontra le prince Noir. Il perdit toute son armée dans la bataille et, frappé au visage de deux blessures, fut pris par les Anglais.

Les clercs qui avaient interrogé Jeanne n'étaient pas tous du même avis. Les uns déclaraient que son affaire n'était qu'une

trufferie et que le Roi eût à se défier de cette fille. Les autres pensaient au contraire que, puisqu'elle se disait envoyée de Dieu et avait à parler au Roi, le Roi devait au moins l'entendre.

Deux hommes d'Église, qui se trouvaient alors auprès du Roi, Jean Girard, président du Parlement de Grenoble, et Pierre l'Hermite, qui fut depuis sous-doyen de Saint-Martin-de-Tours, jugèrent le cas assez intéressant et assez difficile pour le soumettre à Jacques Gélu, ce prélat armagnac, qui avait longtemps servi dans les conseils et les ambassades la maison d'Orléans et le dauphin de France. Gélu, aux approches de la soixantaine s'était retiré du conseil et avait quitté le siège archiépiscopal de Tours pour le siège d'Embrun, plus humble et plus caché. Il était illustre et vénérable. Jean Girard et Pierre l'Hermite lui annoncèrent, en une lettre missive, la venue de cette demoiselle et ils lui firent connaître qu'interrogée singulièrement par trois professeurs de théologie, elle avait été reconnue dévote, sobre, tempérante et coutumière, une fois la semaine, des sacrements de confession et de communion. Jean Girard pensait qu'elle pouvait avoir été envoyée par le dieu qui suscita Judith et Déborah et se fit annoncer par les Sibylles[1]. Nous verrons bientôt que Jacques Gélu en douta fort. Pas plus que les premiers interrogateurs de la Pucelle, les conseillers du Roi ne s'accordaient entre eux au sujet de cette bergère. Plusieurs lui étaient favorables, certains lui étaient contraires. Beaucoup l'ignoraient. Ils étaient alors accablés de besogne. Les uns faisaient venir des combattants, les autres des canons, de l'argent, des vivres. Ceux-ci prenaient des mesures de sûreté ; ceux-là négociaient. On ne pense pas assez que les gens aux affaires ne voient pour la plupart que leur tâche du jour, enfoncent leur pensée dans le coin où ils travaillent et ignorent tout à fait ce qui occupe le plus les oisifs et les curieux. Aussi, presque toujours, les grands mouvements populaires les surprennent et les déconcertent. Il est très probable que Robert le Maçon en savait moins sur la Pucelle que les rôtisseurs et les talméliers de Chinon.

1. Cf. *Histoire générale des Alpes Maritimes et Cottiennes* par le P. Marcellin Fournier, manuscrit inédit, Archives de Gap (cité par J.-B.-J. Ayrolles dans *La Pucelle devant l'Église*, 1890, in-8, pp. 3 et suiv.)

*
* *

Charles était pieux et entendait à genoux et dévotement trois messes par jour. Il récitait exactement ses heures canonicales et y joignait des prières pour les morts et d'autres oraisons. Il se confessait quotidiennement et communiait aux jours de fêtes. Mais il croyait à la divination par les astres. En quoi, il ne se distinguait pas des autres princes de son temps. Chacun d'eux avait un astrologue à son service. Le feu duc de Bourgogne était constamment accompagné d'un devin juif nommé maître Mousque. Le jour dont il ne devait pas voir la fin, comme il se rendait au pont de Montereau, maître Mousque lui conseilla de ne point aller plus avant, pronostiquant qu'il n'en reviendrait pas. Le duc passa outre et fut tué. Le dauphin Charles tenait toujours deux ou trois astrologues auprès de lui. Gerson le voulut mettre en garde contre ces diseurs de bonne aventure. Il écrivit un gros traité tout exprès pour l'engager à les consulter sobrement et à leur accorder une confiance modérée. Il y perdit son latin; le Roi continua à se fier aux Jean des Bulhoms, aux Germain de Thibouville et à tous autres bonnets pointus. Ces faiseurs d'almanachs l'intéressaient par l'obscurité bizarre du grimoire et le jeu compliqué de l'astrolabe. Ils dressaient des thèmes de nativité, tiraient des horoscopes et lisaient dans le ciel l'annonce des guerres et des révolutions. L'un d'eux, maître Rollandus Scriptoris, suppôt de l'Université de Paris, qui la nuit, dans sa gouttière, observait le ciel, vit, un certain jour, à une certaine heure, l'Épi de la Vierge en l'ascendant, Vénus, Mercure et le Soleil au mi-ciel[1]; par quoi son compère Guillaume Barbin de Genève découvrit sûrement que les Anglais seraient chassés de France et le Roi rétabli par le moyen d'une simple pucelle. Si l'on en croit l'inquisiteur Bréhal, avant la venue de Jeanne en France, un habile astronome de Sienne, du nom de Jean de Montalcin, avait, entre autres choses, écrit au Roi Charles les paroles suivantes : « Votre victoire sera dans le conseil d'une vierge;

1. Je corrige à cet endroit le texte de Simon de Phares (Procès, IV, p. 536) d'après une communication que M. Camille Flammarion a bien voulu me faire.

poursuivez votre triomphe sans cesse jusqu'à la ville de Paris. »

En ce moment même, le dauphin Charles avait près de lui, à Chinon, un vieux astrologue normand, nommé Pierre, qui peut bien être ce messire Pierre de Saint-Vallerien, chanoine de Paris, lequel revenait d'Écosse, où il était allé chercher, avec nombre de gentilshommes, madame Marguerite, fiancée au dauphin Louis. Ce maître Pierre était très expert en médecine et astrologie et grand prophète. Il lut dans le ciel que Jeanne était destinée à chasser les Anglais et cette prophétie put faire quelque impression sur l'esprit du roi Charles.

*
* *

Jeanne n'attendit pas longtemps dans son hôtellerie. Trois jours après sa venue, ce qu'elle avait voulu d'un si grand cœur s'accomplit; elle fut menée au roi. On montrait encore au siècle dernier près du Grand-Carroy, devant une maison en colombage, un puits sur la marge duquel, selon la tradition, elle mit le pied pour descendre de cheval, avant de gravir la pente roide qui, par la vieille Porte, conduisait au château[1]. Elle avait déjà franchi le fossé, et le roi n'était pas encore décidé à la recevoir. Plusieurs de ses familliers, et non des moindres, lui conseillaient de se défier d'une femme inconnue qui formait peut-être de mauvais desseins. D'autres lui représentèrent, au contraire, que cette pastoure lui était annoncée par lettres, envoyée de la part de Robert de Baudricourt, amenée à travers des provinces ennemies; qu'elle avait, de façon quasi miraculeuse, traversé à gué beaucoup de rivières pour arriver jusqu'à lui. Le roi, sur ces représentations, consentit à l'accueillir. Mais, soit qu'il eût gardé quelque défiance, soit qu'il voulût éprouver cette fille, ou pour quelque raison inconnue, averti qu'elle venait, il se retira en arrière des autres.

Dans la grande salle, trois cents hommes se tenaient en armes. C'était le soir; cinquante torches brûlaient sous les solives peintes. Beaucoup de nobles personnes entouraient le

1. La margelle a été enlevée sous le second Empire. Cf. G. de Cougny, *Charles VII et Jeanne d'Arc à Chinon*. Tours, Mazereau, 1877, in-8° de 46 pages.

roi, hommes mûrs enjuponnés et fourrés : jeunes seigneurs glabres, engoncés des épaules, étriqués sous leur jaquette, la taille fine, les jambes grèles dans les chausses collantes, les pieds pointus dans les poulaines. Jeanne fut introduite par le comte de Vendôme. Elle avait un chaperon de laine sur la tête et portait ses cheveux noirs coupés en sébile à la manière des varlets. Robuste, le cou puissant et court, la poitrine ample, autant qu'il y pouvait paraître sous le jacque, elle avait petits draps, c'est-à-dire braies comme les hommes. Elle alla droit au dauphin, s'arrêta à la distance d'une lance, ôta son chaperon, fit la révérence à la paysanne, et dit ;

— Dieu vous donne bonne vie, gentil dauphin.

On admira plus tard qu'elle l'eût reconnu au milieu des seigneurs vêtus plus richement que lui. Il est possible qu'il fût ce jour-là assez mal habillé. Nous savons qu'il faisait remettre des manches à ses vieux pourpoints. En tout cas, il ne payait pas de mine. Fort laid, les yeux petits, vairons et troubles, le nez gros et bulbeux, ce prince de vingt-six ans tenait mal sur ses jambes décharnées et cagneuses, jointes à des cuisses creuses par deux genoux énormes qui ne voulaient point se séparer l'un de l'autre. Qu'elle l'eût reconnu pour l'avoir déjà vu en peinture, c'est peu croyable. Les images des princes étaient rares en ce temps. Jeanne n'avait jamais feuilleté un de ces livres précieux où le roi Charles pouvait être peint à la miniature dans l'attitude d'un Mage offrant l'or, la myrre ou l'encens à l'enfant Jésus. Elle n'avait jamais vu très probablement aucun tableau peint sur bois à la ressemblance de son roi, les mains jointes, sous les courtines de son oratoire. Et, par grand hasard, lui eût-on montré quelqu'un de ces portraits, ses yeux, faute d'habitude, n'y eussent pas distingué grand'chose. Il n'y a pas non plus à rechercher si les Chinonais lui décrivirent le costume ordinaire du roi et la façon du chapeau qu'il avait coutume de porter : car il gardait, comme tout le monde, son chapeau sur la tête dans les chambres, même pour dîner. Ce qui est le plus probable, c'est qu'elle trouva des gens bien disposés pour elle, qui la dirigèrent. De toute manière, le roi n'était pas si difficile à trouver, puisque ceux qui la virent quand elle le trouva n'en furent nullement ébahis. Lorsqu'elle eut fait son salut villa-

geois, le roi lui demanda son nom et ce qu'elle voulait. Elle répondit :

— Gentil dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle; je vous apporte nouvelles de Dieu, et vous avise que Notre-Seigneur vous rendra votre royaume de France, vous fera couronner à Reims et chassera vos ennemis. Je suis messagère de ces choses, de la part de Dieu. Mettez-moi hardiment en œuvre. Je lèverai le siège d'Orléans.

Elle ajouta que Dieu, à la prière de saint Louis et de saint Charlemagne, ne voulait point que ladite cité fût prise ou en péril. Le roi tira la jeune fille à part et s'entretint assez longtemps avec elle. Il était naturellement doux, affable, et accueillait avec bienveillance les humbles et les pauvres. On crut voir qu'il souriait. Peut-être fut-il charmé, après plusieurs autres, par cette douce voix qui parlait avec tant de force.

C'est tout ce qu'on sait de l'entretien de Jeanne et du roi. Si l'on en croit un moine nommé Pasquerel, elle fit à Charles VII une étrange révélation : « Je vous dis, de la part de Messire, que vous êtes vrai héritier de France et fils de roi. » Le frère Pasquerel n'était pas présent à l'entretien. Mais il affirme que Jeanne elle-même lui rapporta ce propos. Ce moine n'inspira pas une entière confiance ; il avait l'esprit confus, les faits se brouillaient dans sa tête et il aimait le merveilleux. Nous verrons plus tard qu'il inventait des miracles. Il n'en est pas moins vrai que la parole qu'il attribuait à Jeanne courut de bonne heure. On imagina que le roi en avait reçu beaucoup de joie et de soulagement. Il avait dans le moment même grande envie, a-t-on dit, de savoir la vérité sur ce point délicat, et, à moins d'en être éclairci, il était prêt à renoncer à son royaume comme à un bien mal acquis. Sans doute, la reine Ysabeau était communément traitée par les prêcheurs armagnacs de grand'gorre et d'Hérodiade gonflée d'impuretés. Mais pourquoi tout à coup cette curiosité bizarre? A quel sujet ces scrupules? Il n'en avait pas demandé tant pour recevoir son héritage. Après en avoir joui six ans, lui fallait-il maintenant pour le garder savoir ce qu'on ne sait jamais? Au besoin, tous les légistes de France l'eussent rassuré. Ils lui auraient prouvé, par raisons tirées des lois et

coutumes, qu'il était de naissance vrai héritier et droit successeur du feu roi, la filiation se prouvant par ce qui est manifeste et non par ce qui est caché, sans quoi il ne serait pas possible de régler les successions ni de discerner sûrement le légitime héritier d'un royaume ou d'un arpent de terre. Et, si vraiment, à l'idée que peut-être le sang de France ne coulait pas dans ses veines, son âme était contristée et troublée, s'il était tourmenté de pénibles doutes, comment en aurait-il été délivré sur l'avis d'une jeune paysanne que les uns tenaient pour sage et les autres pour folle, en qui les gens d'église, seuls juges admis en ces matières, n'avaient encore reconnu aucun signe d'inspiration divine ou de sainteté singulière, et dont il ne savait lui-même que penser? Et, puisqu'elle ne l'avait pas persuadé qu'elle avait mission de chasser les Anglais et de le conduire à Reims, comment l'eût-elle assuré qu'il était, de fait, fils de roi?

Il la jugeait, d'apparence, honnête et simple. Mais il ne croyait nullement que ce qu'elle annonçait, elle fût capable de l'accomplir. Trois Orléanais, au moins, avaient assisté à l'entretien, les deux capitaines envoyés par le Bâtard, messire Jamet du Tillay et le vieux seigneur Archambaud de Villars, capitaine de Montargis. Était présent comme eux le sire de Gaucourt, gouverneur d'Orléans et capitaine de Chinon. Peu d'instants après avoir congédié la jeune fille, le roi appela le sire de Gaucourt et quelques autres de son Conseil et il leur répéta ce qu'il venait d'entendre :

— Elle m'a dit qu'elle m'était envoyée de par Dieu pour m'aider à recouvrer mon royaume.

Ç'avait été tout le secret qu'elle était venue lui révéler : elle n'en savait pas d'autre. Il prit l'avis de ses conseillers. On fut d'accord qu'avant tout Jeanne devait être examinée sur les matières de religion. Mais le Bâtard voulait avoir sa Pucelle miraculeuse. Il semble que dès lors les Orléanais mirent la main sur elle. Le sire de Gaucourt la retira de chez son hôtesse pour la loger dans une tour de ce Coudray que, depuis trois jours, elle voyait au-dessus de la ville. Le Coudray, l'un des trois châteaux, n'était séparé du château du milieu, où logeait le roi, que par un fossé et des travaux de défense. Gaucourt la confia à son lieutenant pour la ville de

Chinon, Guillaume Bellier, majordome du roi. Il lui donna pour la servir un de ses pages, un enfant de quinze ans, Immerguet, qu'on appelait aussi Minguet, d'un sobriquet de famille. On l'appelait encore Mugot, peut-être par corruption de *mango*, qui voulait dire « page » en bas-latin. Il était, de son vrai nom, Louis de Coutes et sortait d'une vieille famille d'épée, attachée dès le siècle précédent à la maison d'Orléans. Son père, Jean, dit Minguet, seigneur de Fresnay-le-Gelmert, de la Gadelière et de Mitry, chambellan du duc d'Orléans, était mort depuis deux ans, très pauvre. Il avait laissé après lui une veuve et cinq enfants, trois garçons et deux filles, dont l'une, nommée Jeanne, était depuis 1421, la femme de messire Florentin d'Illiers, capitaine de Châteaudun. Ainsi donc Louis de Coutes, le petit page, et Catherine le Mercier, dame de Noviant, sa mère, qui sortait d'une noble famille d'Écose, se trouvaient l'un et l'autre dans un pénible dénuement, bien que le duc d'Orléans en mémoire des loyaux services de son chambellan eût octroyé à la dame de Noviant un secours sur ses finances[1]. Jeanne gardait Minguet près d'elle tout le jour. Mais, la nuit, elle couchait avec des femmes. La femme de Guillaume Bellier, qui était de bonne vie et pieuse, du moins le disait-on, veillait sur elle. Au Coudray, le page la vit maintes fois à genoux. Elle priait et souvent elle pleurait abondamment. Des personnages de grand état vinrent pendant plusieurs jours s'entretenir avec elle. Ils la trouvèrent habillée en garçon. On avait voulu lui faire prendre des habits de femme, mais elle s'y était violemment refusée. Quelques-uns lui demandèrent s'il n'y avait point dans le pays d'où elle venait un bois nommé le Bois-Chenu.

*
* *

Ils lui faisaient cette question parce que Merlin avait annoncé qu'une vierge viendrait de la ville du Bois-Chenu. Quiconque avait un peu de savoir connaissait Merlin l'Enchanteur. Deux cents ans en ça, Geoffroy de Monmouth, évêque de Saint-Asaph, avait conté en latin l'histoire et publié

1. Cf. Mademoiselle de Villaret, *Louis de Coutes*. Orléans 1890, in-8°.

les prophéties de ce vieux héros breton. Son livre *des rois de Bretagne* avait été bientôt mis en vers français. Une de ces traductions rimées s'appelait le *Brut*, du nom de Brutus, père des Bretons. Et depuis lors, les musiciens gallois qui étaient venus chanter sur la rote à la cour des rois de France y avaient dit de Merlin plus d'un lai[1]. Merlin, né d'une femme par les œuvres du diable, tirait de cette origine sa science profonde. A la pratique des nombres, qui donnent la connaissance de l'avenir, il joignait la connaissance de la physique, par laquelle s'opèrent les enchantements. Aussi lui était-il facile de changer les rochers en géants. Pourtant une dame le vainquit. La fée Viviane enchanta l'enchanteur et le retint charmé dans un buisson d'aubépine. C'est là un exemple, entre tant d'autres, du pouvoir des femmes. Merlin avait annoncé beaucoup de choses véritables dont quelques-unes n'étaient pas encore accomplies. Les Anglais n'avaient pas moins de foi que les Français aux prophéties de ce sage. Quand Arthur de Bretagne, comte de Richemont, fut pris par les Anglais et mené au roi Henri, celui-ci, voyant un sanglier sur les armes du duc, laissa éclater sa joie. Il avait présente à l'esprit la vaticination de Merlin, qui disait : « Un prince nommé Arthur, né de la Bretagne armoricaine, portant un sanglier sur son enseigne, doit conquérir Angleterre, et, après qu'il en aura débouté la génération des Anglais, la repeuplera du lignage breton. » Ainsi Merlin suspendait la crainte ou l'espérance tantôt sur les lis et tantôt sur le léopard.

Or, durant le carême de l'an 1429, courait à Chinon cette prophétie extraite d'un livre de Merlin :

« De la ville du Bois-Chenu sortira une pucelle pour donner ses soins à la guérison ; laquelle, après avoir forcé toutes les citadelles, desséchera de son souffle toutes les fontaines. Elle se répandra en pleurs misérables et remplira l'île d'une clameur horrible. La tuera le cerf à dix cors, de qui quatre ramures

1. Cf. Gaston Paris, *La Littérature française au moyen âge*, 1890, in-18, pp. 86 à 104. « [Geoffroy de Montmouth] fit prédire par lui (Merlin) tous les événements de l'histoire de Bretagne jusqu'à l'année même où il écrivait (1135)... Le succès de l'*Historia regum* fut très grand dans le monde des clercs; on accepta ses fables pour vérité, et, s'émerveillant de l'exactitude des prophéties de Merlin jusqu'en 1135, on s'efforça de démêler ce qu'elles annonçaient pour les temps subséquents. » (Gaston Paris, *loc. cit.* pp. 88-89.)

porteront des diadèmes d'or, mais dont les six autres seront changées en cornes de buffles et troubleront d'un son funeste les îles de Bretagne. Se dressera la forêt danoise, qui parlera d'une voix humaine, disant : « Viens, Cambrie, joins à ton flanc Cornouailles[1]. »

Dans cet obscur langage, commun à tous les prophètes, Merlin annonce confusément qu'une vierge accomplira des actions grandes et extraordinaires avant de périr d'une main ennemie. Sur un seul point il est clair, ou le semble. C'est quand il dit que cette vierge sortira de la ville du Bois-Chenu. Les personnages de grand état qui se rendirent au Coudray demandèrent à Jeanne s'il ne se trouvait pas dans le pays d'où elle venait un bois nommé le Bois-Chenu. Elle répondit qu'oui. Et ils parurent assez émerveillés. Mais si on les avait priés de montrer le livre où était cette prophétie, on les aurait mis dans un grand embarras. Ceux qui n'avaient jamais vu ce livre auraient été les moins gênés. Peut-être eussent-ils indiqué à tout hasard le roman de *Brut*, comme fit plus tard l'inquisiteur Bréhal. Si quelqu'un d'entre eux, au contraire, savait que cette vaticination était extraite, non du *Brut*, où vous la chercheriez en vain, mais d'un livre de Geoffroy de Monmouth intitulé *De prophetiis Merlini*, celui-là devait savoir aussi qu'elle avait été dénaturée, tronquée et tout à fait détournée de son véritable sens. Il n'ignorait pas qu'elle portait dans le livre ce titre : *De Guyntonia vaticinium* et qu'elle concernait la ville galloise de Winton. Il n'ignorait pas enfin que le clerc qui en avait fait un tel extrait était un imposteur. Et ce clerc, on l'aurait peut-être trouvé sans aller bien loin. Les copies fallacieuses qu'il faisait courir étaient encore toutes fraîches. On était instruit depuis peu de jours que Jeanne venait d'un village situé au près du Bois-Chenu, et qu'à Domrémy elle voyait de la porte de sa maison l'orée de ce bois. On n'avait pu le savoir que d'elle ou de ses compagnons. Or, il n'est pas croyable qu'avant de le savoir on eût fait courir des copies de la prophétie commençant par ces mots : « De la ville du Bois-Chenu sortira une pucelle. » Cela n'eût répondu à rien. On conçoit au

1. *Ex urbi canuti nemoris*, etc. Cette traduction est littérale.

contraire que, sitôt qu'on sut qu'elle venait du Bois-Chenu, un clerc armagnac, orléanais peut-être, qui avait lu la vieille vaticination, pensa la répandre et en publia une leçon infidèle et tronquée, qui courut partout et fut partout acceptée pour la pure parole de Merlin. Les livres alors étaient rares et d'un usage difficile. Ce n'était guère l'habitude de remonter aux sources. Or, cette prophétie avançait beaucoup les affaires de la Pucelle. Les insignes docteurs et illustres maîtres estimaient que Merlin avait dévoilé bien des choses obscures et prédit bien des événements. Et à ceux qui s'étonnaient qu'un fils du Diable eût reçu le don de prophétie, ils répondaient que le Saint-Esprit est bien le maître de révéler ses secrets à qui il lui plaît, comme il l'a montré en faisant parler les Sibylles et en ouvrant la bouche à l'ânesse de Balaam. C'est ainsi que le héros mystérieux des Bretons, du fond de sa tombe enchantée, fit un miracle par un coq-à-l'âne. Jeanne trouva en lui un patron inattendu d'elle-même, car de Merlin elle savait peu. Ce n'est pas en lui qu'elle s'assurait, mais en saint Michel archange et dans les deux dames du ciel, sainte Catherine et sainte Marguerite.

*
* *

Cependant, sur son rocher escarpé, au bord de la Durance, dans la chaire écartée de Saint-Marcellin, Jacques Gélu restait attaché au roi qu'il avait servi et soucieux des intérêts des maisons d'Orléans et de France. Il répondit aux deux hommes d'église, Jean Girard et Pierre l'Hermite, qu'il ne doutait pas que Dieu ne se manifestât en faveur de l'orphelin et de l'affligé et ne punît l'injurieuse entreprise de l'Anglais, que néanmoins on ne devait pas aisément ni à la légère croire aux discours d'une paysanne nourrie dans la solitude, que le sexe féminin était fragile et prompt à s'abuser, qu'il fallait ne pas se rendre ridicule aux yeux des étrangers. « Les Français, ajouta-t-il, sont déjà trop connus pour leur facilité naturelle à se laisser duper. » Il avisa enfin Pierre l'Hermite qu'il serait opportun que le roi jeûnât et fit pénitence pour être éclairé du Ciel et préservé d'erreur.

L'ancien conseiller delphinal n'était pas tranquille. Il écrivit

directement au roi Charles et à la reine Marie pour les avertir du danger. Cette fille ne lui disait rien de bon. Il se méfiait d'elle, et pour trois raisons. Premièrement, elle venait d'un pays que tenaient les ennemis du roi, Bourguignons et Lorrains. Deuxièmement, c'était une bergère aisée à séduire. Troisièmement, elle était fille. Il bailla en exemple Alexandre de Macédoine, qu'une reine voulut empoisonner; elle avait été nourrie de venins par les ennemis du roi et puis envoyée à lui dans l'espoir qu'il se laisserait prendre aux amours de cette garce, vraie boîte à poisons[1]. Mais Aristote écarta l'abuseresse et ainsi délivra de mort son prince. Aussi sage qu'Aristote, l'évêque d'Embrun recommanda au roi de ne pas converser seul à seule avec la fille. Il prescrivit qu'on ne la laissât pas approcher de trop près, qu'on l'examinât; que cependant elle ne fût pas rebutée. A ses lettres Gélu reçut une réponse prudente qui le rassura. Dans une nouvelle missive, il témoigna au roi qu'il était bien aise qu'on tînt la fille dans la suspicion et qu'on la laissât dans l'incertitude de lui croire ou de ne lui pas croire. Puis sentant renaître ses premières défiances : « Il n'est pas à propos, disait-il encore, qu'elle ait beaucoup d'accès au roi, jusqu'à ce qu'on soit bien acertainé de sa vie et de ses mœurs. »

*
* *

Assurément le roi Charles tenait Jeanne dans l'incertitude de ce qu'on croyait d'elle. Mais il ne la soupçonnait d'aucune malice et il la recevait volontiers. Elle l'entretenait avec une angélique familiarité. Elle l'appelait gentil dauphin et, par cette gentillesse dont elle lui donnait, il faut entendre noblesse et splendeur royale. Elle l'appelait aussi l'oriflamme, parce qu'il était pour elle l'oriflamme, ou, comme elle eut dit aujourd'hui, le drapeau. L'oriflamme était la bannière royale. De tous ces gens qui étaient alors à Chinon, personne ne l'avait jamais vue, mais on en contait des merveilles. L'oriflamme était en forme de gonfalon à deux queues, faite d'une

1. M. Ayroles (*loc. cit.*, p. 4) donne « grace » qui n'est pas possible. J'ai conjecturé *garce*, qui est extrêmement probable. A mon grand regret, je n'ai pu encore voir le manuscrit du P. Marcellin Fournier.

étoffe fine, précieuse et légère, qu'on nommait sandail, et toute bordée de houppes de soie verte. Elle était descendue du ciel; c'était la bannière de Clovis et de saint Charlemagne. Quand le roi allait en guerre, on la portait devant lui. Elle avait telle vertu, que les ennemis, à son approche, perdaient leur force et fuyaient épouvantés. On se rappelait qu'en l'an 1304, alors que le roi Philippe le Bel eut victoire des Flamands, le chevalier qui la portait fut tué. On le trouva le lendemain qui, mort, la pressait encore entre ses bras. Elle avait flotté devant le roi Charles VI, avant ses malheurs, et depuis lors jamais plus elle n'avait été déployée. Pour discerner en ce pauvre homme faible et méprisé le bien-aimé de Dieu, le roi victorieux, l'oriflamme, il fallait qu'elle le vît de ce regard intérieur qui lui découvrait le paradis dans un cimetière du village et qu'elle eut au cœur le respect et l'amour de la royauté instituée par Dieu lui-même.

Un jour qu'ils conversaient ensemble, le duc d'Alençon entra dans la salle. Encore enfant, il avait été pris à Verneuil par les Anglais, qui l'avaient gardé cinq ans dans la tour du Crotoy. Délivré depuis peu de temps, il chassait aux cailles près de Saint-Florent-les-Saumur, quand un courrier vint lui apprendre qu'une jeune fille était envoyée au roi, de par Dieu, pour mettre les Anglais hors de France. Cette nouvelle l'intéressait autant que personne, car il avait épousé la fille du duc d'Orléans. Aussitôt il s'était rendu à Chinon pour voir ce qu'il en était. Le duc d'Alençon se montrait à son avantage dans les années légères de sa jeunesse ; mais il ne fut jamais réputé bien sage. C'était un esprit faible, turbulent et vain, d'une extrême crédulité. Il était persuadé que l'herbe martagon met en la grâce des dames ; et, plus tard, il se crut ensorcelé. Dès qu'elle le vit approcher, Jeanne demanda qui était ce seigneur. Le roi ayant répondu que c'était son cousin d'Alençon, elle salua le duc et lui dit :

— Vous, soyez le très bien venu. Plus on sera ensemble du sang du roi de France, mieux cela sera.

Le lendemain, elle vint à la messe du roi. Après la messe, elle fit la révérence à Charles, qui l'emmena dans une chambre avec le sire de La Trémoille et le duc d'Alençon. Là, elle dit :

— Gentil dauphin, il faut que vous me donniez votre royaume. Donnez, gentil sire, je ne ferai pas abus de votre don.

Le roi, se prêtant au jeu, fit signe qu'il consentait.

— A cette heure, reprit Jeanne, vous voilà le plus pauvre chevalier de France. Mais je ne puis garder pour moi un si riche présent. Je l'offre à Dieu.

Un moment elle resta en prières, les yeux au ciel. Puis :

— Gentil seigneur, ce royaume dont vous faites si gracieux abandon, Notre-Seigneur Dieu vous le remet en main. Ayez courage. Vous le tenez de trop bonne part pour ne pas l'avoir tantôt en entier.

C'était le mystère de la royauté, qu'elle jouait dévotement devant le roi des fleurs de lis, avec Dieu dans le ciel, en habit d'empereur. Ainsi sa foi riante et claire se répandait en célestes images.

Ce jour-là encore elle accompagna le roi à la promenade et, dans la prairie, courut une lance avec tant de bonne grâce, que le duc d'Alençon, émerveillé comme naguère le vieux duc de Lorraine, lui fit don d'un cheval.

*
* *

Peu de jours après, il la mena à l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur, dont l'église était si admirée qu'on l'appelait la Belle-d'Anjou. C'est dans cette abbaye qu'habitaient alors sa mère et sa femme, Jeanne de Bretagne, duchesse douairière, et la jeune duchesse, fille du duc d'Orléans. Elles furent, dit-on, joyeuses de voir Jeanne. Mais elles n'avaient pas grande confiance dans l'issue de la guerre. La jeune dame d'Alençon lui dit :

— Jeannette, je crains beaucoup pour mon mari. Il sort à peine de prison et il a fallu dépenser tant d'argent pour sa rançon, que je le prierais bien volontiers de rester au logis.

A quoi Jeanne répondit :

— Madame, soyez sans crainte. Je vous le rendrai sain et en tel ou meilleur état qu'il n'est.

Elle appelait le duc d'Alençon son beau duc et elle l'aimait pour l'amour du duc d'Orléans dont il avait épousé la fille.

Elle l'aimait parce qu'il croyait en elle quand tous doutaient ou niaient ; elle l'aimait parce que les Anglais lui avaient fait tort ; elle l'aimait parce qu'elle lui voyait bonne envie de combattre. On contait que, pris à Verneuil par les Anglais, quand ils lui avaient offert de lui rendre sa liberté et ses biens s'il voulait se tourner de leur parti, il avait rejeté leurs offres. Il était jeune comme elle ; elle le jugeait comme elle sincère et généreux. Et peut-être l'était-il alors. Sans doute il ne cherchait pas déjà des poudres pour sécher le roi.

*
* *

On décida que Jeanne serait conduite à Poitiers afin d'y être examinée par les docteurs. Dans cette ville se tenait le Parlement et étaient réunis beaucoup de notables clercs en théologie, tant séculiers que réguliers. De solennels docteurs et maîtres y furent convoqués par surcroît. Jeanne partit sous escorte. Elle crut d'abord qu'on la menait à Orléans. Elle rappelait l'ignorance et la foi de ces pauvres gens qui, ayant pris la croix, allaient et, à chaque ville qu'ils voyaient devant eux, pensaient que ce fût Jérusalem. A mi-chemin, elle demanda à ses guides où ils la conduisaient. Quand elle apprit que c'était à Poitiers :

— En nom Dieu ! dit-elle, je sais que j'y aurai bien affaire. Mais Messire m'aidera. Or, allons, de par Dieu !

(A suivre.)

ANATOLE FRANCE

NOTRE RÉSEAU NAVIGABLE

Il y a cinquante ans, la navigation intérieure en France semblait vouée à une fin prochaine. Philippe Dupin, dont la parole faisait alors autorité, proposait, en 1844, de suspendre les travaux du canal de la Marne au Rhin et de les utiliser pour la construction de la voie ferrée de Paris à Strasbourg. Peu après, cinquante-trois députés et quatre cents conseils municipaux demandaient de substituer au canal latéral à la Garonne un chemin de fer établi sur son tracé. Ces projets réflétaient l'opinion courante : la batellerie, comme le roulage, allait promptement disparaître : les chemins de fer, avant la fin du siècle, auraient accaparé tous les transports.

Bien loin que cette prédiction se soit réalisée, il est probable que les quinze ou vingt premières années de ce siècle seront marquées par un essor sans précédent de la navigation intérieure en Europe. Il y a quelques mois, le Parlement français a été saisi d'un projet d'extension du réseau navigable, qui prévoit plus de 650 millions de dépenses à répartir sur douze ans. A peu près à la même époque, l'empereur d'Allemagne se déclarait résolu, malgré toutes les résistances, à unir par un canal central les grands fleuves de l'Empire, et l'Autriche faisait trêve à la lutte des partis pour acclamer la création d'un réseau de voies navigables. Il semble donc que l'utilité des transports par eau, qui n'apparaissait plus

clairement à l'époque où commençait la construction des chemins de fer, s'affirme plus fortement que jamais à l'époque où elle s'achève.

En France, l'extension projetée du réseau navigable ne répond pas aux nécessités économiques d'aujourd'hui, mais plutôt à celles d'hier, et si elle paraît urgente, si elle est attendue avec une réelle impatience, c'est qu'elle a été promise et ajournée depuis vingt ans. Les travaux prévus par le programme actuel étaient déjà compris dans le plan élaboré en 1879 par M. de Freycinet; ce plan, qui règle depuis lors l'exécution de notre outillage national, a suscité de vastes espérances et laissé, en même temps que d'amères déceptions, une méfiance vague et générale contre tous les programmes de grands travaux. Au moment où le projet actuel engage à nouveau l'avenir, il importe de rappeler les erreurs récentes qui pèsent encore si lourdement sur la vie économique du pays, et dont l'expérience acquise doit épargner le retour.

*
* *

Le programme Freycinet contenait une idée féconde qui a donné aujourd'hui tous ses résultats, et un vice de méthode qui a entraîné la faillite de la plupart des projets.

L'idée féconde a été l'unification des voies navigables. Avant 1878 il y avait en France un grand nombre de canaux, il n'y avait pas un réseau de navigation intérieure. Les voies avaient été construites à des époques différentes, suivant les nécessités du trafic local et les convenances des populations riveraines; les dimensions variables des chenaux et des écluses empêchaient la batellerie de passer d'un canal sur l'autre, et lui interdisaient les transports à grande distance, les seuls rémunérateurs. Les péniches flamandes voulaient-elles pénétrer dans l'Est par le canal des Ardennes, la dimension des écluses les arrêtait. Les bateaux picards remontant l'Oise devaient rompre charge pour naviguer sur l'Aisne; dans le bassin de la Marne chaque voie possédait des ouvrages d'art faits sur un type différent. Le marinier qui se rendait de Paris à Lyon devait alléger deux fois sa péniche de 300 tonnes, à Laroche et à Saint-Jean-de-Losne. Il préférait parcourir toute la ligne avec

un bateau presque vide. La conséquence de cette infériorité technique était la stagnation des transports par eau, en présence de l'essor général du trafic et de la circulation toujours croissante des marchandises. « Malgré les sacrifices faits par l'État, écrivait M. A. Picard en 1883, le tonnage des voies navigables s'est peu modifié, et l'immense essor industriel qui s'est produit depuis près d'un demi-siècle a profité presque exclusivement aux voies ferrées[1]. »

Le rapport de M. Krantz, fait en 1872, au lendemain de la guerre, au moment où la décision venait d'être prise de reconstituer, par la construction du canal de l'Est, notre réseau navigable mutilé, marque pour la première fois le souci très net de lutter contre la concurrence étrangère en se servant des canaux qui appartiennent à l'État contre le monopole des compagnies de chemins de fer. Il fallait pour cela transformer ces voies, faites pour le trafic local, en un grand réseau unifié permettant, comme sur les voies ferrées, le transport à longue distance, sans rupture de charge. C'est exactement la pensée qui a guidé M. de Freycinet. « Il s'agit, déclarait-il, de créer tout un système de transports par eau, comparable au système de transport par les voies ferrées[2]. » La loi du 5 août 1879 prescrit en conséquence l'adoption, sur tous les grandes artères navigables, de dimensions uniformes permettant le passage de la grosse batellerie du Nord. Ce jour-là, la cause de la navigation intérieure était définitivement gagnée en France. En quinze ans le tonnage kilométrique du réseau avait doublé. Il passait de 2 382 millions de tonnes kilométriques en 1883 à 4 576 millions en 1898. Le progrès était bien plus rapide que celui des chemins de fer (11 000 millions et 14 800 millions). La péniche flamande de 300 tonnes qui n'avait accès que sur 1 459 kilomètres pénétrait sur 3 256. Elle établissait des relations nouvelles entre des régions lointaines, portait les laines de Dunkerque à Roanne et aux usines de la Loire, les balles de coton du Havre aux tisserands des vallées vosgiennes; amenant à bon marché la houille et les produits bruts, elle créait des industries le long de nouveaux rivages.

1. *Traité des chemins de fer*, I, p. 347.

2. Projet de loi relatif au classement et à l'amélioration des rivières navigables. Exposé des motifs. Annales de la Chambre des députés, 1878. Annexe 862.

Cette unification du réseau n'était dans la pensée de M. de Freycinet que la préface d'une plus grande œuvre. Il voulait « organiser de grandes lignes de navigation d'un bout du territoire à l'autre, et les faire aboutir à des ports bien outillés, traits d'union entre la navigation maritime et la circulation intérieure[1] ». Malheureusement, ces promesses de grands travaux étaient à peine formulées, qu'elles suscitaient dans toute la France une véritable fièvre. Chaque région voulait sa part des largesses de l'État et la voulait immédiate. L'Administration, assaillie de demandes, amoncelait les projets hâtifs et mal préparés. L'homme de grand talent qui avait conçu le nouveau programme vit son œuvre faussée et compromise par les exigences régionales et par l'âpreté des revendications particulières. Deux ans plus tard, il fallait majorer d'un tiers les dépenses prévues. L'ensemble des entreprises projetées s'élevait à plus de deux milliards. Les crédits annuels suivaient une progression effrayante : 52 millions en 1879, 103 en 1880, 146 en 1883. Il fallut renoncer à la plupart des projets ; 973 millions de travaux furent abandonnés, on dut rompre à grands frais des marchés conclus à la légère. Cette liquidation, qui ressemblait fort à une faillite, eut un grand retentissement; le pays déçu compara l'emphase des promesses à la médiocrité des résultats.

Si un grand nombre d'entreprises se trouvaient abandonnées, les travaux engagés portaient encore sur 765 millions. Leur exécution a dépassé les prévisions de 200 millions. Un tiers de cette somme a été consacré à l'unification du réseau. 145 millions seulement ont été dépensés pour les voies nouvelles, qui figuraient au programme pour 850 millions. On devait couvrir toute la France de canaux : canal de la Loire à la Garonne, de la Loire au Rhône, du Nord, du Nord-Est, latéral à la Loire, etc... Autant de charges écrasantes, autant de projets inégalement utiles et réalisables, acceptés sans discernement. Demander tout à l'État, c'était le condamner à ne rien faire. Seules quelques lignes secondaires, parfois d'une utilité contestable, ont été exécutées : le canal de l'Oise à l'Aisne, de Tancarville au Havre, de Saint-Dizier à Vassy.

1. Projet de loi relatif au classement, etc...

Pour les ports maritimes, au contraire, la plus grande partie des dépenses prévues (350 millions) ont été faites, mais pour des résultats insignifiants. Le nombre des ports où des travaux furent entrepris est exactement de 54. Encore en avait-on projeté pour bien d'autres. On reste confondu en relisant cette longue liste. Pas une anse de Normandie, pas une île de Bretagne n'avait été oubliée. A Carentan et à Saint-Vaast, à Dinard et à Pontrieux, à Cancale et à Port-Tudy, on entreprenait des travaux. Il nous fallait autant de ports que de circonscriptions électorales côtières, et les députés d'alors voulaient, tout comme le personnage de Molière, « en fameux ports de mer couvrir toutes nos côtes ». Le résultat n'est que trop clair : nous avons aujourd'hui 69 ports, et les excédents de recettes de Dunkerque, Rouen, le Havre, Marseille servent à couvrir les frais inutiles occasionnés par la plupart des autres. Nous avons 69 ports, mais il n'y en a pas un qui soit convenablement outillé et nos grands transatlantiques doivent, pour être réparés, se rendre au port anglais de Southampton.

Voilà donc le bilan de ce programme qui a réglé depuis vingt ans l'exécution de notre outillage : unification du réseau navigable, impossibilité de créer les deux ou trois artères essentielles, pour avoir voulu en créer beaucoup qui ne l'étaient pas, gaspillage de l'argent destiné à nos ports, à l'époque où les autres nations concentraient tous leurs efforts sur quelques grandes cités maritimes qui dominent aujourd'hui le marché du monde. Sans parler des grands ports anglais qui depuis cinquante ans ont coûté près de trois milliards, la Belgique n'a pas hésité à dépenser 125 millions en vingt ans pour le seul port d'Anvers, et l'Allemagne, en donnant dans le même temps 300 millions à Hambourg, en a fait le premier port de l'Europe continentale.

*
* *

On ne saurait trop rappeler les fautes du passé à ceux qui vont avoir à se prononcer sur la valeur du nouveau programme. Ils ont le devoir de demander au gouvernement, non plus qu'il satisfasse à toutes les demandes, mais qu'il concentre toutes les ressources disponibles sur quelques entreprises essentielles,

qu'il présente au Parlement non pas une liste de travaux, mais une méthode de travail.

Des considérations fort simples imposent un choix. D'abord l'expérience des vingt dernières années a montré, parmi les voies promises en 1879, celles qui ont manqué au développement du trafic. Puis les statistiques ont mis en garde contre les assimilations fausses et les confusions dangereuses ; elles ont prouvé que nos canaux sont destinés de plus en plus au transport des matières lourdes et de faible valeur : houille, pierres, minerais, qui absorbent 65 p. 100 du tonnage des voies navigables, et une part bien plus considérable de celui des canaux seuls. On invoque souvent l'exemple des voies de navigation allemandes qui disputent aux chemins de fer toute espèce de marchandises. Mais les fleuves allemands peuvent porter de véritables trains de messageries, formés de chalands de mille tonnes, qui font en une heure ou deux le même trajet que nos péniches en un jour. Nos canaux sont destinés au transport des produits bruts vers les régions de grosse industrie ; là où le trafic est déjà intense, ils peuvent le développer encore en abaissant le prix de revient de la matière première, ils peuvent progresser à côté des voies ferrées concurrentes, grâce à l'essor même qu'ils donnent à la production industrielle.

Parmi les produits pour le transport desquels la batellerie est indispensable à l'industrie, la houille tient la première place. Ce sont les voies navigables du Nord et de l'Est, destinées au transport des combustibles, qui ont de tout temps exercé une influence décisive sur l'activité des transports par eau. Leur tonnage représente plus de la moitié du tonnage total. Le centre du réseau a toujours été la région des houillères du Nord, et chaque extension de ses voies a étendu l'aire de répartition des charbons de Lens ou d'Anzin dans l'intérieur de la France. Les charbons du Nord ne représentaient en 1850 que 14 p. 100 de la consommation nationale (1 000 000 tonnes sur 7 200 000) ; la proportion est aujourd'hui de 46 p. 100 (19 millions de tonnes sur 42). Ils arrivent déjà par eau à Montargis ; l'unification du canal du Berri, l'achèvement du canal de la Marne à la Saône les porteront plus loin encore. On signale cette année pour la première fois l'arrivée des bateaux charbonniers du Nord au port de

Lyon, trop mal outillé d'ailleurs pour les recevoir. C'est à favoriser cette large pénétration des combustibles nationaux qu'on s'est attaché surtout dans le nouveau programme ; on a voulu réunir les houillères à deux régions encore insuffisamment desservies pour leur consommation formidable : la région parisienne et la région lorraine.

Si l'on suppose une progression régulière de l'extraction, le Nord et le Pas-de-Calais produiront dans dix ans vingt-six millions de tonnes, sur lesquelles il faudra expédier quinze millions, représentant l'excédent de la production sur la consommation régionale. C'est une augmentation de cinq à six millions sur l'excédent actuel. La part de la voie d'eau dans ce transport est d'un tiers environ, malgré les prix anormaux du fret et l'absence d'exploitation. On peut estimer que, grâce aux améliorations prochaines, elle sera portée à 40 p. 100 et peut-être 50 p. 100. On voit à quel énorme accroissement de tonnage la navigation devra suffire.

Or, le réseau actuel, bien loin de pouvoir répondre à cette augmentation certaine, ne répond même plus aux besoins du trafic actuel. Paris, grande ville industrielle, dépourvue de combustibles, qui fait venir 3 700000 tonnes de houille pour sa consommation annuelle, Paris, qui est le lieu de passage et de répartition des charbons expédiés vers la Loire, n'est en relation avec les bassins houillers que par le seul canal de Saint-Quentin. Ce canal, où le halage est assuré par l'État, où les écluses fonctionnent vingt-quatre heures par jour, où les mariniers naviguent même la nuit, arrive à livrer passage à cinq millions de tonnes. Mais la circulation demeure difficile, L'encombrement de la voie allonge la durée du trajet et maintient le fret à des prix inacceptables. Le transport d'une tonne de houille de Lens à Paris coûtait 5 fr. 10 en 1885. 6 fr. 15 en 1899, 7 fr. 25 en 1900. Le fret passait donc de 0,014 la tonne kilométrique à 0,018 et 0,021. Le prix du chemin de fer est de 6 fr. 70, Le prix normal sur une voie navigable bien exploitée serait de 3 fr. 50, soit 0,01 par tonne kilométrique. Le transport par eau des houilles du Nord sur Paris coûte aujourd'hui le double du prix normal. On s'étonne, dans ces conditions, que les mariniers gardent encore une clientèle. Toutefois le fait que, depuis l'amélioration du mouil-

lage de la Seine, les charbons anglais coûtent à Paris meilleur marché que ceux du Nord, est un symptôme menaçant.

A quoi tient cette insuffisance des voies navigables entre le Nord et Paris? A ce simple fait que nos bassins houillers sont encore desservis aujourd'hui par les canaux, comme il y a cent cinquante ans. Le canal de Saint-Quentin a été creusé pour répondre aux besoins de l'exploitation houillère de 1740. Cent ans plus tard on découvrait le prolongement du bassin d'Anzin vers l'Ouest. Depuis soixante ans on exploite les riches gisements du Pas-de-Calais. C'est là que l'extraction est de beaucoup la plus active; elle livre treize millions de tonnes, et cette production pourrait être doublée. Malgré ces changements et ces déplacements, les houillères du Nord ne disposent toujours que d'une seule et même voie d'eau : le canal de Saint-Quentin commencé en 1734. Le Pas-de-Calais n'a pas de voie navigable directe vers Paris. Les péniches chargées à Courrières et à Pont-à-Vendin doivent attendre que celles de Valenciennes et de Charleroi soient passées. L'avant-projet du canal du Nord qui doit réaliser une jonction si nécessaire est fait depuis vingt-trois ans. Il importe de l'exécuter sans retard. Ce canal, qui doublera celui de Saint-Quentin, doit unir Arleux sur le canal de la Sensée à Noyon, sur l'Oise. Il diminuera de quarante-deux kilomètres la distance entre Sens et Paris, et permettra au fret de s'abaisser à 3 fr. 60 c., soit 2 centimes par tonne kilométrique, la moitié du prix actuel. Il ne s'agit donc pas d'une entreprise fondée sur des espérances de trafic probable, mais d'une œuvre des plus urgentes, destinée à permettre le transport par eau dans des conditions normales entre le Nord et Paris.

Il y a en dehors de Paris une région française qui est de de plus en plus tributaire des combustibles du Nord et dont l'existence même dépend de ses relations avec nos bassins houilliers, c'est Meurthe-et-Moselle. Ce département, qui consommait en 1878, 1 300 000 tonnes de charbons, en consomme aujourd'hui quatre millions. Ces chiffres traduisent les progrès de l'industrie métallurgique sur les riches gisements de fer lorrains découverts depuis quinze ans. Il s'est produit en France, pour le minerai de fer comme pour la houille, un

déplacement du centre d'extraction. Jusqu'à une époque récente, elle était limitée au bassin de Nancy, dont le canal de la Marne au Rhin assurait la jonction avec le Nord. Aujourd'hui elle se porte vers la vallée de la Chiers et le plateau de Briey, où trente mille hectares récemment concédés paraissent contenir deux milliards de tonnes et constituer un des plus importants gisements du monde. Ces progrès de l'extraction ont donné à la métallurgie lorraine un essor inouï, et aujourd'hui le seul groupe de Longwy produit un million de tonnes de fonte.

Une telle production nécessite l'emploi de 1 300 000 tonnes de coke, et il semblerait naturel que le Nord français se fût mis en mesure de répondre aux demandes de l'Est. Il ne l'a pas fait jusqu'ici, les prix de transport par fer ne lui permettant pas de lutter contre la concurrence étrangère. Longwy est resté tributaire de la Westphalie et de la Belgique pour plus de la moitié de sa consommation. Cette dépendance a failli avoir de graves conséquences pour les maîtres de forge de Meurthe-et-Moselle. Au moment de la hausse formidable des combustibles en 1899 et 1900, les producteurs de coke allemands et belges refusèrent l'exportation; les hauts fourneaux de la Chiers faillirent s'éteindre faute d'aliment. Il fallut passer des marchés en Angleterre à n'importe quel prix. C'est alors que le comptoir métallurgique de Longwy se résolut à assurer à tout prix son approvisionnement en cokes français, et, au lendemain de cette crise, il établissait près de Douai, en pleine région houillière, une batterie de fours à carbonisation pouvant produire 250 000 tonnes et doubler au besoin cette production. Ce jour-là, la construction d'une voie navigable entre le four à coke et le haut fourneau s'imposait à bref délai.

Toutefois, par une circonstance heureuse pour la nouvelle voie, elle ne s'imposait pas moins aux métallurgistes de l'Escaut qu'à ceux de la Chiers. De même que les fonderies de Longwy ne peuvent plus compter sur les cokes étrangers, de même celles d'Anzin ne peuvent plus compter sur les minerais étrangers. Si l'Est est aujourd'hui tributaire du Nord pour son combustible, le Nord est tributaire de l'Est pour son minerai. Les gisements d'Espagne et du Luxembourg, qui approvisionnaient jusqu'ici la métallurgie de l'Escaut et de la Sambre, sont à la

veille d'être épuisés; ceux de Briey peuvent seuls les remplacer. Aussi voyons-nous les aciéries du Nord adapter peu à peu leur outillage au traitement très spécial du minerai lorrain ; elles abandonnent leurs concessions d'Espagne pour en acquérir de nouvelles sur le plateau même de Briey. Voilà donc une clientèle assurée pour la nouvelle voie navigable qui portera le coke de Valenciennes à Longwy et rapportera le minerai de Briey aux usines de l'Escaut, permettant un extrême abaissement des prix, grâce à l'assurance d'un fret de retour.

On voit combien la solidarité ancienne du Nord et de la Lorraine, ces deux centres d'extraction dont l'un produit ce que l'autre consomme, est devenue intime aujourd'hui. Les métallurgistes du Nord ont installé leurs puits de mines sur le plateau de Briey, ceux de Briey ont leurs fours à carbonisation dans le Nord. Ce n'est plus entre le Nord et Nancy que s'établira le grand courant de trafic, mais entre le Nord et le groupe industriel de Longwy et Briey. C'est à ce déplacement que va répondre le nouveau canal du Nord-Est en joignant Longwy à Mézières et à Denain, en mettant en communication directe les deux régions dépendantes l'une de l'autre. Ici encore la voie projetée est urgente, elle offre un caractère pratique immédiatement réalisable. Si l'on réfléchit que les deux canaux du Nord et du Nord-Est figurent pour 200 millions dans un projet de loi qui en prévoit 442 pour les canaux neufs, on sera fixé sur le caractère de ce court programme de grands travaux.

***

Le rôle de la navigation intérieure n'est pas seulement d'assurer le transport économique des matières premières entre des régions industrielles solidaires, mais de permettre la circulation des produits lourds, incapables de supporter les frais du transport par fer, entre les ports maritimes et les centres intérieurs de consommation ou de production. Il serait banal de répéter que la prospérité d'un port dépend surtout de ses communications avec l'intérieur, si cette vérité était moins proclamée dans les discours, plus appliquée dans les faits. Aujourd'hui des relations directes s'établissent entre les indus-

triels d'un pays et les consommateurs des pays les plus éloignés. Le port n'est qu'un point de passage, et le moindre écart des frais de transport sur les voies qui y conduisent suffit à détourner le trafic vers un autre point, quelquefois fort éloigné de celui qui en avait le monopole.

C'est ainsi que, grâce aux tarifs réduits, à la bonne entente des chemins de fer et de la navigation intérieure, Hambourg et Brême ont pu devenir des ports non plus seulement de l'Allemagne, mais de la Suisse, de l'Autriche, de la Russie, voire même de la Roumanie et du Levant. Les ports méditerranéens sont tournés en quelque sorte par ceux de l'Europe du Nord. Un quintal d'une marchandise donnée paiera 4 ou 5 marks, si on l'expédie du centre de l'Allemagne en Turquie par Hambourg, 15 à 20 francs si on l'expédie du centre de la France par Marseille. Il y a quelques mois, nous avons vu non sans étonnement sur les quais d'Anvers des wagons du P.-L.-M. amenant du matériel de chemin de fer destiné à la Chine. Les expéditeurs avaient eu avantage à traverser la Suisse, l'Allemagne, la Belgique plutôt que d'embarquer directement à Marseille.

Cet abaissement des prix de transport, qui est la raison même des progrès des ports allemands, est dû en grande partie au développement de la navigation intérieure. A Hambourg, les marchandises destinées à l'exportation arrivent en tonnage égal par voie de fer et par voie d'eau; les marchandises destinées à l'importation fournissent un tonnage trois fois plus fort aux chalands qu'aux wagons. On estime chez nos voisins que les dépenses faites pour le creusement des bassins et l'aménagement des quais sont perdues d'avance, si l'outillage n'est complété par un réseau assez dense des voies de pénétration.

Ces considérations et ces exemples ont inspiré, semble-t-il, les auteurs du nouveau programme de grands travaux. Il n'y est plus question d'améliorer 54 ports, mais 11 seulement. C'est encore trop assurément, mais on ne rachète pas tout d'un coup les fautes commises, et il est difficile de revenir de la dissémination extrême à l'extrême concentration. Du moins les grosses dépenses portent-elles sur des ports desservis par des voies de navigation et pouvant étendre au loin leur zone

d'influence dans le pays. Aux travaux du port de Dunkerque répond la construction du canal du Nord-Est, à ceux de Marseille et de Cette leur jonction avec le Rhône, à ceux de Nantes et de Saint-Nazaire, les essais d'amélioration de la Loire.

L'exemple de Dunkerque montre d'une manière frappante combien la fortune d'un port dépend de ses communications avec le marché intérieur. Dunkerque est de tous nos ports celui qui a fait les progrès les plus rapides. Son mouvement qui a doublé en vingt ans est de trois millions de tonnes en marchandises. Que lui manque-t-il pour devenir vraiment un grand port? des lignes de navigation régulière assurant des services d'escale. Les témoignages que nous avons recueillis sur ce point sont unanimes. Ce sont les lignes régulières qui font la fortune d'un port, comme la clientèle fixe celle d'une maison de commerce ou les abonnés celle d'un journal. C'est par là qu'a grandi Anvers, où soixante lignes régulières trouvent des places d'accotage et des entrepôts, et où l'extension des quais de l'Escaut permettra de doubler ce nombre. Dunkerque pourra, après l'exécution des travaux projetés, recevoir douze lignes régulières, et le recul de l'enceinte fortifiée laisse une place immense aux agrandissements futurs.

Toutefois il ne suffit pas de pouvoir abriter les navires d'escale, il faut assurer à ces clients réguliers un fret sur lequel ils puissent compter d'une manière certaine. Un tel fret est fourni par les centres d'extraction minière et de grosse industrie. La situation de Dunkerque semble le lui assurer. Pourtant les expéditions du port n'atteignent pas la moitié de ses arrivages et, si l'on excepte le cabotage, elles n'atteignent pas le cinquième. Elles portent sur une quantité d'objets de détail. Rien qui fasse masse. Un armateur nous disait en nous montrant sur ses connaissements les articles les plus divers : vins, sucres, déchets, tissus, etc.. « Vous voyez tout cela, c'est de la boutique d'épicerie. » Le mot ne s'applique que trop à notre commerce maritime. Le lendemain, une promenade sur les quais d'Anvers nous expliquait les plaintes recueillies à Dunkerque et l'insuffisance du fret de sortie. Sur les voies ferrées du port belge circulaient nos wagons de l'Est, amenant les rails, les plaques, les poutrelles du comptoir de Longwy, les

wagons du Nord amenant la métallurgie de Denain, Anzin et même de Fives-Lille. La Chambre de commerce de Dunkerque estime à 450 000 tonnes par an le trafic national détourné de nos réseaux et de notre port au profit du réseau et du port belge.

Pour s'expliquer ce détournement, il suffit de comparer les tarifs de chemin de fer belge avec nos tarifs communs Nord-Est. Pour en citer quelques exemples, les nitrates du Chili apportés par des voiliers dont le port d'attache est Dunkerque paient 18,58 d'Anvers à Delle et 20,90 depuis Dunkerque; les minerais étrangers à destination de Longwy paient 4,98 d'Anvers au lieu de 6,50; les fontes de Longwy sont exportées par Anvers à 6,89 au lieu de 10,70 etc. La Chambre de commerce de Dunkerque proteste; voici la forme habituelle des réponses de la Compagnie de l'Est. Celle-ci est du 27 janvier 1898 : « Si nous faisions des abaissements, il ne nous paraît pas douteux que les routes étrangères en feraient immédiatement de leur côté et peut-être de plus importants que les nôtres. Il y a intérêt évident pour nos Compagnies à ne pas engager une telle lutte et il nous semble que l'intérêt des ports français est d'accord avec le nôtre en cette circonstance. »

Qu'on oppose à cette fin de non-recevoir la souplesse et l'habileté de l'administration des chemins de fer belges, on se convaincra qu'il n'y a guère à compter sur nos Compagnies pour ramener sur les ports français le trafic détourné par la Belgique tout le long de notre frontière. Or, comme il ne servirait à rien d'outiller le port de Dunkerque pour y amener des navires auxquels on n'aurait pas de fret à donner, on voit que l'ouverture du canal du Nord-Est est le seul moyen d'assurer à notre grand port d'avenir sur l'Atlantique un hinterland, comme on dit en Allemagne, une zone d'attraction et d'influence suffisamment étendue. Le canal permettant à Longwy d'expédier ses fontes sur Dunkerque à 5 francs la tonne au lieu de 9 fr. 50, prix actuel, et de 6,70, prix belge, pour Anvers, est, au point de vue économique, une œuvre de sécurité et de défense nationale.

Ce sont des considérations du même ordre qui ont fait joindre aux projet d'amélioration des ports de Cette et de

Marseille ceux de leur jonction avec la navigation du Rhône. Nous trouvons là des applications différentes d'un principe identique : la coopération nécessaire de la batellerie et de la marine marchande, proclamée par le Congrès international de Navigation de Bruxelles en 1898.

Le port de Cette est en ce moment le port de France qui évolue et se transforme le plus profondément. Autrefois c'était le grand centre d'expédition des vins du Midi; après la crise du phylloxera, Cette fut le lieu d'arrivages des vins d'Espagne. Les droits protecteurs établis en 1892 ont ruiné sa prospérité. Le tonnage des vins, celui des céréales, ont suivi une décroissance rapide. Mais le port a retrouvé de nouveaux éléments de commerce et s'oriente dans des voies nouvelles. Il a profité de ce mouvement général qui pousse nos grandes industries vers la mer, voie de transport économique des produits bruts venant de l'étranger. Cette est en train de devenir un grand port industriel. Sur l'étang de Thau, admirable foyer d'attraction pour les usines, une raffinerie de pétrole s'est installée, puis une manufacture de Saint-Gobain pour la transformation des phosphates d'Algérie; enfin, tout récemment, la Société du Creusot vient d'établir des hauts fourneaux à proximité des minerais et des charbons étrangers pour une production minima de 30 000 tonnes.

L'industrie attire l'industrie. Cette va devenir un port du type italien fait pour les matières lourdes et les gros tonnages. Naturellement la préoccupation la plus urgente était de permettre l'accès du nouveau lac industriel aux navires apportant les cargaisons de minerais et de combustibles. L'établissement d'un tirant d'eau de $7^{m},30$ doit le permettre. Mais, ici comme à Dunkerque, l'outillage du port ne servirait à rien si on ne donnait à l'étang de Thau des voies économiques à l'intérieur du pays. Grâce à la réfection du canal de Cette au Rhône, les chalands remorqués sur le fleuve pourront arriver sans transbordement dans les bassins de Cette. La Chambre de commerce de cette ville a déclaré que le développement spontané et si heureux du port ne pourrait se poursuivre qu'à cette condition.

Le port de Marseille a besoin tout comme celui de Cette d'un complément d'outillage et plus encore de voies de communication vers l'intérieur. Le développement des quais n'est

plus en rapport avec le tonnage actuel. Si l'on excepte les emplacements réservés aux lignes régulières, il y a actuellement, dans le port de Marseille, sept places libres pour les navires. Dans le bassin de la Joliette, qui est le plus fréquenté, l'encombrement est tel que les bateaux ne peuvent plus accoster à quai, et les manutentions des marchandises sont faites par un lent et coûteux système d'allèges. Or, le navire d'escale ne peut supporter le moindre retard, il va dans les ports qui assurent les opérations les plus rapides. A Anvers, une équipe chargeant et déchargeant un navire manutentionne 3000 tonnes par jour. A Londres, une cargaison de 11000 tonnes peut se décharger en soixante-six heures. Cette rapidité des opérations dans les ports concurrents nécessite le perfectionnement de l'outillage et l'agrandissement de notre premier port.

Cette nécessité d'une extension nouvelle indique bien que les progrès de Marseille, pour être plus lents que ceux de Gênes, n'en sont pas moins très réels (5 393 000 tonnes en 1895, 6 355 000 tonnes en 1900). Mais ce qui frappe dans l'examen de ce tonnage, c'est la faiblesse et la stagnation du trafic de transit (957 000 tonnes en 1877, 902 000 tonnes en 1895). Le développement du port est dû exclusivement au développement de la ville : la presque totalité des marchandises embarquées et débarquées appartient au commerce de l'industrie locale, non aux échanges avec l'intérieur. Or, il n'est pas sans intérêt de constater que sur 129 millions dépensés en ce siècle pour Marseille, tout a été consacré à l'outillage, rien aux voies de communication, que le premier port de France n'a à sa disposition qu'une seule voie double, de la gare de Marseille à celle d'Avignon, comme lorsque le chemin de fer a été inauguré en 1848.

Cette absence de relations avec l'intérieur est d'autant plus étrange que Marseille se trouve à proximité d'un fleuve pour l'amélioration duquel 40 millions ont été dépensés dans ces vingt années dernières. Ces améliorations assurent aux chalands fluviaux pendant 350 jours par an un mouillage de $1^{m},40$ et la navigation à pleine charge. Sur l'Elbe, où passe le formidable tonnage de la batterie hambourgeoise, ces conditions, ne sont réalisées que 195 jours. Et pourtant, malgré ces résul-

tats, le trafic du Rhône ne progresse pas. On invoque toujours la force du courant qui fait obstacle à la navigation. Un examen plus attentif montre que les causes de cette stagnation sont surtout économiques. Le fleuve est isolé de toutes les sources d'où pourrait lui venir le trafic; il est réduit à la cueillette en cours de route dans les villes riveraines fort peu industrielles, il se termine en impasse à Saint-Louis.

Entre le Rhône manquant de débouché vers la mer, et le port de Marseille manquant de voies de communication vers l'intérieur, la jonction s'impose. Le canal de Marseille au Rhône est compris au programme actuel de grands travaux. Il est difficile d'apprécier exactement l'essor du trafic qu'il provoquera. En tout cas, la situation est telle aujourd'hui que des marchandises expédiées de Marseille à destination de Paris prennent la voie de mer de préférence à la voie directe dont le parcours est quatre fois et demie plus court. Elles paient moins cher et arrivent plus vite. La voie la plus économique pour les marchandises d'Alexandrie à Dijon, c'est la voie maritime jusqu'au Havre, puis la Seine, l'Yonne et le canal de Bourgogne, soit 6 320 kilomètres au lieu de 3 210 par la vallée du Rhône. Lorsqu'il sera uni à Marseille, le Rhône offrira une voie sur laquelle le fret, descendu déjà à vingt-six millimes, pourra s'abaisser encore. D'autre part, il n'est pas douteux que le fleuve n'amène à Marseille le fret de sortie qui lui manque comme à tous nos ports. En dehors des Compagnies maritimes postales et subventionnées, bien peu de navires quittent Marseille avec un entier chargement. Presque tous doivent aller compléter dans les ports d'Italie et de Sicile. Or des industries comme celles de Bessèges, la Voulte, n'ont pas de débouché vers la mer, et les charbons du Gard, extraits à 160 kilomètres de Marseille, y sont concurrencés par des houillères anglaises distantes de 4 000 kilomètres. Il importe donc de mettre en relation des producteurs isolés de la mer par l'élévation des tarifs de chemins de fer, et un port, vivant par les industries urbaines, isolé de l'intérieur du pays. Pour cela, il suffit de les faire aboutir à un fleuve resté jusqu'ici inutile, parce que lui aussi, comme le port et les industries de l'intérieur, est complètement isolé.

C'est dans le même ordre d'idées qu'on essaie en amélio-

rant la Loire de donner à Nantes et à Saint-Nazaire la voie navigable qui leur manque. Toutefois, en l'absence d'un fonds d'expérience spécial au fleuve, on est obligé de procéder par essais prudents et méthodiques sur des sections déterminées à partir de l'embouchure. C'est aux techniciens à prononcer, et il convient d'attendre leur jugement.

En donnant à nos ports des voies de communication vers l'intérieur du pays, le nouveau projet assure à la loi sur la marine marchande un complément indispensable et répond directement aux vœux exprimés il y a quatre ans par la Commission extraparlementaire chargée de la préparer. Tandis que dans cette Commission les avis variaient sur la nature et la quotité des primes que l'État devait allouer aux armateurs et aux constructeurs, on fut unanime à reconnaître que le développement du réseau navigable servait également tous les intérêts en présence, que c'était la prime la plus légitime et plus efficace, la seule capable de contribuer au relèvement de notre commerce maritime, parce qu'elle était une mesure non plus de protectionnisme artificiel, mais de véritable protection.

*
* *

Telles sont les principales voies navigables qui nous paraissent manquer au réseau actuel : le canal du Nord ; le canal du Nord-Est, les canaux de Cette et de Marseille au Rhône. Il est à souhaiter que le gouvernement limite son effort à l'exécution de ces quelques entreprises, que le Parlement n'en compromette pas le succès en surchargeant un programme déjà lourd de toutes les réclamations des inévitables sacrifiés. Il suffit pour cela de laisser intact le principe même de ce programme, qui lui donne son originalité et marque une ère nouvelle dans l'histoire de la navigation intérieure : la participation obligatoire des intéressés à la moitié des frais d'établissement.

Sans doute l'idée en elle-même n'est pas nouvelle. On la rencontre déjà dans le rapport de M. Krantz en 1872. « Quelle que soit, disait-il, l'insistance que l'on met à patronner une entreprise, les ressources d'esprit que l'on déploie en sa faveur, l'autorité des faits et des noms que l'on invoque, il est

permis d'admettre qu'elle est bien peu utile, quand aucun de ceux qui sont appelés à en recueillir les avantages ne veut consentir à un sacrifice en sa faveur. » Il a fallu trente ans pour faire passer dans les faits cette notion pourtant simple qu'une voie navigable nouvelle, si elle peut exercer une influence sur la vie économique du pays tout entier, est avant tout une entreprise régionale faite pour servir des intérêts déterminés; que le canal du Nord-Est par exemple est construit principalement pour les métallurgistes de la Chiers et de l'Escaut, et qu'il serait inique d'en faire porter toute la charge sur l'ensemble des contribuables. Cette idée a triomphé bien moins par la bonne logique que par l'intérêt et la nécessité même. A mesure qu'on voyait proclamer par tous les rapporteurs du budget l'impossibilité pour les finances publiques de faire face aux dépenses d'établissement des voies nouvelles, on s'habitua à ne plus considérer l'État comme le bailleur de fonds universel et nécessaire, et l'on chercha le moyen de mettre en pratique la bienfaisante maxime « Aide-toi, l'État t'aidera ». Le concours financier des intéressés, qui était de règle dans les travaux des ports maritimes, fut appliqué pour la première fois à des travaux de navigation intérieure, pour obtenir l'achèvement du canal de de la Marne à la Saône en 1900. Il est à la base même du programme de 1901, non seulement en France, mais en Allemagne et en Autriche.

Ce principe du concours financier des intéressés exercera, croyons-nous, une action profonde sur l'avenir de la navigation intérieure. Pour emprunter les fonds réclamés par l'État, pour organiser la perception et régler l'emploi des péages destinés à rembourser les avances faites, il fallait constituer des groupements nouveaux, offrant des garanties suffisantes. Il était naturel de compter sur l'intervention des Chambres de commerce dont les circonscriptions se trouvaient riveraines des nouvelles voies. Toutefois leur particularisme étroit, leur politique à courte vue n'était pas sans éveiller une certaine méfiance. « Jamais, écrivait M. Félix Faure en 1893, les Chambres de commerce n'ont pu parvenir à s'entendre pour engager une opération commune », et il proposait de confier l'ex-

ploitation des voies navigables à des « Chambres de navigation » dont les membres seraient élus. Dans ces dernières années la situation semble s'être modifiée. La nécessité d'aider l'État à créer les grandes voies de navigation ajournées depuis vingt ans, a amené les Chambres de commerce à sortir de leur isolement, à regarder au delà des limites de leurs circonscriptions, à s'organiser pour une action commune. Nous avons vu récemment de curieux essais de grandes fédérations économiques régionales. Au congrès de Charleville, onze Chambres du Nord ont réglé les conditions de leur participation commune au canal du Nord-Est. Toutes les Chambres du Sud-Est, au nombre de vingt-neuf, ont sanctionné leur union par la création d'un « Office des transports » dont les publications jettent une lumière toute nouvelle sur la solidarité économique de toutes les régions voisines du Rhône. Enfin le Congrès de Montluçon a réuni trente-trois Chambres du centre et du Sud-Ouest de la France pour étudier en commun un projet de voie navigable entre la Garonne et la Loire. Il y a là une conception nouvelle et riche en promesses. Au lieu de tout attendre de l'État, les différentes régions françaises affirment par ces unions leur vitalité et leur personnalité économiques; elles découvrent leurs intérêts communs, prennent l'initiative de les défendre, et n'attendent de résultats que de leurs propres efforts.

Toutefois, à ces efforts il fallait donner une sanction. Cette intervention des Chambres de commerce, il fallait la rendre possible. C'est à quoi tend la loi du 9 avril 1898, qui autorise les Chambres à émettre des emprunts collectifs pour l'établissement de travaux d'intérêt commun. Seulement, cette loi, si elle consacre un principe, n'en règle pas l'application. Elle autorise les Chambres à s'unir, mais laisse place à la désunion. En effet, si les décisions ne peuvent être prises qu'en consultant toutes les Chambres ayant participé à un emprunt collectif, si le veto d'une seule suffit à arrêter l'action commune de toutes les autres, c'est l'impuissance assurée. Il fallait créer une sorte de corps représentatif de ces groupes intéressés. Le nouveau projet de loi prévoit la création de « syndicats de la voie navigable » pourvus de la personnalité civile, comprenant des membres élus par les Chambres de commerce, et éventuellement des membres désignés par les Conseils généraux

ou municipaux ou par certains groupes industriels, dans la mesure où le département, la commune, les particuliers ont fourni les fonds de concours.

Cette création de syndicats des voies navigables aura sans doute des conséquences importantes. C'est la première fois que des groupes constitués auront intérêt, pour la rémunération rapide des péages, à obtenir un maximum de rendement sur les voies exploitées. Les Syndicats auront le pouvoir d'administrer les canaux, toute subvention impliquant une part de contrôle; le projet de loi facilite leur intervention en les chargeant éventuellement « d'établir et d'administrer les outillages publics jugés utiles à l'exploitation de la voie navigable, de ses ports et dépendances ». Si les nouvelles voies sont administrées d'une manière vraiment pratique et commerciale, il est impossible que les voies anciennes conservent leur mode actuel d'exploitation, la circulation sur les deux réseaux étant intimement liée. Or, jusqu'ici, nous avons créé un réseau navigable, nous avons donné aux voies d'eau comme aux voies ferrées des dimensions uniformes permettant le parcours direct à longue distance, mais nous nous sommes bornés à cela. Le batelier possède son bateau, l'État lui fournit la voie, le transport est donc assuré. C'est absolument comme si l'on se contentait de mettre les wagons sur les rails, sans leur donner une locomotive, des gares, un outillage, une réglementation des déblais de manutention et de transport. Ce que l'État n'a pas fait fait, les usagers des voies n'ont pu le faire. Bateliers, expéditeurs, clients sont trop loin les uns des autres, ont des intérêts trop divergents pour s'entendre. Aujourd hui, l'absence de toute organisation réduit le rendement à un minimun. Les derniers rencensements ont trouvé un tiers de bateaux en marche, les deux tiers en stationnement. La batellerie utilise huit fois la capacité de son matériel, le chemin de fer quarante-trois fois.

On peut dire que nous construirons en vain des voies navigables, tant que nous ne les exploiterons pas, et l'exploitation ne sera possible que le jour où trois questions auront été résolues : le halage, le règlement des rapports commerciaux entre bateliers, expéditeurs et destinataires, l'outillage

des ports intérieurs et leur jonction avec les voies ferrées. Sur ces trois points l'intervention des syndicats nouvellement institués peut être des plus efficaces.

Le halage sur les voies navigables est effectué le plus souvent par chevaux; en général il est libre. Le marinier a recours aux haleurs aux longs jours, c'est-à-dire aux cultivateurs riverains qui emploient leurs chevaux à tirer des chalands quand ils n'ont rien de mieux à faire. Arrive l'époque du labour, de la récolte, les chevaux disparaissent, le bateau s'arrête, la voie s'encombre, la marchandise reste en souffrance. Selon la saison ou le nombre des bateaux, il y a sur le prix du halage des variations de 500 p. 100 qui ont une répercussion immédiate sur le prix du fret. On conçoit qu'un tel système eût été intolérable sur les voies à circulation active, comme l'Escaut, ou le canal de Saint-Quentin. L'État dut y organiser le halage en donnant le monopole à des entreprises fonctionnant sous sa direction. Les résultats furent immédiats : les canaux de Saint-Quentin et de la Sensée, où le trafic n'avait pu dépasser deux millions de tonnes avec le système du halage libre, purent livrer passage à quatre millions et demi et trois millions et demi. La vitesse des transports fut accrue, le prix de la traction s'abaissa à 0,003, alors que les voies où le halage est demeuré libre il atteint 0,007 et descend rarement au-dessous de 0,0045. En somme, partout où un service public a été organisé, l'anarchie où se débattait la batellerie livrée à elle-même a cessé. Malgré ces faits évidents, le halage par l'État n'a encore aujourd'hui de valeur légale que celle qu'il tire des règlements de police, destinés à assurer la sécurité de la voie. Si c'est la rapidité de la circulation, l'intérêt du commerce qui est en jeu, l'État n'a pas le droit d'agir.

Ce sont là des entraves d'autant plus absurdes et intolérables que, si le monopole du halage est désirable aujourd'hui, il ne tardera pas à devenir obligatoire à mesure que la traction mécanique va s'appliquer aux canaux. Le problème se réduisait à celui de la distribution de la force motrice sur les rives du canal. Les facilités qu'offrent l'électricité pour le transport de la force fournissent une solution. On sait que des tracteurs sur berge fonctionnent déjà sur les canaux d'Aire et de la Deule et sur la dérivation de la Scarpe. Rien n'est changé

dans les habitudes du marinier qui n'a qu'à jeter la corde au mécanicien comme il la jetait au charretier. Malgré les défauts inséparables des essais, les prix de halage se sont aussitôt régularisés et abaissés. On peut prévoir dans un avenir prochain la substitution de l'électricité à la traction animale pour les bateaux, comme elle est déjà opérée pour les tramways.

Naturellement ce système de traction nécessite une vitesse uniforme pour tous les véhicules et rend le monopole nécessaire. On conçoit difficilement la coexistence du halage par chevaux. Sur des canaux comme celui du Nord-Est où la force motrice est fournie aux deux extrémités de la voie, les usagers vont mettre à profit ces récents progrès de la traction. La loi qui instituait ces voies navigables devait donc instituer en même temps le monopole du halage, confié à l'État par décret, avec faculté de rétrocession à des concessionnaires qui pourraient être dans l'espèce les Chambres de commerce. Ce monopole ne peut être limité aux voies nouvelles, car les anciennes se trouveraient en état d'infériorité. La loi prévoit son extension à tout le réseau. Cette institution provoquera dès lors un abaissement général des prix tout en assurant au transport par eau des conditions de sécurité et de vitesse que l'absence d'une traction réglée et uniforme a empêché jusqu'ici.

La réglementation du halage doit assurer aux bateaux la circulation régulière et rapide. Mais c'est aux points de départ et d'arrivée qu'elle est le plus entravée. L'organisation actuelle ou plutôt le manque d'organisation a pour résultat un gaspillage de temps qui maintient le fret à des prix ridicules dans la région par excellence de la grande navigation, celle des canaux du Nord. Tous les perfectionnements techniques de la traction seront inutiles s'ils ne sont accompagnés ou précédés de réformes purement commerciales.

Le batelier n'est pas mis en relation directe avec sa clientèle; il quitte Paris à vide, s'en va à l'aventure, errant le long des canaux à la recherche d'un chargement. Il se met en rapport avec un affréteur qui lui procure un client. Il est des affréteurs fort honorables, mais ceux-là même prélèvent une commission assez forte. Il en est d'autres qui retiennent le marinier dans des auberges hospitalières et leur avancent de l'argent moyennant un intérêt de 100 à 250 p. 100. Sur les frais

de voyage de Denain à la Villette, estimés à 400 francs, la commission d'affrétement est de 60 francs, mais la somme que l'affréteur réussit à enlever au marinier est de 100 à 150 francs. Le mal a empiré depuis qu'une nuée de ces courtiers chassés du bassin de Charleroi est venue s'abattre sur nos rivages. Quel remède à cette situation? Voilà bien longtemps qu'il est indiqué et réclamé. Il consiste à substituer aux affréteurs une Chambre d'affrétement, mise en relation constante avec les expéditeurs, en particulier les Compagnies houillères, informées au jour le jour de leurs besoins, dirigeant le marinier sur les points exacts où la marchandise attend la péniche.

Cette institution si simple était déjà réclamée en 1872 par M. Krantz, elle l'a été à nouveau par M. Yves Guyot en 1890. Elle a failli se réaliser l'année dernière à la suite d'une conférence tenue à Douai entre les représentants des Chambres de commerce intéressées, des Compagnies houillères, du Syndicat de la batellerie. La rivalité entre Douai et Cambrai a fait échouer la combinaison projetée, chacune des deux villes voulant être le siège de la Chambre d'affrétement. La conférence aboutit à une complète rupture entre ceux qui l'avaient provoquée. L'industrie parasitaire des affréteurs continue à s'exercer, et les transports entre le Nord et Paris sont grevés de plus de 25 p. 100 de frais inutiles (environ 100 francs sur 375 par voyage de Denain à La Villette.)

Si les rapports des bateliers avec leurs clients ne s'établissent que par le ruineux courtage des intermédiaires, leurs rapports avec les expéditeurs sont aussi mal assurés et plus onéreux encore. Avec leur outillage actuel les houillères peuvent charger en quelques heures un bateau de 300 tonnes. Elles lui font attendre trente, quarante, cinquante jours le chargement dont il vient prendre livraison. Le marinier, au lieu de faire six à sept voyages entre le Nord et Paris, en fait quatre; il travaille moins, n'use pas son « meuble » et compense ses retards par l'élévation du fret, que paiera le destinataire. Celui-ci, s'il réclame, se heurte à une législation surannée qui soustrait les mines à la juridiction des tribunaux de commerce, encore que rien ne ressemble plus à un acte de commerce que la vente du charbon.

Si l'on réfléchit que toute réduction d'un jour dans la durée du voyage équivaut à un abaissement de prix de 0,03, on verra quelle économie assurerait la limitation des délais de chargement. Cette économie aurait une répercussion non seulement sur les expéditions de charbon, mais aussi sur tous les transports du réseau. En effet, tandis que les abords des rivages houillers sont encombrés de mille ou quinze cents bateaux immobilisés, les expéditeurs de betteraves ou de sucres cherchent vainement du matériel de transport disponible et sont obligés de subir les tarifs élevés des chemins de fer. Il y a là une situation inique qui met les transporteurs par eau et leurs clients à la merci des expéditeurs. Les houillères ont intérêt à répondre d'abord aux demandes des chemins de fer qui permettent, en temps de pénurie, de fractionner les expéditions. Il n'y a à attendre aucune initiative de leur part, aucune non plus des bateliers qui ne sont pas organisés, ni des clients qui sont trop disséminés pour s'unir et continuent à être frustrés des avantages que l'État a cru leur assurer par la gratuité de la voie navigable. Il ne reste qu'une intervention possible, celle des pouvoirs publics. En Allemagne, en Belgique, les délais de chargement et de déchargement sont réglés par la loi d'une manière précise, les indemnités en cas de retard sont exactement déterminées. Est-ce donc un intérêt négligeable, que d'assurer à l'industriel la sécurité de ses approvisionnements en combustibles, et n'est-ce pas le premier moyen d'éviter les irrégularités et les à-coups de la production nationale ?

Assurer la vitesse normale des transports par les perfectionnements de la traction, établir des rapports directs entre les bateliers et leurs clients, tels sont les deux résultats essentiels à obtenir. Ils demeureront toutefois incomplets tant qu'on n'en aura pas obtenu un dernier plus important peut-être que tous les autres, le déchargement des marchandises dans des ports outillés et leur réexpédition par chemin de fer. Aujourd'hui, dans nos ports intérieurs publics, l'outillage est rudimentaire ou absent. Pas de garages pour les bateaux, pas d'abris pour les marchandises, pas d'engins de manutention sauf dans les cas exceptionnels où de grandes Compagnies, celle des Magasins Généraux, par exemple, ont installé leurs

entrepôts. Cette année la batellerie du Nord apporte des houilles à Lyon et ne peut trouver un quai pour les débarquer. Enfin, ce qui manque le plus à nos ports intérieurs, c'est le raccordement avec le réseau ferré.

Les voies ferrées et les voies navigables de la France se juxtaposent et se croisent, mais ne communiquent pas. La stricte application de conventions surannées qui limitent aux mines et aux carrières les raccordements obligatoires, ne laisse prévoir aucun changement. D'ailleurs, dans les cas exceptionnels où la jonction entre les deux réseaux a pu être établie en vertu de conventions anciennes et particulières, les Compagnies ont réussi à rendre le transbordement des marchandises impossible. A la gare d'eau de Besançon où le transbordement est prévu par les tarifs dûment homologués, la Compagnie P.-L.-M. a construit entre la voie de fer et la voie d'eau un véritable mur qui empêche le passage de l'une sur l'autre. Les engins mécaniques qui seraient indispensables à la gare d'eau de Dijon ont été placés à celle de Saint-Jean-de-Losne, distante de 31 kilomètres : les marchandises expédiées de Dijon à Paris vont s'embarquer à Saint-Jean, et supportent des frais de transport inutiles sur 62 kilomètres. A Frouard, la Compagnie de l'Est a placé les appareils de levage de telle façon qu'ils ne permettent pas d'arriver au bateau, et la manutention à bras demeure plus avantageuse. A Givors, tous les engins ont été enlevés : le tirant d'eau du bassin n'atteint pas un mètre à l'étiage et les hautes herbes empêchent la circulation des bateaux. A Lyon-Perrache, la gare d'eau ne sert plus qu'à recevoir des détritus de toute espèce, et les terre-pleins n'ont d'autres visiteurs que les étudiants du laboratoire de botanique de l'Université de Lyon, à cause des chardons d'espèce particulière qu'on y rencontre. Combien d'autres exemples aussi ridicules et tristes ne pourrait-on pas citer. Quand ce n'est pas la disposition des lieux ou l'absence d'outillage qui ferme l'accès des gares d'eau, c'est la barrière des tarifs prohibitifs. Alors qu'il est de règle constante dans les autres pays que la marchandise suive partout la voie la plus avantageuse et trouve partout le moyen de le faire, en France, l'intérêt du commerce est sacrifié à l'hostilité des chemins de fer contre la navigation. La concurrence

entre les deux modes de transport, qui devrait être bienfaisante, a les plus déplorables effets. C'est qu'elle ne s'exerce pas par des différences de prix, ce qui serait logique, mais par l'interdiction brutale de passer d'une voie sur l'autre, par des entraves tracassières apportées à la libre circulation des marchandises. Nos voies navigables finissent en impasse, et les riverains sont seuls à bénéficier de l'économie qu'elles procurent. Il appartient aux Chambres de commerce de lasser l'inertie voulue des Compagnies par des réclamations incessantes. Il appartient à l'État de les appuyer de tout son pouvoir et d'intervenir en leur faveur, dans les conflits qu'elles provoquent.

*
* *

On voit quel vaste champ est ouvert aux réformes, quelle tâche s'impose. Il importe de l'aborder sans retard. L'abaissement des prix de transport est une question capitale sur tous les marchés. Un article récent de la *Zeitschrift für Binnenschiffahrt*, organe de « l'Association pour le développement de la navigation intérieure allemande », rappelle que, malgré les sacrifices faits pour les voies de communication, les frais de transport augmentent encore de 30 p. 100 le prix de revient de la production nationale, tandis que cette proportion s'abaisse à 15 p. 100 en Angleterre, et qu'elle est bien moindre aux États-Unis où la tonne kilométrique coûte 0,0085 par fer et 0,012 par eau. En France nous sommes loin de ces résultats, puisque le prix moyen de la tonne kilométrique est de 0,047 par fer et 0,015 par eau. En Allemagne le prix moyen du transport par fer n'est que de 0,044, et sur les grands fleuves le fret descend à 0,008.

Il ne faut pas attribuer à ces chiffres plus de valeur qu'ils n'en ont, et d'ailleurs nul ne conteste qu'il faille aujourd'hui plus que jamais travailler à l'abaissement des prix de transport. C'est sur la méthode à suivre que les avis sont différents. Les uns pensent qu'il faut obtenir la réduction des tarifs en accordant aux chemins de fer des facilités et des faveurs, non pas en leur suscitant la concurrence des voies d'eau qui rend la lutte difficile et fait peser plus lourd sur les contribuables le déficit d'exploitation des réseaux. Les autres estiment qu'il

faut porter chacun des deux modes de transport à son maximum d'utilisation, donner au commerce toute facilité pour se servir de l'un ou de l'autre selon l'intérêt du moment.

La première thèse, celle de l'unification des moyens de transport, peut se soutenir dans un pays où les chemins de fer appartiennent à l'Etat, non dans un pays comme la France où de grandes Compagnies ont le monopole de transports par fer. Il est bien certain que les réductions de tarifs ont été obtenues la plupart du temps grâce à la concurrence de la navigation. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer les prix ordinaires et ceux qui sont pratiqués sur les lignes concurrencées. Le transport de la tonne de houille coûte environ 2 centimes par kilomètre sur le réseau du Nord concurrencé par les voies d'eau, il atteint 7 et 8 centimes dans la région de Saint-Étienne où la Compagnie P.-L.-M. est maîtresse de ses prix. D'autre part il ne semble pas que l'abaissement des tarifs ait été funeste aux Compagnies qui l'ont consenti. La Compagnie du Nord, qui est la plus combattue par la navigation, est aussi la plus prospère : c'est évidemment parce qu'elle dessert la région la plus industrielle de la France, mais en tout cas la concurrence de la voie navigable ne semble pas lui avoir fait grand tort. En Allemagne, même résultat : les chemins de fer prussiens qui sont les plus concurrencés donnent les résultats financiers les meilleurs, et c'est dans ce pays, où l'Administration des chemins de fer est aux mains de l'État, qu'on travaille avec le plus d'ardeur aux progrès des transports par eau.

C'est qu'en réalité le chemin de fer et la voie navigable ont un rôle différent et peuvent coexister. La voie d'eau porte au chemin de fer les marchandises qu'il distribue en détail dans l'intérieur d'une région, elle reçoit les marchandises que le chemin de fer concentre sur ses rives. A l'eau vont les marchandises agglomérées en grandes masses; le chemin de fer doit former ces masses et les dissoudre. On peut même admettre que la voie navigable profite au trafic du chemin de fer, car, en diminuant le prix de revient des matières premières, elle augmente la production et l'expédition des objets fabriqués. Ainsi les papeteries d'Essonnes, qui expédiaient par chemin de fer un wagon de papier par jour, en expédient seize depuis que le raccordement des usines avec la gare

a été effectué. Dans l'Est de la France, écrivaient en 1888 MM. Holtz et B. de Mas, délégués au congrès de navigation de Francfort, 83 p. 100 du trafic du canal de la Marne au Rhin appartiennent à des industries qui sont venues s'établir sur ses rives, dont la plupart sont raccordées au chemin de fer, et qui alimentent à la fois les deux voies de communication.

Sans doute il faut se garder de pousser trop loin cette théorie; elle n'est applicable qu'aux régions de grand trafic et d'industrie très active. Elle appelle des exceptions et des réserves. Si nous croyons que le canal du Nord-Est développera suffisamment le trafic pour prospérer sans faire tort aux voies ferrées concurrentes, nous sommes persuadés que le canal de la Loire au Rhône, proposé pour concurrencer la Compagnie P.-L.-M., serait une entreprise très coûteuse et peu rémunératrice, et nous ne croyons pas que le canal de Moulins à Sancoins, également projeté, puisse éveiller à la vie industrielle les régions qu'il doit desservir. Il faut éviter de multiplier les voies nouvelles, il faut concentrer tous les efforts sur celles qui sont absolument indispensables, et auparavant utiliser ce qui existe jusqu'au maximum de rendement. C'est là l'idée essentielle qui doit dominer tout programme de travaux publics. Mais le maximum de rendement des divers modes de transport : navigation maritime, navigation intérieure, chemin de fer, n'est possible que par leur union. Il faut que la marchandise puisse passer directement du cargo-boat à la péniche et de la péniche au wagon. Or, nous faisons de grands sacrifices pour nos ports, mais nous les laissons isolés de nos voies de batellerie, nous creusons à grands frais des canaux, mais nous les laissons fermés au chemin de fer. On invoque les bienfaits de la concurrence; ainsi comprise elle est néfaste. Il est temps de lui substituer l'idée d'une coopération rationnelle et organisée des moyens de transport. Il est temps de s'apercevoir de l'erreur que nous avons commise, en établissant des voies de communication qui ne communiquent pas entre elles.

PAUL LÉON

LES

JEUX DE LA PRÉFECTURE[1]

XXVII

QUELQUES OPINIONS

Des affiches de couleurs violentes égayaient la ville pluvieuse et les maisons monotones. A quelques jours des élections, la politique se compliquait d'injures personnelles. D'ingénieuses dispositions typographiques renforçaient les promesses électorales. Le mot « honneur » et ses synonymes encombraient les professions de foi.

Moirel proposait au suffrage des électeurs intelligents, honnêtes et, bien entendu, républicains, une politique prudente, intègre et sincèrement démocratique. Il se gardait, au demeurant, de définir avec plus d'exactitude par quels actes il réaliserait de si belles promesses.

Sur les affiches tricolores imaginées par Cazery, le pharmacien modéré invoquait les doctrines de Gambetta et portait aux nues le présent ministère. Malgré les apparences contraires, la hausse du pain prouvait la prospérité du pays : quel plus bel éloge à faire de l'agriculture florissante et du cabinet Méline? Le pays avait impérieusement besoin de tolérance et de concorde « pour fermer la blessure toujours saignante

1. Voir la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1901 et 1er janvier 1902.

de sa frontière ». Des points d'exclamation et des majuscules appelaient les citoyens de Châteauneuf aux urnes électorales.

Les affiches du pharmacien radical allumaient des flammes rouges dans les ruelles tristes et sur les urinoirs nauséabonds. Toupinard poussait le cri d'alarme de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Les jésuites envahissaient la République ; la pieuvre romaine étendait sur la France les tentacules des congrégations.

Le programme de Toupinard était d'ailleurs élémentaire. A l'extérieur, plus de guerres ; à l'intérieur, plus d'impôts. Pour les petits commerçants, plus de patente ; suppression des grands magasins. Des lois préviendraient le chômage et la misère. Quarante ans de travail assureraient à tous les ouvriers douze cents francs de rente. La richesse serait abolie. La journée serait réduite à six heures.

Désintéressé de la lutte, le candidat socialiste-révolutionnaire exprimait quelques théories positivistes. Ses affirmations étaient trop vraisemblables pour être crues : il n'intéressa que M. Alphen-Kahn, professeur de philosophie et disciple de Jaurès. Malgré les efforts du *monsignor* pour lui donner quelque importance, les ouvriers se détournèrent de la candidature socialiste. Ils n'entendaient rien aux théories de Karl Marx. Les relations du capital et du travail les laissaient indifférents. Les « prolétaires » de Châteauneuf n'étaient préparés ni à l'exercice ni même à l'intelligence de la liberté.

Baridel présuma que la victoire du pharmacien radical serait éclatante.

Plein d'une philosophie paisible et triste, il entra dans la boutique de M. Lizeron. C'était le coiffeur habituel du préfet, des fonctionnaires et des familles titrées. Une odeur de portugal et de violette flottait sous le plafond. La devanture était décorée de postiches, d'éponges et de bouteilles pleines d'eaux colorées. Baridel trouva Ranchette et M. de Vaupreux qui attendaient leur tour.

Actif et replet, M. Lizeron badigeonnait de savon le visage anguleux du proviseur. Cet éminent universitaire affectait la mise funèbre et la raideur glacée d'un pasteur calviniste. On le savait libre-penseur, athée, ambitieux. Il faisait

tourner les tables et s'entretenait « astralement » avec les ombres augustes de l'histoire.

M. de Vaupreux, catholique et dévot, se fit une joie de provoquer un esprit fort sur des questions pareilles. Ranchette parlait d'Allan Kardec, dont il avait lu le nom; le proviseur, les yeux au plafond et le nez pincé par le coiffeur, développait une thèse psychique; il cita Crookes, le docteur Kerner, le colonel de Rochas et Mrs. Crowe.

— Je travaille depuis longtemps — conclut-il d'une voix sèche et péremptoire — à établir une théorie physique de la lévitation.

— Vous n'expliquerez rien sans le miracle! — répondit M. de Vaupreux, avec énergie. — Vos recherches vous obligeront au doute, puis à la religion. Ne reconnaissez-vous pas déjà l'existence de forces mystérieuses?

— Inconnues! — cria l'universitaire, exaspéré. — Inconnues, monsieur! Inconnues! Le mot « mystère » n'est pas un terme scientifique!

— Monsieur le proviseur va se faire couper, — dit Lizeron.

Baridel feuilletait de petits journaux ineptes et illustrés. La figure dantesque du proviseur disparut dans une vapeur de Bully. Lizeron annonça avec déférence :

— C'est à vous, monsieur le chef de cabinet.

Baridel s'installa. Avec des gestes de danseur, un adolescent chevelu cultivait les favoris diplomatiques de M. de Vaupreux. Lizeron confia à Baridel que le préfet changeait de savon :

— Je lui ai conseillé un « double violette » dont il me dira des nouvelles!

Le président du Cercle catholique céda sa place à Ranchette. La calvitie précoce de l'inspecteur obligeait le coiffeur à des offres de lotions régénératrices ; les ayant faites, il entoura Baridel de soins minutieux.

— Les élections, monsieur le chef de cabinet, vous donnent sans doute beaucoup à faire?...

— Pas trop, monsieur Lizeron, pas trop. Le département est calme.

— Oui. M. Moirel est sûr de passer?

— Je n'en sais rien!

— Alors vous croyez que Toupinard?...

— Pas davantage!

— Ah!

Il reprit, après un silence absorbé :

— Un peu de brillantine aux moustaches ?

— Si vous voulez bien, monsieur Lizeron.

— Enfin, il n'est pas possible que Toupinard soit député.

— Tout est possible !

Mais Lizeron crut que Baridel plaisantait. Il ne traitait pas les événements avec autant d'indifférence.

Toupinard, sans doute, lui aurait déplu par ses cheveux incultes et sa barbe désordonnée, même sans les injures qu'il prodiguait dans *l'Éclaireur* à « tous ces messieurs ». Lizeron, d'ailleurs, avait renié le socialisme en s'établissant à son compte. Maintenant ses abonnés réactionnaires trouvaient charmant qu'il raillât la République entre une « taille Bressant » et une « friction quinine ».

Toutefois il s'abstenait de critique et de fronde devant les fonctionnaires. Il craignait de perdre en eux les seuls clients qui le payaient avec exactitude, et même qui le payaient, tout simplement.

M. de Vaupreux, en effet, réglait sa note tous les trois ou quatre ans. Encore la réduisait-il de moitié, sinon des trois quarts. Ainsi mettait-il en pratique sa théorie favorite, qu'il n'y a pas de questions sociales.

Dans l'espoir de recouvrer ses créances aristocratiques, Lizeron n'allumait pas de lampions au 14 Juillet. Mais il mettait un drapeau, pour le préfet.

Moyennant dix louis par an, il ondulait madame la comtesse de Mantoche et ses filles tous les deux jours. La fondatrice de l'ouvroir Sainte-Thérèse opposait aux réclamations respectueuses de son coiffeur les raisonnements les plus ingénieux. Elle le persuadait de considérer ce petit arriéré de cinq ans comme un placement de tout repos.

— Dieu sait, mon bon Lizeron, — ajoutait-elle sans ironie, — combien les spéculations sont devenues hasardeuses! J'ai perdu beaucoup d'argent dans les mines d'or. Vos mille francs sont plus en sûreté chez moi qu'à la Banque de France.

Malgré ses opinions réactionnaires, Lizeron estimait encore la Banque de France: il eût préféré trente francs de rente sur l'État à la créance de madame de Mantoche. Mais il perpétuait sans le savoir la bêtise de M. Jourdain.

Madame de Sigle laissait impayés huit cents francs de « pâte des prélats » et d' « eau de Virginie ». Sous le coup d'une traite, Lizeron avait sollicité un acompte en présentant ses excuses.

— Je suis désolée de vous le dire, — avait répondu doucement la jeune femme, — mais ces choses-là ne se font pas! ... Croyez-vous que j'ai de l'argent à jeter par les fenêtres?... Vous m'obligerez à changer de fournisseur! Vous faites tout payer plus cher.

Madame Lizeron vendit un bracelet, souvenir de ses noces, et la traite fut payée à l'échéance.

Tout en poudrant le menton rasé de Baridel, Lizeron révélait ses amertumes civiques.

— Monsieur le chef de cabinet, la République n'a rien fait pour le petit commerce. Les impôts nous accablent...

Baridel rajusta sa cravate et répondit froidement :

— Vous avez des gendarmes, une armée, les télégraphes, de bon tabac et de mauvaises allumettes!

— Non, monsieur le chef de cabinet, la République n'a rien fait pour le petit commerce! Rien, et rien de rien!... Je n'ai pas connu l'Empire, c'est vrai! Mais les affaires marchaient mieux!

Rose, frais, poupin, Ranchette quittait son fauteuil: Lizeron ouvrit le tiroir de la caisse. L'adolescent chevelu remercia du pourboire bruyamment tombé dans l'urne de nickel.

Le coiffeur tendit à Baridel un petit volume à images. La date de l'édition, effacée à demi, était 1776 ou 1786. C'était *les Principes de l'art de la coëffure des femmes*, par Lefèvre.

— Je le relis tous les jours, — affirma Lizeron. — Quelle belle époque!... La coiffure était un art... On y faisait bientôt fortune!... Toute boutique était appelée académie!... C'était avant la Révolution!

Ranchette, en attendant le chef de cabinet, s'extasiait devant ces réclames de parfumerie encadrées où l'on voit graviter des femmes nues, des fleurs et des médailles.

Lizeron reprit d'une voix solennelle :

— Les coiffeurs ne furent heureux que sous Louis XV. Tout le monde était content. Le roi s'appelait « le Bien-Aimé. »

— Monsieur Lizeron, — fit Baridel, — vous n'aimez pas le régime actuel, décidément !

Le coiffeur en convint avec une franchise découragée :

— Non, monsieur le chef de cabinet, non !... M. le préfet est un brave homme. Je lui dis quelquefois mon opinion. Un jour même, il m'a répondu : « Lizeron, je vous comprends... » Mais il ne peut pas dire ça à tout le monde... Ah ! non, je ne suis pas républicain !... Adieu, messieurs ! Je vous salue.

Sur la porte, deux petits bassins de cuivre tournaient au vent. Une ample crinière pendait à une boule de bois doré.

A peine dans la rue, Ranchette hocha la tête :

— On se lasse de la République ! Moirel passera avec une forte majorité.

Baridel sourit. Ils saluèrent le commandant de Trémoulines, madame de Vaupreux et le président Boismartin. L'officier parlait très haut de « la plus grande France » et de Guillaume II qu'il admirait.

— Voyez-vous, — disait-il au président Boismartin, — un sabre vaut tous les parlements du monde.

La formule, concise et certaine, témoignait d'un esprit peu encombré d'abstractions. Le passage de madame de Vaupreux laissa Ranchette troublé.

Au coin de la rue Farinette, monseigneur de Bragaude tomba sur Baridel avec effusion. Il allait de porte en porte aviver le zèle des membres du Cercle catholique. Il espérait, par eux, rallier les ouvriers à la candidature Moirel ou les détourner de Toupinard. Sa cravate violette se dénouait sur son ventre. Des taches de graisse constellaient sa soutane.

Il défendait avec allégresse une société où il avait sa place. Les doctrines du pharmacien radical menaçaient à la fois sa religion et sa fortune : l'ecclésiastique en avait peur, comme il avait peur des voleurs, la nuit, dans sa petite maison du faubourg.

Cependant il riait avec une haine évidente :

— Ce pharmacien diabolique... *diabolicus pharmacopola...* est flambé comme il le sera dans l'enfer éternel... *in sæcula*

sæculorum... J'offre un cierge à l'autel de la Très Sainte Vierge s'il obtient moins de cinq cents voix.

Tiède et brumeux, le dernier soir d'avril descendait sur les toits mouillés. Monseigneur de Bragaude essuya son front :

— Toupinard n'aura même pas les voix de la canaille! Nous lui avons coupé sa queue socialiste... Serviteur, monsieur Baridel, serviteur!

Le général, qui revenait du cercle, le salua brusquement. L'ecclésiastique répondit d'une révérence basse.

Des coucous chantaient huit heures. Baridel et Ranchette s'engagèrent sur la Place-Grande. Langrune, Vaupreux, Moirel et Cazery sortaient du cercle à leur tour : sûr de l'élection de Moirel, le préfet se compromettait gaiement avec les organisateurs de la candidature modérée. Il appela Baridel avec rondeur :

— J'ai prié à dîner ces messieurs et Bozoul, pour le soir même des élections ; vous en serez, n'est-ce pas?... Nous aurons les premiers résultats avant le champagne.

Moirel, en retour, promit d'organiser un banquet lorsque Langrune quitterait Châteauneuf pour le Conseil d'État :

— C'est votre place, mon cher préfet. La France a besoin d'administrateurs tels que vous!

— Je ne quitterai pas Châteauneuf — reprit le préfet avec une gaieté bruyante — sans avoir remis à Cazery le ruban rouge qui lui est dû depuis si longtemps.

Cazery ne put se retenir de songer aux dix mille francs qu'il avait versés pour la candidature Moirel. Ils se regardèrent tous les trois, avec des yeux attendris.

— Mon cher préfet, — conclut M. de Vaupreux, — le jour où l'union sera faite entre tous les honnêtes gens contre les pirates de la politique, nous ne craindrons plus la tyrannie des Toupinard!

Baridel ne sourit pas de ces propos. Il était assez philosophe pour douter que la race commune des Toupinard et des Moirel dût jamais s'éteindre.

Ranchette s'en alla lentement vers l'Hôtel du Grand-Cerf. Il mimait une galanterie discrète aux cigarières et aux petites modistes échappées des ateliers.

Langrune redit en marchant ses théories familières. Les

élections prochaines lui donnaient enfin l'espoir d'une rénovation politique. Sauveraient-elles le pays de la décadence où le précipitait le régime parlementaire ?...

Cazery trouvait la République incompatible avec la constitution de 1875, le suffrage universel, la liberté de la presse et l'instruction obligatoire.

Moirel préparait ses débuts à la tribune :

— La République manque d'unité. Il faut détruire les factions !

M. de Vaupreux jugeait l'heure décisive et répétait sa chère formule :

— La France est spiritualiste, nationaliste, et traditionaliste. Le pays reviendra à une monarchie constitutionnelle.

— Plus tard ! — corrigea Langrune, d'un ton conciliant. — Beaucoup plus tard ! Nous sommes dans une période de transition.

— La France n'est pas déshabituée de ses rois, — déclara gravement M. de Vaupreux. — Elle leur est fidèle par un instinct national.

Baridel les quitta devant la cathédrale, que le crépuscule enveloppait d'ombre transparente. Il imagina, derrière les hautes tours, le jardin claustral de madame Roseray. La pensée d'Antoinette s'adoucissait en lui. Madame Langrune attendait sa nièce d'un jour à l'autre.

XXVIII

SUR LA BONNE ROUTE

Les premiers soirs de mai se parfumaient de lilas. Dans les champs de seigle et dans les enclos, les pommiers, les poiriers offraient au soleil leurs bouquets épanouis.

Trois jours avant l'élection, madame Roseray rouvrait le tennis. Au long de la Lunelle, claire sous les aunes, Baridel allait à la Fraisière. Il revit le petit étang, les prés, les bois et le pavillon de briques roses.

Sous une tente de plage, les joueurs se reposaient, pendant qu'au bord de la rivière une charmille offrait un refuge

discret aux amoureux de solitude. Cette « allée des soupirs », comme l'appelait un écriteau du siècle passé, était la retraite préférée de madame Roseray. Baridel y retrouva les hôtes habituels de la Fraisière.

Sur la balançoire, madame de Vaupreux s'amusait à montrer ses jambes maigres. Le président Boismartin s'essoufflait à la lancer vers les branches. Les petits pieds de sa maîtresse trépignaient dans les dentelles, et l'honorable magistrat semblait prendre à ce jeu un plaisir incroyable. Georges de Sigle le remplaça bientôt avec moins d'enthousiasme. Les exigences de madame de Vaupreux commençaient à le rendre ridicule.

Le commandant de Trémoulines, M. de Vaupreux, Cranzé entouraient Antoinette et madame Roseray.

Non loin d'elles, Bozoul, penché sur la table d'un cadran solaire, feignait de traduire à madame de Sigle souriante l'inscription latine dont la guirlande enveloppait les chiffres des heures.

De part et d'autre du filet, Marcelle de Sigle, Ranchette, Michel Berny et Blanche se renvoyaient les balles rapides. Le soleil dorait le réseau des raquettes et les cheveux des jeunes filles. L'étang luisait dans un cirque de prairie. Les voix alertes se croisèrent avec les balles :

— Trente à quinze!

— *Ready?*

— *Play!*

— *Out!*

Madame de Bienne bavardait avec le commandant de Trémoulines, appuyé au dossier de son fauteuil. Elle levait vers lui sa bouche entr'ouverte et ses yeux clairs. Baridel pensa qu'elle avait eu avec lui aussi cet air provocant et tendre.

— « *Felices etiam adversas sol dividit horas...* » — lisait Bozoul, le doigt posé sur l'ardoise ancienne.

Madame de Sigle le regardait avec une malice caressante qui trahissait des leçons plus intimes.

M. de Vaupreux récita un article du *Correspondant* sur la musique d'Église et la technique du chant grégorien. Sa femme secouait, en criant, les plis de sa robe, où s'était jeté un hanneton. Le président Boismartin et Georges de

Sigle, harassés, pensaient au goûter. — Les joueurs annoncèrent :

— Jeu et partie !

Ranchette affectait auprès de Marcelle de Sigle des opinions de *partner* professionnel :

— Le service coupé est presque impossible à reprendre, surtout quand il est très court... Vous avez des revers d'une vitesse étonnante...

Berny alluma une cigarette. Il guettait l'arrivée des Mantoche.

Une nouvelle partie s'engagea entre Cranzé, Georges de Sigle, madame Roseray et madame de Vaupreux. Marcelle de Sigle s'amusa d'interrompre le tête-à-tête de sa belle-sœur avec Bozoul. Celui-ci dut traduire encore la légende latine : « *Felices etiam adversas...* » Ils gagnèrent tous les trois le bord de l'étang. Marcelle voulait jeter du pain aux canards. Antoinette et le commandant de Trémoulines s'en allèrent vers le pavillon.

Blanche Berny s'accouda au vieux cadran solaire. Baridel la rejoignit. Plus rose, elle regarda couler la rivière. Des merles se répondirent.

Une branche fleurie vint à neiger. Les pétales blancs virèrent sur l'eau lente, disparurent.

— Mademoiselle, — dit résolument Baridel, — voulez-vous être ma femme ?... Je souhaite une vie paisible. La femme que j'aimerai la remplirait tout entière.

Il pensa qu'il parlait comme au théâtre. Blanche Berny le considérait. Il poursuivit :

— Je ne me sens pas d'ambition ; par indolence ou par vanité, je me refuserai toujours à des démarches ; mon avenir est donc modeste. J'ai deux mille huit cents francs de rente ; ma mère m'en laissera le double. Aucun parent d'Amérique ne me surprendra d'un héritage. Mon nom n'est pas historique, mais je n'ai pas de dettes ni de casier judiciaire... J'ai à peu près tout dit ! Trouvez-vous cela ridicule.

Blanche Berny sourit doucement :

— Non ! — répondit-elle, confuse. — Vous êtes un très bon cœur. Il ne manque à votre roman qu'un peu de sagesse !

Sérieuse, elle regarda vers la prairie. Marcelle de Sigle, assise au bord de l'eau et les mains au menton, suivait des yeux les nuages. Blanche Berny rentra une boucle flottante.

Baridel se rappela le soir où il l'avait rencontrée. Il allait au cercle, rappeler à Langrune le dîner de la comtesse de Mantoche, la jeune fille, au passage, l'avait frappé par son air de grâce heureuse. L'invocation grecque lui revint encore à la mémoire :

Ἔρως, Ἔρως ἀνικατε μάχαν...

La nuque lisse de Blanche Berny attirait sa pensée. Il imagina sous ses lèvres la moiteur de la peau. La jeune fille se leva, troublée :

— Je ne peux pas accepter de partager votre vie, — dit-elle en s'apaisant ; — votre situation exige une fortune que je n'ai pas. Laissez-moi dire, je vous prie... Ma mère a beaucoup dépensé pour Michel. Elle espère toujours qu'un beau mariage permettra à mon frère de figurer dans le monde où il se flatte de vivre. Ma dot a été un peu sacrifiée à ce calcul. Et j'y ai consenti...

Baridel regarda la bouche fraîche qui lui révélait une bonté si simple. Blanche Berny ajouta :

— Ce n'est pas tout, d'ailleurs ! Votre carrière oblige à une représentation coûteuse. On y est mal assuré contre les disgrâces. Êtes-vous même sûr d'être nommé sous-préfet ?... Ma mère ne nous serait d'aucun secours... Pour votre cœur et pour le mien, voilà bien des obstacles ! Vous ne m'en voulez pas de vous les avoir montrés ?

Des voix mélangées saluaient madame de Mantoche et ses filles. Le commandant de Trémoulines appelait tout le monde pour le goûter.

Baridel observait les remous de la rivière parmi les longues herbes. Mademoiselle Berny lui tendit une main qu'il baisa. Le soleil déclinant allongeait un triangle d'ombre sur l'ardoise ancienne du cadran. Baridel, à son tour, traduisit l'inscription latine.

La jeune fille reprit, non sans une perceptible tendresse :

— J'aurais accepté d'être votre femme avec beaucoup de joie. Mais vous restez, mon ami, n'est-ce pas ?

Marcelle de Sigle, qui cherchait Blanche, apparut au bout de l'allée :

— Vous êtes libre, — dit Blanche. — Il faut penser à vous.

— C'est vous que j'ai choisie! — répondit Baridel. — Mon cœur n'est pas si léger. Je suis las d'une existence oisive. J'ai assez de courage pour d'autres besognes, si toutes vous sont indifférentes.

— Eh bien ! je vous promets d'attendre !

Marcelle de Sigle revenait vers la charmille. Blanche la rejoignit lentement. Baridel demeura sous les branches fleuries.

Georges de Sigle et Cranzé ramassaient les balles et pliaient le filet du tennis; il les aida. Tous trois, en causant, gagnèrent le pavillon.

On entendait rire madame de Vaupreux. Baridel entra dans le petit salon tendu en toile de Jouy. Des pivoines écarlates s'épanouissaient devant la glace. Le vieux domestique versa du muscat dans les verres à facettes.

Baridel s'assit auprès du feu, comme en ce jour d'hiver où il avait désiré madame Roseray. C'étaient les mêmes visages, les mêmes paroles, les mêmes rires. Marcelle de Sigle et les demoiselles de Mantoche parlaient de toilettes d'été :

— Une jupe de plumetis sur un transparent de soie jaune.

— Avec un entre-deux de Valenciennes, — proposa la cadette des Mantoche.

C'était, tout de même, la moins laide. Elle sourit à Michel Berny qui venait vers elle, devant la bibliothèque. Ils se rejoignirent. Baridel les entendit.

— Si vous le vouliez, — disait Berny en promenant son doigt sur la vitre, — votre mère n'oserait pas vous contrarier. Elle n'écouterait que vous. Vous savez combien je vous aime...

Bozoul murmura quelque gentillesse à madame de Sigle : elle en rougit jusqu'aux oreilles. La comtesse de Mantoche mâchait un baba, en étirant son petit doigt rugueux de bagues. Une goutte de rhum séchait sur son menton. Entre deux bouchées elle déclara qu'il n'y avait pas de pauvres, mais seulement des fainéants.

Ranchette, habile (il le croyait du moins), l'accablait de

sollicitude. Il approuva longuement l'aphorisme de la douairière. D'un geste froid, elle lui passa son assiette vide. L'inspecteur de l'enregistrement la déposa sur la table :

— Grâce à vous, comtesse, — répliqua-t-il, — le paupérisme s'éteint à Châteauneuf. Votre charité est inépuisable.

Antoinette découvrit Baridel qui philosophait près des bûches éteintes, et marcha jusqu'à lui. Sa robe de laine à carreaux blancs et noirs lui collait aux hanches.

— La France, — déclara largement M. de Vaupreux, — est spiritualiste, rationaliste, traditionaliste. Elle reviendra...

Cette formule était le bonheur de son âge mûr. Il ne se lassait pas d'y enfermer les destinées du pays.

— Eh bien, François, — dit Antoinette à voix basse, — triste encore !... triste toujours !... Vous vivez trop en bémol !... Pourquoi n'aimez-vous pas cette folle de Vaupreux ?... ou la secrète Sigle, que vous enlèveriez si facilement à Bozoul ?...

— Pourquoi faire ? Paris n'est pas si loin ?

— Comme vous êtes brutal ! — fit-elle tranquillement. — Je croyais que vous ne m'aimiez plus !... Êtes-vous devenu méchant ? Ce serait dommage !... François, suis mon conseil :

Tu portes dans ton cœur un mari qui sommeille...

Elle reprit :

— Et Blanche Berny vous aime... Voyez plutôt !...

Baridel vit le regard de Blanche posé sur lui, et la rassura des yeux. Antoinette conclut :

— Et vous aimez Blanche Berny. Tout est bien... Ah ! non, merci ! — dit-elle à Trémoulines qui lui présentait des gâteaux ; — vous savez bien que je n'aime pas les éclairs.

Elle s'en alla.

Baridel rattrapa Bozoul qui s'évadait sans être vu. Ensemble ils rentrèrent en ville. Les glycines, encore sans feuilles, suspendaient leurs grappes violettes au-dessus des affiches électorales. Les candidats, dans une prose violente, se reprochaient leur infamie respective.

— Toupinard sera sûrement élu, — annonça Bozoul sans en paraître ému, — puisqu'il promet aux imbéciles l'abolition du travail, et beaucoup d'alouettes rôties.

— Quelle escroquerie redoutable! — reconnut Baridel. — Je voudrais qu'on eût enfin pour l'homme politique le dégoût que méritent le plus souvent sa vilenie et sa vanité.

— Bah! — répondit le secrétaire général, — des nécessités inconnues conduisent l'humanité. Les vraies révolutions demeurent inaperçues.

Cours Muraton, ils rencontrèrent le préfet, que Moirel accompagnait au cercle :

— J'ai dit à Méline — poursuivait le candidat modéré — avec quel dévouement vous souteniez ma candidature...

Des rosiers grimpants chevauchaient les murs des tristes ruelles.

— Ah! — soupira Baridel, — pourquoi ne m'a-t-on pas dès l'enfance destiné au commerce ou à l'industrie? J'avais assez d'intelligence pour vendre avec bénéfice des boîtes de sardines ou du jambon d'York... Il n'en faut pas autant pour être sous-préfet de Château-Gontier...

Bozoul était trop pénétré d'une telle vérité pour y contredire.

— Un de mes oncles — proposa-t-il à demi — cherche justement à céder sa fabrique de bouchons.

— Vous ne la prenez pas?

— Je n'ai pas le courage!

— Votre oncle me la vendrait-il après deux ans d'association?

— Pourquoi non? Voulez-vous que je lui écrive?... C'est entre Mont-de-Marsan et la mer.

« Citoyens! — proclamait Toupinard sur une affiche sang de bœuf, — les menaces et les calomnies de la réaction aux abois... »

« Citoyens, — déclarait Moirel à son tour sur un placard vert pomme, — ne vous laissez pas terroriser par un sectaire... »

Le soir rose descendait lentement sur les arbres. Des parfums glissaient dans le vent.

XXIX

LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Le dimanche arriva, limpide et calme. Des corbeilles de géraniums s'embrasaient au bord des pelouses du parc. Les marronniers avaient ouvert leurs fleurs nouvelles. Baridel s'habilla devant les fenêtres.

Tout un solde de *Grains à la créosote et au gaïacol* avait été distribué dans les faubourgs. Cazery avait mis cent boîtes de londrès à la disposition du Cercle catholique. Moirel avait distribué gracieusement, mais par petits paquets, pour six cents francs de pâtes béchiques et de *Purgatif Moirel*, sans compter l'huile de foie de morue.

Ayant ainsi préparé les voies du suffrage universel, les candidats attendaient avec confiance chacun sa victoire et la volonté du peuple souverain.

Baridel tailla un carré de papier blanc. Ses fonctions l'obligeaient à exprimer une opinion politique: il plia soigneusement ce bulletin de vote sans y rien écrire, l'enferma dans son portefeuille et partit.

Devant la cathédrale, Cranzé, en tenue, l'arrêta: il sortait de la messe. Madame de Sigle et madame de Vaupreux descendaient les marches, jolies sous leurs ombrelles claires. Baridel était venu dans l'espoir de rencontrer Blanche Berny. Cranzé jouait avec sa dragonne d'or.

— L'andante de Bach, à l'offertoire, et la fugue furent très bien joués!... Bach! quel créateur!... Fétis assure qu'on ne connaît pas la moitié de ce qu'il a écrit.

Le commandant de Trémoulines, scintillant et ganté de blanc, accompagnait Antoinette et madame Roseray : Cranzé salua du képi.

— La musique — dit-il en suivant son idée — s'écrivait en chiffres. Le génie abondant d'un Bach exigeait cette sorte d'algèbre.

Michel Berny et Ranchette parurent derrière la comtesse

de Mantoche et ses filles. La cadette profita des effusions de sa mère pour tendre la main à Michel Berny; Ranchette, vexé d'une préférence aussi nettement témoignée, rejoignit Georges de Sigle et le président Boismartin, qui flanquaient madame de Vaupreux.

Blanche Berny et Marcelle de Sigle passèrent enfin sous le porche d'ombre. M. de Vaupreux et madame Berny les suivaient en causant. Les cloches cessèrent de sonner. Des petites filles babillardes défilèrent. Les Frères, en manteau noir, manches tournoyantes, ramenaient leurs garçons turbulents.

Le président du Cercle catholique serra victorieusement les mains de Baridel :

— Ça va ! ça va ! Moirel aura six ou huit cents voix de majorité...

Baridel écouta la causerie légère des jeunes filles.

Marcelle de Sigle souhaitait d'épouser un officier de cavalerie; mais le commandant de Trémoulines lui semblait un exemplaire unique. Blanche Berny la raillait avec une affection délicate. Elle assura que le commandant passait ses moustaches au henné, se sanglait dans une tunique à baleines.

Madame de Vaupreux surprit les passants par son rire. Baridel rattrapa Blanche Berny, qui marchait seule depuis un instant.

— Je suis si heureux, Blanche ! Si vous saviez !...

Elle eut une jolie moue pour la familiarité du prénom. Baridel exposa son projet de diriger une fabrique de bouchons, dans les Landes.

— Êtes-vous bien sûr d'avoir cette affaire ? — demanda Blanche avec une crainte amoureuse.

Marcelle de Sigle revenait à eux, il murmura vite :

— Nous partirons, Blanche. Le voulez-vous ? Notre vie n'aura pas de grandes peines...

Un ivrogne manqua de les bousculer :

— Si j'étais le gouvernement... Si j'étais le gouvernement...

Il n'en disait pas davantage. Devant le Palais de Justice, il accepta le premier bulletin que lui remit un des distributeurs et monta à la salle de vote.

Blanche Berny répéta doucement :

— Pas de grandes peines... oh ! non...

Elle ajouta, avec une gravité tendre :

— Vous m'aimerez ?

— Je vous aime !

— Eh bien, je veux ce que vous voudrez.

Marcelle de Sigle les abordait, malicieuse sous son tricorne en paille rouge.

Blanche prit le bras de son amie.

Michel survint, et annonça son mariage sans discrétion :

— Tout va bien, ma vieille Blanche ! La comtesse nous attend pour le thé...

Il s'écarta avec sa sœur. Baridel les entendait à demi :

— La petite est toquée de moi ! — disait Michel avec animation. — Elle a menacé de faire du *raffût*... La mère Mantoche cède à contre-cœur, mais je m'en fiche ! Elle s'y fera...

Blanche se tourna vers Baridel et, des paupières, lui fit un signe d'adieu.

A son tour, il entra au Palais de Justice et monta l'escalier où volaient les bulletins de vote inutilisés. Dans une salle claire, trois hommes, sérieux et congestionnés, gardaient un coffre de chêne. Baridel se découvrit, remit le papier qu'il avait plié chez lui. Un timbre sonna, un déclic poussa un chiffre sous une glace : c'était le trois cent trente-septième bulletin tombé dans l'urne où mijotait la volonté nationale.

Dans la rue tranquille, Baridel croisa Toupinard. Un pantalon de molleton verdâtre s'étranglait sur des chaussons de lisière. Le pharmacien était coiffé d'un panama jauni, recuit, à larges ailes. Les ouvriers lui pressaient les mains au passage. Il gesticula généreusement vers un électeur ami et lui cria :

— Salut, citoyen ! Vive la République !...

— Une et indivisible ! — ajouta l'autre, soucieux des traditions. — Vous passez avec huit cents voix de majorité.

C'était un libraire jacobin, qui fournissait de papier les municipalités radicales. Moirel lui avait préféré un concurrent qui vendait la *Semaine religieuse*, des eucologes et des chasubles.

Baridel déjeuna seul. Ranchette, après avoir voté, était

parti pour Paris. Bozoul devait en revenir avant la fermetue du scrutin. L'après-midi fut longue.

Les partisans de Moirel avaient établi leur quartier général au Café de la Porte-Bigaude. Les garçons, déjà un peu gris, déballaient une caisse de lampions et coupaient des bougies pour fêter l'élection du pharmacien modéré. Baridel traversa la rumeur des discours et des colères politiques. La haine civile flottait autour des bocks et des absinthes. Avec des gestes crispés, les consommateurs menaçaient le Café de l'Espérance, où, de l'autre côté de la place, les amis de Toupinard accrochaient des lanternes rouges.

La caissière demeurait olympienne et pensive derrière les coupes de sucre et les carafons de cognac.

Plein d'ennui, Baridel alla traîner par les rues, les avenues. Devant le lycée, sous les grands arbres du Jeu de Paume, la fanfare de Châteauneuf s'époumonnait. Une foule dominicale évoluait autour du kiosque. Des saluts s'échangeaient dans la poussière.

Baridel entra dans la ronde placide. Un placard lui apprit qu'on exécutait *le Fantassin* de Perlat. Gaufrine et sa femme, assis en bordure, lui sourirent avec noblesse. Le directeur des contributions indirectes marchait au bras de madame Genouillat. Aux premiers accords d'une *Marche alsacienne*, l'inspecteur des Enfants assistés serra les mains de Baridel, qui n'attendit pas le *Beau Danube*.

Des soldats, quelques blanchisseuses ou des cigarières tenaient au long des avenues des conversations sentimentales.

La façade blême de l'hôpital parut au bout d'une allée. Six heures sonnèrent sur la ville inerte. Baridel regagna la préfecture et commença sa toilette.

Le scrutin venait de fermer. Le dépouillement des votes durerait jusque dans la nuit; les gendarmes et le télégraphe apporteraient à la préfecture les résultats des communes.

Baridel nouait sa cravate blanche quand les garçons pâtissiers traversèrent la cour d'honneur. Ils transportaient un seau à glace et une manne où un croquenbouche régnait sur des carrés de petits fours. Baridel relut l'*Hérodiade* de Mallarmé ·

Je m'arrête rêvant aux exils, et j'effeuille,
Comme près d'un bassin dont le jet d'eau m'accueille,
Les pâles lys qui sont en moi, tandis qu'épris
De suivre du regard les languides débris
Descendre, à travers ma rêverie, en silence,
Les lions, de ma robe écartent l'indolence
Et regardent mes pieds qui calmeraient la mer...

Le soir baignait l'horizon des collines. Des voix se mêlèrent. Langrune, allègre et bavard, passait sous le drapeau de la grille entre Vaupreux et Cazery trottinant.

Baridel les retrouva dans la galerie, où Moirel marivaudait avec la préfète. Bozoul examinait le dos des livres et les armes arabes.

Antoinette était à Paris.

Des roses couvraient la nappe ajourée. Des chrysanthèmes, en papier de soie, bouffaient entre les assiettes à dessert. Baridel admira le croquenbouche : une pagode de nougat haussait des écussons de sucre, des fruits confits et des pâtes d'abricots.

Comme on servait des brochets à la crème, Langrune annonça qu'il faisait venir ses truffes d'Italie : celles du Périgord manquaient de finesse. M. de Vaupreux loua la cuisine exquise et l'élégance du couvert. Madame Langrune fut sensible aux éloges d'un connaisseur qui ne laissait pas d'être sévère. Il renchérit de compliments et avoua que, depuis le 16 Mai, il n'avait jamais accepté un dîner à la préfecture.

Cazery vanta le sauternes. Moirel préférait le bourgogne. Bozoul, autrefois conseiller de préfecture dans la Marne, disserta sur les champagnes. Cazery, silencieux, s'attristait de voir autant de boutonnières enrubannées : Langrune avait la rosette rouge ; Moirel était officier de l'instruction publique ; M. de Vaupreux portait le Christ du Portugal, qu'il n'avait jamais reçu.

D'un moment à l'autre, les premiers résultats devaient arriver. Les employés du cabinet les attendaient devant leur table. La salle des huissiers était occupée par les journalistes. Des groupes tumultueux se formaient sur la place de la Préfecture et jusque sous les arbres de la cour d'honneur.

Baridel reprit d'un salmis de pintades. Moirel exposait les devoirs qui incomberaient au nouveau Parlement.

— Croyez-vous — hasarda Bozoul — que la nouvelle Chambre différera beaucoup des précédentes ?

Le pharmacien modéré, qui comptait bien être élu, s'en déclara persuadé. Un grand mouvement d'opinion s'était déclaré dans le pays. Les idées radicales avaient fait leur temps; l'heure présente exigeait une politique de modération et d'économie. Les gouvernements radicaux se désintéressaient trop des affaires étrangères. A l'intérieur, il fallait reconstituer le parti des honnêtes gens. Au point de vue économique, l'agriculture et l'industrie nécessitaient des mesures de protection ; les questions de transit et d'exportation demandaient plus d'étude. Il fallait remanier les quatre contributions, refaire le cadastre. Le pays réclamait des lois civiles, des lois politiques, des lois religieuses, des lois scolaires, des lois ouvrières, des lois de finance...Tout le Code était à reprendre ; la peine de mort seule demeurait intangible. Une loi sur la presse s'imposait d'urgence.

« Comme il eût été bon socialiste — pensa Baridel — si les événements et son intérêt lui eussent conseillé de l'être ! »

Moirel montrait bien de quelle inutilité prolixe et encombrante il enrichirait la Chambre. Langrune approuvait violemment des desseins aussi divers :

— Des députés comme vous, mon cher Moirel, sauveront peut-être la France d'une inévitable décadence. Pensez à la décentralisation administrative. Étendez les pouvoirs des conseillers généraux. Augmentez l'autorité des préfets : faites-en des proconsuls. Rendez aux départements l'autonomie provinciale. Le socialisme d'État, c'est le danger...

Cazery désigna Moirel d'un grand geste enthousiaste :

— Voilà le vrai parlementaire, mon cher préfet !

Bozoul sourit d'une vérité si involontairement proclamée. L'industriel édictait avec ardeur :

— Moirel, souvenez-vous que le péril est à gauche !

— Et retenez, surtout, — affirma soigneusement M. de Vaupreux en se servant de la salade russe, — que la France est spiritualiste, nationaliste, traditionaliste...

L'huissier-chef apporta les premières feuilles jaunes des

télégrammes. Le maître d'hôtel offrait d'une glace à l'ananas. Langrune assura son lorgnon. Dans le silence, Moirel cracha doucement le noyau d'une cerise confite. Sous sa serviette, Cazery déboutonnait son gilet.

— A Janville, messieurs, — annonça Langrune d'une voix triomphale : — Moirel, 55 ; Toupinard, 15. — A Troisfonds : Moirel, 43 ; Toupinard, 20. — A Châteauneuf, troisième section : Moirel, 410 ; Toupinard, 351.

Leur joie éclata plus vive après tant de crainte secrète. Langrune réclama le champagne. Cazery calculait sur la nappe, arrondissait les chiffres en faveur de Moirel, échafaudait d'hypothétiques additions :

— Vous aurez deux mille voix de majorité !

Bozoul et Baridel songèrent que la troisième section de Châteauneuf comprenait le quartier bourgeois, les écoles religieuses, les deux séminaires et l'évêché. Les communes rurales comptaient peu. C'étaient les faubourgs qui devaient décider de l'élection.

M. de Vaupreux félicita Moirel d'avoir fait triompher les idées sages auxquelles revenait enfin le pays. Cazery but à la République, aux affaires.

Moirel les remercia, leva son verre « à la France ! » Puis il loua largement le préfet de Rhône-et-Loire, « cet administrateur si loyal, si éclairé, si hautement républicain, si... »

Langrune pleurait. Le domestique fourra de la glace dans le seau à champagne. On entendait, du côté des bureaux, le carillon du téléphone.

Rue de la Préfecture, un cri s'éleva : « Vive la République ! » Moirel seul y prit garde et sembla s'en inquiéter. Langrune, parmi ses larmes, répondait d'une voix ardente aux paroles du pharmacien modéré :

« Le suffrage universel s'honorait par le choix d'un homme intègre et intelligent. Moirel porterait au parlement une activité avisée, en même temps qu'une éloquence de bon aloi. »

L'huissier-chef, qui entrait avec une liasse de dépêches, attendit le silence pour les remettre au secrétaire général.

Le préfet prolongea son discours avec une insignifiance retentissante et facile. Solennellement, il confiait à Moirel les destinées de la patrie. Il se tourna vers M. de Vaupreux :

— Vous représentez, mon cher ami, une aristocratie sans doute fidèle à ses traditions, mais par-dessus tout soucieuse de la grandeur et du beau renom de la France. Vous prêtez à la République le concours d'une sagesse ouverte aux aspirations nouvelles, une prudence mûrie pour l'avenir par les grandes leçons du passé...

Dans la rue les ovations alternaient avec les huées.

— Quant à vous, mon cher Cazery... industriel, vous équivalez au gentilhomme grâce à la ténacité de vos efforts, à la conquête laborieuse de votre fortune. Par les draps de troupe dont le ministre de la Guerre vous a confié la fourniture, vous coopérez à la défense même de la patrie...

Cazery fut près de l'apoplexie sanguine.

— J'espère de toutes mes forces vous donner, au 14 Juillet, la croix qui vous est due depuis si longtemps... Messieurs, mes chers amis, à la République !

« C'est une bonne fille ! » disait volontiers le marquis de Retz, au moment du champagne, lorsqu'il assistait au grand dîner du Conseil général.

Bozoul, silencieux et contracté, feuilletait les télégrammes, additionnait les suffrages sur une carte de visite et vérifiait les totaux.

Impatient, Moirel manqua d'air. Le préfet ouvrit lui-même les fenêtres. Il souhaitait que la foule le reconnût et l'acclamât en même temps que Moirel.

Mais une clameur puissante, unanime et scandée, battit les murs du parc. Les voix à l'unisson comblèrent soudain la salle à manger :

— Conspuez Moirel ! Conspuez Moirel ! Conspuez...

— Monsieur le préfet, — annonça Bozoul impassible, — le total des pointages donne trois mille six cent soixante-sept voix à Toupinard.

— A Toup... !

Langrune s'étranglait. Bozoul acheva :

— Et dix-neuf cent douze voix à M. Moirel... Trois cent cinq bulletins blancs ; quatre-vingt-deux nuls... Il manque seulement sept communes des environs.

Dans le silence, les cris de la rue s'exaltèrent.

— Quelles brutes ! — siffla Moirel.

Cazery ferma les fenêtres. Des bulles s'enchaînaient sans fin dans les coupes. La préfète quitta brusquement la table; Langrune ne la suivit pas. Stupide, il tournait une assiette de bonbons sur la nappe fleurie. Cazery, placide, alluma un cigare.

M. de Vaupreux répétait timidement :

— Ce n'est pas Dieu possible!... Ce n'est pas Dieu possible!...

Moirel considérait les bougies, l'œil fixe, la bouche amère. Il calculait l'argent perdu dans la défaite de ses ambitions.

Bozoul et Baridel gagnèrent le cabinet du préfet. Ils devaient établir définitivement les pointages, télégraphier les résultats à l'Intérieur. Langrune voulut voir les dépêches, faire lui-même les additions: il espérait que Bozoul se serait trompé quelque part.

— Pas de ballottage, — répétait-il hébété, — pas même un ballottage!

M. de Vaupreux et Moirel prenaient congé presque sans paroles. Il leur offrit de s'en aller par le fond du parc et le bord de l'eau pour éviter la foule. En réalité, il s'effrayait de révéler leur présence à sa table. Moirel hésitait. Il songeait à défiler tête nue et droit sous les outrages :

— Ça fera très bien! si!... si!...

Cazery l'en dissuadait.

Enfin le maire accepta cette évasion, et Langrune les accompagna jusqu'au perron. Cazery s'accouda parmi les roses fanées.

Revenu à la hâte, le préfet rappela le maître d'hôtel :

— Vite! desservez!... Une nappe blanche, tous les verres! Deux drapeaux!

Il ôtait le couvert lui-même, brassait l'argenterie, empilait les assiettes. Sans pensée, Cazery ralluma pour la septième fois son cigare. Langrune, affolé, suant, butta dans le seau à champagne et faillit tomber. Il harcelait le domestique :

— Montez la tisane du dernier bal!... Du saumur aussi!... Apportez-moi la République du vestibule!

Il croisa les drapeaux devant la glace, planta les hampes dans la terre des jardinières, installa le buste de la République entre deux caoutchoucs.

Quand tout fut prêt, il traîna Cazery dans son cabinet. Le télégrammes s'amoncelaient sous les lampes à gaz. Le couloir des bureaux était envahi de gens qui fumaient.

Baridel dictait à Bozoul les résultats qu'on téléphonait des arrondissements. Cazery, inerte dans un fauteuil, suçait son cigare éteint. Par moments, il soufflait une bouffée imaginaire. Langrune tordit les liasses jaunes qui couvraient sa table :

— Les arrondissements? — cria-t-il — les arrondissements?...

Une heure du matin sonna. Le préfet s'exaspérait sous la chaleur des lampes.

— Les arrondissements?...

Il voulait prendre les récepteurs du téléphone et répétait mécaniquement :

— F...! Je suis f...! f...! f...!

Baridel le considérait avec chagrin. Devant sa table, Langrune se rassit nerveusement. Il chassait les dépêches légères à coups de poing.

Méthodique et patient, Bozoul vint lire les résultats généraux. Dans quatre arrondissements, les radicaux et les socialistes passaient sans ballottage. Le marquis de Retz, dans le cinquième, n'avait pas eu de concurrent. Bozoul termina tranquillement :

— Il manque dix-sept communes...

Des larmes coulèrent sur les joues luisantes du préfet. Cazery luttait péniblement contre le sommeil: il avait coutume de se coucher tôt; les émotions l'engourdissaient.

Mais un tapage soudain jaillit de la rue, se répandit dans la cour d'honneur et monta l'escalier des bureaux :

— Tou-pi-nard!... Tou-pi-nard!... Tou-pi-nard!

Le nouveau député se laissait porter en triomphe.

Langrune se raidit pour jouer sa dernière partie. Devant la glace, entre un candélabre Empire et le Démosthène de la pendule, il tamponna ses yeux bouffis et, pâle, s'efforça de prendre un air heureux. Il y parvint, boutonna sa redingote et, presque alerte, gagna le couloir encombré de monde. Le silence avançait avec lui.

En haut du grand escalier, parmi les journalistes et les électeurs, il accueillit Toupinard d'un geste glorieux. Le pharmacien radical, pris au dépourvu, ne sut que dire.

— Mon cher député, — commença Langrune avec une rondeur sonore, — je venais inviter ces messieurs de la presse et nos amis républicains à fêter une victoire aussi vraiment républicaine.

Une rumeur confuse accueillit cette promesse de libations.

— Vous ne refuserez pas de vous joindre à nous. Nous boirons à la France et au parlement, où vous tiendrez haut et ferme le drapeau de la démocratie...

Toupinard, bon enfant, secoua ses longs cheveux et serra les mains du préfet.

— Mon cher préfet, — dit-il en rejetant ses cheveux en arrière, — le député de Châteauneuf n'a pas à venger les griefs du candidat démocrate. « Soyons amis, Cinna!... »

— Mon cher député, — expliquait Langrune à voix basse et confidentielle, — Moirel ne me pardonnera jamais de n'avoir pas demandé le déplacement de votre ami, M. Alphen-Kahn, professeur de philosophie.

Toupinard, mystique, rêvait à des processions de triangles et de drapeaux rouges. Le préfet poursuivit, au seuil de la salle à manger :

— Moirel m'a menacé du ministère, de la retraite d'office. Je compte sur vous...

— Nous f... le ministère à bas la semaine prochaine. Tout va marcher.

Les bouteilles de champagne soulevaient les enthousiasmes, aidaient aux convictions. Langrune, entraîné, leva une coupe mousseuse. Tourné vers le buste allégorique et les drapeaux croisés, il cria d'une voix puissante :

— Vive la République!

— Une et indivisible! — jeta violemment le libraire jacobin.

Dans le cabinet du préfet, Cazery ronflait au fond d'un fauteuil.

Baridel et Bozoul se séparèrent, harassés de leur veille. Des bravos jaillissaient des portes. Sirius redoublait d'éclat dans l'aube.

Baridel admira l'étoile ardente et se redit les belles paroles du philosophe qui aima le plus la raison : « Le but de la nature, il faut le croire, n'est pas que tous les hommes voient

le vrai; mais que le vrai soit vu par quelques-uns et que la tradition s'en conserve. »

XXX

LA FÊTE CONTINUE...

Comme l'avait prédit Toupinard, le cabinet Méline tomba dès la rentrée des Chambres.

Les élections, en augmentant les forces du parti radical, avaient déplacé la majorité. D'ailleurs, ce fut un sentiment national et bien français qu'après deux ans le pouvoir dût passer en des mains nouvelles.

Langrune n'osa pas encore respirer. Une double crainte l'oppressait depuis les élections. Bien qu'il eût, sans perdre un seul jour, clairement exposé au ministre de l'intérieur quels événements imprévus avaient fait réussir les candidats mêmes dont il avait promis l'insuccès dans ses rapports, il s'attendait à une disgrâce. D'ailleurs, il doutait fort que les radicaux, par lui combattus dans tout le département, songeassent à demander son maintien. Les conjonctures parlementaires ayant anéanti le danger le plus immédiat qui le menaçât, il s'employa bien vite à consolider les appuis qu'il pouvait avoir auprès du nouveau gouvernement.

Une amitié rapide et familière l'avait déjà rapproché de Toupinard. L'entente s'établit parfaite grâce à la nomination de quelques agents électoraux aux bureaux de tabac que le préfet gardait en réserve pour les cas pressants.

Convié à une tenue de « la Belle Alliance », Langrune, franc-maçon depuis l'Empire, y parla avec abondance du péril clérical et de la défense républicaine. On l'applaudit.

Pendant trois jours, fiévreux, intarissable, acharné, il écrivit aux personnages radicaux qu'il estimait capables de le pousser ou tout au moins de le soutenir.

Bourgeois répondit par une lettre un peu vague, mais cordiale, à dix pages du plus pur jacobinisme. Brisson .·., adjuré de se rappeler le fameux duel avec le sous-préfet de Mac-Mahon,

assura « son cher préfet .·. » de sa bienveillance la plus dévouée.

M. Sarrien, président du conseil et ministre de l'intérieur, reçut par pli recommandé un long mémoire où Langrune justifiait du gambettisme intransigeant de toute sa vie administrative. Il avait envoyé, sur un petit cahier d'école, les coupures de journaux qui attestaient sa constance et son dévouement aux doctrines les plus avancées.

Par le même courrier, d'ailleurs, il réclamait à Brière, ancien président du conseil, ancien ministre de l'intérieur, le recueil contradictoire de louanges ou d'attaques qui prouvait un inaltérable attachement à la politique modérée.

Enfin, Toupinard parlementaire tout neuf et vénérable de « la Belle Alliance », suivi de ses collègues de Rhône-et-Loire, fut reçu par le ministre.

Accablé des exigences de la majorité qui lui concédait le pouvoir, le nouveau cabinet décida qu'une savante combinaison de mouvements, judiciaire, administratif et financier, permettrait seule de satisfaire aux plus impérieuses demandes. Toupinard obtint pour Langrune la promesse d'une bonne trésorerie générale, et, d'un commun accord, la préfecture de Châteauneuf fut réservée à un député socialiste non réélu.

Cependant le concours annuel des pompiers de Rhône-et-Loire tombait le deuxième dimanche de juin. Toupinard et le préfet en avaient accepté conjointement la présidence d'honneur.

Dès l'avant-veille, Châteauneuf se décora de drapeaux, d'oriflammes et de guirlandes. A l'entrée des faubourgs, les arcs de triomphe haussèrent parmi leurs branchages de sapin des casques de cuivre poli et des haches luisantes. Sur des bandes de calicot, des inscriptions cordiales et civiques franchirent les rues pavoisées.

Dès le matin, la ville résonna du bruit trépidant des tambours et d'aigres clairons. Devant le monument des Enfants de Rhône-et-Loire morts pour la patrie, les pompiers de Châteauneuf traînèrent deux petits canons de bronze. De cinq minutes en cinq minutes, pendant une heure, des salves firent trembler les fenêtres du vieil hôtel de ville et voler les pigeons du marché au blé.

En face du Cercle et du Café de la Porte-Bigaude, une tente de toile bordait la chaussée. On achevait d'y clouer des écussons armoriés et une draperie d'Andrinople. Les petites gens qui sortaient de la messe s'arrêtaient longtemps pour considérer la toile rayée, et les fauteuils d'apparat garnis de crépines d'or. Les compagnies de pompiers se formaient devant la gare, à l'issue des trains populeux. Elles soulevaient la poussière des avenues avant de tracasser la ville par leur tapage renouvelé. Un grand tumulte de voix sortait des auberges et des estaminets.

Rentrant de déjeuner, Baridel passa son habit, d'un geste négligent et joyeux.

Après de longs pourparlers et des lettres nombreuses, l'oncle de Bozoul avait admis la combinaison proposée par Baridel, qu'il attendait pour le mettre au courant de la fabrication des bouchons.

Baridel se fit annoncer au préfet.

Langrune le reçut dans son cabinet de toilette. Le valet de chambre et une caméristе aidaient à sa parure. Échappé à la tourmente électorale, il avait reconquis son assurance. Vêtu du pantalon à bande d'argent, il pirouettait devant les hautes glaces des armoires.

— Bonjour, Baridel ! Comment allez-vous ?

Et il éclata de rire, sain et sauf après les angoisses des semaines précédentes. Les pièces de son costume ornaient diversement les chaises : le frac à l'ancienne mode, qui le couvrait d'argent depuis le col jusqu'aux basques, l'épée à fusée de nacre, l'écharpe et le ceinturon tricolores, le chapeau à plumes noires et à galon d'argent.

Sur la table à coiffer drapée de mousseline, parmi les brosses, les flacons et les fards, les décorations mêlaient leur faste international.

Langrune se laissait habiller dans un silence d'office religieux. Baridel devinait la joie que trouvait son chef à parader devant la foule, brillant et chamarré, à symboliser ainsi le prestige de la République. Une discussion sur le choix des décorations qu'il joindrait à la Légion d'honneur l'entraîna simplement à les arborer toutes. Sur sa poitrine sanglée, bombée, brodée, étoilée de croix et de plaques, Ba-

ridel reconnut comme à une devanture du Palais-Royal la Légion d'honneur, les palmes d'or, le Mérite agricole, l'Étoile Noire et le Nicham Iftikhar, la croix d'Isabelle, celle de Sainte-Anne, le Faucon Blanc, Saint-Stanislas.

Le landau, portant un cocher à cocarde et l'huissier à bicorne, roula jusqu'au perron. Puis, dans un heurt de sabres et d'étriers, au bruit des gourmettes et des mors, l'escorte de gendarmerie se rangea dans l'allée.

Mais Langrune jugeait quelque retard convenable à la dignité de ses fonctions. Il laissa donc sonner une heure. Au pied de l'estrade officielle, la fanfare de Châteauneuf préparait l'explosion de *la Marseillaise*.

Dans la galerie fraîche, Bozoul remit à Baridel une lettre de son oncle, qui attendait, « son jeune associé » pour la fin du mois.

Langrune alluma une cigarette et descendit. Dans un tumulte de cavalerie, le landau ébranla les rues sonores. Le préfet fit observer à Bozoul que sa tunique plissait vilainement et qu'il avait ceint son épée de travers : Bozoul en convint et rectifia sa tenue.

Baridel rêvait déjà d'adjoindre à la fabrique de bouchons une raffinerie de résine. Bozoul lui avait décrit le village proche de la mer, au milieu des chênes-lièges et des pins.

Langrune, en souriant, rendait au peuple ses saluts. Son âme avide concentrait la fête des drapeaux, des lampions, des arcs de triomphe, du ciel clair et des passants hilares. Le trot cliquetant de l'escorte, les buffleteries des gendarmes, les feux des sabres tirés le remplissaient d'une gloire pacifique et sans bornes.

Mais le landau déboucha sur la Place-Grande. Un bataillon d'infanterie contenait la foule aux innombrables visages. Une rumeur s'épanchait des fenêtres. Un coup de canon secoua le populaire. Et ce fut le silence.

Langrune, pâle, jeta sa cigarette, se redressa, tête nue, et commença de balancer son salut. Il avait conscience de figurer le Pouvoir. Les troupes lui présentaient les armes, hérissées de baïonnettes. Furieusement, *la Marseillaise* jaillit des cuivres et heurta ses rafales aux pignons de la place. Le préfet

gravit l'estrade avec une lenteur imposante. Les drapeaux seuls bougeaient dans le vent.

La foule était dominée par ces apparences de grandeur. L'or des uniformes, le déchaînement des fanfares, les gestes, cérémonieux satisfaisaient son besoin de respect.

Toupinard et Langrune, les mains jointes, penchés, se congratulèrent avant de s'offrir le plus présidentiel de leurs deux fauteuils. Le député l'occupa enfin, et le défilé commença sur la *Marche de Sambre-et-Meuse*. Un petit tambour de dix ans fut accueilli avec enthousiasme. Mais les cris redoublèrent quand le préfet, debout, leva son chapeau à plumes sur le passage d'une vieille femme branlante et déguisée en cantinière.

Derrière Langrune, Baridel entretenait Bozoul de ses projets. Cependant il ne parlait pas de Blanche Berny. Le secrétaire général, en se mouchant, répandit son habituelle odeur de bergamote.

Les pompiers défilaient, commune à commune. Une longue chenille de vestes bleues et de casques polis se déroulait autour de la place.

— Saviez-vous — dit Bozoul avec indifférence — qu'Anduze eût déjà remplacé la « petite »?... Il a pris pour maîtresse la caissière du café.

— Cette grosse femme, — fit Baridel, — qui dispense les morceaux de sucre et surveille le départ des carafons?

— Elle-même!... Anduze est enchanté, mon cher! Sa maîtresse gagne dans les cinquante francs par mois.

Des gymnastes, en uniforme de colonels de chasseurs à cheval, escaladèrent le monument des Enfants de Rhône-et-Loire. La Patrie de bronze fut coiffée d'immortelles et d'un nœud de crêpe. Juché sur le piédestal, le clairon d'une société sonna « la charge », puis « au drapeau! »

Baridel entendait la conversation de Toupinard et du préfet. Le spectacle des drapeaux flottants, d'une foule attentive et de campagnards gonflés d'héroïsme inclinait leurs esprits à des idées générales.

— Ce qu'il faut à la République (le pharmacien radical releva ses cheveux d'une main violente), ce sont des hommes. Le parlementarisme n'a pas donné la mesure de sa fécondité.

La France a besoin de lois. Je compte, avant les vacances, déposer quelques projets intéressants.

Derrière eux, le général vantait au sous-intendant militaire une recette d'œufs brouillés aux morilles. Il s'interrompit pour critiquer les flottements du défilé. La marche par colonne de compagnie voulait une précision plus rigoureuse.

— Les conversions se font mal ! — criait-il sèchement, — les conversions se font mal !... Vous voyez ! vous voyez ! Le pivot f... le camp !... Un bon guide, des pivots d'aplomb, c'est toute l'école de compagnie !

Les clairons discords se mêlaient à la dixième reprise de *Sambre-et-Meuse*. Le défilé touchait à sa fin. Dans la tribune officielle, les causeries et les rires montèrent.

— La nouvelle Chambre — continuait Toupinard — doit ouvrir un siècle de démocratie. Nous accomplirons les réformes les plus urgentes : l'impôt sur le revenu, la revision des codes, la suppression de l'héritage. Il faut donner au pays les lois politiques, les lois religieuses, les lois scolaires, les lois de finance, les lois ouvrières que son développement réclame...

Baridel observa, non sans découragement, que Toupinard ne parlait pas autrement que Moirel naguère, le soir des élections. Bozoul, discrètement, montra le couple des augures politiques.

— Vous souvenez-vous du duel ? Et de la lettre à Liberator ?

Baridel sourit.

— Mon cher député, — répondait Langrune avec aisance et même avec entrain, — j'ai combattu l'Ordre moral ; je suis un républicain de la première heure, c'est-à-dire de bien avant le 16 Mai : eh bien, j'ai le droit de dire que la République n'a pas tenu ses promesses.

— Lisez les séances de la Convention ! — commanda Toupinard en suivant son idée. (Il caressait son écharpe neuve.) — Il faut rapprendre aux petits Français la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

Langrune s'abandonnait à des soucis moins altruistes :

— Quand vous verrez Bourgeois, rappelez-lui sa promesse. Je compte sur lui pour obtenir ma nomination de Peytral...

Ce bon Peytral, que j'ai tant connu à Marseille!... Nous allions manger la bouillabaisse dans un cabanon du Roucas Blanc!

Le vent battait les drapeaux et les oriflammes. Baridel considéra les visages, pour la plupart odieux ou stupides, qui peuplaient la tribune officielle: sous l'andrinople à franges d'or, c'étaient les fonctionnaires, vaniteux parvenus de la République, et dédaigneux de la servir.

— J'ai reçu — dit Toupinard au préfet, qui jouait avec ses croix — une jolie lettre de félicitations que m'a écrite un inspecteur de l'enregistrement. Ce jeune homme, qui sollicite mon appui pour un avancement de classe, témoigne des sentiments politiques bien inattendus chez un fonctionnaire des finances. Je veux m'intéresser à lui!

— C'est Ranchette! — dit Langrune en parcourant la lettre. — Un garçon de la plus grande valeur! A mon dernier bal, il conduisit un menuet.

— Un menuet! — répéta le député radical avec humeur. — Un menuet! Le menuet n'est pas une danse républicaine..

« Il y a bien *la Carmagnole*... », pensa Baridel.

Toupinard conclut :

— Pourquoi rétablir aux bals de la préfecture les usages de l'ancien régime? C'est trahir l'esprit démocratique.

Langrune, sans répondre, cacha un mouchoir où sa femme avait brodé des fleurs de lis en soie bleue.

La dernière compagnie de pompiers emporta le dernier dévidoir et le dernier drapeau vers le boulevard de Mai, où devaient se faire les manœuvres. Après la fanfare de Châteauneuf, le cortège s'ordonna bruyamment afin de se rendre au lieu du concours. Une altercation s'élevait pour la préséance entre le commandant de gendarmerie et le directeur des contributions directes.

Baridel, assuré que Langrune ne remarquerait pas son absence, reprit son pardessus, s'éloigna d'un pas paisible. Mêlé à la foule qui piétinait sur la Place-Grande, il assista au départ des autorités.

Derrière d'énormes instruments de cuivre, Langrune marchait, tête haute, dans son frac brodé d'argent. L'épée de nacre le gênait un peu; mais il appliquait tous ses soins à

dépasser d'un pas Toupinard. Ainsi se trouvait-il réellement le premier.

Dans ses cheveux, le pharmacien-député souriait à ses électeurs. Des officiers suivirent le général, puis des fonctionnaires en habit noir et les plumets rouges de la *Chorale Castelnovienne*.

Baridel gagna les avenues où des petites filles sautaient à la corde, en comptant très vite : « Vingt-trois ! vingt-quatre !... » Il revint à la préfecture par les bords de la Lunelle. Sous les peupliers de Hollande, la rivière baignait le pied de haies vives. Des truites happaient les mouches d'eau.

Assez loin dans le chemin, une femme en toilette blanche se hâtait vers les prairies : Baridel reconnut cette démarche amoureuse. Mais un sous-officier se leva de l'herbe haute, agita ses gants blancs. C'était un grand garçon blond. La promeneuse courut se suspendre à son cou. L'ombrelle ouverte roula sur la route. Sous une toque de pavots rouges, Baridel devina les beaux cheveux de Germaine et la grâce amoureuse dont il gardait le souvenir.

Il franchit la grille de la préfecture. Madame Langrune et sa nièce sortaient en victoria pour rejoindre Langrune. La préfète fit arrêter, communiqua vivement à Baridel une dépêche officieuse qui prévenait Langrune de sa nomination à la trésorerie générale d'Indre-et-Charente. Le mouvement serait signé le mardi suivant, au Conseil.

Antoinette demanda doucement :

— Et vous ?

— J'ai suivi votre conseil. Je vous remercie de me l'avoir donné.

Antoinette boutonna de long gants paille et dit :

— Vous épousez Marcelle de Sigle ?

— Non, madame !... Blanche Berny !

Elle rit légèrement :

— C'est vrai ?

— Et j'achète une fabrique de bouchons.

La préfète approuva le jeune homme de renoncer à une carrière aventureuse :

— Si vous saviez — ajouta-t-elle avec rancœur — tout ce que mon mari a souffert pour la République !...

— Et quelle ingratitude il a trouvée en échange! — conclut, non sans ironie, madame de Bienne, qui rangeait les plis de sa jupe.

Madame Langrune voulait annoncer au plus vite la bonne nouvelle à son mari :

— Où est-il?... Sans doute aux manœuvres de ces pompiers... Je dois l'y prendre.

— Oui, madame, — fit distraitement Baridel, — la fête continue...

— J'ai vu l'annuaire des finances, — dit la préfète — c'est une trésorerie de trente-cinq mille... Il faut bien s'en contenter.

— Adieu, madame.

— Adieu, monsieur Baridel!

Penchée vers lui, et gentiment, Antoinette souffla du bout des lèvres :

— Adieu, François!

La voiture roula sur les pavés pointus.

Baridel considéra longtemps la cour d'honneur, les platanes, la façade des bureaux et le parc verdoyant.

Il ôta son habit, mit une redingote, et gagna la rue de Lyon. Les Berny habitaient une petite maison au bord de la Lunelle. Un ponceau franchissait la rivière.

Blanche Berny vint ouvrir elle-même. Ils restèrent tous les deux sans un geste, anxieux.

La jeune fille voulut sourire :

— Je suis seule. Entrez!

Elle referma la porte.

— Mère est chez madame de Mantoche, — dit-elle d'une voix émue; — Michel est à Paris pour une bague... Que voulez-vous?

— Je viens vous demander à votre mère!... L'oncle de Bozoul compte sur moi pour la fin de juin.

Blanche le regarda avec une tendresse silencieuse. Pâlie, elle s'appuya contre lui. Il baisa les yeux fermés, les lèvres froides.

— Venez au jardin, — dit Blanche, étourdie. — Mère va rentrer.

Il se laissa conduire. La fraîcheur du soir apaisa leur trouble.

Un grand acacia versait sur eux une ombre fleurie. Des roses illuminaient les pelouses.

— Le premier jour, — dit Baridel, — vous m'êtes apparue ayant aux mains des roses pareilles. Vous les aviez cueillies sous l'orage.

Dans le crépuscule, au-dessus des toits dorés et des calmes jardins, *la Marseillaise* s'enleva clairement.

— N'est-ce pas? — murmura Blanche, — nous serons là-bas de bonnes gens, simples, tranquilles...

Les petits canons de bronze recommencèrent de tonner en l'honneur de Langrune, de Toupinard et des pompiers. Les pigeons affolés volaient autour des clochers lumineux ; le vieil acacia laissait tomber ses grappes odorantes.

J.-A. COULANGHEON

THÉODORA

L'aventure de Théodora, impératrice de Byzance, qui des coulisses de l'Hippodrome monta sur le trône des Césars, a eu le privilège en tout temps de piquer la curiosité et d'exciter l'imagination. De son vivant, sa prodigieuse fortune étonna si fort les contemporains que les badauds de Constantinople inventèrent pour l'expliquer les plus incroyables histoires, tout ce lot de commérages que Procope, dans l'*Histoire secrète*, a soigneusement ramassés pour la postérité. Après sa mort, la légende s'empara d'elle bien plus encore : Orientaux et Occidentaux, Syriens, Byzantins et Slaves embellirent à l'envi de détails romanesques sa romanesque destinée : et grâce à cette tapageuse renommée, de nos jours même, seule parmi tant de princesses qui passèrent sur le trône de Byzance, Théodora demeure connue et presque populaire.

A San Vitale de Ravenne, dans l'abside solitaire où flamboient les mosaïques d'or, plus d'un visiteur s'essaie à déchiffrer l'énigme de son pâle et immobile visage ; à Paris, où elle apparut, voilà dix-sept ans, sur les planches de la Porte-Saint-Martin, où elle reparaît aujourd'hui comme en une apothéose, elle pique également la curiosité des artistes et des auteurs dramatiques, des historiens, voire des indifférents. Les honnêtes gens de Constantinople, raconte Procope assez sottement, s'écartaient d'elle jadis, quand ils la rencontraient

sur leur route, de peur de se souiller à ce contact impur ; nous n'avons plus les mêmes craintes ni les mêmes préjugés : le léger parfum de scandale qui flotte autour de Théodora nous attirerait vers elle plutôt. Elle a tenté tour à tour le pinceau d'un Benjamin Constant et d'un Clairin, hanté l'imagination créatrice d'un Sardou, séduit la fantaisie géniale d'une Sarah Bernhardt ; en ce moment même, pour la faire revivre à nos yeux en un cadre digne d'elle, on prodigue toutes les magnificences de la mise en scène la plus attentive et la plus somptueuse.

Ainsi, tout compte fait, la fortune lui a été bonne. C'était une grande ambitieuse : elle a goûté dans leur plénitude toutes les réalités et toutes les joies du pouvoir suprême. Elle aimait la magnificence, la parure, les hommages : ils lui viennent, même après sa mort, de toutes parts aujourd'hui. Si son âme inquiétante et complexe revient, ces jours-ci, dans les coulisses du théâtre de la place du Châtelet, elle ne doit point, je pense, s'y déplaire. Éprise comme elle était de splendeur et de pompe, elle doit goûter le ruissellement de luxe dont on a environné sa majesté ressuscitée, la beauté des décors que Jambon, Lemeunier, Amable et Bailly ont brossés pour elle, la richesse élégante des costumes où Clairin avec Thomas n'a pas dédaigné de mettre la main, la magnificence des bijoux et des orfèvreries qu'ont dessinés Lalique et René Foy. Telle qu'elle fut, élégante, raffinée, coquette, elle doit éprouver un plaisir singulier à reparaître sous les traits de la grande artiste qu'est madame Sarah Bernhardt ; et quoique, dit-on, au temps où elle montait sur la scène, elle ne fût pas très bonne camarade, elle était trop femme de théâtre cependant pour ne pas admirer pleinement le rare génie de l'actrice qui a repris, après elle, son rôle écrasant.

Je ne jurerais point que, si d'aventure elle rencontrait en quelque coin discret l'auteur de *Théodora*, elle ne lui présenterait pas quelques observations respectueuses sur certains traits un peu bien romanesques dont il a embelli son portrait ; au demeurant, et bien qu'elle ne fût point toujours d'humeur très accommodante, je crois qu'elle le remercierait plutôt. Elle aimait par-dessus tout à régner : après avoir, grâce à Justinien, gouverné jadis cette Byzance qui

fut le Paris du moyen âge, il ne lui déplairait pas sans doute de retrouver, grâce à Victorien Sardou et à madame Sarah Bernhardt, dans le Paris du xxe siècle, un renouveau de royauté.

*
* *

Puisque donc aujourd'hui Théodora est à la mode, et qu'autour d'elle Justinien, Antonine, Bélisaire, reprennent figure d'actualité, il vaut la peine de se demander ce que furent au vrai ces Byzantins du vi^e siècle, et s'il y eut en cette impératrice autre chose qu'une coureuse d'aventures, en cet empereur autre chose qu'un comédien solennel, vaniteux, médiocre et peureux. Aussi bien a-t-on, en ces dernières années, retrouvé quelques documents assez nouveaux pour écrire leur histoire. Les *Vies des bienheureux orientaux*, que raconta vers le milieu du vi^e siècle l'évêque Jean d'Ephèse, des fragments nouveaux de la grande *Histoire ecclésiastique* composée par le même auteur, la chronique anonyme mise sous le nom de Zacharie de Mytilène, d'autres ouvrages encore et pareillement contemporains, comme les biographies du patriarche Sévère et de Jacques Baradée, l'apôtre des monophysites, ont été publiés ou traduits d'après les manuscrits syriaques où ils dormaient oubliés, et ils éclairent d'assez curieuse façon le rôle que jouèrent dans les choses de la religion et de la politique Justinien et surtout Théodora. On y peut joindre quelques écrivains plus anciennement connus, mais assez rarement consultés, tels que Jean Lydus ou les fragments nouveaux de Malalas, sans parler des *Novelles* impériales, dont la fatigante verbosité, si pleine d'enseignements pourtant, a rebuté bien des courages. Et de tout cela, si l'on veut prendre la peine de le lire attentivement, certains faits se dégagent, qui montrent les personnages sous un jour un peu différent de celui où ils nous sont trop souvent représentés.

Il y a deux Théodora, celle de l'*Histoire secrète* et celle de l'histoire sans épithète. La première est fort connue et son aventure, à bien prendre les choses, est banale, pour peu qu'on lui retire cette grandeur de perversité presque épique dont Procope l'a entourée : histoire de danseuse qui, ayant beau-

coup vécu, a cherché un établissement durable, et, ayant trouvé un homme sérieux, s'est rangée dans le mariage et dans la dévotion. Cette Théodora-là, chez Ludovic Halévy, s'appelle Virginie Cardinal. Il y en a une autre, que l'on connaît moins, et qui est bien autrement intéressante et curieuse : une grande impératrice, qui tint aux côtés de Justinien une place considérable et qui joua souvent dans le gouvernement un rôle décisif, une femme d'esprit supérieur, d'intelligence rare, de volonté énergique, une créature despotique et hautaine, violente et passionnée, compliquée et souvent déconcertante, mais séduisante toujours infiniment.

De la première je dirai peu de chose : on sait les détails essentiels de son aventure. Née d'une mère peu sévère, grandie dans les coulisses de l'Hippodrome, mal élevée et peu surveillée, jolie fille et pleine d'esprit, dans une profession, celle d'actrice ou de mime, qui n'implique point nécessairement la vertu, elle divertit, charma et scandalisa Constantinople. Sur la scène, elle risqua, dit-on, des exhibitions audacieuses, et, avec une rare liberté, se plut aux effets de théâtre les plus immodestes ; à la ville, elle fut célèbre par les folies de ses soupers, la hardiesse de ses propos et le nombre de ses amants. Comment rencontra-t-elle Justinien, alors héritier présomptif de l'empire, comment s'y prit-elle pour séduire et surtout pour garder cet homme qui n'était plus un jeune homme, qui avait une situation à ménager, un avenir à ne pas compromettre ? Ce serait un point d'histoire assez intéressant à déterminer. Procope, pauvre psychologue, parle de magie et de philtres, et aussi, avec une observation plus fine, de cette intelligence souple et déliée, de cette humeur spirituelle et plaisante par laquelle Théodora fixait les plus changeants de ses adorateurs : toujours est-il que, non content de la combler de richesses et d'honneurs, le prince voulut à toute force l'épouser. C'est ainsi qu'elle devint impératrice de Byzance, et ce coup de fortune frappa si vivement l'imagination populaire que dans tout le monde oriental, et jusque dans l'Occident lointain, on conserva pieusement, embelli ou transformé d'âge en âge, tour à tour indulgent ou sévère, le souvenir prestigieux de la femme de Justinien.

Ce fut vers 1885, lors de la première représentation de la

pièce de Sardou, un jeu assez goûté parmi les érudits de discuter le plus ou moins de vertu de Théodora. Je ne reprendrai point ici ce problème délicat, d'ailleurs assez mal aisé à résoudre : aussi bien, si fort que je me défie des commérages de Procope, je ne me risquerais point à vouloir trop blanchir celle qu'il a noircie outrageusement. Il est fâcheux que Jean, évêque d'Éphèse, qui approcha et connut bien Théodora, ait omis, par respect pour les grands de la terre, de nous rapporter au long les injures dont de pieux moines, gens de rude franchise, accablèrent, à ce qu'il nous dit, plus d'une fois, l'impératrice ; du moins est-il certain que, parmi ses contemporains, d'autres encore que Procope trouvaient à gloser sur son compte, et que les gens de l'entourage impérial, le secrétaire Priscus, le préfet Jean de Cappadoce, savaient en elle des points faibles par où l'on pouvait la frapper. Je ne sais si vraiment elle eut en sa jeunesse le fils que lui attribue Procope, et dont la naissance lui fut, paraît-il, un si malencontreux accident ; il est certain, en tout cas, qu'elle avait une fille, qui incontestablement n'était point de Justinien, sans d'ailleurs que ce souvenir d'un passé un peu trouble semble avoir, si j'en juge par la fortune que fit à la cour le fils de cette fille, beaucoup gêné l'impératrice ou importuné l'empereur. Mais, sans rejeter en bloc tout ce que rapporte l'*Histoire secrète*, sans vouloir, à l'exemple d'un de ses panégyristes du VIe siècle et ainsi que la représente tout un cycle de légendes, faire de Théodora un modèle de vertu et de chasteté, j'inclinerais à croire qu'il faut transposer d'un ton le récit de Procope, et au lieu de la courtisane grandiose, véritable ange du mal, qui, par la volonté du diable, comme dit l'*Histoire secrète*, promena à travers le monde entier son impudicité, je verrais volontiers en Théodora — et dût-elle en être diminuée — l'héroïne d'une plus banale histoire, une femme que les circonstances perdirent peut-être plus que le vice, et qui, assez adroite pour sauver les apparences, put se faire épouser, même par un futur empereur, sans scandale éclatant[1].

1. Sur ce point, et, en général, sur tout ce qui concerne Théodora, Justinien et leur temps, on me permettra de renvoyer à mon récent livre sur *Justinien et la Civilisation byzantine au VIe siècle*. Paris, 1901.

*
* *

Aussi bien, en Théodora, l'impératrice qu'elle fut fait oublier vite la courtisane qu'elle a pu être, et elle n'épargna rien, au reste, pour la faire oublier. Outre qu'elle n'était plus toute jeune quand elle s'assit sur le trône, — elle avait trente ans sonnés : une Orientale, à cet âge, est bien près de vieillir, — elle était à tout le moins trop intelligente et de sens trop pratique pour risquer de perdre en des aventures d'amour la situation qu'elle avait su conquérir. Aucun des écrivains qui furent ses contemporains, aucun historien non plus des siècles postérieurs, — et pourtant il en est parmi eux qui lui ont durement reproché son avidité, son humeur autoritaire et violente, l'influence excessive qu'elle exerça sur l'empereur, le scandale qu'elle donna par ses opinions hétérodoxes, — ne dit rien qui permette de mettre en doute la correction de sa vie privée, une fois qu'elle eut épousé Justinien. Procope lui-même, qui l'a tant calomniée, ne lui prête, après son mariage, pas la moindre velléité de galanterie, et rien dans son livre, pour peu qu'on le veuille lire attentivement, n'autorise à attribuer comme amants à Théodora ni Théodose, ni Pierre Barsymès, ni même Aréobinde [1]. Et cependant ce lui eût été chose facile dans ce palais impérial plein de détours et de mystère, où parfois d'étranges choses se passaient : preuve, ce qu'il advint du patriarche Anthime, grand favori de l'impératrice, qu'elle cacha si bien, pour le soustraire à ses persécuteurs, que pendant de longues années tout le monde, et Justinien même, le crut mort ou disparu.

Mais autant la danseuse avait pu être jadis hardie et libre, autant l'impératrice fut réservée, correcte et prude. Elle se montra sévère gardienne de la morale publique, très soucieuse de faire respecter les liens sacrés du mariage, inflexible, quoiqu'en ait dit l'*Histoire secrète*, pour les intrigues d'amour, pleine de sollicitude pour les pauvres filles que, dans sa capitale, le besoin perdait souvent plus encore que le vice.

1. Je crois avoir amplement établi ce point dans le *Figaro* du 10 janvier 1902.

Dans les mesures qu'elle prit pour sauver ces malheureuses, pour les affranchir, comme dit un auteur du temps, « du joug de leur honteux esclavage », dans les lois qu'elle inspira en faveur de la femme, soit pour rehausser la dignité du mariage, soit pour relever les comédiennes de la déchéance sociale qui les frappait, soit pour donner aux filles séduites un recours contre leur séducteur, dans tous ces actes qui la montrent, selon le mot d'un contemporain, « naturellement portée à secourir les femmes dans l'infortune », et dans cette dureté un peu méprisante aussi qu'elle marqua toujours aux hommes, entrait-il quelque souvenir ou quelque regret de son passé? On le peut croire; mais elle n'eût point admis volontiers que personne autre qu'elle s'en souvînt. Très fière de son rang, très soucieuse de maintenir les distances, elle multiplia autour d'elle les complications du cérémonial et les exigences du protocole, heureuse peut-être de voir se courber humblement sur son brodequin de pourpre tant de personnages illustres qui jadis la traitaient plus familièrement. Je doute fort, quoi qu'en dise Procope, qu'elle ait admis dans l'intimité de sa cour les anciennes amies, un peu tarées, des jours de sa jeunesse; et si elle eut pour favorite et pour confidente la femme intelligente, habile, courageuse, qu'était Antonine, je m'assure qu'elle s'entretenait avec cette grande intrigante, « capable, dit un homme qui la connut bien, de faire réussir même l'impossible », de projets politiques plus souvent que d'histoires galantes.

Et si j'essaie enfin, d'après le témoignage des chroniqueurs, de ceux-là surtout qui, comme Jean d'Éphèse, l'approchèrent de plus près, de me représenter l'impératrice, je vois dans son entourage non point seulement des femmes et des eunuques, occupés avec elle en des intrigues de palais, mais des ministres, des généraux, des diplomates, et aussi des gens d'Église, patriarches, évêques, moines, ces moines syriens en particulier, qu'elle aimait au point d'avoir transformé pour eux en monastère toute une partie du palais, et dont elle sollicitait pieusement les bénédictions et les prières : rudes et fougueux ascètes dont la présence étonne parmi les élégances et les raffinements de l'étiquette de cour, dont la brutale franchise, qui ne ménageait rien, pas même leur

protectrice, contraste avec les façons de ce monde apprêté et poli, mais que l'ardeur de leur foi, leur vaillant et infatigable enthousiasme préparaient à souhait pour être les instruments des desseins politiques de Théodora.

*
* *

Elle fut tout autre chose, en effet, qu'une impératrice fainéante. Aprement ambitieuse, elle usa sans scrupule de l'influence sans bornes que lui laissa prendre Justinien, et, pendant vingt et un ans qu'elle régna à côté de lui, elle exerça l'autorité autant que l'empereur, et peut-être davantage. Elle mit la main partout : dans l'administration, qu'elle peupla de ses protégés, dans la diplomatie, dans la politique, dans l'Église, si sûre de son crédit qu'elle ne craignait point de contrecarrer ouvertement les volontés du prince et de substituer hardiment, parfois avec une ingéniosité bien spirituelle, ses ordres à ceux de Justinien. Intelligente comme elle était, de volonté résolue et forte, elle avait le sens des grandes affaires et l'esprit de suite qui les fait aboutir : en toutes choses, elle prétendit avoir le dernier mot, et, alors même qu'elle sembla céder, son esprit audacieux et souple se ménageait pour l'avenir des revanches éclatantes.

Très supérieure à son impérial associé, elle avait une âme d'homme d'État, un sentiment très net des nécessités du gouvernement, une vue claire des réalités possibles. Tandis que Justinien, séduit par la grandeur des souvenirs romains, s'exaltait aux conceptions d'une pensée tour à tour magnifique et fumeuse, tandis qu'il rêvait de restaurer l'empire des Césars, d'y assurer par l'union avec Rome le règne de l'orthodoxie, Théodora, plus fine, tournait ses yeux vers l'Orient. Elle sentait que dans ces riches et florissantes provinces d'Asie, de Syrie, d'Égypte, se trouvaient vraiment les forces vives de la monarchie ; elle sentait le danger que créaient pour l'empire les dissidences religieuses par lesquelles les nationalités orientales manifestaient dès ce moment leurs tendances séparatistes ; elle sentait la nécessité d'apaiser par d'opportunes concessions et une large tolérance les mécontentements menaçants, et, lorsqu'elle s'efforçait de diriger vers ce but la

politique impériale, on peut affirmer sans paradoxe qu'elle voyait juste et prévoyait clairement l'avenir.

Ce n'est point par goût de la controverse, pour le stérile plaisir de dogmatiser, qu'elle s'est avec une si constante attention occupée des affaires de l'Église. Justinien, théologien dans l'âme, aimait réellement à haranguer des évêques, à présider des conciles, à disputer avec des hérétiques sur les textes des Écritures; Théodora, elle, était de la famille des grands empereurs de Byzance qui, sous l'apparence des querelles religieuses, ont toujours vu le fond permanent des problèmes politiques. Et c'est pourquoi, au nom des intérêts de l'Etat, résolument elle poursuivit sa voie, protégeant ouvertement les hérétiques, bravant audacieusement la papauté, entraînant à sa suite Justinien indécis et troublé, se jetant à corps perdu dans la bataille, sans jamais vouloir s'avouer vaincue. C'est à elle que l'Égypte hérétique dut de longues années de tolérance ; c'est à elle que la Syrie hérétique dut la reconstitution de son église nationale persécutée ; c'est à sa protection que les dissidents durent de pouvoir braver les excommunications des conciles et d'échapper souvent aux rigueurs du pouvoir régulier ; c'est à ses encouragements et à son concours que les missions monophysites durent le succès de leur propagande en Arabie, en Nubie, en Abyssinie. Jusqu'à son dernier jour elle lutta pour ses croyances, tempérant le zèle de ses amis, lorsqu'ils venaient trop imprudemment « se jeter dans la gueule du lion », entretenant leur ardeur et relevant leur courage, quand le moment lui semblait venu pour eux « de marcher dans le chemin de la justice », souple ou brutale selon les circonstances, assez audacieuse pour faire arrêter et déposer un pape, assez habile pour se flatter d'en soumettre un autre à ses volontés, assez adroite pour imposer souvent sa politique à l'empereur, assez puissante pour associer à ses projets l'administration entière, qui savait son crédit et son énergie.

Le temps lui a manqué pour réaliser pleinement son œuvre ; on peut croire pourtant que l'empire, tel qu'elle le concevait, eût été un plus solide obstacle aux assauts des Perses et des Arabes, et que du grand dessein qu'elle forma, s'il se fût accompli, le cours même de l'histoire eût été changé peut-être.

*
* *

Mais, sous ces qualités d'homme d'État, Théodora restait femme. Elle l'était par l'amour qu'elle eut toujours de la parure et du luxe, par le plaisir qu'elle trouvait aux appartements somptueux, aux costumes magnifiques, aux bijoux éblouissants, par le soin délicat qu'elle prenait de sa beauté, toujours coquette et désireuse de plaire, sachant que son charme était le plus sûr garant de son influence. Elle l'était bien plus encore par la violence de ses passions et l'ardeur de ses haines. Pour conserver sans partage le pouvoir dont elle avait fait la conquête, sans hésitation, sans miséricorde, elle brisa tous les obstacles qui se dressèrent sur sa route, écarta toutes les ambitions qui tentèrent de ruiner son crédit. Pour perdre un adversaire, tous les moyens lui furent bons, la perfidie comme la violence, le mensonge comme la corruption. Rusée, vindicative, cruelle même, quand ses intérêts étaient en jeu, jamais elle ne pardonna à ceux dont elle crut avoir à se plaindre.

Il faut se garder, sans doute, de prendre à la lettre les histoires de cachots souterrains et d'exécutions secrètes que colportaient les badauds de Byzance ; du moins est-il certain que, pour servir ses desseins, Théodora fit et défit à son caprice les papes et les patriarches, les ministres et les généraux. Pour tenir Justinien en sa main, elle éloigna de la cour, à force de calomnies, les princes de la famille impériale ; elle renversa, par une ténébreuse intrigue, le puissant rival d'influence qu'était le préfet Jean de Cappadoce. Mais si elle eut l'âme despotique et dure, peu de scrupules et de sens moral, en revanche, à ceux qu'elle aimait ou qui la servaient bien, elle demeurait obstinément attachée. Ses amis l'appelaient « l'impératrice fidèle » : elle méritait ce nom.

Non seulement elle fit la fortune des siens, de sa sœur Comito, de son petit-fils Athanase, de sa nièce Sophie, qu'elle maria à l'héritier du trône, de ses parents les plus éloignés ; mais elle protégea avec une courageuse constance tous ceux qui avaient mérité sa faveur, Narsès et Antonine, Anthime et Sévère, Jean de Tella et Jacques Baradée, défendant âprement ses protégés contre le pape et même contre l'empereur.

Et si elle eut des défauts et des vices qu'il serait puéril de dissimuler, si son amour effréné du pouvoir la fit souvent brutale, violente, perfide, si son amour de la vie large et élégante n'alla point sans quelque avidité, elle eut aussi quelques-unes des qualités éminentes qui légitiment une grande ambition, une énergie fière, une fermeté virile, une intelligence lucide et puissante d'homme d'État. Son influence ne fut pas toujours bonne; elle n'en a pas moins, bien plus que l'empereur, marqué de son empreinte le gouvernement de Justinien; elle morte, une décadence commença, où s'acheva tristement, sous un prince fatigué et vieilli, un règne longtemps glorieux.

*
* *

Telle fut, pour autant qu'on peut démêler son personnage déconcertant et complexe, la vraie Théodora. Ce n'est point mon affaire de rechercher ici en quelle mesure l'héroïne du drame lui ressemble ou diffère d'elle. On a jadis fort chicané M. Sardou, et non sans quelque excès peut-être, sur les libertés qu'il a prises avec l'archéologie et avec l'histoire : je n'ai point de goût à rouvrir ce débat. On me permettra un regret seulement. En cette tragique journée du 18 janvier 532, où l'émeute triomphante grondait aux portes du palais, où Justinien, affolé, la tête perdue, ne voyait plus de salut que dans la fuite, en cet instant décisif où, comme écrit Jean Lydus, « l'empire même semblait à la veille de sa chute », Théodora assistait au conseil. C'est elle qui, dans le découragement général, rappela leur devoir à cet empereur et à ces ministres qui s'abandonnaient. C'est elle qui, préférant la mort à la fuite, jugeant, comme elle disait, que « la pourpre est un beau linceul », sauva en cette crise mémorable le trône de Justinien. La scène a grande allure et elle fait honneur à Théodora : M. Sardou n'a eu garde de lui en retirer la gloire; mais en plaçant, comme il en avait le droit incontestable, à un moment où la sédition commence à peine, la grave et solennelle délibération où le mot fut réellement prononcé, n'en a-t-il pas un peu diminué la beauté? Théodora n'eût-elle pas été plus émouvante et plus vraie, si dans le beau tableau du dernier acte, elle avait pris sa part de la lutte su-

prême où se jouaient son empire et sa vie, si, moins amoureuse alors d'Andréas, elle s'était, comme elle fit dans l'histoire, élevée par l'ambition jusqu'à l'héroïsme ?

Justinien, en tout cas, n'oublia jamais le service qu'elle lui rendit en ce jour. Lorsque, seize ans après, Théodora mourut d'un cancer, il pleura amèrement une perte qui lui parut à bon droit irréparable. Vivante, il avait adoré celle qu'il se plaisait à nommer « son présent de Dieu » ; morte, il garda pieusement son souvenir. Bien des années plus tard, quand il voulait faire une promesse solennelle, il prêtait serment par le nom de Théodora, et ceux qui désiraient lui plaire lui rappelaient volontiers « l'excellente, belle et sage souveraine » qui, maintenant, priait Dieu pour son époux.

Il faut avouer qu'il y a quelque excès dans cette apothéose : Théodora n'eut point précisément les vertus qui mènent droit au paradis. Mais le trait valait d'être noté : tant il montre, jusque par delà la mort même, chez cette grande ambitieuse, une puissance de charme et de séduction.

*
* *

Si l'on voulait, sur les autres personnages du drame, Justinien, Bélisaire ou Antonine, poursuivre l'enquête que j'ai tenté de faire sur Théodora, on observerait de même que chacun d'eux, selon qu'on le regarde à travers l'*Histoire secrète* ou bien qu'on le voit à la lumière des autres documents de l'époque, apparaît sous un jour assez différent. A côté du Justinien qu'a bafoué Procope, du méchant homme imbécile, mélange de faiblesse et de perfidie, de dissimulation et de cruauté, il y en a un autre, plus vrai, que je n'admire pas plus qu'il ne faut, — tant il y eut, dans son âme mal équilibrée, indécise et jalouse, changeante et vaniteuse, de sentiments mesquins et d'incurable médiocrité, — mais qui n'en est pas moins, par le tour grandiose de ses ambitions, par l'œuvre législative qu'il inspira, par son souci de la bonne administration, par la magnificence de ses constructions, par la façon dont il incarna l'idée impériale et l'idée chrétienne, un assez digne continuateur des grands empereurs romains. Et de même, à côté du Bélisaire joué par

Antonine et humilié par Théodora, il y en a un autre, — dont je sais les faiblesses et les tares, — mais qui fut un admirable soldat, un chef de guerre incomparable, et qui, en un temps fertile en trahisons, eut ce mérite assez rare de demeurer obstinément fidèle à son maître et à ses serments. Et Antonine elle-même, si intrigante et si corrompue qu'on la veuille faire, apparaît par ailleurs comme une femme de tête et de cœur, capable de vaillance et de bon conseil, et qui ne fit point mauvaise figure dans les camps, où l'emmena tant de fois la passion plus que conjugale de Bélisaire.

Et de tout cela on conclurait sans doute que pour peindre comme ils furent ces Byzantins du VIe siècle, il ne suffit point de lire l'*Histoire secrète* de Procope. Un pamphlet n'est pas de l'histoire, surtout quand ce pamphlet renferme tant de mensonges évidents et de pures sottises. Je n'entends point dire par là que toute vérité en soit absente, et je croirais volontiers, pour ma part, que dans les scandaleuses aventures si libéralement prêtées à Bélisaire et à Antonine, à Justinien et à Théodora, il y a, sous l'exagération volontaire et le grossissement inévitable du pamphlet, de petits faits, infiniment plus simples, mais réels. Je tiendrais donc pour fort imprudent et assez puéril de vouloir, en ces troubles et inquiétantes figures, chercher des caractères tout d'une pièce et des vertus à l'antique ; mais je crois un peu injuste aussi et trop simple, quand on veut peindre ces âmes compliquées et fuyantes, de les montrer, sur la foi d'un document unique, qu'on a le droit et le moyen de contrôler, presque uniformément viles ou lâches ou corrompues.

*
* *

Je tiens à dire maintenant — car cela est de toute justice — combien, dans cette fresque colossale où M. Sardou a tenté de mettre sous nos yeux la Byzance du VIe siècle, il y a de choses qui peuvent satisfaire l'historien le plus précis et le plus exigeant. C'est une évocation singulièrement vivante de la cour et du Palais Sacré que ce tableau merveilleux sur lequel s'ouvre la pièce, où, sous les voûtes tapissées de mo-

saïques, se déroule la pompeuse théorie des dignitaires vêtus de soie et d'or, des gardes empanachés, des ambassadeurs barbares aux étranges et pittoresques costumes. Je regrette, pour la vérité plus pleine du tableau, de n'y point trouver quelques-unes de ces figures de moines qui, parmi ces courtisans esclaves de l'étiquette, mettaient parfois la dissonance de leurs haillons et de leurs invectives, et j'aurais aimé, pour le plaisir de mes yeux, à voir passer sur la scène la silhouette de ce Jean de Cappadoce, qui était alors le premier ministre de Justinien, et qu'un contemporain a dessiné d'un trait si pittoresque, dans son habit vert qui faisait ressortir la pâleur de son teint, avec son cortège débraillé et scandaleux de femmes, légères et légèrement vêtues, sur l'épaule desquelles il se laissait nonchalamment aller. Mais, tel qu'il est, l'ensemble est admirable de couleur et de vérité.

On sent là combien depuis dix-sept ans s'est précisée notre connaissance des choses de Byzance. Sans doute, si l'on regardait de très près ces beaux et pittoresques décors, ingénieuse reconstitution de la salle d'audience impériale, du cabinet de Justinien ou d'une salle basse du triclinium de la Perle, on y trouverait sans peine d'assez surprenants anachronismes, et je m'étonne un peu qu'ayant à leur disposition l'admirable trésor des mosaïques du VIe siècle, qu'on trouve à Ravenne, à Parenzo, ailleurs encore, les peintres qui ont brossé ces toiles se soient tant inspirés, et parfois avec un éclectisme vraiment excessif, des monuments du Xe ou du XIe siècle, voire du XIVe. Mais les costumes, en revanche, sont pour la plupart d'une rigoureuse exactitude. J'ai fort goûté la façon dont on a tiré parti, dans les habillements et les coiffures de femmes, des récentes découvertes faites à Antinoé ; j'ai aimé le soin avec lequel on a, dans les mosaïques de Ravenne, cherché des indications pour le Bélisaire du premier acte ou le Justinien, très exact et très beau, du tableau de la loge impériale ; je crois que l'archéologue le plus difficile peut admirer sans arrière-pensée la splendeur des parures de Théodora. Les journaux nous ont amplement décrit les magnifiques bijoux de l'impératrice, le diadème et le sceptre, la ceinture et le manteau, ils nous ont dit l'éblouissement des pierreries, perles et rubis, saphirs et émeraudes,

qui presque toutes — notez bien ce point — sont véritables, et la richesse des ors ciselés, des plaques d'émail cloisonné, des médaillons d'ivoire sculpté. Il faut avouer que ces joyaux sont d'un style byzantin assez pur et que, sous les fines étoffes nuancées de bleu vert et de mauve comme sous le grand manteau blanc broché de médaillons d'or, sous la tiare étincelante qu'ornent des aigles d'or, comme sous le haut diadème d'où pendent des tresses de pierres précieuses, parmi le cortège de ses femmes si joliment parées de brocarts et de soieries aux broderies multicolores, madame Sarah Bernhardt avec sa suite rappelle assez bien les figures qu'on voit dans les mosaïques de l'époque, à San Vitale de Ravenne ou à Sant'Apollinare Nuovo. Et si l'on veut enfin prendre idée du luxe pittoresque et éclatant qu'aimait la cour byzantine, je n'en sais point de plus heureuse reconstitution que ce tableau de la loge impériale, où tout est à louer, les détails et l'ensemble, la splendeur des costumes et l'arrangement des cortèges, et qui serait parfait, sans le casque de chevalier-garde dont on a, un peu prématurément, coiffé la tête de Bélisaire.

Et, pareillement, le drame fait revivre quelques-uns des goûts dominants de la société byzantine du VIe siècle, quelques-uns des aspects les plus caractéristiques de cette civilisation disparue. Je regrette, par scrupule d'historien, que la religion tienne si peu de place dans ce portrait d'une princesse qui fut très pieuse, et qui s'intéresssa si vivement aux affaires de l'Église, et dans cette évocation d'un monde qui fut si étrangement dévot et superstitieux; mais je ne saurais dire assez combien, pour tout le reste, M. Sardou a étudié de près la Byzance de Justinien. Ah ! que le drame nous rend bien cette capitale agitée et frondeuse, pleine de diseurs de bonne aventure, de nouvellistes, d'aventuriers, de badauds, toujours en quête d'émotions et de commérages, et dont tout amusait également l'oisiveté, la baleine qui s'échouait dans le Bosphore ou le chien savant de l'amphithéâtre, aussi bien que la dernière chanson contre Théodora ! Que l'on voit bien cette populace crédule et mobile, bruyante et superstitieuse, prompte à toutes les paniques comme à toutes les séditions, follement passsionnée des jeux du cirque, amoureuse des cochers, des chevaux, des acrobates, plus heureuse encore

peut-être de la liberté qu'elle gardait à l'Hippodrome d'acclamer et d'invectiver, de huer et d'applaudir, et qui parfois, aux jours de courses, engageait avec le prince, assis dans la loge impériale, ces étonnants dialogues, tout vibrants de colère, d'ironie et d'outrages! — Et c'est un beau morceau d'histoire et enfin, d'histoire vraiment psychologique, que cette scène, l'une des plus belles de la pièce, où Justinien, réfugié dans une salle basse du palais, parmi le bruit grandissant des cris de mort et des clameurs de victoire, attend anxieusement, sans courage et sans fermeté d'âme, l'issue d'une révolution où son trône peut sombrer, et retrouve brusquement, à l'annonce inespérée du triomphe, tout son cruel et méprisant sang-froid d'autocrate byzantin.

Et, sans doute, cette fameuse sédition Nika, point culminant de la pièce de M. Sardou, n'est dans le long règne de Justinien et de Théodora qu'un épisode particulièrement mémorable et tragique; il y aurait, dans la civilisation byzantine de ce temps, d'autres traits à noter, aussi remarquables et plus significatifs. Nous n'en devons pas moins remercier l'auteur de *Théodora* d'avoir ramené avec tant d'éclat l'attention vers cette société si peu connue encore et qui mérite tant de l'être. Si, depuis quelques années, les études byzantines ont, dans la science, retrouvé une sorte de renaissance, si l'attrait de ce monde « mystérieux et féerique », — comme disait Maupassant, à propos d'un beau livre de M. Gustave Schlumberger, — s'étend bien au-delà du cercle étroit des savants; si avec Jean Lombard ou Paul Adam le roman byzantin est entré dans la littérature; si Byzance enfin est presque à la mode, c'est à Sardou et à Sarah Bernhardt que nous le devons peut-être pour la meilleure part. Pour nous faire connaître l'empire grec d'Orient, pour nous intéresser à cette civilisation oubliée, nos gros livres d'érudition ont moins fait en somme que le rare talent d'une grande actrice et l'ingénieuse curiosité d'un grand écrivain.

CHARLES DIEHL

LE BAGNE[1]

V

Un soir, vers neuf heures, en pleine brousse, le surveillant-chef me dit :

— Venez avec moi.

Il me fit gravir un chemin escarpé conduisant à un camp volant de forçats employés aux routes. On avait choisi pour cette installation la plate-forme d'un épaulement dénué d'arbres, facile à surveiller. Le point de vue y était admirable, comme de partout où l'on s'élève un peu au-dessus de l'horizon dans cette île édénique du Bagne. L'éclatante lune tropicale enveloppait de ses mousselines d'argent un cirque de montagnes boisées au delà desquelles, par plusieurs échancrures, j'apercevais le Pacifique, infini, désert. Quel cadre pour une colonie d'âmes primitives et douces !

Arrivés sur la hauteur, nous entrâmes dans une sorte de village dont les constructions, plantées comme au hasard, prenaient, sous l'éclairage lunaire, un vague aspect de grands décombres. Tout semblait dormir, à l'exception de deux ombres qui allaient et venaient : l'une, déambulant à travers les carrefours ; l'autre, montant la garde autour de la case principale. Celle-ci, assez vaste, était bâtie avec les mêmes

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 novembre, 1er et 15 décembre 1901.

matériaux que toutes les maisons de la brousse calédonienne : pour les murs, des bambous ajustés et de la paille tressée ; pour la toiture, l'écorce du niaouli, épaisse, filamenteuse, souple comme une peau. Je reconnus, pour en avoir vu de semblables en d'autres camps volants, la case commune où l'on enferme les condamnés pendant la nuit.

Mon guide me dit :

— Ils sont là dedans une soixantaine, couchés sur des cadres de toile. Cela vaut mieux que des lits de plume. C'est aussi reposant et plus hygiénique. Pendant ses tournées d'inspection, M. le gouverneur demande toujours à coucher sur un cadre de toile : il se contente d'y faire ajouter une certaine épaisseur de fougère fraîche... Délicieuse, la fougère fraîche !... Mais je vous ai conduit ici pour vous donner un aperçu de la chose la plus ignoble qui soit au monde : un dortoir de condamnés.

— Excellente pensée, dont je vous sais gré. Je vais donc pouvoir comparer le sommeil du Bagnard à celui du Juste. Par où entre-t-on ?

— Calmez-vous ! Personne ne pénètre, la nuit, dans une chambrée de forçats.

— Personne ?... Et les surveillants ?

— Surtout les surveillants ! Voyez-vous celui qui monte la garde autour de la case et qui sera relevé tout à l'heure par un autre ? Il n'est là que pour faire feu en cas d'évasion. Mais s'il se risquait dans l'intérieur de la case, — bien que les condamnés de mon camp soient d'humeur relativement paisible, — il aurait de nombreuses chances pour n'en sortir qu'assassiné. Il serait bâillonné incontinent, ligotté, percé de coup de couteaux ; et jamais l'Administration ne parviendrait à connaître les véritables auteurs du crime. Entre compagnons de chambrée l'on ne se vend pas. Il faudrait donc renoncer à l'enquête ou condamner à mort, en bloc, une soixantaine d'individus.

— Le beau malheur !

Mon guide me regarda, scandalisé.

— Certainement ! lui dis-je. Puisque vous n'avez pas de doute sur ce qui se passerait au cas où un gardien entrerait dans cette case, c'est que la chose est déjà arrivée au moins

une fois. Eh bien! si cette fois-là, après une vaine enquête, vous aviez exécuté toute la bande, il est probable que la surveillance intérieure serait devenue une fonction possible et que le Bagne y aurait gagné un peu de propreté.

Mon gardien-chef était un ancien sous-officier qui avait fait la guerre aux colonies.

— Monsieur, me déclara-t-il avec beaucoup de conviction, le système de la responsabilité collective est inique et barbare. On ne peut pas l'appliquer à des blancs. C'est bon à des nègres ou à des Chinois.

Je n'insistai plus.

— Ainsi, je ne pourrai rien voir?

— Vous pourrez entendre. Appuyez votre oreille au mur de la case et écoutez.

— Ces messieurs ne dorment donc pas?

— Pas encore. C'est le moment des causeries de la veillée.

... Je n'entreprendrai pas de rapporter les propos effroyables que je parvins à démêler parmi les arcanes de l'argot qui se parle dans ce milieu-là. On peut les caractériser en deux mots : bestialité, sadisme. De temps à autre, à la faveur des intervalles silencieux, une voix cassée, une voix de vieillard, laissait tomber une réflexion résumant tout un rêve de sang ou d'ordure. Cette fois encore, comme dans la case des condamnés mis à la broche, j'eus la vision d'un ensemble infernal; mais, ici comme là, rien ne ressemblait moins au grandiose enfer pénal imaginé par ma crédulité première. Je me trouvais tout simplement en contact avec l'un de ces cercles intimes du Bagne collectif où le crime se nourrit de sa propre substance, avec la vieille bouilloire empoisonnée où, savamment, administrativement, l'activité du poison est entretenue par une addition périodique d'éléments jeunes.

Car c'est là, dans ces cercles intimes, que sont versées tout d'abord la plupart des recrues nouvelles; là qu'elles doivent faire leur stage ou; si vous aimez mieux, leur noviciat avant d'entrer sérieusement dans la carrière de la régénération. « Or, me disait un vieux forçat de l'espèce sentimentale, il est douteux qu'un ange même pût traverser cette compagnie de démons sans y souiller ses ailes. »

Voilà ce qui, toujours, empêchera le Bagne d'être le lieu de rédemption qu'on s'était plu à imaginer. L'administration aura beau changer une fois de plus (il en est question) ses méthodes de classement : tout sera vain, avec un système pénitentiaire qui a voulu mettre les criminels dans un phalanstère plutôt que dans une géhenne. Inséparable de la transportation, la vie en commun des condamnés, ou même le simple voisinage entre eux, donnera toujours lieu à des promiscuités où se développera spontanément la pourriture contagieuse. Je ne suis pas le premier à dénoncer ce vice rédhibitoire. Dernièrement encore, dans une brochure qui fait bonne justice de toutes les chimères des criminalistes et de toutes les niaiseries de l'administration, M. L. Beauchet, professeur de droit colonial à l'Université de Nancy, mettait à nu la plaie [1] :

Tous ceux qui ont pu voir de près le spectacle du Bagne sont demeurés épouvantés de la dépravation produite par l'agglomération de tant d'éléments mauvais, dont quelques-uns, isolés, auraient pu s'amender, mais qui, réunis, ne pouvaient que se dégrader mutuellement. Ils en ont rencontré, de ces malheureux, qui n'avaient commis un crime que dans un moment de surexcitation ou de folie passagère, qui, après leur condamnation aux travaux forcés, avaient sincèrement déploré l'acte coupable, mais qui, une fois plongés dans le milieu du Bagne, s'y étaient perdus définitivement, à moins qu'ils n'y fussent morts de chagrin et de dégoût, s'ils avaient eu assez de force d'âme pour résister à l'exemple et aux mauvais traitements de ceux qu'ils ne voulaient pas imiter.

C'est qu'il est terrible le joug de cette sorte de franc-maçonnerie du Bagne, puissance absolue qui contraint à croupir dans le vice ceux même qui seraient désireux d'en sortir. Malheur au pauvre être isolé au milieu de vingt ou trente misérables et qui ne veut pas faire comme les camarades, qui s'obstine à conserver quelques sentiments honnêtes et qui veut travailler plus que les autres ! On l'accable d'injures et de quolibets infâmes, on lui fait subir des brimades monstrueuses, on lui vole ou déchire ses hardes, on lui cache ou on lui perd les outils dont il est responsable, on joue sous ses yeux les scènes d'immoralité les plus révoltantes, sans que les surveillants se doutent de rien. S'il se plaint, il risque d'avoir la poitrine trouée de coups de couteaux, et le coupable, s'il peut être soupçonné, ne pourra presque jamais être convaincu.

1. *Transportation et colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonie*, par L. Beauchet. Paris, 1898.

Cette promiscuité infernale produit des effets démoralisateurs jusque dans les pénitenciers agricoles, où les concessionnaires, condamnés de première classe, occupent des séries de lots voisins les uns des autres. Dans ces bagnes ruraux, pas plus que dans les pénitenciers de Nouméa ou dans les camps mobiles, il n'est possible au condamné de se recueillir et de se régénérer par le travail. A ses côtés, en effet, se trouvent d'autres criminels dont l'amendement n'a été que le résultat d'un calcul, qui l'excitent et l'entraînent rapidement et qui, s'il veut résister, font pleuvoir sur sa personne et sur son bien toutes les tracasseries et toutes les calamités. La contagion est enfin bien plus facile encore chez les assignés mis à la disposition des particuliers ou des sociétés par groupes nombreux, jouissant d'une grande liberté et pour lesquels la surveillance n'est guère que théorique.

Il faut donc une force de caractère remarquable et des circonstances particulièrement heureuses pour qu'un transporté échappe à la contagion du Bagne et pour qu'il ne perde point, au bout de peu de temps, non seulement les quelques sentiments honnêtes qui pouvaient survivre à son crime, mais même jusqu'au souvenir et aux habitudes d'une ancienne situation sociale quelquefois fort élevée.

Ce qui précède n'est que trop exact et revient à dire que l'on sort du Bagne plus mauvais qu'on n'y est entré. Nous allons confirmer cette vérité par une documentation personnelle sur la psychologie et les mœurs du forçat. Je l'ai recueillie et contrôlée au moyen des confidences d'une demi-douzaine d'affreux gredins vieillis sous la casaque. Toutefois ces messieurs m'excuseront si, transgressant un usage suivi par tous les écrivains scrupuleux, je me dérobe au devoir de les remercier publiquement.

*
* *

Le mot « forçat » est à peu près, pour nous, synonyme de bête féroce. Tout au moins nous représente-t-il, au premier abord, un individu doué d'une affreuse énergie pour faire le mal. Ayant commis le crime ou la série de crimes qui l'ont amené là, il nous paraît virtuellement capable d'en commettre de nouveaux, sinon de les commettre tous. Ce préjugé — car c'en est un — est un effet de la puissance des vocables sur l'imagination populaire. On pense tout autrement en Nouvelle-Calédonie, comme vous l'avez vu, par la raison

qu'on s'y trouve en contact journalier avec la population bagnarde.

La vérité est que le criminel, d'une manière générale, n'est plus le même homme aussitôt qu'il est immatriculé dans les rangs pénitentiaires. Cette investiture de la tare ineffaçable, cette espèce de sacre à rebours, semble exercer sur lui une influence quasi soudaine, bien que différente suivant les sujets. Avait-il des aptitudes pour la vie nouvelle qu'il lui faudra mener dans ce milieu très spécial qui s'appelle le Bagne (j'entends des aptitudes acquises ou naturelles, mais indépendantes de l'acte qui lui a valu sa condamnation), il prendra toute l'assurance d'un homme qui a trouvé enfin son véritable élément. Ne les avait-il pas (on peut être personnellement capable des pires forfaits et se sentir comme dépaysé dans la société de la Pègre), il deviendra timide et ne sera plus qu'un jouet pour certains camarades, bagnards de vocation.

Contrairement, donc, à la croyance générale, les forçats, pour la plupart, sont des êtres faibles, et leur faiblesse se trahit par une grande mobilité de propos. Il suffit de la moindre impression pour qu'ils abandonnent le dessein le plus ardemment caressé. Pour peu qu'on y réfléchisse, on comprendra le bien fondé de cette assertion. N'est-ce pas la seule manière de s'expliquer que, depuis quarante ans, dans une île perdue où il y a eu trois ou quatre révoltes d'indigènes, on n'ait jamais vu la population pénale, pourtant si considérable (une véritable armée), profiter de ces circonstances pour se soulever elle aussi et se ruer en masse sur un nombre relativement infime de fonctionnaires et de soldats?... Un moment, lors de la grande insurrection de 1878, on put craindre qu'une certaine velléité de s'associer au mouvement ne fît son chemin dans les rangs du Bagne : les choses, en effet, allaient assez bon train. Quelques bonnes paroles, adroitement répandues par des condamnés aspirant aux faveurs de l'administration, arrêtèrent l'élan du complot et obtinrent un si parfait revirement, que beaucoup de forçats demandèrent à être mobilisés contre les tribus insurgées.

Sur la grande majorité des criminels le régime de la trans-

portation opère tout à l'inverse de ce qu'on en avait attendu. Le Bagne est un déprimant. Chose très digne de remarque, les condamnés les plus frappés d'inertie intellectuelle et morale pendant leur expiation se rencontrent précisément parmi ceux-là dont les forfaits furent le plus retentissants. Aussitôt entrés au Bagne, ils tombent dans une prostration qui ne tarde pas à tourner à l'abrutissement définitif. Tel fut ou tel est encore (car tous ne sont pas morts) le cas des empoisonneurs Joy, Mordefroid-Danval, Pineau; des assassins Fenayrou, Gille, Knoblauch, Jolly, Cortier: des faussaires Mary-Cliquet, Ninom, Bécardy, Guiraud; des prêtres érotomanes Auriol, Garnier, Corrieux, Jouvin; et de tant d'autres qui firent preuve, pendant leur vie libre, de tant d'activité au crime et de tant d'audace[1] !

L'atmosphère de la chiourme n'est respirable, je le répète, que pour une catégorie de scélérats spécialement doués, dont l'énergie malfaisante semble grandir à mesure que se prolonge la répression. Cette minorité a décrété la loi secrète du Bagne, contre laquelle vient se briser la loi écrite de 1854. Le légis-

1. « Il y a quelques années, la Cour d'assises de la Seine condamnait aux travaux forcés un nommé P. de la C..., pour avoir tenté d'incendier le somptueux appartement qu'il occupait dans un des beaux quartiers de Paris. Ce fut une cause célèbre, car P. de la C... appartenait à une excellente famille; c'était un homme intelligent, occupant une belle situation, très répandu ; vous avez peut-être comme moi dîné à côté de lui. On l'envoya en Nouvelle-Calédonie, et maintenant il a terminé sa peine; je l'y ai vu, je lui ai parlé. Eh bien, cet ancien gentleman, autrefois élégant et correct, est maintenant sale et dépenaillé; il boit, il vole, il a tous les vices, et passe sa vie en compagnie des libérés les plus abjects.

» L'abbé K..., qui fut jadis vicaire général d'un diocèse et qui a été condamné pour s'être approprié les fonds destinés à quelque œuvre charitable, libéré maintenant, lui aussi, ne pratique plus d'autre culte que celui du tafia; des yeux éteints, enfoncés dans une face glabre, les cheveux gris en désordre, la mine piteuse et louche, tel est aujourd'hui l'ancien chanoine dont on faillit faire un prélat.

» On n'a pas tout à fait oublié, sur le boulevard, Mary Cliquet, notaire fashionnable et auteur dramatique, politicien et financier : plus d'une jolie pécheresse doit posséder encore, dans un coin d'album, sa photographie avec dédicace suggestive et conserver au fond de ce qui lui sert de cœur l'image de ce cavalier aimable, spirituel, bien tourné et surtout fort généreux.

» *Lugete, Veneres!* Cliquet, tout récemment encore, poussait la brouette, le torse nu, hâlé par le soleil torride, la double chaîne rivée au pied, classé parmi les incorrigibles, couchant sur la dure avec les plus hideux gredins; et, deux fois par jour, des Canaques le déshabillaient, retournaient ses poches et mettaient leurs doigts crasseux dans sa bouche pour chercher s'il n'y aurait pas caché quelque instrument d'évasion ou de meurtre. Il est mort en cellule. »

(*Criminopolis*, par Paul Mimande, 1897.)

lateur idéaliste a compté sans les dogmes et les traditions qui devaient nécessairement se fonder dans une république de bandits. Les dirigeants de cette république sont, en général, les produits de l'éducation correctionnelle. Lorsqu'on a passé, adolescent, par la colonie de Mettray ou autres vestibules de la détention et de la transportation, on est merveilleusement préparé à la vie pénitentiaire ; on a déjà tout ce qu'il faut pour devenir un roi du Bagne. La maison de correction est l'école polytechnique de la carrière criminelle, — une école polytechnique d'où, comme les héros de certains romans, on sort toujours avec un bon numéro.

Tout dégénère cependant : les rois du bagne d'aujourd'hui n'ont pas l'envergure de ceux d'autrefois. Il n'y a plus de Vautrins. Les plus ambitieux eux-mêmes ont renoncé à conquérir le principat individuel : ils se contentent de mériter l'enrôlement dans une oligarchie de puissants seigneurs désignés par les titres de « macques », « zigues », « tierces », « draguignans ». Ces associations ont pour objet, non d'échapper au Bagne, mais d'y mieux vivre, d'y satisfaire impunément leurs instincts sanguinaires ou crapuleux. Ce n'est pas aux gardiens qu'ils sont le plus redoutables, mais aux « pantriaux », c'est-à-dire à la majorité de leurs compagnons de chaîne, plus timides ou moins rusés, qu'ils corrompent et aux dépens desquels s'exerce leur tyrannie. Les « pantriaux ! » le Bagne lui-même a ses parias. Au bagne comme ailleurs, les plus forts sont les maîtres et les plus faibles se résignent.

Pour les besoins du travail, il se fait, de pénitencier à pénitencier, de fréquents changements d'ouvriers. Il en résulte que tout à coup, dans un camp de condamnés déjà soumis à la puissance d'une affiliation de « macques », survient une autre bande qui a fait ses preuves sur un autre point de la colonie et dont les membres ne sont pas moins étroitement associés. La fusion entre les deux groupes ne s'opère pas tout de suite. Les nouveaux venus cherchent à déposséder les anciens; ces derniers songent à conserver la situation acquise. Il y a grande rumeur dans la galère. De chaque côté l'on se mesure, on s'apprête à la guerre, on s'arme du mieux qu'on peut. Triques, pavés, couteaux, tout est préparé en silence. Lorsque l'arsenal est complet, la bataille s'engage, — bien entendu sur un

terrain qui échappe à la surveillance (par exemple, la case commune, pendant la nuit), ou dans des circonstances habilement choisies qui permettent au garde-chiourme de fermer les yeux sans trop se compromettre. La partie est vite décidée. Il y a toujours au moins un mort sur le carreau et quelques estropiés qui s'en iront finir leur peine et peut-être leur existence au quartier des impotents. Un accord intervient aussitôt entre les survivants de l'un et de l'autre groupes qui ont porté les coups les plus rudes ou les plus perfides, — tandis que flancheurs et battus se trouvent, *ipso facto*, disqualifiés, déchus de leurs privilèges. Ainsi sélectionnés, s'étant juré fidélité autour d'une bouteille de tafia, les « macques » vraiment dignes de ce nom reconstituent, plus forte, l'association qui régnait déjà sur le camp. La vie ordinaire, c'est-à-dire la mise en coupes réglées des « pantriaux », reprend alors son cours, — jusqu'au moment où, une nouvelle bande arrivant du dehors, tout sera à recommencer.

Il va sans dire que les « macques » jouissent d'une très grande considération aux yeux de ceux qu'ils molestent et dépouillent. On devine aussi que, dans cette aristocratie du Bagne, les Parisiens (plus particulièrement quand ce sont d'anciens souteneurs experts au « coup du père François »), occupent un rang fort honorable. Néanmoins le premier leur est disputé par les condamnés d'origine arabe. Qui l'aurait cru?

Ceux-ci tiennent des tripots. A la faveur des huit heures de loisir dont jouissent les ouvriers du Bagne, l'institution s'est créée et se développe. Munis de cartes biseautées et d'une couverture de laine pour servir de tapis, les compères vont s'installer tantôt dans une case, tantôt dans une autre. Là, ils commencent par jouer entre eux un jeu de voleurs, combinaison de lansquenet et de baccara, qu'ils appellent la *Vendôme*. Pertes et gains sont simulés; les pièces d'or du fonds commun passent d'une main dans l'autre, jusqu'à ce que s'allume la convoitise des badauds. Alors seulement la partie devient sérieuse, et c'est un dépouillement méthodique des pontes naïfs, comme dans les roulettes de certaines escales d'Orient. L'absinthe et le tafia servent à troubler les yeux de ceux qui pourraient voir trop clair dans les manipulations du banquier. Les joueurs terrassés par l'ivresse sont fouillés sur-le-champ

et débarrassés de tout ce que recèlent leurs cachettes les plus intimes. S'il arrive qu'un ponte, plus rebelle à la boisson, s'aperçoive des fraudes et proteste avec trop de vivacité, la trique et le couteau, ces atouts-maîtres, viennent d'eux-mêmes sous les doigts des tenanciers : le jeu dégénère alors en tuerie. Pour me servir de l'expression d'un vieux client des tripots du Bagne, « on assomme ou l'on saigne un homme, dans ces lieux de plaisir, sans plus de scrupule que si c'était un bœuf ou un cochon ». L'exécution faite, chacun s'écarte et tout est dit.... Si, par hasard, quelqu'un s'inquiète de la victime et croit devoir aller avertir l'autorité, c'est toujours un condamné qui n'a pas assisté à la scène. Les surveillants arrivent. Impossible de découvrir un coupable ou un témoin. Comme pour les drames de la chambrée de nuit, personne n'a rien vu, personne ne sait rien. Et si la victime elle-même est encore en état de répondre, elle refuse de parler : elle a trop peur, dans le cas où elle survivrait, de devenir, aux yeux des camarades, cet objet d'universelle réprobation et de dégoût qui s'appelle une « vache » ou une « bourrique » — lisez délateur. Entre bagnards, ce qui constitue la véritable infamie, ce n'est pas d'être au Bagne, c'est de ne pas s'y conduire en galant homme.

Le code d'honneur des forçats peut se résumer ainsi dans ses grandes lignes :

Nul n'a le droit de se plaindre au sujet d'un compagnon de chaîne. Un forçat doit se faire justice lui-même. Tous les moyens qu'il emploie, même les plus lâches, pour exercer sa vendetta, sont approuvés.

Ne trouvez-vous pas que dans cette habitude de régler personnellement ses comptes de bagnard à bagnard il entre une forte dose de dédain pour la tutelle administrative ? Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que les agents de la Pénitentiaire sont presque tous d'origine corse, c'est-à-dire d'un pays où l'on aime à vider ses querelles de la même façon.

« Quiconque enfreint la Loi du Bagne, me disait un forçat autorisé, est voué au mépris, à la haine et à la vengeance de tous. »

Au fond, il faut l'avouer, ce sentiment a quelque chose... j'oserai presque dire de respectable. La solidarité nous plaît,

même dans les pires confréries, et il n'y a rien de plus français que l'horreur de la délation : elle survit à la perte de tous les scrupules. La pègre parisienne est coutumière de charbonner ses impressions sur les murs de la grande ville. Parmi ces inscriptions qui servent quelquefois d'indice aux filatures de la Sûreté, la plus fréquente est celle-ci : « Mort aux vaches ! »

Cependant il y a des traîtres au Bagne. Il y en a même de plus en plus. Le caractère baisse, la « vacherie » gagne du terrain. Effet possible de ta douceur, amollissant climat austral ! C'est ce que constataient avec tristesse les vieux doyens de la transportation calédonienne qui s'ouvrirent à moi si volontiers, dans un élan où ils s'efforçaient de se hausser — Dieu me pardonne ! — à quelque chose comme de la confraternité littéraire et philosophique.

L'un d'eux me dépeignit, en traits de flamme, quelques « bourriques » fameuses, notamment le forçat G...l, « toujours aux aguets, s'armant de la plus légère infraction pour faire chanter les camarades en coquetterie avec le règlement; satisfaisant, avec le produit de ces chantages, ses appétits de boisson ou de... maîtresses dont il paie et *revend* les faveurs. »

Ces « misérables », comme il les appelait avec indignation, mettent en œuvre « les plus infâmes ruses » pour capter la confiance de l'autorité. Exemple, deux « exécrables comédiens » qui, après avoir excité la haine de l'un de leurs plus jeunes compagnons du camp Brun contre un garde-chiourme, sauvèrent la vie à celui-ci, au moment où celui-là faisait le geste pour le tuer, et obtinrent, en récompense de ce beau trait, leur renvoi au pénitencier ordinaire. »

Les « macques » sont de terribles camarades pour les « pantriaux »; mais les « macques » eux-mêmes ont à compter avec les « bourriques » ou autres forçats de la catégorie des délateurs, dits encore « porte-clés » par allusion aux fonctions que remplissent, en Guyane, les *bons condamnés* promus au rang de contremaîtres de discipline. Souvent l'audace capitule devant la trahison, jusqu'au jour où une légitime vendetta revient mettre les choses en ordre.

Voci un exemple de ces sortes de conflits :

Les hôtes de la maison de détention de l'île Nou sont,

en général, de hardis compagnons, des risque-tout, qui se sont évadés d'un camp pour commettre un vol productif, et ensuite se sont fait arrêter, sachant qu'on les dirigera aussitôt sur cet établissement. Ils y ont intérêt, parce que tout forçat, du moment qu'il a la poche bien garnie, trouve plus de facilités dans le Bagne (et notamment dans l'important pénitencier de l'île Nou) que dans la liberté précaire de l'évasion pour se livrer au genre de fête qu'il aime. Ces gaillards-là ont des moyens connus d'eux seuls pour introduire et cacher de l'argent. Quand ils en ont, ils ne le ménagent pas et se montrent prodigues vis-à-vis de certains détenus qui, seuls, peuvent les laisser en possession des objets de consommation prohibés, ou même, au besoin, leur en procurer. Ces détenus, en effet, sans avoir, comme en Guyane, le titre de contremaîtres de discipline, sont chargés par l'administration de fouiller leurs camarades, non seulement lorsque ceux-ci font leur entrée au pénitencier, mais encore toutes les fois qu'ils reviennent d'une corvée extérieure. Ils savent mieux que les gardes-chiourme comment il faut s'y prendre, et d'ailleurs les garde-chiourme — par une de ces délicatesses contradictoires qui ne se raisonnent point — penseraient déroger s'ils fouillaient eux-mêmes un forçat. On devine qu'aucun trafic ne peut s'opérer sans la complicité de ces étranges auxiliaires de la Surveillance. Or, la plupart du temps, ce sont des « bourriques » également habiles à exploiter la confiance de l'Administration et la bourse des camarades. Tout ce qui entre au pénitencier, hormis l'argent (l'argent échappe à toutes les investigations ordinaires et ne pourrait être découvert que par des procédés chirurgicaux), leur passe donc sous les yeux ; et, s'ils ne font pas saisir la totalité des denrées frauduleuses, c'est à la condition que les fraudeurs leur paieront une redevance. Comme à la douane, chaque marchandise est taxée ; toutefois, les tarifs du Bagne sont très supérieurs à ceux du Fisc. Le prélèvement de ce droit ne soulève, d'ailleurs, aucune objection : il est d'avance consenti par l'importateur. Mais il arrive que les forçats-douaniers, après avoir touché leur commission, s'en vont tout de même signaler au surveillant les denrées qu'ils avaient fait semblant de laisser entrer en franchise : l'Administration leur donne

une récompense. Chargés de ce service, les nommés Dierx et Fabricius faisaient mieux encore. Lorsque Dierx avait procuré lui-même, pour des prix exorbitants, des objets prohibés à quelque condamné riche, Fabricius dénonçait aussitôt celui-ci, le fouillait en présence du gardien-chef et saisissait ce que son compère avait vendu la minute d'avant. Les noms de ces deux maîtresses-bourriques sont restés célèbres au Bagne.

Dans les pénitenciers, le commerce porte principalement sur deux denrées : l'alcool et le tabac. Mais on y fait aussi la banque. Les forçats qui ont de l'argent spéculent sur le résultat des évasions qu'ils favorisent ; ils prêtent à des taux usuraires, — je veux dire coloniaux. Entre co-détenus, on connaît parfaitement ses ressources. Un bagnard est beaucoup plus vite renseigné que son commandant sur la fortune d'un condamné qui arrive et sur les relations extérieures qui peuvent le servir. Les nouveaux venus qui ont des « moyens », s'ils veulent s'épargner des brimades, doivent se laisser « taper » outrageusement.

*
* *

Pour achever la peinture de l'abominable milieu où nos tribunaux continuent à jeter beaucoup de criminels virtuellement susceptibles de revenir au bien, il me faut insister sur le vice dominant du Bagne. Je crois bon que l'on comprenne tout à fait ce que l'on n'a, jusqu'à présent, que deviné d'une manière très incomplète ; je crois indispensable d'ouvrir les yeux de tous les honnêtes gens (y compris les criminalistes-philanthropes) sur le pire fléau de la vie en commun des condamnés, sur la maladie endémique aux ravages de laquelle presque tous les jeunes criminels se trouvent dévolus du jour qu'on les envoie au Bagne et qui, par cette raison décisive que rien ne peut en empêcher le développement, suffit à dénoncer la Transportation comme une institution indigne d'un peuple qui se respecte, — tout au moins d'un peuple occidental.

Le Vice bagnard par excellence, le Vice qui engendre tous les autres et fait qu'un condamné, lorsqu'il en est atteint,

semble ne vivre que pour le satisfaire, se détermine fatalement dans les maisons de Force, comme dans tous les milieux où la vie unisexuelle se prolonge au delà des limites normales et où l'idéal religieux ne vient pas au secours de la continence. Il fut donc apporté au Bagne par les anciens détenus de la Métropole; mais tandis que nos prisons sont d'étroites enceintes où la surveillance est aisée, le Bagne colonial, le Bagne en plein air et quasi libre, lui a offert des conditions vraiment exceptionnelles de développement.

L'administration pénitentiaire, autant qu'il est en elle, jette un voile sur le chancre rongeur qui dévore ses administrés. Il nous appartient d'écarter ce voile et de déclarer que la Transportation, instituée pour d'autres travaux, est devenue principalement un vaste laboratoire d'antiphysisme[1].

. . . . . .

Pour un régénéré que l'Administration se flatte d'obtenir, vingt condamnés en principe régénérables lui échappent par la porte du Vice où il faut passer. Or, chaque relégué nous coûte cinq cent quarante francs par an, et chaque transporté plus de sept cents. On se demande s'il était bien nécessaire de dépenser tant de millions pour empoisonner deux colonies et pour y entretenir — quand de bien moindres sacrifices auraient suffi pour y créer de riches prolongements à notre industrie — un tel foyer de pourriture !

« Foyers de pourriture », voilà la vraie définition de nos bagnes d'outre-mer. Ils ne sont et ne peuvent être que ça !

Et il n'y a pas de remède, pas de prophylaxie possible, répétons-le, — la promiscuité, source du fléau, étant une conséquence forcée de l'organisation du Bagne. Au point de vue de la justice, de la répression et des chances d'amendement, il aurait fallu grouper les condamnés d'après leurs antécédents judiciaires, ne pas mettre, par exemple, un meurtrier par jalousie auprès d'un cambrioleur : or, si l'on procédait ainsi, la Transportation, qui nous coûte déjà si cher, nous coûterait deux ou trois fois plus. On exige que cette collectivité se suffise autant que faire se peut. Si, d'une part, les criminalistes disent à l'administration pénitentiaire :

1. L'auteur entre ici dans des détails que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. — N. D. L. R.

« Faites-nous des régénérés, vous êtes une école de moralisation », d'autre part, le Ministère des Finances lui dit : « Vous êtes avant tout une administration, faites-nous ressortir des budgets avantageux. » Cette dernière consigne primant l'autre, on s'inquiète d'abord de la meilleure façon de tirer parti de « l'élément pénal », et l'on rassemble les condamnés d'après leurs aptitudes manouvrières. La préoccupation morale vient ensuite, c'est-à-dire quand il n'est plus temps.

Le personnel surveillant peut-il du moins, par sa sollicitude et son autorité, préserver de la contamination des agents de vice les quelques sujets relativement sains que chaque nouveau convoi amène dans les pénitenciers? Hélas! il y a d'abord le dortoir commun, où nous avons dit que la surveillance ne pénétrait pas; et puis, pour la vie diurne, il y a un autre obstacle : la qualité même de ce personnel, recruté dans une couche sociale où les âmes d'élite ne foisonnent pas. Là où il faudrait des anges ou des dragons de vertu, on ne trouve guère que d'anciens soudards abrutis et besoigneux. « A l'exception, dit M. Beauchet, d'une petite élite, destinée à occuper plus tard les grades supérieurs, la plupart des surveillants n'ont point la tenue irréprochable que la nature des fonctions qu'ils exercent devrait leur imposer; ils ne jouissent sur les condamnés d'aucune autorité morale. On les accuse même trop fréquemment de se laisser corrompre par les bagnards à la garde desquels ils sont commis, sinon pour faciliter leur évasion, du moins pour favoriser leur paresse et faire des *travaux forcés* une insignifiante corvée. » Le même auteur ajoute, d'après des témoignages dont j'ai eu moi-même, là-bas, confirmation, qu'« un forçat qui a de l'argent personnel s'arrange souvent pour le faire venir par l'intermédiaire de son surveillant. Mais celui-ci perçoit sa commission, le quart, la moitié, quelquefois tout, disant au condamné : « Si tu réclames, je te brûlerai la cervelle sous le prétexte que tu m'as attaqué et je dirai que je t'ai tué en légitime défense. » — « Si le condamné accepte, il est bien noté, a de l'avancement de classe... et parfois la femme de son protecteur[1]. »

1. L. Beauchet, *Transportation et colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonie.*

Après m'avoir fait du Bagne un tableau trop ressemblant à celui qui précède, un vieux chevronné de la casaque m'écrivait : « C'est pour avoir été témoin, depuis déjà trente-quatre ans, de toutes ces horreurs, que je m'élève avec tant de force contre l'institution des bagnes, et surtout contre l'infâme détention en commun qui dégrade et pervertit fatalement les criminels au lieu de les amender. Et c'est en vain que l'on chercherait, dans une réglementation draconienne, un remède à ce mal. Ce qu'il faudrait, c'est l'isolement, le silence, le recueillement, qui portent l'esprit aux fortes réflexions, au souvenir de la famille et des biens perdus; ce qu'il faudrait, tout au moins, c'est la séparation radicale et définitive d'avec les vieux et les professionnels du crime. Malheureusement, au Bagne, rien de cela ne se peut. Le Bagne est une institution indigne d'un grand peuple. Il est une tache pour la civilisation. Il doit disparaître de nos mœurs. L'expérience le condamne autant que la raison et la morale le réprouvent. »

Et il terminait par cette réflexion extrêmement juste :

« La Société a le devoir de châtier les coupables; elle n'a pas le droit d'achever de les démoraliser, de les souiller à tout jamais, de les avilir irrémédiablement. »

Un autre, le forçat L... L..., plus pessimiste, arrivé aux dernières bornes de l'auto-dégoût, me disait avec une franchise qui me laissa rêveur :

— Je ne sais pas à qui l'on doit s'en prendre, à la Société, à l'Administration ou à nous-mêmes; mais je sais bien ce que l'on devrait faire...

— Quoi?

— Nous mettre tous, au moins dans la proportion de 95 p. 100, sur des chalands à soupape, et nous aller noyer au large, là où il y a le plus de requins.

— Ce serait, en effet, une solution. Mais si l'on vous envoyait travailler aux routes et à l'assèchement des marécages dans les colonies malsaines?...

— Bah! pour ce que nous y ferions!... Voyez la Guyane.

***

La Guyane!...

Elle a un bagne depuis trente-quatre ans, et il est question

d'en faire le dépotoir universel de nos transportés et de nos relégués.

Le but de cette étude serait donc manqué si je ne vous donnais pas, en finissant, un aperçu de ce qui s'est passé en Guyane jusqu'à ce jour et une vision de ce qui s'y passera dans l'avenir. Je n'y suis pas allé; mais, à défaut d'enquête personnelle, je peux m'appuyer sur des témoignages dont l'autorité n'est pas discutable.

Pour qu'aucun terme de comparaison ne nous échappe, il sera utile de nous remettre sous les yeux le bilan du bagne calédonien tel qu'il se trouve dressé dans ce Vœu du conseil général de la Nouvelle-Calédonie :

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

Considérant que la Transportation a fait faillite aux espérances que le Législateur de 1854 avait fondées sur elle; — que, d'un côté, la somme de travail qu'elle a fournie dans la colonie en trente ans peut être considérée comme nulle en regard des millions qu'elle a coûtés; — que, d'un autre côté, à quelques exceptions près, la régénération des condamnés par le travail, la famille et la propriété est restée à l'état d'utopie;

Considérant que la Transportation a, pour cette colonie, des conséquences de plus en plus désastreuses; — que la présence indéfinie du Bagne, éloignant d'elle capitaux et immigrants, empêche que rien de sérieux ne se fonde, paralyse ses efforts et arrête son développement;

Considérant que l'augmentation croissante de la libération répandue dans le pays est une cause permanente d'alarmes pour les habitants, dont la sécurité est à chaque instant menacée; — que la libération a déjà atteint le chiffre redoutable de 6 000 individus, dépassant par conséquent de 100 à 200 le nombre de l'élément libre; — que la promiscuité d'une semblable agglomération pénale est, non seulement odieuse, mais encore dangereuse à tous les points de vue; — que la surveillance de cette population flétrie, qui n'est féconde que pour le crime et le vice, entraîne chaque année des dépenses de plus en plus considérables de police, de gendarmerie et de prison;

Considérant que la main-d'œuvre libérée est en général paresseuse et vagabonde, et ne rend à l'agriculture et à l'industrie que des services très imparfaits qui ne sont nullement en rapport avec les salaires qu'elle exige; — que, par contre, c'est la crainte de travailler côte à côte avec la main-d'œuvre pénale qui empêche les travailleurs libres d'immigrer dans le pays;

Considérant que la transportation des relégués est, pour la Colonie, une nouvelle plaie ajoutée à l'ancienne ;

Émet le Vœu que le Décret du 2 septembre 1863 soit rapporté et que la Transportation et la Rélégation soient supprimées en Nouvelle-Calédonie par voie d'extinction.

Maintenant l'on va voir que la Guyane aurait plus de droits encore que la Nouvelle-Calédonie à s'approprier les griefs énoncés dans ce document. Je cite.

Voici pour les travaux publics :

... Il y a trente ans que le Bagne est établi dans ce pays, et je viens de voir les douze cents forçats que le Gouvernement prête à la Colonie pour ses travaux d'utilité publique. Pourtant, je n'aperçois nulle part un rudiment de trottoir, nulle part un édifice convenablement bâti, si ce n'est l'hôtel du Gouvernement, — qui est un ancien couvent de Jésuites. Pourtant, je me bouche le nez de toutes mes forces, afin de ne pas être asphyxié, quoique les urubus fassent de leur mieux pour enlever le plus gros des immondices.

(Question posée au commandant du Pénitencier-Dépôt de Cayenne.) — A quoi servent vos douze cents forçats?

(Réponse.) — A fournir l'effectif des corvées de la Municipalité, du Jardin public, de l'hôtel du Gouvernement, de l'Artillerie, des Ponts et Chaussées, des magasins de l'État, etc... Enfin, c'est ici que les colons s'approvisionnent d'assignés.

Voici pour le régime commun de répression :

... On éprouve en visitant ce bagne une impression tout à fait navrante... A vrai dire, si l'on ne considère que le côté répression, il faut lui rendre cette justice, qu'il n'est point rébarbatif et que la discipline n'y est pas observée avec rigueur. Les mêmes établissements pénitentiaires qui méritent les plus vives critiques d'un criminaliste contemporain demandant la Régénération, eussent été loués sans réserve par un philosophe sensible du XVIIIe siècle, à qui suffisait la Miséricorde.

.., Les murs des cases sont si vieux et si minces que du poing on y ferait un trou; les toitures sont si légères qu'un enfant passerait sans grand effort au travers; les sabords ne ferment pas et sont placés à hauteur d'homme. Seule, la porte possède un énorme cadenas tout à fait symbolique et qui semble avoir été placé par Calino lui-même.

Voici pour les mesures exceptionnelles de châtiment :

... Allons à la prison. On nous ouvre une grille, nous traversons

un préau, et nous sommes devant un petit bâtiment plus laid que terrifiant. A gauche est la prison commune, où les hommes punis sont entassés d'une façon invraisemblable... Faute d'espace ou faute d'organisation, tout est mêlé : les individus coupables de légères infractions et ceux qui ont commis un acte grave d'insubordination ou d'immoralité... Chaque cellule a un mètre de large sur deux de long; elle est voûtée et reçoit le jour par une « hotte » ; pour mobilier, un lit de camp et une baille à déjections; on complète parfois cet ameublement par une « barre de justice » où sont fixés, au moyen de manilles rivées, les deux pieds du locataire. Cela est noir, étouffant et puant. Aucun hôte de distinction ne s'y trouve pour le moment : il n'y a que de pauvres diables d'évadés, maigres comme des clous, pâles comme la mort, loqueteux, pitoyables et penauds, des ivrognes qui réfléchissent sur les conséquences de la soustraction d'un litre de tafia, et quelques personnages qui ont refusé le travail, préférant être à l'ombre qu'au soleil.

Voici pour le prestige des surveillants :

... J'ai vu un surveillant qui habitait seul dans une forêt avec soixante-dix forçats !

... Un condamné s'enfuit-il, le surveillant sera puni de prison s'il ne peut prouver qu'aucune négligence ne lui est imputable ; le surveillant fait-il usage de son arme contre un des hommes confiés à sa garde — *même s'il est en cas de légitime défense*, — on le traduit devant un conseil de guerre[1]. La moindre faute, le plus petit oubli sont punis de salle de police ou de consigne, et tout feuillet de punitions un peu chargé vaut une mauvaise note à l'Inspection générale annuelle.

Voici pour les aberrations administratives :

... Depuis trois ans, une armée de forçats s'escrime à niveler le faîte de l'île Saint-Joseph pour y bâtir une Maison centrale. Ce travail coûtera très cher et sera très inutile, car il n'y a pas une goutte d'eau sur le plateau Saint-Joseph, et une vaste prison sans eau deviendrait vite un foyer d'épidémie.

... Entre tous les endroits malsains de l'insalubre Guyane, Saint-Jean était célèbre depuis longtemps par ses exploits meurtriers. C'est pourquoi on s'empressa de le choisir afin de tenter l'expérimentation de la nouvelle loi sur les relégués, — mesure d'autant plus intelli-

1. Il va sans dire que l'auteur de l'homicide est acquitté quand il a prouvé qu'il était dans le cas de légitime défense ; mais il est obligé de faire cette preuve, et, jusque-là, il se trouve, aux yeux des forçats, dans la posture d'un accusé.

gente qu'on avait affaire à une catégorie d'individus très peu robustes, anémiés par de fréquents séjours en prison et usés jusqu'à la trame par la misère, les vices et les excès.

Le premier convoi qui débarqua était composé de trois cents récidivistes.

Sans aucune précaution, on les entassa dans des cases improvisées entre le fleuve et un marais. Aussitôt, la fièvre paludéenne s'abattit sur ces malheureux et n'en fit qu'une bouchée. La leçon était rude et l'erreur suffisamment démontrée : c'était un devoir de reconnaître, après une pareille hécatombe, qu'on s'était lourdement trompé. On s'obstina, cependant, et on se borna à prescrire d'évacuer « le Camp de la Mort », — opération d'autant plus simple que tous les habitants avaient disparu. Des baraquements furent construits un peu en arrière, sur un mamelon, et une seconde fournée de relégués vint en prendre possession. Le déchet descendit de la proportion de cent pour cent à celle de cinquante pour cent. Ce résultat parut un progrès remarquable et plein d'encouragement : l'administration locale ne douta pas d'obtenir que la perte annuelle se réduisît au tiers de l'effectif.

Mais pour atteindre ce *summum* modeste de son ambition, il était nécessaire d'assainir. Le gouverneur, homme d'initiative, résolut de canaliser : et voilà les récidivistes pataugeant dans la boue. Naturellement la mortalité s'accrut... et la canalisation échoua, par la raison que les marais sont au-dessous du niveau du fleuve.

Sur ces entrefaites, on nomma un autre gouverneur qui trouva absurde le système d'assainissement préconisé par son prédécesseur.

— Comblez-moi tous ces marais ! ordonna-t-il.

Et voilà les récidivistes qui se mettent à piocher la terre vierge dont les miasmes les empoisonnent ; la paillotte qui sert d'hôpital regorge de malades et le cimetière continue à se peupler. Au bout de quelques mois, on s'avisa que, le sous-sol étant argileux et imperméable, l'eau, refoulée par les remblais, irait se loger ailleurs, et que remblayer les marais aurait pour unique conséquence de les déplacer en augmentant sensiblement le nombre des microbes flottant dans l'atmosphère.

L'auteur semble vouloir rendre seul responsable de ces folles entreprises le gouvernement civil de la Guyane. Mais que penser d'une administration pénale se laissant régenter de la sorte ? Tant d'arrogance en Nouvelle-Calédonie et tant de docilité en Guyane, — quand, ici comme là, c'est le pouvoir central qui, de Paris, dirige ou inspire tout, — cela ne s'accorde guère... En tout cas, dans cette circonstance, la

Science pénitentiaire, à qui je pardonnerais bien volontiers de compromettre la vie de ses pupilles chaque fois que l'intérêt public y trouverait de l'avantage, a fait ou laissé faire des hécatombes de condamnés sans aucun profit pour la Colonie.

Du reste, voici d'autres œuvres guyanaises où l'on reconnaîtra, directement et sans partage, les « errements » de cette ineffable administration :

... En ce qui concerne spécialement la Guyane, nous trouverons d'autres causes encore auxquelles on peut attribuer l'état lamentable de sa colonie pénitentiaire ; par exemple, la mauvaise habitude de limiter étroitement l'initiative des concessionnaires, au lieu de leur rendre la main. Tandis qu'il faudrait les laisser se débrouiller et montrer ce qu'ils savent faire, on a la manie d'imposer à chacun tel ou tel genre de culture. Comme, d'autre part, les agents civils sont, pour la plupart, mulâtres, la culture de la canne est pour eux l'alpha et l'oméga de l'agriculture. La Guadeloupe et la Martinique hantent leurs rêves. C'est pour l'amour d'elles qu'on a construit, à huit kilomètres de Saint-Laurent, une usine à sucre, qui d'ailleurs ne fabrique que du tafia. Je crois inutile d'ajouter que si le propriétaire de ladite usine ne s'appelait pas l'État, son exploitation l'aurait conduit en droite ligne dans un asile d'indigents [1].

Voici pour les services rendus à l'industrie locale :

... Grâce aux ateliers pénitentiaires de tailleurs et de cordonniers, un uniforme en drap avec boutons argentés revient à cinquante francs ; une paire de souliers, à dix francs. C'est le tiers, au plus, de ce que coûteraient les mêmes objets si on les faisait confectionner par des ouvriers du pays.

Voici pour la rubrique : Invraisemblances et bouffonneries :

... Pourquoi cet envoi onéreux de quatre-vingts femmes reléguées qu'on a entassées, au Maroni, dans un édifice aussi en ruine qu'elles-mêmes ? J'en suis encore à me le demander, car le plus grand nombre de ces rôtisseuses de balais, ayant dépassé depuis longtemps l'âge canonique, n'est pas utilisable pour le peuplement.

1. « Quand un concessionnaire veut travailler en homme courageux et intelligent, et qu'il plante des choses qui pourraient lui rapporter beaucoup, telles que café, vanille, indigo, etc., un garde-chiourme vient arracher tout, et lui intime l'ordre de planter de la canne à sucre. » *Le Bagne*, par Eugène Degrave (l'un des frères Rorique). Paris, chez Stock, 1901.

... Que dirai-je des concessionnaires urbains qui peuplent les faubourgs et se partagent, avec les cabaretiers-usuriers d'origine libre, le commerce de la localité?

La proportion des *urbains* comparée aux *ruraux* est plus grande qu'en Nouvelle-Calédonie et la différence de situation entre les uns et les autres est beaucoup plus marquée. Leur commerce n'est pas alimenté par les ruraux et aucun lien d'intérêts communs, d'œuvre commune, n'existe entre ces deux catégories de concessionnaires.

Les urbains de Saint-Laurent peuvent — même s'ils sont en cours de peine — vendre, acheter, avoir des correspondants et des représentants où bon leur semble. En sorte que de respectables négociants ou banquiers échangent avec ces messieurs des lettres où on lit : « J'ai reçu votre honorée en date du ... » ou bien : « Toujours dévoué à vos ordres... »

L'administration ne les surveille en aucune façon, comme elle fait à Bourail, où le syndicat des concessionnaires et les boutiques isolées sont placés sous une tutelle attentive.

Cela ne paraît-il pas un peu bizarre et choquant? La création d'une classe de commerçants à la fois patentés et forçats, dont le Bottin — s'ils étaient assez nombreux pour avoir un Bottin — indiquerait les numéros matricules en même temps que l'adresse, est, assurément, du domaine de la fantaisie, et jamais la loi de 1854 n'y a fait allusion.

A Saint-Laurent, un type de concessionnaire urbain très répandu est celui du galérien homme d'affaires : comme s'il ne suffisait pas que de nombreux hommes d'affaires devinssent galériens ! Ces gaillards-là terminent leur peine en prenant le frais sous leur vérandah, la tête coiffée d'un bonnet grec, les pieds chaussés de pantoufles en tapisserie.

Voici pour les méthodes régénératrices par le Travail, la Famille et la Propriété :

... Le choix des concessionnaires a été opéré sans discernement. Au lieu de les prendre en grande majorité, sinon en totalité, parmi les forçats d'origine européenne, dont beaucoup sont d'anciens paysans, qu'a-t-on fait? On les a pris parmi les individus de race arabe, plus rebelles peut-être à l'anémie mais nomades par nature et inaccessibles à l'attrait du chez soi. Puis, sans réflexion, on leur a fait épouser des femmes condamnées ou reléguées qui ont accepté les maris pour avoir le mariage et sortir du « couvent ». On devine ce qui a pu résulter de pareilles associations entre des êtres plus étrangers encore les uns aux autres par les mœurs et les habitudes que par le langage.

Les unions ainsi formées sont tout bonnement monstrueuses. La

femme a pour son mari une répulsion qui va jusqu'à l'effroi ; le mari n'a pas de notions conformes aux nôtres sur le mariage ni sur les devoirs de protection qu'il impose.

De là, comme inéluctable et funeste conséquence, une prostitution éhontée partout répandue. Le plus grave, ce n'est point que d'anciennes ribaudes ne se soient pas purifiées au flambeau de l'hymen ; c'est que des enfants naissent de ces mariages, ou du moins à l'abri de la fiction légale.

Qui songe à s'occuper de cette triste progéniture ? Personne. Qu'a-t-on essayé pour soustraire ces pauvres petits au milieu déplorable où l'aveugle et cruelle destinée les a placés[1] ? Absolument rien. Au lieu de chercher à les transformer en colons honnêtes et travailleurs, on les laisse aux prises avec les plus détestables exemples et l'on prépare insoucieusement des candidats à la Cour d'assises.

... Kourou (pénitencier agricole) est relativement salubre, étant balayé constamment par la brise de la mer. Ce serait un point fort bien choisi pour y installer des élèves concessionnaires comme en Nouvelle-Calédonie, pour y préparer une sélection de condamnés, une pépinière destinée à donner des éléments à la colonisation. Malheureusement, on ne songe guère à ces choses ; toutes les catégories de forçats sont mélangées, et l'on se trouve satisfait si la caféerie possède le nombre d'ouvriers dont elle a besoin.

Voici enfin pour la Régénération elle-même. L'opinion de l'auteur sera brève et catégorique :

,.. Ma visite aux concessionnaires ruraux de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni m'a fort désappointé, car je n'ai trouvé *aucun cas* caractérisé de régénération morale et de réascension sociale.

... Hélas, tous les gredins transportés à la Guyane n'ont pas changé d'état d'âme en changeant de costume ! Loin de là, ils sont encore plus gangrenés que lorsque le jury les condamna.

On pourrait croire que j'ai emprunté les citations qui précèdent à quelque adversaire de la Transportation ou à quelque ennemi intime de l'Administration pénale : il n'en est rien, bien au contraire. Je les ai prises dans le dernier livre de M. Paul Mimande[1], ancien directeur de nos deux bagnes d'outre-mer et fervent apôtre de la Régénération morale au moyen des travaux forcés. Son témoignage n'est donc pas suspect.

1. Encore une fois, ce n'est pas la destinée qui est responsable de ces naissances, c'est l'administration.

2. *Forçats et Proscrits*, par Paul Mimande. Paris, 1897. Calmann Lévy.

Il est appuyé par beaucoup d'autres, unanimes à démontrer que la Transportation en Guyane a donné de pires résultats qu'en Nouvelle-Calédonie. « La tentative de colonisation qu'a faite à la Guyane, au moyen de concessionnaires relégués, M. le gouverneur Charvein, a échoué d'une façon piteuse, dit le *Bulletin de la Société générale des Prisons* (1896, page 201). La plupart des relégués mis en concession n'ont même pas attendu, pour demander leur réintégration au pénitencier, le délai de quatre mois que la nature exige pour mener la maturation à bonne fin. » Ce sont les propres paroles de M. Charvein, qui d'ailleurs ajoutait, pour conclure : « On ne peut songer à rencontrer dans le milieu des transportés des éléments de colonisation ». Un autre gouverneur de cette même colonie, M. Chessé, nous montre la Guyane plus affligée encore que la Nouvelle-Calédonie par le fléau de la libération : « Les libérés de la transportation pénale, dit-il, main-d'œuvre insoumise et débauchée, restent à la charge de l'État, parce qu'ils ne veulent rien faire *et qu'ils savent qu'ils peuvent rester à ne rien faire* ». Du moins, en Nouvelle-Calédonie, rencontre-t-on quelques exceptions : en Guyane, il ne paraît pas y en avoir. Ce n'est plus seulement la faillite, c'est la banqueroute du Bagne. « La prédiction faite par M. Gauthier de la Richerie, sur la colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie, ne s'est que trop exactement réalisée, dit M. L. Beauchet. Quant à la colonisation pénale à la Guyane, *ce serait une amère ironie que d'en parler* ».

Mais il nous faut enregistrer un aveu précieux entre tous : celui de M. Léveillé, l'éminent juriste chef d'école en qui s'incarne le criminalisme sentimental. Certes, M. Léveillé a conservé toutes ses illusions sur le principe ; mais il est allé en Guyane — comme le modeste auteur de ces lignes est allé en Nouvelle-Calédonie — et il en a rapporté une brochure, *la Guyane et la Question pénitentiaire*, dont voici la conclusion : « Je confesse que la situation générale n'est pas brillante, et, m'interrogeant moi-même dans la sincérité de ma conscience, je me suis demandé si, prié de donner mon avis, je réclamerais pour la Guyane, soit l'abandon de toute immigration pénale, soit la continuation des anciens errements, soit leur réforme. »

M. Léveillé n'a même pas confiance dans les réformes qu'il serait pourtant plus capable que n'importe qui d'étudier et de proposer! C'est qu'en réalité l'on a déjà essayé de tous les moyens sans pouvoir parvenir à moraliser le Bagne ou à le rendre utile. En Nouvelle-Calédonie, les règlements les plus doux et les plus sévères ont été employés tour à tour, et j'imagine qu'il en a été de même en Guyane : rien n'a prévalu et ne prévaudra contre le vice organique de la Transportation.

« Nous sommes convaincu, dit fort judicieusement M. L. Beauchet, que ceux qui, se trouvant en face du problème de la transportation, *sans idées préconçues*, auraient l'occasion d'aller l'étudier sérieusement et dans les pénitenciers mêmes, aboutiraient aux mêmes conclusions que MM. Feillet et Dimitri Drill[1], et en reviendraient avec la profonde conviction qu'il faut reléguer parmi les utopies dangereuses la pensée de voir une peine efficace dans la Transportation ou de fonder des colonies avec l'élément pénal. » Puisse la Chambre se pénétrer de ce sage conseil, quand ses préoccupations électorales lui permettront d'accorder quelques séances à la refonte de notre législation pénitentiaire! Puisse-t-elle se rappeler ce mot charmant et profond du même M. Beauchet : « La présence du Bagne dans une colonie ne donne à celle-ci qu'une importance administrative! »

Malgré les extraits qu'on a vus plus haut, malgré les récits que j'ai lus dans les livres publiés par d'anciens forçats guyanais, je ne crois pas que la Guyane mérite absolument sa réputation de « guillotine sèche », ayant recueilli d'autre part des témoignages opposés et non moins dignes de créance. Mais s'il fallait admettre que les premiers eussent seuls raison encore ne verrais-je pas la nécessité de remplacer un bagne à l'eau de rose par un bagne mortel, — je veux dire inutilement mortel. En tout cas, la Transportation en Guyane ayant fait ses preuves négatives avec plus d'éloquence encore qu'en Nouvelle-Calédonie, on doit perdre tout espoir d'en améliorer le fonctionnement. Si on l'y maintient, grossie de tous les

1. La Russie, à son tour, songe à abolir la Transportation, qui ne lui a donné aucun bon résultat. Dans cet esprit, le gouvernement du Tsar a chargé M. Dimitri-Drill de faire une enquête sur le bagne français. Après son voyage en Nouvelle-Calédonie, l'éminent criminaliste russe a été complètement édifié et a rédigé son rapport en conséquence.

convois que notre colonie du Pacifique avait l'habitude de recevoir et qui lui seront désormais épargnés (du moins on l'assure[1]), ce Bagne unique, formidable, trouvera dans l'énormité de son mélange de plus puissants éléments de conjuration contre la discipline et les bonnes mœurs. Il produira beaucoup moins de travail, en raison du climat, et fera, sous tous les rapports, regretter le bagne calédonien.

Je ne vois pas davantage qu'on puisse désigner un autre point de notre empire colonial pour y envoyer les forçats : Madagascar n'en veut point, l'Indo-Chine n'en veut point, aucune colonie n'en veut. A qui oserait-on les imposer ?

Partout où ils iraient, ils apporteraient avec eux le pire des fléaux coloniaux et, par surcroît, le coûteux et nuisible appareil d'une administration pénitentiaire.

On m'assure que les divers projets de revision du Code pénal actuellement à l'étude conservent le principe de la Transportation comme mode de subir la peine des travaux forcés. Je crois bien qu'ils ont pris là un mauvais point de départ. On n'arrivera à rien d'utile si l'on ne commence pas par abroger dans son entier la loi de 1854. Cette loi marque trop son époque. Elle reflète un état d'esprit qui n'existe plus. Les temps sont changés. Beaucoup de conceptions généreuses, nées de l'évolution démocratique, ont été mises en expérience : toutes n'ont pas tenu ce qu'elles promettaient. Aussi, sans cesser d'être humains, sommes-nous devenus plus sceptiques.

1. Il ne faudrait pas trop s'y fier. M. L. Beauchet nous rappelle qu'à la séance de la Chambre des députés du 27 novembre 1894, M. Delcassé, ministre des Colonies, répondant à une interpellation de M. de Douville-Maillefeu, dans laquelle celui-ci disait que c'était folie d'envoyer des condamnés à la Nouvelle-Calédonie, fit, aux applaudissements de toute la Chambre, la déclaration suivante : « On n'y enverra plus de condamnés : c'est décidé. » Depuis, les sous-secrétaires d'État et les ministres qui se sont succédé aux Colonies ont renouvelé cet engagement, et l'un d'eux câblait même au gouverneur que c'était résolu, terminé, et que le vapeur *Calédonie*, affecté pour le transport des condamnés, effectuait son dernier voyage. Or, depuis quatre ans, ce bateau n'en a pas moins continué à prendre régulièrement ses chargements à l'île d'Aix, et, le 25 février 1897, il entrait encore en rade de Nouméa avec 313 transportés, 139 relégués et 29 femmes également reléguées. Voilà comment a été tenue la promesse ministérielle, comment a été observée la volonté de la Chambre !

Mais qui ne sait que la volonté des Bureaux l'emporte sur la Chambre et sur les Ministres ? S'il est vrai que depuis quatre ans la Nouvelle-Calédonie n'a pas reçu de nouveau convoi, il suffira du bon plaisir des Bureaux pour que la chose se représente, jusqu'à ce qu'une loi soit intervenue.

Il est prouvé que la Transportation dessert les intérêts qu'elle devait favoriser ; il est prouvé qu'elle achève de dégrader et de corrompre les criminels susceptibles d'amendement. Je conclus qu'il faut abolir la Transportation et la remplacer par un autre genre de pénalité.

***

Lequel ?

Tous seront préférables à la Transportation qui auront pour base l'isolement individuel ou par groupes, soigneusement, sélectionnés. Nous nous en tiendrons à cette affirmation, du moins ici, l'examen des divers systèmes proposés devant faire l'objet d'une autre étude. Aussi bien la conclusion que nous voulons mettre à ces pages domine-t-elle de beaucoup la question pénitentiaire prise en soi, c'est-à-dire considérée au point de vue des applications pratiques. Nous la résumerons en un vœu charitable qui tempérera l'âpreté de nos jugements sur le régime et sur le personnel du Bagne.

Au lieu de se borner à modifier les peines en usage, nous souhaitons que nos législateurs accomplissent une réforme fondamentale qui répondrait aux aspirations, très réelles quoique mal définies encore, de la conscience moderne.

Expliquons ces derniers mots.

La grande majorité de nos concitoyens, induite en erreur, offre ce phénomène psychologique assez fréquent qu'on pourrait appeler une transposition de bonté. On estime, généralement, qu'il faut toucher le moins possible aux rigueurs inscrites dans le Code pénal, parce qu'il importe que la Société demeure très armée contre les malfaiteurs : en revanche, on s'accorde à désirer que l'application du châtiment, devienne toujours plus douce. On commence à trouver inquiétant certain magistrat qui s'efforce de fonder une jurisprudence secourable aux malheureux et l'on craint qu'il ne fasse école ; mais on applaudit volontiers quand on apprend qu'il vient d'être construit une prison modèle où les détenus jouiront enfin de quelque confort. La régénération par la Chiourme, le système des cures d'âme vainement essayées

d'puis quarante ans sur des forçats par les naïfs fonctionnaires du Bagne, se rattachent à cette fausse conception de la justice criminelle.

Je dis qu'elle est fausse : je ne nie pas qu'elle soit séduisante et je comprends qu'elle ait gagné nombre de bons cœurs et de nobles esprits. Elle entoure, en effet, le Droit de toutes les sévérités du dogme religieux ; mais elle rejette l'idée cruelle de la damnation sans espoir, et, avec plus de miséricorde qu'on n'en trouve dans certaines sanctions divines, elle envoie ses grands pécheurs non à l'enfer — le mot serait impropre — mais au purgatoire social, c'est-à-dire dans un lieu d'épreuves où l'adoucissement et enfin le rachat sont, en principe, toujours possibles, même pour le condamné à perpétuité. Malheureusement, la pratique nous a démontré l'inanité de cette théorie, et voilà ce que le public, mieux intentionné qu'éclairé, ignore encore. S'il connaissait la réalité lamentable, si nos législateurs avaient le courage de proclamer qu'un châtiment judiciaire — c'est-à-dire notoire, solennel, et comportant, quoi qu'on dise, une tare définitive, — au lieu d'être le tremplin d'un relèvement pour les individus déchus, creuse un abîme sous leurs pieds, sa bonté se retournerait et réclamerait la seule amélioration qui soit humainement réalisable.

Ce grand pourrissoir pénitentiaire qui s'appelle Bagne (sans doute par antiphrase, puisque *Bagne* signifie *bain*), est, en effet, peuplé : — pour moitié, de criminels ataviques, prédestinés, dont la Société a le devoir de s'emparer le plus tôt qu'elle peut, comme de bêtes naturellement malfaisantes qu'il faut mettre hors d'état de nuire; — mais, pour l'autre moitié, de criminels d'occasion et surtout de criminels progressifs, conduits au crime en quelque sorte malgré eux, par suite de la condition de parias où ils se trouvèrent du jour où la plus expéditive de nos juridictions les marqua du premier stigmate pénal.

En nous intéressant exclusivement à cette seconde catégorie, nous pourrions faire faire un grand pas à notre justice dans la voie de l'Équité et de la Bonté sociales. Oui, nous devrions y regarder de beaucoup plus près avant d'infliger à un homme, — surtout à un nécessiteux, — la tare de per-

dition que la loi Bérenger, si louable qu'elle soit, n'épargne pas au délinquant et qui s'appelle : une première condamnation en police correctionnelle. Il faut donc toucher au Code, — à notre Code suranné qui a cessé d'être en harmonie avec l'indulgence de nos mœurs, — à notre Code trop littéral qui laisse si peu de place à l'appréciation du juge, souvent obligé de prononcer une condamnation quand sa conscience naturelle lui conseillerait un acquittement.

La terreur qui agite les miséreux quand ils se trouvent en présence d'un tribunal n'est, hélas! que trop légitime. Ne vous semble-t-il pas qu'ils ont droit aujourd'hui à une clémence qui serait en quelque sorte le contre-poids des complaisances de la Légalité pour certains méfaits de l'Argent? Au fond, tous les braves gens sont de cet avis.

Renforçons nos boucliers contre les véritables contempteurs des lois, mais ne craignons pas d'émousser les armes offensives dont regorge notre vieille législation contre les pauvres et les déshérités. Soyons miséricordieux en faveur de ces derniers, et soyons-le en temps opportun. N'attendons pas qu'un homme soit rayé de la Société pour compatir à ses faiblesses et tenter de le ramener à de bons sentiments. Car, alors, c'est trop tard; une fois dans l'engrenage pénal, il est perdu. Au système chimérique dont les bagnes coloniaux furent les plus étranges fruits, il devient urgent de substituer un système de raison et d'altruisme positif. Il nous faudrait des lois plus généreuses et, par contre, dans la répression, une sévérité plus exemplaire. Mieux vaudrait que nos prisons fussent plus malsaines et qu'on y entrât moins facilement.

Surtout, assez de bagnes rédempteurs et moralisateurs! Assez de fonctionnaires s'érigeant en médecins des âmes perverties! Je ne crois pas à la thérapeutique pénale, je ne crois pas à la science pénitentiaire : c'est une science de dupes. Il faut abandonner l'utopie du relèvement des criminels immatriculés, et nous efforcer d'introduire dans la législation cet esprit de haute pitié qui s'est fourvoyé dans la chiourme : il y serait certainement mieux à sa place.

JEAN CAROL

QUESTIONS EXTÉRIEURES

PANAMA

Le mois de décembre 1901 n'aura pas vu de grands événements. Mais quelques discours l'ont marqué, dont les suites proches ou lointaines pèseront, je crois, sur la politique internationale. Le discours de M. Prinetti à la Chambre italienne, confirmé par les déclarations de notre ambassadeur, M. Barrère, et par les confidences aux journalistes de M. Delcassé, semble ouvrir un chapitre nouveau dans l'histoire de la Méditerranée : un accord entre les puissances rivales va-t-il régler enfin le partage du nord de l'Afrique?... Le discours de lord Rosebery à Chesterfield pourrait bien ouvrir aussi un nouvel acte de la tragédie sud-africaine. Depuis deux ans l'Angleterre se vantait d'avoir supprimé les républiques boers. Voici que le Premier Ministre de demain, « l'homme qui vient », parle de négociations et de paix. Lord Rosebery connaît des gens encore avec qui traiter, un peuple et des gouvernements boers... Une autre voix s'est fait entendre que l'Europe, depuis 1863, se plaisait à oublier : les persécutions prussiennes viennent de réunir toute la Pologne en une même protestation. Les frontières de trois empires ne peuvent donc pas tronçonner ce peuple entêté à vivre. On annonce qu'un congrès pan-polonais, réuni à Lemberg, nous dira en avril ou en mai ce que la Pologne, toujours et malgré tout, espère... Tripolitaine, Sud-Afrique et Pologne, ces questions viendront à leur jour dans nos chroniques prochaines. Il est possible que d'autres surgissent qui maintenant encore restent au second plan. Les dernières nouvelles de la Perse et du golfe Persique semblent prouver que, là comme ailleurs,

l'irrésistible poussée de la Russie vers les mers libres se poursuit méthodiquement... Enfin voici une affaire qui nous intéresse plus directement. Dans son assemblée générale du 21 décembre 1901, la *Compagnie Nouvelle du Canal de Panama* a donné pleins pouvoirs à son Conseil d'Administration « pour traiter avec le Gouvernement des États-Unis la vente et cession de tous biens, droits et privilèges de la Société dans l'Isthme. » Je veux parler aujourd'hui de cette œuvre de la France à Panama. Je crois que le public français n'a pas conscience des grands intérêts, non seulement financiers, mais politiques, non seulement nationaux, mais universels, qui peuvent être mis en cause par une telle cession. Je sais qu'il est difficile et même imprudent de toucher à ce sujet. Mais c'est peut-être un devoir d'affronter l'épithète, toute gratuite aujourd'hui, de « panamiste ».

Posée par le Congrès géographique à Anvers en 1871; traitée par le même Congrès à Paris en 1876; mise à l'étude en 1878, théoriquement par la Société de Géographie commerciale de Paris, pratiquement par la Compagnie Türr-Bonaparte Wyse, la question de Panama sembla résolue du jour où M. de Lesseps forma la *Compagnie Universelle du Canal interocéanique* (octobre 1880-janvier 1881). Douze années de travaux et douze cents millions de francs, disait-on : en 1893, le canal serait ouvert... En février 1889, le tribunal civil de la Seine nommait un liquidateur judiciaire de la *Compagnie Universelle* : avant les douze années et avant la moitié des travaux, on sait comment les douze cents millions, et quelques autres avec, avaient été engloutis[1].

Il se trouva des gens avisés pour comprendre que la faute des individus ne démontrait peut-être pas le vice de l'œuvre. Après cinq ans d'efforts, une *Compagnie Nouvelle du Canal de Panama* était constituée avec des capitaux français, qui reprenait les droits, travaux, documents et biens de l'ancienne *Compagnie Universelle* (juin-octobre 1894). Cette Compagnie Nouvelle se mit au travail et surtout à l'étude : l'exemple de

1. Sommes encaissées, 1345 millions. — Dépenses :

A Paris :		Dans l'Isthme :	
Concession et frais généraux.	28 millions	Frais généraux	85 millions
Intérêts et amortissements. .	238	Matériel	254
Garanties.	57	Panama-Rail-Road.	94
Frais d'émission.	118	Travaux	470
	441 millions		903 millions

la Compagnie Universelle lui était une leçon. Partant de cette affirmation, que tout finit par céder à la force de l'ingénieur et à la puissance de l'argent, la Compagnie Universelle avait entrepris le canal sans entrer à l'avance dans le détail des difficultés et des solutions. Elle marchait, de l'Atlantique au Pacifique, à travers monts, tranchées, couloirs et torrents. Elle voulait un canal à niveau, long de 74 kilomètres, large de 22 mètres au plafond, avec 9 mètres d'eau. Elle savait qu'au milieu de l'isthme un seuil de 110 mètres séparait les deux versants. Elle avait décidé qu'une tranchée de 120 mètres de profondeur sur 10 kilomètres de long, couperait le seuil de Culebra-Emperador. C'est dans ce gigantesque fossé que la Compagnie Universelle avait fait la culbute. Son échec prouvait une fois encore que, dans nos entreprises modernes, la scientifique et minutieuse étude des voies et moyens est le facteur principal.

« La première règle de conduite, disait la Compagnie Nouvelle, est l'examen de toutes les solutions imaginables et la comparaison, en pleine connaissance de cause, des avantages et des inconvénients. » Un Comité technique fut formé d'ingénieurs notables de tous les pays : à côté de grands noms français, le général Abbot, du génie américain, y était le collègue de M. Hunter, ingénieur du canal de Manchester, et de MM. Fulscher et Koch, directeur et ingénieur du canal de Kiel. Ce comité se mit au travail en février 1896 et, durant dix-huit mois, poursuivit ses expériences de cabinet ou ses recherches sur le terrain. Une première conclusion s'imposa aussitôt : le canal à niveau est impossible ; il faut un canal à écluses. Par deux ou trois biefs étagés, on montera de l'Atlantique au seuil de Culebra, d'où l'on redescendra par deux ou trois biefs vers le Pacifique ; la profondeur de la grande tranchée sera de ce fait notamment diminuée : 80 ou 90 mètres au lieu de 120 mètres. Seconde conclusion : le canal à écluses rencontre deux sortes de difficultés : 1° le Rio Chagres menace l'existence même ou le bon fonctionnement du canal ; 2° sur le seuil de partage, il faut alimenter d'eau le bief supérieur, que les opérations d'éclusage videront incessamment vers l'une et l'autre mer.

Le Rio Chagres est un torrent aux crues subites et énormes,

qui vient se jeter dans l'Atlantique tout près de Colon. Sa vallée inférieure trace la route du Canal jusqu'à Obispo. Ses caprices risquent de combler ou d'emporter l'œuvre entière. A sa mode ordinaire, l'ancienne Compagnie avait trouvé un remède brutal : elle voulait détourner le Rio Chagres et lui creuser, auprès du Canal, un lit artificiel. Le Comité de la Compagnie Nouvelle étudia cette vallée. C'est une succession de couloirs étranglés où tombent des rapides, et de cuvettes élargies où des marais dessinent encore les fonds d'anciens lacs. Une solution apparut : par des digues puissantes, mais faciles à établir sur ces terrains rocheux, on reformera dans les cuvettes les lacs d'autrefois, qui deviendront des bassins du Canal; les couloirs aménagés seront les biefs par lesquels le Canal montera, d'un bassin à l'autre, jusqu'au seuil de partage. La violence, les crues et les apports du Rio Chagres viendront se briser ou se perdre dans l'élargissement et la profondeur de ces bassins dormants.

Pour alimenter le bief supérieur, les levés topographiques fournissent un moyen aussi rationnel. L'ancienne Compagnie ayant déjà, vers la fin de son existence, reconnu la nécessité des écluses, avait imaginé un expédient qui, sur le papier, sans plans cotés, sans mesures, résolvait le problème, toujours à coups de machines et d'argent : des pompes élévatoires devaient incessamment refouler dans le bief supérieur les eaux descendues pendant les opérations d'éclusage. Le Comité technique de la Compagnie Nouvelle fit dresser d'abord une carte. On découvrit la vallée supérieure du Rio Chagres. Le canal doit quitter cette vallée au coude d'Obispo. Au-dessus, la vallée se poursuit avec la même alternance de couloirs et de cuvettes. Barrer encore l'un de ces couloirs; remplir ainsi la plus grande de ces cuvettes et créer, au-dessus du bief de partage, le vaste bassin d'Alhajuela, qui, par une rigole d'alimentation, amènera au bief les eaux du Chagres supérieur : la lecture de la carte suggéra ce projet qu'une étude approfondie démontra facile et peu coûteux.

En 1898, après dix-huit mois de travail, le Comité technique pouvait présenter à la Compagnie Nouvelle « un exposé complet et détaillé de la solution la plus logique », En un temps aussi court, une étude aussi approfondie et des plans aussi

complets n'auraient pas eu chance d'aboutir, si les folies mêmes de l'ancienne Compagnie n'avaient préparé et facilité la tâche. Ce sont ses énormes tranchées, mettant le sol à nu et le sous-sol au jour, qui permirent aux topographes et aux géologues une étude que la luxuriante végétation rend d'ordinaire impossible en ces forêts tropicales : grâce à l'éventrement Emperador-Culebra et grâce aux trouées secondaires, le Comité technique put voir les sites, palper tous les terrains que l'on aurait à traverser ; il vit de ses yeux les roches où l'on devait établir les digues et les écluses sur une base solide, en des étranglements commodes ; il put s'assurer que, nulle part, le Canal n'effleure les terrains volcaniques récents et que, de tous les pays de l'Amérique Centrale, cet isthme de Panama est le moins exposé aux poussées ou aux secousses. C'est aussi la présence continue, durant les quinze ou vingt années dernières, des agents et travailleurs de la Compagnie Universelle qui permit les enquêtes et les conclusions sur les phénomènes météorologiques, sur le régime des vents, des pluies et des cours d'eau; c'est grâce aux observations enregistrées depuis vingt ans que le débit et les crues du Rio Chagres étaient mesurés et connus : on pouvait calculer l'alimentation constante des bassins du futur canal. Le Comité technique recueillait le bénéfice net des écoles de l'ancienne Compagnie... N'oublions pas ce petit détail pour les comptes à dresser tout à l'heure : en toutes choses, ce sont les écoles qui coûtent le plus cher. A Panama, il n'en reste plus à commettre.

La Compagnie Nouvelle, munie de ces études définitives, reprit la besogne interrompue. Elle avait un capital très limité : 65 millions de francs. Elle en fit le meilleur usage. Elle porta ses premiers efforts sur la grande tranchée de partage : en trois ans, elle déblaya près de six millions de mètres cubes; dans toute la partie culminante de la tranchée le plafond se trouve aujourd'hui abaissé à 45 mètres au-dessus de la mer. Ici encore, les efforts et les échecs de l'ancienne Compagnie facilitaient la réussite. Un énorme matériel était amené à pied d'œuvre : 150 locomobiles, 256 locomotives, 9000 wagons et wagonnets, 150 kilomètres de voie large, 120 canots, chaloupes ou chalands,

9 remorqueurs, 89 excavateurs, 250 grues, 28 dragues, etc. Une main-d'œuvre abondante avait été habituée aux machines, disciplinée et formée au travail et, pour cette main-d'œuvre, des maisons, des magasins et des hôpitaux étaient édifiés sur tout le parcours. Les meilleurs procédés d'extraction ou d'évacuation des matériaux étaient trouvés, à la suite de tâtonnements coûteux. Une ligne de chemin de fer, établie depuis longtemps, coupait l'isthme de part en part, de Colon à Panama. La Compagnie Universelle ayant acheté une grande part des actions, ce chemin de fer lui permettait de transporter, tout au long des chantiers, matériel, personnel et provision. Enfin, à l'extrémité Atlantique de ce chemin de fer, dans le port de Colon, un wharf permettait le débarquement facile et prompt sur un chenal profond de neuf mètres et toujours accessible. Bref, toutes les commodités matérielles étaient à l'avance réunies et disposées pour servir la volonté tenace et la conception rationnelle de la nouvelle entreprise... L'avis de tous ceux qui, depuis deux ans, ont visité l'isthme, est que l'œuvre est assurée de la réussite, si l'on veut y consacrer dix années encore et cinq cents millions.

***

Ces résultats furent méconnus en France. Aux États-Unis, l'opinion publique en fut désagréablement surprise. On n'y voulut pas croire d'abord. Mais le Congrès et le gouvernement voulurent se rendre compte. On envoya des commissions pour voir. Elles revinrent édifiées et, si elles n'osaient pas dire officiellement toute la vérité, leur conviction ne perçait pas moins au dehors. A l'un de ces commissaires rentrant faire son rapport, le sénateur Sewell exprimera franchement le désappointement de tous : « Depuis dix ans, nous étions élevés dans l'idée que le canal de Panama était chose impossible. Et voilà que, depuis un mois ou deux, nous apprenons par votre Commission, non pas officiellement, mais en conversations privées, que vraiment on peut se demander lequel des canaux, Panama ou Nicaragua, coûterait le moins cher ! »

Panama ou Nicaragua ! Jamais les États-Unis n'ont admis l'alternative. Il n'était pour eux qu'un canal possible : Nica-

ragua. C'est, par sa proximité des ports yankees, le plus conforme aux intérêts commerciaux et politiques des États-Unis. Depuis trente ans, les journaux américains ont popularisé le tableau suivant des distances en milles marins :

		Nicaragua.	Panama.	Gain.
New-York.	à San-Francisco.	4 922	5 299	377
La Nouvelle-Orléans		4 119	4 698	579

		Nicaragua.	Panama.	Gain.
New-York	à Yokohama. . .	9 832	10 087	255
La Nouvelle-Orléans		9 029	9 486	457

Voilà un argument chiffrable. Mais il en est beaucoup d'autres, quelques-uns peu raisonnés, quelques-uns moins avouables. Par les manœuvres des politiciens ou par la force des circonstances, Nicaragua est devenu le canal américain, national, alors que Panama est le canal étranger, presque ennemi. Songez que, depuis un siècle, le peuple et les gouvernants ont vécu tour à tour dans l'espérance, puis dans l'appréhension, et enfin dans le désir passionné de ce canal par le Nicaragua! Dès 1797, les États-Unis à peine émancipés négociaient avec l'ancienne métropole une entente anglo-américaine pour libérer, disait-on, les colonies espagnoles de la côte Pacifique et pour établir par le Nicaragua une route de navigation qui amènerait en Europe le commerce de ces colonies et de cet Océan. Toute la côte Pacifique, du Cap Horn à San Francisco, en ce temps-là est encore espagnole. Ouvrez le Nicaragua, et les États-Unis, campés au bord de l'Atlantique, deviendront l'intermédiaire forcé, le reposoir et l'entrepôt nécessaires entre l'Europe et ces fabuleuses contrées de l'or : « Ils tiendront ici le rôle que la Hollande a tenu si longtemps pour les pays du Nord; ils sont les rouliers de ces mers... » De 1800 à 1850, l'Amérique espagnole s'émancipe. Mais les États-Unis, acquérant la Californie mexicaine, deviennent en 1847 riverains eux aussi de la mer des Eldorados : désormais, ils sembleront moins pressés de l'ouvrir aux flottes européennes. Dans cette Californie encore déserte, mais où courent déjà les prospecteurs et les laveurs d'or, les Américains redoutent l'intervention anglaise. Les isthmes ouverts mettraient les États du Pacifique sous le canon anglais. Tant que ces provinces nou-

vellement arrachées au Mexique ne seront pas peuplées d'Américains, les États-Unis feront tous leurs efforts pour assurer, en cas de guerre tout au moins, la fermeture des passages isthmiques.

C'est alors (1846–1848) qu'ils traitent avec la Colombie (elle s'appelle *Nouvelle Grenade* en ce temps-là), propriétaire de Panama. La Colombie leur promet le libre transit, en paix, et la neutralité absolue, en guerre, de toute route future, maritime ou terrestre, à travers Panama ; les États-Unis s'engagent à reconnaître et, au besoin, à défendre « la suzeraineté et la propriété » de la Colombie sur cette province de l'isthme. Signé pour vingt ans, puis indéfiniment prorogé, ce contrat de 1848 est alors dirigé contre les ambitions anglaises ; aujourd'hui, c'est contre les ambitions américaines qu'il se retourne. Les États-Unis veulent aujourd'hui le *contrôle politique* (nous verrons la valeur de ce terme) sur tout futur canal interocéanique : c'est, disait le président Hayes, dès 1880, la base de toute politique américaine, *the policy of this country is a Canal under American control*. Le traité de 1848 leur enèvle toute revendication possible sur Panama. A plusieurs reprises, en 1856, en 1868, en 1870, ils ont essayé de modifier le contrat. Ils auraient voulu que la Colombie, gardant la propriété et la suzeraineté de l'isthme, en cédât l'administration et la libre disposition aux deux communes de Colon et de Panama : érigées en villes et ports libres, ces deux communes auraient vécu sous la garantie apparente d'une charte, sous l'autorité effective d'un consul américain et sous le canon même des États-Unis, car on négociait aussi l'achat des quatre petites îles qui tiennent la rade de Panama. La Colombie ayant toujours refusé, les États-Unis ont décrété que le canal de Panama était irréalisable, — pour eux tout au moins.

A défaut de Panama, on chercha sur les terres du Mexique, du Guatémala, du Honduras et de Costa-Rica, si quelque isthme présentait une route aussi commode. Le seul Nicaragua apparut bientôt comme réalisable. Nicaragua devint ainsi le canal américain, national : dès 1849, on prit des sûretés. En juin 1849, le chargé d'affaires américain, E. Hise, signait avec le gouvernement du Nicaragua le traité Hise-Selva « pour ouvrir un passage entre la mer des Caraïbes et l'océan Paci-

fique ». Le Nicaragua concédait aux États-Unis le privilège du canal, les terrains et les matériaux nécessaires, le droit et l'emplacement d'un port libre à chaque extrémité, le droit et l'emplacement de tous les forts et ouvrages défensifs sur le parcours, le droit d'armement et de garnison dans ces forts, et l'entretien sur la côte ou dans l'isthme d'autant de troupes que besoin s'en pourra faire sentir. — C'est à l'ensemble de ces conditions que désormais les États-Unis donneront le nom singulier de *contrôle politique*. Il n'est rien de tel que de définir les mots pour leur imposer le contraire de leur signification : c'est une occupation militaire que l'on nomme souveraineté politique. En 1881, pour éviter toute erreur, une dépêche officielle de M. Blaine définit le *contrôle* américain : « C'est du contrôle politique surtout que nous voulons parler avec une entière franchise. En guerre, tout passage de forces armées à travers l'isthme ne peut être toléré par nous ; nous n'abandonnerons donc jamais notre droit de prendre à l'avance toutes les précautions nécessaires contre une pareille traversée maritime ou continentale[1]. »

Mais, en 1849, le temps n'était pas encore venu d'aussi claires affirmations. Le chargé d'affaires au Nicaragua, Hise, fut désavoué ; on l'accusa d'avoir traité sans instructions ; la convention Hise-Selva ne fut pas soumise à la ratification du Sénat et resta lettre morte. C'est que les États-Unis avaient en face d'eux les droits et prétentions de l'Angleterre. Avant d'acquérir le droit de fortifier l'isthme, il fallait songer d'abord à en écarter le protectorat anglais. La côte du Nicaragua, sur le golfe du Mexique ou mer des Caraïbes, était occupée par les Indiens Mosquitos, que l'Angleterre revendiquait comme ses protégés. Par la Jamaïque au large, par le Honduras britannique, par les îlots de Roatan et par la côte des Mosquitos, l'Angleterre allait tenir toute la façade atlantique de l'Amérique centrale. Le canal de Nicaragua aurait son entrée en territoire anglais. Les flottes anglaises, en cas de guerre, useraient à leur guise du passage... Les États-Unis abandonnèrent le traité Hise-Selva pour signer avec l'Angleterre le fameux traité Clayton-Bulwer (avril 1850), qui, de part et

1. Senate, document n° 237, p. 381.

d'autre, fut un traité de renonciation. L'Angleterre renonçait au protectorat des Mosquitos ; mais les États-Unis renonçaient à tout *contrôle* sur le futur canal ; les deux puissances s'engageaient à ne jamais fortifier ni occuper, militairement ou sous toute autre forme, un point quelconque du Nicaragua, du Costa-Rica et du territoire Mosquito : le futur canal serait neutre.

Ce traité Clayton-Bulwer ouvrit pour les projets de canal américain une nouvelle ère qui dura de 1850 à 1890 environ : ce fut aussi une ère de renonciation. Uniquement occupés de leur propre domaine ; ayant à régler d'abord leurs rivalités et guerres intestines ; lancés ensuite dans la découverte et la mise en valeur de leur Far West ; satisfaits des énormes revenus que, toujours grandissants, leur donnent leurs champs de blé ou de coton, leurs troupeaux, leurs forêts, leurs richesses agricoles ; les États-Unis vivent chez eux, pour eux, et demandent seulement à rester isolés, à l'écart des complications et des chances de guerre. Le canal leur semble inutile, peut-être dangereux. Il ne servira pas les grands intérêts américains, qui sont à la côte Atlantique, tournés vers l'Europe. Il exposera aux coups ou à l'exploitation étrangère la façade du Pacifique : « Le canal interocéanique, dira une dépêche officielle en 1882, exposerait à l'ennemi nos côtes occidentales, *détruirait notre isolement*, nous forcerait à augmenter nos fortifications et notre flotte, et, contrairement à nos traditions, nous amènerait peut-être à intervenir dans les affaires européennes[1]. »

De 1850 à 1890, le traité Clayton-Bulwer leur pèsera, non parce qu'il supprime les espoirs de canal américain, mais parce qu'il laisse subsister les craintes de canal anglais. En 1882, M. Blaine s'en expliquera franchement : « Ce traité laisse pratiquement à l'Angleterre le contrôle de tout canal futur. Il spécifie que ni l'une ni l'autre des deux puissances ne pourra élever de fortifications sur le parcours. Il laisse donc les mains entièrement libres à ceux qui voudront s'en emparer, aux maîtres de la mer, c'est-à-dire aux Anglais. Il est inique en cela. Il ne tient pas compte des nécessités pra-

1. Senate, document n° 237, p. 219.

tiques : pour établir l'égalité dans les choses et non dans les mots, les États-Unis devraient avoir le droit de tenir et de fortifier les abords continentaux, puisque les flottes anglaises disposent des abords maritimes[1]. » Mais l'Angleterre ne veut pas admettre ce raisonnement. Les Français, d'ailleurs, entreprennent Panama et, de ce côté, grâce aux promesses de neutralité en temps de guerre, grâce surtout au traité de 1846 qui fait un devoir aux Américains de défendre la souveraineté colombienne dans l'isthme, les États-Unis sont plus tranquilles : ils sont bien convaincus d'ailleurs que le projet français n'aboutira pas, mais écartera, pour le moment du moins, toute autre tentative vers le Nicaragua.

En public, ils proclament donc le canal indispensable à leur bonheur. En secret, ils le redoutent plus qu'ils ne le désirent. De gros intérêts privés viennent ajouter leur influence pour combattre le grand intérêt national.

Seuls, quelques hommes d'État entrevoient le rôle mondial et les bénéfices que ce canal réserverait aux États-Unis de l'avenir. Mais le troupeau des politiciens cherche plus près les raisons de ses convictions et de ses votes : les Compagnies de chemins de fer transcontinentaux se sont coalisées pour empêcher l'ouverture de cette voie maritime. Elles ont le monopole du trafic entre les deux façades de l'Union, entre New-York et San-Francisco. Le canal leur enlèvera les marchandises ; les États du Pacifique n'auront plus besoin d'elles pour les lourds transports. Elles veulent à tout prix éviter ou reculer ce désastre. Elles prélèvent sur leurs bénéfices la part du politicien. Aujourd'hui encore, elles tiennent en main les votes qui décideront le choix du canal futur. Quand la Chambre américaine exige à grands cris et vote le percement du Nicaragua, n'oublions pas que le mot d'ordre vient sans doute des Compagnies transcontinentales : en ce moment, ce n'est pas le Nicaragua qu'elles redoutent.

*
* *

De 1890 à 1900, tout change aux États-Unis. Butant contre les Montagnes Rocheuses, la grande poussée vers le

1. Senate, document nº 237, p. 385.

Far West est refoulée sur les États du Sud que l'on avait un peu négligés. La mise en valeur du sol presque terminée permet de songer à l'exploitation du sous-sol. Au long des Alleghanys, au bord des Grands Lacs, dans presque tout le bassin du Mississipi, on découvre et l'on exploite d'énormes richesses minérales, pétroles, houilles, minerais de fer et de cuivre. Les champs de blé et la prairie se changent par endroits en une forêt d'usines. L'Amérique agricole devient la plus grande puissance industrielle du monde. Ce n'est plus de matières premières qu'elle veut fournir les marchés universels, mais de manufactures et de produits ouvrés. Elle n'enverra plus son coton brut, mais des tissus. Elle ne recevra plus les draps, les soies, les machines, les rails et les outils de l'Europe. Elle va produire des locomotives et des wagons pour elle et pour l'univers : d'Égypte en Birmanie, de Tunis au Chili, les rails et les traverses américaines vont couvrir des milliers de kilomètres; c'est de fils de fer américains que s'encloront les pâturages australiens; le fer américain construira le pont de Rotterdam; les moissonneuses et les bicyclettes américaines envahiront Odessa; l'acier américain fait concurrence à l'acier anglais dans les ports mêmes du Royaume-Uni.

Pour le placement de ces produits, l'Amérique ne trouve pas en Europe un marché qui suffise ni qui paie : son expansion transatlantique est limitée pour la quantité, plus limitée encore pour les bénéfices. Mais, au bord du Pacifique, les États de l'Amérique espagnole ou, au delà, les fourmilières humaines du monde jaune et hindou, les colonies et communautés naissantes de la côte africaine ou des îles australiennes, promettent un gigantesque champ et d'énormes profits. Déjà, vers ces marchés immenses et presque insatiables, l'impérialisme américain a préparé les reposoirs et les entrepôts, les Sandwich vers le Japon, Guam et les Philippines aux portes de la Chine et de l'Inde, les Samoa au-devant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Pour aller de New-York ou de la Nouvelle-Orléans, qui sont les débouchés de l'Amérique industrielle, les ports des usines américaines, jusqu'aux marchés transpacifiques, — Yokohama, Shanghaï, Hongkong, Singapore, Sydney, etc., les stations de charbon sont prêtes.

Il faut seulement ouvrir la route de l'isthme, et les manufactures américaines chasseront des antipodes les chargements européens. Il faut le canal national du Nicaragua, avec la libre disposition et, même, le monopole de cette route. Les gros intérêts privés se mettent à l'encontre. Mais le sentiment ou l'orgueil national impose cette grande œuvre américaine. Un homme est d'ailleurs au gouvernement, M. Mac Kinley, qui vient de créer l'expansion industrielle par son tarif protecteur et l'expansion coloniale par sa guerre espagnole : il rêve de couronner son œuvre en assurant la future expansion commerciale...

La mort de M. Mac Kinley amène à la présidence M. Roosevelt, qui, sans beaucoup parler, a depuis longtemps exposé tout un programme : il a fait imprimer une vie d'Olivier Cromwell. En tout pays anglo-saxon, Cromwell n'est pas, comme au pays de Louis XVI, le premier régicide : c'est d'abord l'ennemi des Hollandais, le fondateur de la thalassocratie britannique, l'auteur ou le signataire de l'*Acte de Navigation*, qui, par une combinaison de tarifs, enleva aux « rouliers des mers » et donna au peuple anglais l'empire et le commerce de l'Océan. L'Amérique du XXe siècle, disent les prophètes américains, refera ce que fit l'Angleterre du XVIIe siècle, — toutes proportions gardées. C'est à sa position insulaire entre l'Océan et les mers intérieures de l'Europe que l'Angleterre dut ses deux siècles de richesse et son rôle d'entrepôt européen. Les États-Unis sont postés de même entre les petites mers de l'Europe, Atlantique et Méditerranée, et l'Océan, le véritable Océan du monde, le Pacifique. Ils vont être l'entrepôt mondial. Pour l'univers entier, ils vont tenir la place de l'Angleterre pour l'Europe. A cette chétive Angleterre du passé, ils seront dans l'avenir ce que leur continent est à son archipel, ce qu'à sa mer du Nord et à sa Manche sont leur Pacifique et leur Atlantique, ce que cette Angleterre même fut à la minuscule Hollande, ce qu'est un cuirassé moderne à la galère du temps jadis : Provinces-Unies, Royaume-Uni, États-Unis marqueront dans l'histoire les trois grandes étapes de l'Empire des Mers. Pour donner à la génération qui vient le roulage du monde, les États-Unis se doivent le percement du canal, dont le contrôle leur

assurera, en paix comme en guerre, le libre passage et dont les tarifs savamment combinés pourront équivaloir à un *Acte de Navigation*.

En 1898 et 1899, à deux reprises, la Chambre américaine feint d'obéir au sentiment populaire, en votant une loi qui invite le Président à négocier avec le Nicaragua : pour le compte et au nom des États-Unis, on acquerra du Nicaragua la possession de telle portion du territoire jugée désirable et l'on chargera le ministre de la Guerre d'ouvrir un canal et de « prendre les mesures nécessaires pour la sécurité et la protection dudit canal et de ses ports ». La Chambre n'oublie pas le traité Clayton-Bulwer et la parole donnée jadis au sujet de la neutralité et des fortifications. Mais elle estime que les vieux traités, — celui-ci a cinquante ans d'âge ! — comme les vieilles gens, ne valent plus grand'chose : elle le tient pour annulé. Sans les propensions anglophiles du secrétaire d'État, M. Hay, par une violation pure et simple de la parole donnée, on eût acheté du Nicaragua le droit de *contrôle* et de fortification. Mais M. Hay voulut négocier : après deux ans et un premier échec, le second traité Hay-Pauncefote (novembre 1901) vient enfin d'annuler les engagements Clayton-Bulwer et de donner pleine liberté aux Américains d'établir leur contrôle et leurs fortifications dans l'isthme.

D'un trait de plume, l'Angleterre semble renoncer à la politique d'un siècle et aux garanties qui seules peuvent défendre ses intérêts vitaux. Car l'Europe entière, assurément, a des intérêts en jeu dans la question du Canal : la France et l'Allemagne y risquent peut-être cette clientèle de l'Amérique espagnole que jusqu'ici elles s'étaient acquise ou conservée. Mais c'est la vie, le pain quotidien de l'Angleterre qui est en cause. A l'enquête parlementaire de 1886 *sur la Baisse du Commerce anglais*, une Chambre de Commerce de Liverpool répondait : « L'ouverture du Canal de Suez a diminué nos profits et changé tout notre commerce. Elle nous a enlevé le monopole de l'entrepôt que nous avions jadis. Le monde aurait été plus heureux et meilleur sans ce canal. » Que dira l'Angleterre du siècle futur, quand, de

1. *Blue Book*, C. 4797, p. 106 et 123.

Suez à Panama et de Panama à Suez, la grande route des détroits, cerclant le monde d'une ligne parallèle à l'équateur, aura détourné des ports anglais tout le transit de l'univers ; quand les deux pôles du peuple britannique, au nord et au sud de cette route, Royaume-Uni dans un hémisphère, République australienne dans l'autre, resteront comme échoués et refroidis, à l'écart du grand courant commercial, loin de ce *Gulf Stream* de l'avenir, qui s'en ira vivifier d'autres embarcadères? Londres et Liverpool connaîtront sûrement quelque jour le sort de Tyr, de Venise, de Cadix et d'Amsterdam ; Panama achèvera l'œuvre de Suez. Peut-on croire que l'Angleterre, d'un trait de plume, sans voir les conséquences de cet abandon, aurait hâté cet inéluctable destin?

En livrant la route de l'isthme au contrôle américain, l'Angleterre livre la clef de sa bourse et de tout son empire. Entre les colonies australiennes et la mère patrie, c'est l'Amérique qui va servir d'intermédiaire et, disposant du passage, empocher les bénéfices et peut-être arrêter les échanges : ne pourrait-elle pas même, à son gré, détourner de leurs devoirs ces républiques mineures?... Vers les marchés de l'Inde et de la Chine, qui depuis un siècle ont fait vivre Manchester, ce sont les tissus américains qui vont profiter d'une route et de tarifs peut-être protecteurs. Le charbon et les fers et les manufactures anglaises régnaient jusqu'en 1890 sur tout le monde Pacifique. Les produits américains ont commencé de les en expulser. Mais le Canal aux mains américaines est le coup de grâce pour ce qui reste encore là-bas de commerce britannique. Un diplomate a nommé ce traité Hay-Pauncefote « le suicide de l'Angleterre »... Je croirais plus volontiers que la diplomatie anglaise, comme les Compagnies américaines de Transcontinentaux, affecte de se résigner au canal de Nicaragua parce qu'elle aussi, elle croit n'avoir plus à le redouter. Elle sait que Nicaragua est impossible : elle abandonne aux Américains le « contrôle » d'un canal qu'ils ne feront jamais.

*
* *

Car il faut la naïveté européenne pour se laisser prendre aux déclarations yankees. Depuis cinquante ans que les Amé-

ricains nous annoncent leur Nicaragua, nous croyons qu'ils y pensent, qu'ils le préparent, qu'ils en ont les plans et le profil, que toute la machine est prête et que, sitôt l'ordre donné, elle va se mettre en branle. La vérité est que les Américains ne savent rien encore de leur futur canal. Ils ont envoyé des explorateurs, Childs en 1850, Lull en 1870 et Menocal en 1885, qui ont promené dans l'isthme des commissions de découvertes et dessiné leurs plans à vue d'œil. Mais du futur canal, on peut dire qu'ils n'ont vraiment jamais rien étudié, ni le départ ni le tracé ni même la longueur approximative. Partant de l'Atlantique aux environs de Greytown, ils comptent remonter par des écluses le Rio San Juan jusqu'au lac de Nicaragua, qu'ils atteindront dans les environs de San Carlos. Ils traverseront le lac et redescendront au Pacifique, soit (ils ne savent pas encore) directement vers Brito, soit au long de l'autre vallée lacustre de Managua vers Corinto ou Fonseca. Ils n'ont jamais établi un plan d'ensemble définitif. Ils n'ont jamais envisagé de près aucun détail.

Ils savent par leurs explorateurs officiels que la côte de Greytown est un gigantesque marécage (sous quatre pieds de boue, la sonde est allée jusqu'à cent douze pieds dans le sable mouvant; on n'a pas sondé plus avant); que ce marécage est une forêt vierge, inexplorée, *practically unexplored;* que le Rio San Juan est un indomptable torrent, sautant de rapides en rapides, dans un couloir profond, coudé, replié et toujours éboulant; que tout ce pays est inondé par des pluies énormes et continues, *the rainfall is the greatest known on the continent;* que le niveau du lac oscille de dizaines de mètres au gré des volcans voisins et que tout ce pays est secoué par les tremblements de terre dont la fréquence et la violence n'ont fait que croître en ce dernier siècle. Entre deux chaînes de volcans, cette vallée est une des lignes de faiblesse et de mobilité de l'Amérique centrale. Dans la baie de Fonseca, la catastrophe de Conseguina a couvert de cendres un cercle de trois mille kilomètres de diamètre, comblé des ports jusque dans le Guatémala, construit dans la mer profonde un promontoire et deux îlots de cent soixante et de six cent cinquante mètres de diamètre... Ouvrez maintenant les comptes rendus officiels de la commission interocéanique du Sénat

américain. Je voudrais copier ici des pages et des pages de cette merveilleuse enquête. Mais je crains que le lecteur français ne veuille pas me croire. Je le renvoie au rapport additionnel du sénateur Morgan, publié par l'imprimerie gouvernementale de Washington, 7 janvier 1901, sous le titre *Interoceanic Canal* (Report 1337, part. 4, p. 193 et suiv.). En voici du moins quelques extraits. Écoutez le dialogue entre le président de la commission et un ingénieur qui fit partie de deux expéditions pour la découverte du Nicaragua, un homme renseigné qui, depuis 1898 (nous sommes à la fin de 1900), est resté dans le pays ; ce dialogue que je résume, mais sans y changer le moindre mot, vaut la peine d'être entendu :

Quelle était votre besogne? — Les sondages, mesures de courants et autres besognes hydrographiques. — Avez-vous fait des sondages au port de Greytown? — Non, je n'ai pas sondé là. Pendant que nous étions à travailler dans les bois, quelques-uns de mes hommes ont été envoyés à Greytown et je crois qu'ils ont fait quelques sondages. On leur avait adjoint un ingénieur nommé Wood. Il est descendu avec eux à Greytown. Mais je ne sais pas ce qu'ils y ont fait. — Vous étiez chargé, dites-vous, de mesurer les courants, rapidité et profondeur : vous les avez étudiés dans la saison des crues et dans la saison sèche? — Sans doute. Mais nous étions là dans la saison sèche et nous n'avons pu faire une estimation bien exacte des crues... Il est certain qu'en temps de crues l'eau doit couler plus rapidement, et par conséquent augmenter non seulement de profondeur mais encore de violence; n'ayant pu mesurer cette violence, je ne puis pas l'estimer.

Avez-vous jamais vu une inondation du Rio San Juan? — Dans le delta seulement; là, le pays durant des milles est couvert d'une épaisse végétation qui s'élève à six pieds au-dessus de l'eau; mais j'imagine que vous trouveriez le sol ferme à quelques pieds en dessous. — Avez-vous mesuré les rapides de Toro ou les autres rapides? — Non ; nous n'avons pris le courant qu'à deux endroits, à la sortie du lac et au-dessus d'Ochoa. — A l'extrémité occidentale du lac de Nicaragua, à l'autre sortie du canal, quelle est la profondeur? — C'est une très bonne profondeur. — Mais il y a un volcan dans le lac, l'Ometepe; est-il en activité, bien vivant? — Il a tout l'air d'être en activité; car incessamment il crache de la fumée ou de la vapeur. — Est-ce bien de la fumée ou n'est-ce pas de la brume? — C'est très difficile à dire. Je n'ai jamais vu ce que, là, sûrement, j'appellerais de la fumée; pourtant, il y a des jours où il

fume. — A l'autre bout du lac, il faut descendre vers Brito; il y a 110 pieds de différence entre le niveau du lac et le niveau du Pacifique; comment empêcherez-vous l'eau de s'écouler tout entière par là? — Les écluses du canal la retiendront. — Mais à quoi ressemblent les environs de Brito? — C'est une pente en dos de colline ou de montagne jusque vers l'Océan. — Avec des cours d'eau? — Avec une rivière nommée Rio Grande. — Elle se jette dans le lac? — Non, dans l'Océan. — Quelle est la nature du sol? — C'est une terre rougeâtre, très fertile...

Les Américains ont des habitudes d'esprit toutes différentes des nôtres. En 1856, ils envoyaient deux plénipotentiaires négocier avec la Colombie l'achat des petites îles qui peuplent la rade de Panama : « Vous demanderez, leur disaient leurs instructions, les trois îles Flamenco, Ilenao et Perico », et un post-scriptum ajoutait : « Si Culebra est une île, vous la demanderez aussi[1]. » La dure leçon de 1870 nous a inculqué le souci allemand de la méthode scientifique. La préparation savante nous apparaît comme la condition fondamentale de toute réussite. Les peuples de langue anglaise n'en sont pas encore là. Il faudra la guerre du Transvaal pour donner cette même leçon à nos voisins d'Outre-Manche : confiants dans la force britannique, les Anglais sont partis pour la guerre sud-africaine sans une carte du pays; au cours même de la guerre, ils ont acheté en France les cartes nécessaires. Confiants dans la richesse américaine, les États-Unis ont entrepris la guerre espagnole sans un équipage pour leur flotte : au cours même de la guerre, ils ont chèrement recruté les mercenaires suédois, danois ou norvégiens, les déserteurs anglais, italiens ou français, qui leur ont donné la victoire. Confiants encore dans cette inépuisable richesse, ils crient bien haut qu'ils vont s'engager dans le Nicaragua et que leurs dollars empilés écraseront tout obstacle, barreront tout courant et soutiendront toute digue. Le brave amiral Walker reprend la formule de M. de Lesseps : « Avec du temps et de l'argent, on vient à bout de tous les isthmes. » Mais, dans la bouche de l'amiral, cette formule a une allure plus guerrière et plus américaine, si l'on peut dire, quelque chose de cette concision impériale, dont les généraux de *la Grande Duchesse* semblaient avoir

1. Senate, document 237. p 29.

emporté le secret : « L'art de la guerre, disait le général Boum, peut se résumer en deux mots : couper et envelopper. » — « Nous couperons, disait l'amiral Walker, et nous maçonnerons, et le canal sera fait. »

Ce fut cette droiture de vision qui valut à l'amiral Walker la présidence d'un Comité d'études, nommé par le Sénat américain (juin 1899) pour établir le choix définitif de la route isthmique. Ce Comité travailla trois cents jours, sans épargner les voyages : il vint à Paris pour examiner les projets de la Compagnie Nouvelle ; il s'en alla à Berlin, à Kiel, puis à Amsterdam, à Londres et à Manchester, pour voir de ses yeux les derniers grands canaux ; il n'alla pas à Suez, faute d'occasion ou crainte de la peste ; il rentra aux États-Unis et s'embarqua pour Panama où longuement il inspecta les travaux et vérifia les études et les chiffres ; en passant, il jeta un coup d'œil sur le Nicaragua. En mai 1900, il déposait oralement devant la commission du Sénat. Tous les membres du Comité s'accordaient à laisser entendre que le seul canal de Panama était possible. L'honorable président de la commission sénatoriale faisait tous ses efforts pour limiter l'expression d'une aussi déplaisante vérité... L'un des ingénieurs du Comité vient de longuement décrire Panama. Le président l'interrompt :

— Mais, à votre avis, la route de Nicaragua est-elle possible et pratique? — Autant que l'on peut en juger, l'une et l'autre route sont possibles. Mais l'une est peut-être plus favorable que l'autre ; il faudrait voir... — Je vous remercie ; mais je ne vous demande pas une comparaison entre les deux routes. Vous croyez que Nicaragua, du moins, est parfaitement faisable. — J'ai dit que les deux routes étaient faisables ; mais la plus faisable, la plus pratique... — Ceci n'est pas l'affaire des ingénieurs, mais du Congrès...

Et, comme l'amiral Walker veut revenir là-dessus, le président lui coupe la parole[1]. L'honorable rapporteur de la commission, M. Morgan, fera mieux encore dans son rapport au Sénat :

Les membres du Comité, dit-il, n'étaient pas prêts à déposer leurs conclusions écrites sur la possibilité et les facilités de Panama, n'ayant

1. Senate, report 1337, p. 62 et suiv.

pas encore suffisamment étudié et classé les faits réunis par eux. Durant leur séjour au Nicaragua, ils ont émis l'opinion qu'un canal était possible et praticable à Panama. Mais, dans sa déposition devant nous, l'un d'eux, M. Morison, a dit : « Tout est possible à l'ingénieur avec le temps et l'argent ». Il est probable que ce principe a été la règle des autres membres de la commission, quand ils ont dit que Panama est faisable et praticable.

Lisez la déposition de M. Morison à la page 82 du même fascicule parlementaire (1337, Senate) :

Vous avez examiné la route de Nicaragua partant de Greytown et finissant à Brito : pensez-vous que cette route soit possible et praticable à un prix raisonnable ?

— Tout est possible à l'ingénieur avec du temps et de l'argent. Nicaragua est possible, si l'on a le temps et l'argent.

C'est de Nicaragua que M. Morison a dit ce que M. Morgan veut lui faire dire de Panama. J'ignore de quel nom, aux États-Unis, on qualifie de pareils procédés ; de ce côté de l'Atlantique, nous aurions le mot vif et peut-être sévère pour la bonne foi de M. Morgan.

*
* *

De la Chambre au Sénat, du Sénat à la commission, de la commission au Comité, puis du Comité à la commission, et de la commission au Sénat, depuis deux ans les études et projets de canal se promènent et s'agitent. Officiellement, les États-Unis s'en tiennent à leur doctrine : « Le canal, dit le rapport Morgan, ne peut être qu'américain, sous le contrôle américain, et le Nicaragua est le seul canal possible sous contrôle américain. » Mais officieusement, on avoue que le seul Panama est faisable et l'on négocie avec la Compagnie Nouvelle (janvier-mai 1901). Après des ouvertures courtoises et des demi-engagements, on l'attire dans une discussion (novembre 1901) où bientôt les procédés, que nous venons de rencontrer plus haut, sont la règle. On essaie de l'intimider. On veut l'acculer à une vente forcée en discréditant son œuvre et sa solvabilité, en niant ses droits et même son existence légale. On lui offre un prix ridicule, 200 millions de francs, en dressant le calcul que voici : « Nicaragua

nous coûterait 200 millions de dollars. Panama demanderait pour être achevé 156 millions seulement. Nous vous offrons donc la différence, soit 44 millions de dollars, 200 à 220 millions de francs. » La valeur d'un pareil calcul saute aux yeux. Si l'on sait exactement aujourd'hui ce que demande encore Panama (et les estimations américaines sont majorées de 30 à 40 millions de dollars), personne ne peut dire le nombre même approximatif de milliards que Nicaragua engloutira dans ses marécages, ses forêts impénétrables, ses tremblements de terre et ses lacs changeants. Ouvrez encore l'enquête sénatoriale (p. 83); écoutez M. Noble qui fit partie de plusieurs expéditions et du comité Walker : « *Je n'oserais fixer un prix; mon opinion là-dessus n'est pas faite.* »

En 1850, une Compagnie américaine avait entrepris Nicaragua ; en 1856, elle l'abandonnait en le déclarant irréalisable, *declared the undertaking impraticable*. En 1889, nouvelle tentative suivie en 1893 du même abandon. Le comité Walker a inspecté ces travaux abandonnés : « Le creusement du canal a été poussé jusqu'à trois quarts de mille (1 200 mètres) sur une profondeur de seize pieds et demi. » A Panama, le même Comité a vérifié tous les comptes, devis et estimations de la Compagnie française. Il est indiscutable que le prix offert est dérisoire. Mais les Américains disent à la Compagnie Nouvelle : « Votre capital est ridiculement insuffisant : 65 millions ! à peine de quoi marcher quelques mois encore ! Vous allez être obligés de faire une nouvelle émission que votre ministre des finances lui-même n'appuiera pas. En votant d'ailleurs notre projet de Nicaragua, nous rendons cette émission impossible : personne en France, ni en Europe, n'osera souscrire pour votre Panama contre notre Nicaragua. Vous serez donc réduits à cesser les travaux. Alors notre diplomatie interviendra en Colombie où la guerre civile donnera le pouvoir à nos amis. Le gouvernement Colombien prononcera votre déchéance et nous transférera vos droits et concessions. Parmi vos diplomates même, personne n'osera prendre votre défense... Traitez donc avec nous. Acceptez l'inévitable et le prix que nous daignons encore vous offrir... ou nous vous étranglons. »

Et, pour la troisième ou quatrième fois, la Chambre américaine vote son projet de Nicaragua (9 janvier 1902). Et le simple raisonnement des Américains à la Compagnie Nouvelle semble avoir aujourd'hui toute chance de s'imposer, à moins qu'il ne se trouve en France — tout se voit — deux ministres pour prendre en main la cause de grands intérêts français : intérêts financiers, sans doute, mais dans lesquels la toute petite épargne est surtout en cause ; intérêts moraux aussi, car, avant dix ans, le canal américain va nous créer une question sud-américaine, comme Suez nous a créé une question de l'Afrique. Comme les Anglais, maîtres de Suez, s'en vont du Caire au Cap, les Américains, maîtres de Panama, pousseront de Colon à Buenos-Ayres. Nous verrons alors que la Colombie, terre du caoutchouc, pouvait nous rendre, à nous les ingénieux inventeurs de l'automobilisme, une autre Égypte plus productive, et nous verrons aussi que, derrière cette Égypte sud-américaine, tout un continent nous échappe, dans lequel notre commerce et notre influence sont vivaces encore aujourd'hui. De cette grande œuvre de Panama, entreprise par nous, rendue possible par notre science, à moitié réalisée par nos capitaux, ne restera-t-il vraiment pour nous que le souvenir d'un abandon après faillite, la honte d'erreurs, de fautes et de malversations inoubliées et l'éternel retentissement sur toute notre vie publique de ce grand désordre parlementaire ?... On nous dit que nous avons tout intérêt à faire plaisir aux Américains, que tout millionnaire américain nous est un nouveau et fidèle client. Encore ne faudrait-il pas laisser prendre dans la poche de nos nationaux les millions qui doivent nous créer cette clientèle de millionnaires. Les Américains eux-mêmes n'auraient pour nous que du mépris, si nous ne savions pas leur rappeler que nous désirons sincèrement leur amitié, mais qu'en tout pays les seuls bons comptes font les seuls vrais amis.

VICTOR BÉRARD.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

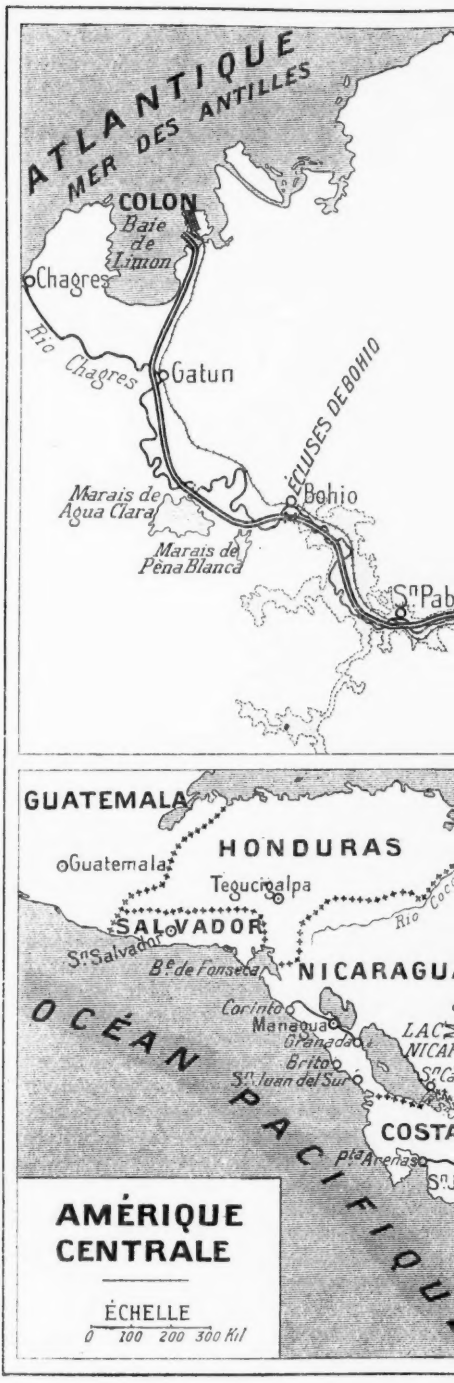
ATLANTIQUE
MER DES ANTILLES
COLON
Baie de Limon
Chagres
Rio Chagres
Gatun
ÉCLUSES DE BOHIO
Bohio
Marais de Agua Clara
Marais de Pena Blanca
GUATEMALA
HONDURAS
Guatemala
Tegucigalpa
SALVADOR
S.n Salvador
B.e de Fonseca
NICARAGUA
Corinto
Managua
Granada
Brito
S.n Juan del Sur
OCÉAN PACIFIQUE
COSTA
Pta Arenas
AMÉRIQUE CENTRALE
ÉCHELLE
0 100 200 300 Kil

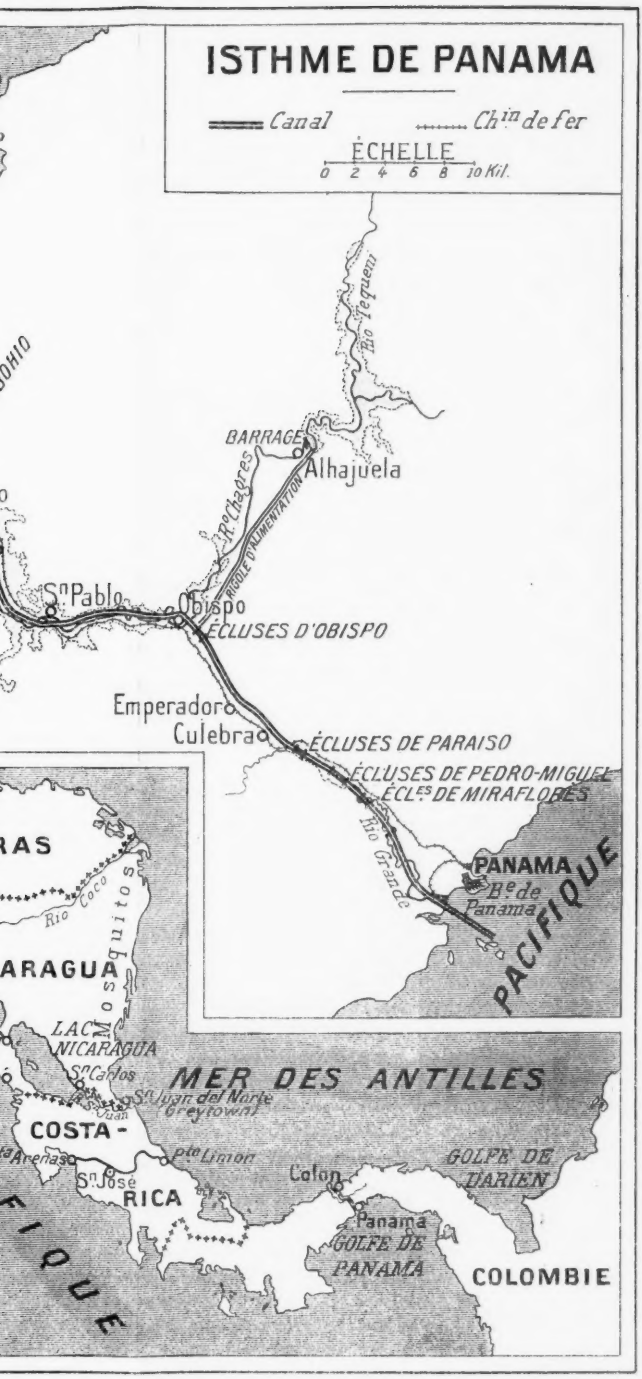
ISTHME DE PANAMA
Canal
Chin de fer
ÉCHELLE
0 2 4 6 8 10 Kil.
Rio Tequeni
BARRAGE
Alhajuela
R. Chagres
RIGOLE D'ALIMENTATION
Sn Pablo
Obispo
ÉCLUSES D'OBISPO
Emperador
Culebra
ÉCLUSES DE PARAISO
ÉCLUSES DE PEDRO-MIGUEL
ÉCLes DE MIRAFLORES
Rio Grande
PANAMA
Be de Panama
PACIFIQUE
RAS
Rio Coco
ARAGUA
Mosquitos
LAC NICARAGUA
Sn Carlos
Sn Juan del Norte (Greytown)
MER DES ANTILLES
COSTA-
RICA
Pte Limon
Sn José
Colon
GOLFE DE DARIEN
Panama
GOLFE DE PANAMA
COLOMBIE
FIQUE

SU
C
moi
doc
den
revi
l'un
suje
« su
l'his
rain
dote
Rév
dipl
il p
Mon
veil
par
Nap
reu

par
C
aux
acco
recu
jusq
et c
belle
sem
ratio
mon
relle
ritue
touj
cueil
série
bleus
Perl
nets.

SO
C
Lo
moin
claré
géné
len.
furen
l'arch
des a
par
Wag
prit p
l'étai
avec
sur le
simpl
les S

LIVRES NOUVEAUX

ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par A. Aulard.

Ce volume, le troisième d'une série, n'est pas moins intéressant que les deux premiers. Il est documenté et pittoresque. Toute l'époque ardente et tragique de la Révolution française y revit en ses moindres détails, et l'auteur épuise, l'un après l'autre, tous les grands et les petits sujets. Après un vigoureux exposé de ses idées « sur l'organisation d'un travail en vue d'écrire l'histoire provinciale de la France contemporaine », M. A. Aulard nous montre force anecdotes curieuses sur le « tutoiement » pendant la Révolution. Après une étude magistrale sur la diplomatie du Comité de Salut public en 1793, il prend pour objet la Convention nationale de Monaco, la querelle de la *Marseillaise* et du *Réveil du Peuple*, la légende de Bonaparte menacé par les Cinq-Cents, la liberté individuelle sous Napoléon Ier. C'est partout l'application heureuse d'une même inflexible méthode.

LES PAONS, par le Comte Robert de Montesquiou-Fezensac.

Ceci n'est pas une de ces minces plaquettes auxquelles les poètes modernes nous ont trop accoutumés : c'est un véritable recueil de recueils, une œuvre abondante, parfois subtile jusqu'à l'étrangeté, mais le plus souvent simple et claire. On y trouvera de beaux vers, de belles strophes, de beaux poèmes. Tout cela semble fait sans effort, au hasard d'une inspiration toujours intéressante. Certains vers sont montés du cœur, comme des cris, et, tout naturellement ils nous émeuvent; d'autres sont spirituels, d'une grâce charmante qui ne va point toujours sans quelque afféterie. Ce nouveau recueil vient heureusement couronner toute une série originale, les *Chauves-Souris*, les *Hortensias bleus*, le *Parcours du Rêve au Souvenir*, et ces *Perles rouges* où étincelaient déjà de beaux sonnets.

SOUVENIRS D'UN CAPORAL DE GRENADIERS (1808-1809), publiés par le comte Fleury.

Louis-Joseph Wagré, l'auteur de ces mémoires, faisait partie des troupes françaises déclarées prisonnières de guerre après que le général Dupont eut signé la capitulation de Baylen. Plusieurs milliers d'officiers et de soldats furent déportés à la petite île de Cabrera, dans l'archipel des Baléares. Ils vécurent là pendant des années, misérables, privés de tout, décimés par la faim, la soif, la maladie. Louis-Joseph Wagré fut de ceux qui en réchappèrent. Il reprit plus tard son ancien état de boulanger. Il l'était encore en 1828, quand, sur la prière et avec l'aide d'amis plus lettrés, il classa ses notes sur les dures années d'autrefois. Cette relation simple et pittoresque mérite de figurer à côté les *Souvenirs de Coignet* et du *Conscrit de 1808*.

LA MÈRE DES TROIS DERNIERS BOURBONS MARIE-JOSÈPHE DE SAXE ET LA COUR DE LOUIS XV, par Casimir Stryienski.

« Une princesse du dix-huitième siècle qui est restée fidèle à son mari, qui s'est occupée de ses enfants comme une simple bourgeoise, qui a supporté, sans se plaindre, une existence de tristesses et de deuils », telle fut la mère de Louis XVI, de Charles X et de Louis XVIII; et, si la nouvelle héroïne de M. Stryienski n'a point la grâce et le charme de celle qu'il nous présentait jadis, son érudition précise et son goût très sûr ont su retracer la physionomie de la dauphine avec autant de délicatesse et de vie que celle de la comtesse Potocka. Les trouvailles que M. Stryienski a faites à la Bibliothèque polonaise de Paris, aux Archives de Dresde, aux Archives du ministère des Affaires étrangères, lui ont fourni une riche matière historique, toute neuve.

LA RÉFORME DE SAINT-CYR ET LE RECRUTEMENT DES OFFICIERS, par un Saint-Cyrien.

Certains prétendent que l'on ne saurait, sans péril grave, toucher à Saint-Cyr ou à Polytechnique. L'auteur de ce livre est un sincère ami de l'armée; il a passé quatre années à Saint-Cyr comme officier du cadre de l'École; il a médité ce livre pendant quinze ans : il estime pourtant que, sans supprimer radicalement les écoles militaires, il serait possible de réaliser d'utiles réformes, entre autres, « le passage de tous les Saint-Cyriens actuels par le régiment, avant d'entrer à l'École, la réorganisation de Saint-Cyr, avec, comme base, la compagnie donnant intégralement toute l'instruction » ; enfin « la fusion dans la même école des élèves de Saint-Cyr, de Saint-Maixent et de Saumur, ce qui permettrait de réaliser la communauté d'origine pour les officiers d'infanterie et de cavalerie ». Ce tout petit livre, sage et modéré, mérite qu'on le lise avec soin et qu'on le médite sincèrement.

CHINE ANCIENNE ET NOUVELLE, par G. Weulersse.

Les boursiers qu'un bienfaiteur anonyme permet à l'Université de Paris d'envoyer autour du monde commencent à nous rapporter leurs « impressions et réflexions ». Voici l'itinéraire et le journal de l'un d'eux. Érudit et « vécu », savant et descriptif, amusant et documenté, ce livre sur la Chine est le dernier rapport d'un témoin impartial avant la grande crise chinoise de 1901. Il nous expose l'état réel et nous fait entrevoir le développement futur de cet Empire qui désormais entre de force dans le concert européen, jusqu'au moment où peut-être il tombera sous la loi européenne. Tant de gens nous parlent du péril chinois qu'il n'est pas inutile d'écouter là-dessus un homme renseigné !

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 24040-12-0 — (Encre Lerilleux).